This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

200.6

Library of the Museum

OF

COMPARATIVE ZOÖLOGY,

AT HARVARD COLLEGE, CAMBRIDGE, MASS.

Founded by private subscription, in 1861.

Deposited by Louis Agassiz.

No. 4307.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
IMPÉRIALE
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DE DIJON.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

IMPÉRIALE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME IV.

Année 1855.

DIJON

IMPRIMERIE LOIREAU-FEUCHOT

place Saint-Jean, 1 et 3.

1856.

Digitized by Google

Digitized by Google

INSTALLATION

DU

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

IMPÉRIALE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

Séance du mercredi 5 décembre 1855.

L'ordre du jour est l'installation du président élu par l'Académie à sa dernière séance.

M. de Lacuisine, président à la Cour impériale et membre de l'Académie, prend place au fauteuil et s'exprime en ces termes :

« Messieurs et chers Confrères,

« Appelé pour la troisième fois, depuis peu d'années, par la liberté de vos suffrages, à la présidence de cette Compagnie, mon premier devoir est de vous remercier

Digitized by Google

de cet honneur aussi insigne qu'inattendu. En reprenant plus tôt que je ne l'avais ambitionné et après l'intervalle de rigueur voulu par nos règlements des fonctions dans lesquelles vous m'avez accordé déjà un si empressé concours, je reviens m'asseoir à la tête d'un Corps qui était devenu pour moi une seconde famille et dans lequel je compte aujourd'hui presque autant d'amis que de membres. Avec des liens si étroits et pour moi si flatteurs, avec des sympathies si générales et si vivement partagées, ma nouvelle tâche devient dès à présent facile, et c'est vous, mes chers Confrères, qui l'avez d'avance adoucie. Quand les caractères se rapprochent, lorsque les cœurs vivent à l'unisson, les travaux qui sont le but de nos assemblées ne peuvent reprendre qu'une vie nouvelle sans déchoir de cette situation heureuse dans laquelle je retrouve aujourd'hui cette Société, et que je me plais à reconnaître pour l'honneur de ceux qui l'ont maintenue et de celui qui, placé à sa tête, y a consacré son temps et ses efforts. Car, vous le savez, Messieurs, le mouvement est la loi des intelligences, comme il est celle des corps ou du monde naturel. C'est par lui que le génie s'épanche et étend son empire sur les esprits; c'est par l'action que les Compagnies savantes principalement se font connaître et apprécier au dehors, en entrant résolument dans le domaine des découvertes scientifiques ou des perfectionnements utiles. C'est par elle aussi que des études sérieuses, telles que celles sur la philosophie, la morale, l'antiquité grecque, l'archéologie et les restes épars de notre histoire provinciale et

Digitized by Google

de nos plus anciennes coutumes municipales, peuvent témoigner, comme chez nous, de ce qu'on devait attendre de l'une d'elles, qui compte dans son passé de si glorieux souvenirs.

« Pourrions-nous nous arrêter dans cette voie, depuis longtemps tracée par l'émulation académique? Non, Messieurs, nous ne le pouvons plus! Le mouvement ainsi imprimé, il faut le suivre sous peine de décadence ou de ruine, et c'est à empêcher qu'il ne se ralentisse que je viens vous consacrer un zèle digne du dépôt que vous m'avez confié.

« A l'œuvre donc, mes chers Confrères! Que chacun de nous apporte, dans la mesure de ses forces et de son temps, son tribut dans cette mission imposée par nos règlements au premier Corps d'études libres de notre ancienne province de Bourgogne. Ajoutez de nouveaux travaux à ceux qui, dans les sciences et dans les lettres, ont déjà fait un nom ou mérité des couronnes à plusieurs d'entre vous, et l'une des plus anciennes Académies de cet Empire prendra un nouvel essor, soutenue par la munificence du pays, sans laquelle nous ne pouvons rien entreprendre.

« De mon côté j'apporterai aussi ma faible part dans ces offrandes du travail et de la méditation; et, avec ce tribut obligé de mes devoirs, un dévouement pour vous sans bornes; une volonté persévérante à faire prévaloir

Digitized by Google

vos droits; une assiduité compatible avec des exigences professionnelles qui sont pour moi les premières; et par-dessus tout ce sentiment intime, qui a servi de règle à ma conduite pendant quatre ans passés déjà à votre tête, que je suis ici le premier parmi mes égaux.

« J'ai l'honneur de proposer à l'Académie de voter au Président que je suis appelé à remplacer les remerciements d'usage pour les soins éclairés qu'il a apportés dans la direction des travaux de cette Compagnie. »

Cette motion est votée à l'unanimité des suffrages.

La séance continue.

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DE DIJON.

PARTIE DES LETTRES.

APPRÉCIATION
DE LA
PHILOSOPHIE DE M. LAROMIGUIÈRE

PAR M. TISSOT,
professeur de philosophie à la Faculté des Lettres.

PARTIE PSYCHOLOGIQUE.

§ 1er.

Des facultés de l'ame considérées dans leur nature.

Les leçons relatives à cette matière se groupent naturellement en quatre parties, suivant qu'il s'agit : 1° de l'exposition du système d'où part l'auteur pour établir le sien (leç. 2e et 3e); 2° de l'exposition du sien propre et de la critique de celui qui en est le principe (leç. 4e et 5e); 3° de la réponse aux objections adressées au professeur, et de la justification du reproche de matérialisme dirigé contre le système de Condillac (leç. 6e à

Digitized by Google

10e); 4° enfin, d'un coup d'œil historique sur les opinions des philosophes relativement aux facultés de l'ame, et de la conclusion de cette première partie du cours, conclusion qui, rapprochée de la doctrine des philosophes sur les *définitions*, la *nature de la pensée* et l'*origine des facultés*, met en lumière les services rendus à la philosophie par le professeur dans ses premières leçons (leç. 14e et 15e).

I.

Exposition du système qui sert de point de départ à l'auteur.

En se demandant quel est le *principe* des facultés de l'ame, Laromiguière s'adresse une question de méthode fort importante (1) et qui prouve que s'il n'a pas traité des sentiments et des idées avant de parler des capacités et des facultés, s'il ne s'est pas élevé des effets aux causes, de l'actuel au primitif, ainsi qu'on lui en a fait le reproche (2), ce n'est là qu'un vice apparent, qu'une transposition dans la manière de *présenter* les résultats de ses recherches, mais non dans la manière de procéder pour les obtenir. Il reconnaît en effet, dans les termes les plus formels, que la marche naturelle dans l'étude de la psychologie est celle qui part des *opérations* pour s'élever d'abord aux *facultés* et à la *nature* même de l'ame : « Chaque opération de l'ame, c'est-à-dire chacune de « ses manières d'agir, présuppose une *faculté*, un *pou-* « *voir d'agir*. Ainsi, autant d'opérations, autant de fa- « cultés correspondantes. Le système des opérations est « donc en même temps le système des facultés. EXPOSER

(1) V. la note p. 72, au commencement de la 2e leçon.
(2) M. Cousin.

Digitized by Google

« LE PREMIER C'EST EXPOSER LE SECOND » (p. 84). « Les « facultés de l'ame supposent l'existence de l'ame, comme « les propriétés des corps supposent l'existence des corps. « Il semble donc qu'avant de parler des facultés de « l'ame, il faudrait avoir établi par une bonne démons- « tration que l'ame existe..... Mais cette démonstration, « tirant sa principale force de la nature des facultés « auxquelles nous devons les développements de l'intel- « ligence, nous avons cru devoir commencer par faire « l'étude de ces facultés » (p. 72).

On le voit donc, l'auteur conçoit très-nettement la marche analytique qu'il convient de faire en psychologie : exposer d'abord le système des opérations de l'esprit, puisque ces opérations sont à la rigueur les seules choses dont nous ayons conscience; en conclure les facultés correspondantes, et partir de là pour établir la spiritualité de l'ame : c'est bien là procéder par degrés du connu à l'inconnu. Quand donc l'auteur traite d'abord des facultés, de leur principe même, il fait comme le mathématicien, qui procède synthétiquement dans la démonstration après avoir procédé analytiquement dans l'invention. Il ne donne au public que le résultat de son travail, et non ce travail même. Peut-être le contraire serait-il plus instructif, quoique un peu plus long; mais on ne peut accuser l'auteur d'avoir manqué gravement à la méthode pour avoir renversé cette marche. Ajoutons que dans les détails il reste fidèle à la méthode analytique.

Laromiguière avait divisé son cours en trois parties, où il devait traiter successivement de la *nature*, des *effets* et des *moyens* des facultés de l'ame. Il ne nous reste de cette dernière partie, qui devait former la Logique, que ce que nous en connaissons déjà. Mais on

Digitized by Google

peut dire que c'est beaucoup, quand on réfléchit que c'est presque toute la méthode, et que la logique, telle que la concevait l'auteur, était essentiellement pratique. Nous croyons aussi l'avoir mise à sa place dans cette étude, par les raisons que nous avons déjà dites; raisons qui nous sont fournies par l'auteur lui-même, et auxquelles il faut ajouter le désir qu'il exprime dans sa deuxième leçon, d'être jugé d'après les règles qu'il a posées (p. 72 et 73). Ces règles sont surtout relatives aux *principes*, aux *systèmes*, à l'*analyse*.

Il recherchera en conséquence quel est le principe des facultés de l'ame, quel en est le système ou l'enchaînement, et cette recherche, il devra l'effectuer d'une manière analytique.

Mais quoi! lui a-t-on dit, n'est-ce pas là une idée préconçue, une hypothèse, un parti pris? Vous voulez l'unité! et si elle n'existe pas dans la nature des choses, elle sera sans vérité dans votre système (1).

Laromiguière savait bien que toutes les *opérations* possibles de l'ame ont leur raison commune, leur *principe* dans l'*activité;* que ce lien systématique ne pouvait pas lui manquer. Ecoutez, presque au début de sa seconde leçon, cette phrase peu remarquable en elle-même, mais qui contient déjà le germe de son système, ou du moins le principe qu'il cherche, la différence de son système et de celui de Condillac, et par conséquent la règle critique qui lui servira pour l'appréciation de ce dernier : « Il s'agit de rechercher toutes les manières « dont s'*exerce* ou dont *peut s'exercer notre activité*, de « bien saisir tous les *caractères qui les distinguent* et les

(1) M. Cousin, relativement à l'unité systématique en général.

Digitized by Google

« *rapports qui les unissent.* Il s'agit, en un mot, de les « réduire en système » (p. 74).

On le voit, le professeur résoudra toutes les facultés dans l'*activité;* ce sera donc là son *principe unique.* Il les distinguera néanmoins par l'*analyse,* mais il les unira par la *synthèse,* et il obtiendra de cette manière un *système,* un tout dont il connaîtra bien les parties, leurs rapports, leur unité. Et qu'y a-t-il de plus à savoir sur quoi que ce soit?

Mais il est trop habile pour attaquer de front les préjugés. Il sait que Condillac est en possession des esprits. C'est donc par Condillac qu'il faut commencer; c'est sur ce terrain qu'il faut opérer d'abord pour prendre son auditoire où il est réellement et l'amener ainsi sans violence, et presque sans effort, au point de vue nouveau qu'il présentera dès qu'il aura dissipé l'illusion produite encore par le système de Condillac.

Il analyse donc la doctrine de cet auteur, et fait voir qu'il rapportait tout à la *sensation* ou à la *faculté de sentir* (p. 75). Mais il lui reconnaît le double mérite d'avoir ajouté pour ainsi dire deux degrés de profondeur à la doctrine des autres philosophes : un premier degré, en ce qu'il s'occupe d'une manière toute spéciale des facultés et de leur systématisation, tandis que ses prédécesseurs n'avaient guère fait attention qu'aux produits des facultés et à leur origine; un second degré, en ce qu'il cherche aux facultés un lien, un principe commun, sans lequel il n'y a pas de systématisation possible. Condillac croit donc avoir trouvé non-seulement l'origine des idées, mais encore l'origine des facultés elles-mêmes. Il opère sur les facultés comme d'autres avaient opéré sur les idées, et il aboutit à la *sensibilité* ou *faculté de sentir*

Digitized by Google

comme à ce qu'il y a de plus profond, d'universel et de dernier dans les puissances de l'ame humaine (p. 74-83).

Laromiguière expose ensuite avec quelque détail la manière dont Condillac ramène toutes les opérations de l'esprit à la sensation. L'*attention*, la *comparaison*, le *jugement*, la *réflexion*, l'*imagination*, le *raisonnement*, en un mot L'ENTENDEMENT tout entier, dérivent de la sensation (1). Il en est de même de la *privation* ou du *besoin*, du *malaise*, de l'*inquiétude*, du *désir*, des *passions*, de l'*espérance* et de la *crainte*, en un mot de la VOLONTÉ (2). Mais l'entendement et la volonté sont tout l'homme intérieur, toute la vie de l'ame, en un mot encore, la

---

(1) « Si ce n'est que parce que l'ame sent que nous connaissons les objets qui sont hors d'elle, connaîtrons-nous ce qui se passe en elle autrement que parce qu'elle sent? — L'*attention* que nous donnons à un objet n'est, de la part de l'ame, que la sensation que cet objet fait sur nous. — La *comparaison* n'est qu'une double attention : elle consiste dans deux sensations qu'on éprouve comme si on les éprouvait seules, et qui excluent toutes les autres. — Nous ne pouvons comparer sans avoir aussitôt le sentiment de la ressemblance ou de la différence. Le *jugement* n'est donc encore que sensation. — La *réflexion* n'est qu'une suite de jugements. — L'*imagination* n'est que la réflexion formant des images. — Le *raisonnement* n'est qu'un jugement déduit d'un autre qui le contenait implicitement. D'où l'on voit que la réflexion, l'imagination, le raisonnement ne sont encore que des sensations. »
(CONDILLAC.)

(2) « En considérant nos sensations comme représentatives, nous venons d'en voir sortir toutes les facultés de l'entendement. Si nous les considérons comme agréables ou désagréables, nous en verrons naître toutes les facultés qu'on rapporte à la volonté. *Etre privé*, avoir besoin, c'est souffrir. La souffrance engendre le *malaise*, et celui-ci l'*inquiétude*, qui, réunie à la réflexion, à l'imagination, et mettant en jeu toutes les facultés du corps et de l'ame, les dirigeant sur les objets dont nous sentons le besoin, produit ainsi le *désir*. Les désirs tournés en habitudes se nomment *passions;* accompagnés du jugement que nous pourrons obtenir l'objet convoité, les désirs produisent l'*espérance;* et si l'expérience nous a fait une habitude de juger que nous ne devons trouver aucun obstacle à nos désirs, un nouveau jugement produira la *volonté*. Je veux signifie : je désire, et rien ne peut s'opposer à mon désir; tout y doit concourir. » (CONDILLAC. Voy. Laromiguière, p. 87-94.)

Digitized by Google

PENSÉE. Penser c'est donc sentir, et sentir seulement. « L'entendement, la volonté, la pensée ne sont et ne « peuvent donc être que des modes divers de la sensi- « bilité, des manières différentes de sentir; et, pour par- « ler la langue de Condillac, des transformations de la « sensation » (p. 87-95). Locke avait dit : « Toutes les « idées proviennent de la sensation et de la réflexion. » Condillac a dit : « Toutes les idées et la *réflexion* elle- « même viennent de la sensation » (p. 86).

Laromiguière fait remarquer que ce qu'il y a de particulier dans ce système, qu'il expose si clairement et en même temps d'une manière succincte, ce n'est pas de faire dériver les *idées* des sensations : beaucoup de philosophes l'avaient fait avant lui, mais de faire dériver les *facultés* de la même source (p. 86).

Tout en reconnaissant l'habileté, l'apparence de rigueur, de naturel, de clarté, de simplicité qui séduisent dans le système de Condillac, Laromiguière trouve à ce système le défaut d'être obscur au fond et incomplet, de n'être pas contenu tout entier dans son principe, de manquer de suite dans les déductions et en plusieurs endroits. Il insinue ensuite avec modestie, mais cependant avec confiance, qu'il va présenter un système qui sera plus simple encore que celui de Condillac, et qui n'en aura cependant pas les vices (p. 95 et 96).

II.

Exposition du système de l'auteur et critique de celui de Condillac.

Avant d'exposer ce système, l'auteur croit devoir se justifier de s'occuper de recherches plus curieuses qu'utiles, en disant avec raison qu'une sorte d'intelligence

Digitized by Google

artificielle, ou du moins une plus grande connaissance de nos facultés, est rendue nécessaire aux époques de civilisation, époques où les lois positives ont aussi remplacé les lois naturelles, où la froide raison s'est substituée au sentiment.

Une fois qu'il s'est ainsi placé dans son droit, qu'il a même fait à tous ceux qui en sont capables une nécessité, un devoir « d'étudier soigneusement les facultés « que nous tenons immédiatement de la nature » (p. 98), il commence l'exposition de son système. Rien n'est plus clair, rien n'est plus simple. Voyez les faits, leur enchaînement, leur série : « Dans les sentiments produits par « l'action des objets extérieurs, il y a trois choses à consi- « dérer : l'*impression* sur l'organe, le *mouvement* du cer- « veau et le *sentiment* lui-même. — Mais, dès que l'ame « sent, elle est bien ou mal, elle éprouve du plaisir ou de la « douleur; alors elle réagit, fait effort pour retenir le sen- « timent-plaisir, pour repousser le sentiment-douleur; elle « agit sur le cerveau, le cerveau sur les organes, et ceux- « ci se portent vers les objets extérieurs ou s'en éloi- « gnent » (p. 100). — Voilà deux séries de faits, dans la « première desquelles l'ame est *passive* et dans l'autre *ac- « tive*. Il y a donc ici un double mouvement : l'un du de- « hors au dedans, l'autre du dedans au dehors » (ibid.). — « *Sensibilité*, *activité*, voilà deux attributs que l'ex- « périence nous force de reconnaître dans l'ame. Par la « sensibilité, l'ame est susceptible d'être modifiée; par « l'activité, elle peut se modifier elle-même » (p. 101). — « L'activité est donc puissance, pouvoir ou *faculté*. « La sensibilité n'est ni faculté, ni pouvoir, ni puis- « sance; elle est simple *capacité* » (p. 102). Quel que soit le mode de l'influence réciproque du corps sur l'ame

Digitized by Google

et de l'ame sur le corps (1), influence dont il sera parlé plus tard, il demeure certain que l'ame est *passive* et *active* (p. 103).

Or, quel est le but du travail de Laromiguière? De connaître les *facultés* actives d'abord, et les facultés passives ou *capacités* ensuite. Mais pourquoi cet ordre plutôt que le contraire? Ne commençons-nous pas par être passifs? L'action ne précède-t-elle pas, logiquement au moins, la réaction?

Nous croyons apercevoir la réponse à cette objection et la raison de la marche de l'auteur. Sans doute l'affection existe avant l'action, mais elle est plus profonde, moins nôtre, moins connue de nous par conséquent que l'action elle-même. Or, la méthode exige qu'on passe du plus connu au moins connu, du plus facile au plus difficile, de ce qui suit à ce qui précède, de l'actuel au primitif. C'est ce qu'a fait l'auteur.

Nous voilà donc bien informés de deux choses : la première, que l'auteur n'a voulu traiter ici que de l'activité, c'est-à-dire des facultés actives ou facultés proprement dites; la seconde, que sa marche est conséquente à ses principes, aux règles de la méthode. Nous le croyons donc justifié par la nature des choses du reproche de n'avoir pas étudié d'abord les capacités, ou du moins de ne pas en avoir conduit l'étude de front avec celle des facultés, alors même qu'on pourrait penser avec raison que les opérations et les affections eussent pu être présentées d'abord par plus grandes masses et d'une manière plus distincte sur le premier plan.

---

(1) L'auteur cite les quatre hypothèses : 1° celle des causes occasionnelles; 2° de l'harmonie préétablie; 3° du médiateur plastique; 4° de l'influx physique.

Digitized by Google

Mais voyons, en ne demandant à l'auteur que ce qu'il a voulu mettre réellement dans cette première partie, quelle est sa doctrine sur les facultés de l'ame. La voici en peu de mots :

« L'*activité* est le principe de toutes les facultés. Cel-
« les-ci se divisent en deux classes, qui partent de l'acti-
« vité comme deux grosses branches s'élèvent d'un tronc
« commun ; ce sont l'*entendement* et la *volonté*. Consi-
« dérées comme produits communs de l'activité, elles
« s'appellent *pensée*. Ces deux branches à leur tour se
« ramifient de la manière suivante : d'une part, l'enten-
« dement donne naissance à l'*attention*, à la *comparaison*
« et au *raisonnement* ; de l'autre, la volonté n'est que la
« réunion du *désir*, de la *préférence* et de la *liberté*. »

Tel est le système des facultés intellectuelles exposé dans la quatrième leçon (p. 104–128). Ajoutons avec l'auteur « qu'on donne le nom de *raison* à l'emploi le plus parfait de la pensée, c'est-à-dire de l'entendement et de la volonté » (p. 312).

Rien, comme on le voit, n'est plus simple que ce système ; mais ce n'est pas une raison de préjuger qu'il ne soit pas conforme à la nature, s'il est juste de dire avec ceux-là mêmes qui l'ont trouvé trop simple pour être vrai, que la simplicité est l'indice de la vérité : *simplex veri index* (1).

Pourtant, ne préjugeons rien nous-même, et voyons le mérite de ce système. On ne peut d'abord méconnaître l'art infini avec lequel il est présenté. Si c'est ainsi qu'on induit les autres en erreur, c'est ainsi qu'on se trompe aussi soi-même. On ne peut mieux faire ressortir en peu de mots tout ce qu'il y a d'habileté dans cette exposition qu'en

(1) M. Cousin.

Digitized by Google

disant avec M. Cousin : « Il semble que la nature ait fait « l'homme ainsi tout exprès pour qu'on pût l'analyser « et l'expliquer d'une manière si simple et si nette à l'at- « tention la plus superficielle, qu'en dépit d'elle, elle « ne pût pas ne pas le comprendre. » Et ailleurs : « Ici les réalités et les signes, les idées individuelles et « les idées abstraites se prêtent un mutuel appui et prê- « tent à l'œil charmé l'esprit et le jeu du plus heureux « mécanisme. Je le demande, est-il un objet de la nature « et de l'art qui se compose et se recompose, se démonte « et se remonte avec plus de souplesse et de grâce, et « dont on suive les mouvements avec plus de facilité que « l'homme de M. Laromiguière? Est-il un édifice dont « toutes les divisions, les compartiments et les dessins « soient plus également, plus symétriquement ordon- « nés; où les moindres détails soient arrêtés et finis avec « une précision plus subtile, une élégance plus scru- « puleuse? »

Pour sentir la vérité de cet éloge, qui, malgré le ton quelque peu ironique, rend si supérieurement notre propre pensée, il faut suivre pas à pas le beau travail de l'auteur. La moindre omission, le moindre dérangement jetterait de l'obscurité sur les résultats, troublerait la symétrie de l'ensemble. N'osant pas toucher à cette œuvre si achevée, si parfaite, ne pouvant pas cependant la reproduire en entier, nous n'en parlerons plus. Nous laisserons faire à la forme pour chercher la vérité du fond.

Laromiguière commence par protester avec raison contre Condillac, qui avait cru trouver l'entendement dans la sensibilité. C'est-à-dire qu'il se gardera bien de tomber dans cette contradiction : « Si, pour découvrir « la nature de l'entendement, on croyait qu'il est néces-

Digitized by Google

« saire et qu'il suffit de remonter à ce qu'on appelle si « improprement la *faculté de sentir*, cette première er- « reur ne pourrait nous conduire qu'à d'autres erreurs... « Comment veut-on que la simple capacité de sentir, « qu'une propriété toute passive, soit la raison de ce qu'il « y a d'actif dans nos modifications? La passivité de- « viendra-t-elle l'activité, se transformera-t-elle en acti- « vité » (p. 104)? Non, à coup sûr; et ces deux points de vue sont très-différents; mais il restera plus tard à savoir comment Laromiguière pourra trouver l'unité entre la passivité et l'activité. Continuons. Il fait ressortir avec beaucoup de justesse l'erreur de Condillac, qui avait confondu les sensations non-seulement avec les idées, avec les connaissances, erreur concevable encore, mais aussi avec les facultés ou puissances de l'esprit (p. 105). Loin donc qu'on puisse confondre deux choses de nature si différente, Laromiguière ne permet pas même qu'on prenne des sensations pour des idées, ou réciproquement : « Ce n'est point, dit-il, par les sen- « sations que les hommes diffèrent tant les uns des au- « tres... Tout ce que nous savons, nous l'avons senti « sans doute; mais combien de choses que nous avons « senties et que nous ignorions! Les sensations peuvent « être le principe ou la source de nos premières connais- « sances; mais elles ne sont pas connaissances, surtout « elles ne sont pas toutes nos connaissances » (p. 105).

Si les sensations, la sensibilité physique par conséquent (la seule que l'auteur examine ici, puisqu'il n'a pas encore à s'occuper de l'origine des idées), n'est pas la raison des nombreuses différences qu'on remarque entre les hommes sous le rapport intellectuel, cette différence doit donc tenir à l'activité.

Digitized by Google

Ce grand principe une fois posé, l'auteur fait voir ensuite comment l'activité travaille les données de la sensibilité, comment cette première opération donne naissance aux premières idées, qui, de nouveau soumises à l'action de l'entendement, sont le principe d'autres idées, lesquelles deviennent à leur tour la matière de l'activité intellectuelle, qui en fait sortir de nouvelles idées, « et « toujours de même, sans qu'on puisse assigner de bor- « nes à l'intelligence » (p. 107).

Mais de combien de manières l'esprit travaille-t-il donc la matière des idées?

Il serait peu sûr de vouloir répondre directement ou par l'observation immédiate à cette question, et l'auteur le sent bien. Que fait-il donc et quel fil conducteur va-t-il saisir pour se reconnaître daus le labyrinthe de l'intelligence humaine? Il le cherche dans les conditions de la perfection des connaissances. N'est-il pas clair, en effet, qu'autant on trouvera de conditions distinctes, nécessaires, pour qu'une connaissance mérite vraiment ce nom, autant il faudra distinguer et reconnaître de modes d'agir de l'esprit? Or, que sont les facultés intellectuelles, sinon des modes d'agir de l'intelligence?

Voilà donc une marche qui semble parfaitement tracée; si elle est bien suivie, elle doit aboutir à ce que l'on cherche. Or, en fait, une *vue nette* de toutes les parties de l'objet qu'on étudie, la connaissance des *rapports* des idées qu'on s'en fait, l'*enchaînement* de ces idées, de ces rapports à leur principe, semblent bien être les seules conditions requises pour la perfection de nos connaissances. Mais qui ne voit maintenant que l'*attention* donne la première, la *comparaison* la seconde et le *raisonnement* la troisième? « Par l'attention nous découvrons

Digitized by Google

« les faits ; par la comparaison nous saisissons leurs « rapports ; par le raisonnement nous les réduisons en « systèmes » (p. 109).

On peut envisager les facultés de l'entendement sous un autre point de vue sans doute ; mais qui pourrait nier la vérité de celui-là, et par conséquent la justesse de la déduction de l'auteur? On ne voit pas assez que la plupart des disputes des philosophes, sur cette matière et sur beaucoup d'autres, proviennent de ce que l'on confond les points de vue divers sous lesquels le sujet peut être envisagé, et que chacun prend le sien pour le seul possible, pour un *point de vue absolu*, comme s'il n'y avait pas là contradiction dans les termes, ou comme si plusieurs points de vue n'étaient réellement pas possibles!

Ceci, toutefois, demande une explication, et nous allons essayer de la donner. Il s'agit, d'un côté, de prouver que le point de vue sous lequel M. Laromiguière envisage ici les facultés intellectuelles est vrai ; et, de l'autre, d'établir qu'il n'est pas le seul possible, ni par conséquent le seul vrai; car, à moins d'imaginer l'homme d'une tout autre manière que la nature ne l'a fait, on ne *peut* le voir que comme il *est*, et dès lors toute manière *possible* de l'envisager est par là même *vraie*. Il suffit, pour qu'il y ait ici plusieurs aspects possibles, que chacun d'eux soit incomplet, qu'il ne corresponde pas à tout l'homme interne, ou même que la marche de l'esprit dans l'étude des facultés ne soit pas la même dans tous ceux qui s'y livrent.

1° N'est-il pas certain d'abord que nous avons des états divers qui ne sont point le fait de notre activité intellectuelle, en ce sens du moins qu'ils ne sont produits ni par l'attention, ni par la comparaison, ni par le raisonne-

Digitized by Google

ment; que ces états, loin d'être produits par l'une quelconque de ces trois fonctions de l'entendement, en sont, au contraire, nécessairement supposés? Car à quoi donnerait-on son attention, que pourrait-on comparer, sur quoi serait-il possible de raisonner si l'esprit était table rase? C'est donc un fait que l'existence de ces états. Un autre fait encore, c'est que ces états préexistent aux trois opérations dont nous venons de parler. C'est donc un troisième fait que ces états ne sont pas le produit de ces opérations. Maintenant, si nous appelons sensations tous les états intellectuels qui ne sont pas produits par l'entendement, c'est-à-dire par l'attention, la comparaison et le raisonnement (Laromiguière en avait le droit); si, de plus, on se conçoit passif dans cette circonstance; si, enfin, l'on n'appelle idée que la sensation (1) élaborée, travaillée par l'entendement, ne faudrait-il pas reconnaître que nous sommes passifs avant d'être actifs, que les sensations sont antérieures aux idées, mais qu'elles en sont comme la matière, et que c'est l'entendement ou l'activité intellectuelle que leur donne la forme qui les fait passer de l'état de sensations à l'état d'idées? Qu'y a-t-il là qui ne soit conforme à la réalité, conforme aux lois de la plus sévère logique? Eh bien! c'est là aussi tout le germe du système de M. Laromiguière. Ce système est donc vrai jusqu'ici. Ne l'est-il pas encore lorsque, s'attachant au côté actif des facultés *intellectuelles*, à l'entendement, il n'y distingue que trois facultés : l'attention, la comparaison et le raisonnement? Si, d'ailleurs, tout le traitement logique de nos connaissances se borne inévitablement à les élucider (par l'at-

(1) Telle qu'elle vient d'être largement circonscrite ou définie.

Digitized by Google

tention), à les mettre en rapport deux à deux (par la comparaison, et ici comparaison veut évidemment dire aussi jugement) et à les combiner en plus grand nombre pour saisir des rapports de rapports, ou des rapports médiats (par le raisonnement), cette disjonction n'est-elle pas vraie, n'est-elle pas complète, et le point de vue d'où elle part n'est-il pas lui-même juste, n'est-il pas épuisé? Si tout cela est incontestable, il me semble qu'on ne peut se refuser à conclure avec nous que cette partie des *Leçons de philosophie* est irréprochable, que l'auteur a bien vu et bien décrit ce qu'il a vu.

2° Il s'agit maintenant de prouver qu'on *peut* néanmoins voir l'homme d'une manière un peu différente, et qui n'est cependant pas moins *réelle*. On ne niera pas sans doute que tout ce qui arrive n'ait une cause, et que cette cause n'agisse ou ne soit active. On ne peut disconvenir, d'un autre côté, que les phénomènes intellectuels que Laromiguière appelle sensations et sentiments, parce qu'ils ne sont point le fruit de l'activité volontaire, parce que l'entendement (1) ne leur a pas encore donné leur forme logique, ne soient des états contingents qui ont aussi leur cause. Or, cette cause *immédiate* ou proprement dite n'est-elle pas dans la nature même de l'ame? N'est-ce pas l'ame vivante qui produit *fatalement* tous ses états *primitifs*, dans toutes les circonstances où il plaît de l'imaginer? Et, pour prendre le cas le plus défavorable, n'est-ce pas elle qui produit, par une énergie secrète, naturelle, fatale, la sensation

(1) Pour plus de simplicité, et parce que nous ne sommes pas encore arrivé à la partie des *Leçons* qui concerne cette matière, nous ne parlons ici que de l'entendement, et pas de la volonté. Au surplus, on raisonnerait d'une manière analogue en ce qui regarde la volonté.

Digitized by Google

proprement dite? Que se passe-t-il en effet jusqu'à ce qu'elle ait réagi pour sentir? Expliquera-t-on la sensation par le mouvement de l'organisme nerveux ou cérébral? Impossible, si la sensation et le mouvement sont deux choses essentiellement différentes et si l'on ne confond point les *occasions* des phénomènes avec leurs véritables *causes*. Il faut donc, puisque la sensation est un effet, et un effet qui ne s'explique point par sa cause occasionnelle, par les agents extérieurs et par le mouvement de l'organisme, il faut, dis-je, que la sensation soit due immédiatement à une autre cause, à un autre agent. Or, cette autre cause, à moins de la chercher en dehors de la nature, ne peut être que la substance de l'ame. Faire exister la sensation avant l'intervention de cette cause interne, et pour la mettre en jeu, pour l'exciter, c'est supposer la sensation pour expliquer la sensation; c'est expliquer le même par le même; c'est faire une pétition de principe. Sans doute il se passe quelque chose dans l'ame qui en provoque la réaction fatale, propre à faire naître la sensation; mais ce qui s'y passe d'une manière si rapide (1) en ce moment précis ne nous est pas inconnu, puisqu'il est antérieur à la sensation et destiné à mettre l'ame en jeu pour faire naître la sensation même.

Ce phénomène inconnu, et précisément parce qu'il est inconnu, n'appartient donc pas au moi, puisqu'il est en dehors de la conscience; mais il émane de l'ame considérée comme substance vivante, active, et non pensante encore (2). Nous croyons, avec M. Royer-

(1) Quelquefois, comme dans certaines blessures reçues sur le champ de bataille, la réaction de l'ame n'est pas à beaucoup près aussi prompte.

(2) On voit que nous distinguons le *moi* de l'*ame substantielle*. Le

Digitized by Google

Collard (1), que l'ame est active jusque dans les sensations; que, sans cette activité première et fatale, la sensibilité ne serait pas possible. Mais, précisément parce qu'elle est fatale, parce que nous ne la produisons point volontairement, que nous ne pouvons pas l'empêcher, que nous la subissons, nous sommes aussi passifs à son égard. Ainsi, ce qui s'accomplit dans notre *être* sans nous et même malgré nous n'en est pas moins dû à une cause, et sous ce rapport il y a une activité innée, natu-

---

moi n'est pour nous que la conception de la raison résultant de la réflexion, conception qui n'est point un attribut nécessaire de la substance pensante, ni même de la pensée à un certain degré. En effet, si la pensée, fût-elle permanente dans l'ame, n'en est cependant pas l'essence, la substance, le principe capable de pensée peut exister sans pensée, et par conséquent sans réfléchir, sans s'affirmer. Il y a plus encore : c'est qu'une ame peut, suivant toute apparence, avoir des sensations, des perceptions, des imaginations, etc., sans se distinguer de tout cela, sans penser le moi. Nous croyons du moins que les animaux sont dans ce cas. Et ce n'est pas M. Laromiguière qui nous aurait contredit sur ce point; car il dit quelque part, en faisant allusion à ce fait, que « le lion est fort, mais qu'il ne le sait pas; qu'il ne se dit pas : *Je suis fort.* » Est-il bien démontré que l'ame humaine ne soit pas elle-même privée quelquefois de la pensée, ou tout au moins de la réflexion, comme, par exemple, dans les états de syncope, d'épilepsie, etc.? La force de réflexion avec laquelle on prend possession de soi ne varie-t-elle pas considérablement d'individu à individu et ne peut-elle pas aller jusqu'à s'évanouir dans le dernier degré d'imbécillité, état qui semble être au-dessous même de l'instinct animal? Cette explication suffira sans doute pour dissiper un malentendu et faire comprendre dans quel sens notre nature substantielle peut être opposée au moi, comment le moi ne fait pas partie de cette nature, et comment enfin une certaine force faisant partie de cette nature est cependant étrangère à la volonté réfléchie, à cette activité qui est soumise au moi, dont le moi dispose. Au surplus, l'auteur du présent travail n'est pas le seul qui fasse cette distinction : il peut citer entre autres Moehler, qui s'exprime ainsi dans sa *Symbolique*, t. 1, p. 268 : « Luther, en voulant anéantir « l'égoïsme, anéantit le moi humain. » L'auteur ne veut pas dire que Luther a anéanti l'ame humaine comme substance.

(1) C'est peut-être là le point le plus profond, le plus neuf et le plus important des leçons de Royer-Collard. Voy. les fragments à la suite des OEuvres de Reid.

Digitized by Google

relle, dans la substance destinée à sentir et à penser, activité qui est la condition même de toute pensée et de tout sentiment. Mais, si on la considère par rapport à la volonté, à la réflexion, à la prise de possession de soi-même, au moi tel que nous l'avons défini plus haut, elle y est comme étrangère, puisque, loin d'être le produit de la volonté réfléchie, elle est un antécédent nécessaire de cette volonté. Nous sommes donc passifs à cet égard, quoique notre *ame* ait été active. — Il y a donc deux sortes d'activité : l'une qui est antérieure à la réflexion et à la volonté, qui est en dehors de leur influence ; l'autre qui ne se met en jeu que par suite du vouloir, et dont les produits nous sont plus ou moins imputables, parce que la réflexion, qui est la condition de la personnalité ou du moi, y a plus ou moins présidé.

Il est donc vrai de dire que si M. Laromiguière n'a pas eu tort de *nous* regarder comme *passifs* dans les états divers où notre volonté n'est pour rien, celui-là non plus n'a pas tort qui soutient que ces états sont cependant des effets dus à une cause *active*, laquelle ne peut être, en définitive, que la *nature* de l'ame, mais agissant alors d'une manière fatale, sans rien sentir encore, sans rien comprendre, sans rien vouloir, et par conséquent avant de penser, d'être un *moi*, une personne, et pour le devenir.

Voilà donc, si nous ne nous trompons, deux points de vue déjà justifiés. Il est aussi facile d'en comprendre la vérité, malgré l'opposition contradictoire qu'emportent les qualifications d'*actif* et de *passif*, qu'il est facile de concevoir qu'un même arbre puisse être dit indifféremment le premier et le dernier d'une série. De même qu'ici la qualification dépend du sens suivant lequel on

Digitized by Google

compte, de même on est actif ou passif dans un état primitif donné suivant qu'on rapporte cet état à une énergie fatale de l'ame, à son activité naturelle et première, ou qu'on l'envisage par rapport à son activité seconde ou volontaire et réfléchie (1).

Si nous passons maintenant aux fonctions intellectuelles, nous verrons qu'ici encore on peut penser autrement que Laromiguière, sans cependant s'écarter du vrai, par la raison que le point de vue logique n'est pas le seul sous lequel on puisse envisager l'activité intellectuelle, désignée par l'auteur sous le nom d'entendement. En effet, les matériaux de nos connaissances peuvent être considérés dans le temps comme des phénomènes

---

(1) *Etre actif*, dans l'acception la plus large du mot, c'est, à notre sens, avoir en soi le principe, la raison, la cause immédiate de ses déterminations; c'est avoir une énergie propre, une force qui ne relève d'aucune autre quant à son action, quoiqu'elle soit contingente quant à son existence et qu'elle doive être stimulée ou excitée par d'autres agents. Il y a activité partout où des efforts donnés ne sont pas mécaniquement, physiquement explicables, par exemple dans la sensation par rapport à l'impression. Il y a ici deux séries de phénomènes très-divers : 1° ceux qui se passent dans l'organisme et qu'on peut encore expliquer physiquement, mais qui expirent sur les limites mêmes de l'organisme; 2° ceux qui se passent dans le moi et qui n'ont absolument rien de commun avec les précédents, qui ne s'expliquent par conséquent point par la même cause. C'est pour combler l'abîme qui sépare ces deux ordres de phénomènes qu'une sévère analyse est obligée de faire intervenir une cause physique afin d'expliquer les seconds à la suite des premiers. Seulement, nous ne pouvons dire que ce rapport existe entre les phénomènes du premier ordre et la mise en jeu de la cause de ceux du second ordre. Tout ce que nous voyons nettement, c'est que ce rapport n'est point de même nature que ceux qui se conçoivent dans les influences purement physiques. *Etre actif*, dans un sens plus étroit et plus ordinaire, c'est produire un effet, exécuter une idée avec volonté, et par conséquent avec connaissance, avec réflexion. Tous les actes de cette espèce appartiennent au *moi*, mais à des degrés divers; ceux de la première espèce lui sont étrangers. — Il est facile de concevoir, après cela, ce que nous entendons par *être passif*, puisque c'est le contraire de ce qui précède.

Digitized by Google

passagers, comme pouvant renaître cependant sous une forme plus ou moins fidèle. Et comme cette reproduction est un effet, elle doit avoir une cause ; cette cause est précisément ce qu'on appelle la mémoire. L'attention ne suffit pas pour expliquer le souvenir, parce que l'attention suppose un objet, une idée présente ou toute rappelée. Il est effectivement impossible de donner son attention sans la donner à quelque chose. Loin donc que l'attention puisse expliquer complétement le souvenir, elle le suppose au contraire, du moins à un certain degré ; il faut avoir déjà un certain souvenir de ce qu'on cherche à se rappeler. La mémoire, par exemple, est donc une fonction particulière, et l'on ne peut la réduire à l'attention pure et simple, sous prétexte que l'attention intervient dans le second moment du souvenir, moins toutefois pour achever de le déterminer que pour solliciter une faculté plus profonde destinée à compléter son ouvrage ; car autrement il faudrait faire disparaître aussi de la liste des facultés intellectuelles la comparaison et le raisonnement, qui ne sont que des modes d'agir de l'attention, volontaire ou involontaire. Nous reviendrons tout-à-l'heure sur ce point.

On ferait voir de la même manière que, si l'on veut sortir de la vague et stérile idée d'activité intellectuelle, d'attention en général, il est nécessaire d'en distinguer les fonctions diverses (1) d'après la nature même de ses

(1) Il nous semble qu'on remplacerait avantageusement le mot *faculté* par celui de *fonction*. On ferait comprendre de cette manière trois choses que nous croyons vraies et importantes à reconnaître : 1° c'est que l'activité de l'ame est *une;* 2° qu'elle a cependant des manières d'agir diverses, puisque tous ses produits ne sont pas les mêmes ; ce sont ces manières d'agir qui peuvent être appelées proprement *fonctions;* 3° que ces fonctions, considérées dans leurs effets, sont la seule chose que nous connaissons directement, immédiatement en nous.

Digitized by Google

différents produits, ou seulement d'après les différents points de vue sous lesquels on peut envisager ces produits. C'est ainsi qu'*abstraire* et *donner son attention* ne seront que deux manières d'envisager une même fonction. *Généraliser* sera une fonction complexe, utile à reconnaître, quoique ses divers moments soient déjà reconnus sous des noms particuliers. Le raisonnement lui-même prendra différents noms, suivant qu'il aura tel ou tel caractère. En un mot, l'activité intellectuelle est une, mais ses fonctions sont très-variées. On peut légitimement en distinguer autant d'espèces qu'il y a de produits correspondants bien distincts, au moins par quelques points. Voilà quelle devrait être, selon nous, la base d'une division naturelle de ce qu'on appelle les facultés de l'entendement. Si nous avions un ouvrage dogmatique à faire, nous essaierions de développer cette idée, d'exécuter ce plan; mais nous croirions nous écarter beaucoup de notre sujet en insistant ici davantage sur ce point. Nous aimons donc à penser qu'il nous aura suffi de l'indiquer.

Quoi qu'il en soit de la valeur de ces vues, il ne nous paraît pas moins certain que Laromiguière pouvait envisager la question comme il l'a fait, et que sa théorie est alors vraie au moins d'une vérité relative. Toutes les théories faites par des esprits qui se comprennent en sont là; mais la plupart n'ont qu'une valeur relative; la théorie absolue (*achevée*), vraie à tous égards, serait celle qui comprendrait tous les points de vue possibles. Mais quel esprit serait assez vaste et assez fort pour les concevoir et les combiner? Sachons donc rendre plus de justice à nos prédécesseurs; acceptons leurs travaux; recueillons avec respect l'héritage qu'ils nous ont laissé;

Digitized by Google

réunissons les lambeaux de ce magnifique patrimoine, et cherchons, si nous le pouvons, à l'agrandir pour le transmettre à ceux qui viendront après nous.

Mais comment Laromiguière raisonne-t-il pour exclure du nombre des facultés la *sensibilité*, la *mémoire*, le *jugement*, la *réflexion*, l'*imagination*? Niera-t-il toutes ces puissances de l'ame, ou, s'il ne les nie pas, qu'en fait-il? — Il ne nie rien, mais il distingue et sépare, classe et résout. La *sensibilité* n'a rien à faire ici, puisqu'elle est passive et qu'il s'agit pour le moment de l'activité, et même de l'activité intellectuelle. La *mémoire* est un produit de l'attention, une sensation continuée mais affaiblie, comme disait déjà Condillac : « un phénomène « enfin, inconnu dans ses causes, mais qui lui-même « n'est ni cause ni faculté » (p. 111). Le *jugement* comme perception est un état, et non une action. Point de *réflexion* sans attention, sans comparaison et sans raisonnement; comme aussi point d'*imagination* sans réflexion (p. 111). Voilà comment Laromiguière cherche à justifier, sans rien nier, le petit nombre de facultés intellectuelles qu'il a reconnues.

La mémoire est peut-être, de toutes les facultés qu'il avait rejetées de sa nomenclature, celle qu'on a cherché avec le plus d'opiniâtreté à y faire rentrer, en même temps qu'on a reproché à l'auteur d'avoir appelé la mémoire « une sensation renouvelée, une idée renouvelée, etc. » (p. 111). Est-ce que la mémoire serait la même chose que le souvenir, et serions-nous passifs dans la *reproduction* de ce phénomène inconnu dans ses *causes*? Il faut très-certainement reconnaître que le souvenir comme phénomène interne a une cause, et que cette cause n'est point ce phénomène lui-même. Mais cette

Digitized by Google

cause est-elle une faculté dans le sens attaché à ce mot par Laromiguière, c'est-à-dire une puissance intellectuelle spéciale de manipuler nos idées, de leur donner une forme ou plus nette ou nouvelle? Nullement; car, ainsi que nous l'avons déjà dit, les facultés ne peuvent s'exercer que sur des sensations, des idées toutes trouvées, toutes présentes à l'esprit, et il y aurait contradiction à regarder la mémoire comme une faculté de ce genre, puisqu'elle supposerait : d'une part, la non existence des idées qu'elle rappellerait, qu'elle reproduirait (ce qui est la fonction spéciale de ce qu'on appelle vulgairement la mémoire lorsqu'on entend par là une faculté), quand, d'autre part, elle supposerait (considérée comme faculté dans le sens de Laromiguière) présentes à l'esprit les idées qu'elle reproduit.

La mémoire appartient donc à une action interne plus profonde, plus cachée que les facultés dont on s'occupe ici; elle leur est antérieure, elle en est supposée, puisque l'attention, la comparaison et le jugement n'agissent que sur des idées ou *maintenues* présentes à l'esprit par le secours de la mémoire, ou *rappelées* par la même faculté, si elles s'en étaient échappées.

Mais comment donc notre habile professeur a-t-il pu subordonner la mémoire à l'attention et nier qu'elle soit une cause ou une faculté (p. 111)? C'est parce que la force-mémoire est en raison de l'attention donnée d'abord aux idées lorsqu'elles se présentent à l'esprit pour la première fois, en raison de la fréquence des actes d'attention qu'on leur donne, en raison de la force même de cette attention, et enfin parce qu'il suffit souvent de vouloir se rappeler une idée, pourvu qu'elle se présente aussitôt à l'esprit.

Digitized by Google

Quant à la cause du souvenir, Laromiguière ne la nie que comme faculté, et non comme capacité. Or, il ne faut pas oublier que l'auteur appelle *capacités* toute cette activité primitive, spontanée, profonde, qui est incessante au dedans de nous, mais qui appartient plutôt à la *nature*, à notre nature qu'à *nous* (1), puisqu'elle est antérieure à *notre* volonté, à *notre* activité réfléchie, consécutive, la seule qui mérite le nom de *faculté* dans le sens de l'auteur. Il faut reconnaître, d'un autre côté, que le souvenir, l'association des idées appartiennent aux capacités ainsi entendues, et nullement aux facultés. C'est en ce sens qu'on peut dire que le souvenir est un phénomène qui n'a pas de cause, de cause connue c'est-à-dire ; mais s'il n'a pas de cause connue, il n'est donc point un produit de l'attention, à parler proprement. L'attention ne peut donc être ici qu'une cause occasionnelle, qui n'est même pas toujours nécessaire, puisque, pour *vouloir* rappeler une idée, il faut déjà s'en souvenir imparfaitement. C'est bien ainsi qu'on doit entendre ce passage de Laromiguière, à moins, ce qui nous semblerait injuste, de vouloir mettre l'auteur en contradiction avec lui-même dans l'espace de huit lignes. Tout ce qu'on pourrait lui reprocher serait de ne pas s'être suffisamment expliqué.

Il ne motive pas avec moins d'habileté, du reste, sa détermination des facultés volontaires. En appliquant l'activité intellectuelle à la sensation comme source de plaisir ou de peine, il unit ainsi d'une manière intime les deux ordres de facultés, et fait naître la première du second ordre de l'exercice de toutes celles du premier

(1) Voy. note p. 17 et 18.

Digitized by Google

ordre à l'occasion de la sensation agréable ou désagréable. En sorte que la sensibilité est comme le point de jonction, la raison d'unité ou d'harmonie entre l'entendement et la volonté : « L'attention se concentre tout « entière sur l'idée de l'objet dont la possession peut « vous rendre le calme; la comparaison de la privation « avec le souvenir de sa jouissance en rend la privation « plus douloureuse encore; et le raisonnement cherche « tous les moyens de nous l'assurer (p. 113). Cette di- « rection des facultés de l'entendement vers l'objet dont « nous sentons le besoin, c'est le *désir*. »

Voilà donc la première activité volontaire déterminée.

Mais souvent plusieurs choses désirables se présentent à la fois à l'esprit sans que nous puissions nous les procurer toutes ensemble. Il devient donc alors nécessaire de choisir. Voilà la *préférence*.

Les motifs de cette préférence pour l'homme, qui est un être raisonnable et moral, sont de plusieurs sortes : il y en a de physiques, il y en a de moraux. Les premiers peuvent être conçus dans le présent ou dans l'avenir; ils peuvent être comparés les uns aux autres, pesés, appréciés à l'aide de l'expérience, de l'imagination, du raisonnement et sous l'influence du repentir, de manière que le possible paraisse supérieur au réel, le futur à l'actuel, l'avenir plus important que le présent. L'activité volontaire agissant dans cette sphère supérieure, inaccessible à l'animal, est un fait, et ce fait doit avoir un nom. Or, ce nom, c'est *liberté*. « La liberté est donc « le pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir, après déli- « bération » (p. 118).

On ne peut contester ces faits, ni leur caractère spé-

Digitized by Google

cial, ni par conséquent la nécessité de leur donner un nom, pas plus qu'on ne peut refuser à l'auteur le droit de choisir ici le mot de *liberté*. La liberté, ainsi entendue, existe donc ; l'homme est donc libre (p. 113-121).

C'est ainsi que Laromiguière résout avec la plus grande aisance l'un des problèmes les plus difficiles de la psychologie et de la métaphysique. Quoi qu'on pense de cette solution à ce dernier point de vue, je veux dire au point de vue métaphysique, il est certain du moins qu'elle est logiquement irréprochable.

L'auteur examine ensuite brièvement quelques objections historiques, par exemple : 1° que « tous les hommes se « disent libres quand ils ont le pouvoir de faire ce qu'ils « veulent ; 2° que plus on est éclairé, moins il y a lieu « à délibérer, moins il y a par conséquent de liberté ; « 3° qu'on ne peut pas vouloir sans motif ; 4° que la « prévision de Dieu rend tout nécessaire » (p. 121-124).

Il répond à tout cela : 1° que le pouvoir de faire ce qu'on veut peut s'allier avec la nécessité, parce qu'il n'y a que la délibération qui rende la volonté propre, autrement elle peut être entraînée sans qu'elle s'en aperçoive ; 2° qu'il en est de l'excellence de la liberté comme de celle d'un bon gouvernement : c'est de ne pas se laisser apercevoir ; 3° que la liberté ne consiste pas à agir sans motifs, mais avec délibération d'après ces motifs ; 4° enfin, que Dieu ne prévoit pas, mais qu'il voit, et que voir n'impose ni contrainte ni nécessité.

Toutes ces réponses sont logiquement incontestables si l'on admet la définition précédente de la liberté.

Cette leçon se termine par des réflexions pleines de sagesse et de modestie sur la retenue nécessaire dans nos jugements, comme pour établir dans son esprit un

Digitized by Google

contre-poids salutaire à sa propre conviction sur la vérité de son système (p. 124-127).

Puisque Laromiguière, malgré son estime pour Condillac, n'a pu adopter entièrement son système sur les facultés de l'ame, qu'au contraire il y a introduit de profondes modifications, il devait au public, à Condillac, il se devait à lui-même surtout de rendre raison des motifs qui lui avaient fait rejeter des idées généralement reçues. Mais, pour faire la critique d'un système, il faut avoir des principes fixes, c'est-à-dire un autre système. On conçoit donc que cette critique du système de Condillac ne soit présentée par l'auteur qu'après l'exposition du sien propre.

Quelles sont donc les raisons qui l'ont décidé à se séparer de Condillac? On les trouverait soi-même par la comparaison des deux systèmes; mais il sera plus simple de les prendre toutes trouvées dans l'auteur. Nous en examinerons ensuite la justesse. Laromiguière justifie délicatement son maître de ce qu'un système aussi simple que celui qui vient d'être exposé ait pu échapper à sa clairvoyance et à ses longues méditations, en disant que ce sont les choses les plus simples, les plus près de nous, que nous apercevons le moins, par la raison que nous les voyons toujours et que nous n'éprouvons pas le besoin de les mieux connaître. Cette courtoisie de l'auteur tourne à son profit, car autrement on aurait pu soupçonner que son système était trop simple, trop facile pour être vrai.

Après avoir dissipé cette surprise, après avoir ainsi prévenu deux objections, il explique comment Condillac et ses prédécesseurs surtout ont pu s'égarer en si beau lieu. C'est, dit-il, qu'on a commencé par construire,

Digitized by Google

qu'on a cherché à deviner quand il fallait observer (p. 136). Mais enfin, quelle a donc été pour Condillac, d'ailleurs si supérieur à ses devanciers, la conséquence de cette infidélité à la méthode?

1° C'est d'avoir donné la perception, la conscience ou la sensation pour principe des facultés. Comme si une sensation était une puissance, et non pas un fait; comme si la sensibilité, qui en est la capacité correspondante, n'était pas marquée du caractère de la passivité, comme si les facultés étaient marquées de celui de l'activité! Un état actif peut venir et vient réellement après un état passif; mais l'un n'est point l'autre malgré cette succession immédiate, et la sensation ne peut être ni devenir l'attention; il y a un abîme entre les deux choses, ce sont les deux pôles opposés de l'ame humaine (p. 138-140).

2° La seconde erreur de Condillac est d'avoir confondu le sentir avec le connaître : « L'ame, il est vrai, « a besoin de sentir pour connaître; l'ame ne connaît « qu'*autant* qu'elle sent; mais ne connaît-elle que *parce* « *qu'*elle sent? Connaît-elle *uniquement* parce qu'elle « sent » (p. 141)? Et quand même l'ame ne pourrait connaître ses facultés qu'à la condition de sentir, il ne s'ensuivrait pas que ces facultés dérivent de la sensation, comme le dit Condillac. Il confond la *connaissance des facultés* avec les *facultés elles-mêmes* (p. 142-143).

3° Il est faux que l'attention donnée à un objet ne soit de la part de l'ame que la sensation faite sur nous par cet objet. C'est quelque chose de plus et de différent (p. 143, 144).

4° Il est faux par là même que la comparaison (si elle n'est qu'une double attention) soit une double sensation.

Digitized by Google

5° Il est faux que le jugement ne soit encore qu'une sensation, quoiqu'il soit vrai de dire que l'esprit, lorsqu'il juge, *sent* un rapport de convenance ou de disconvenance. Mais sentir ici n'est qu'un terme pour un autre : il signifie apercevoir, percevoir, connaître, concevoir : « La manière dont on sent quand on aperçoit un « rapport n'est pas la manière dont on sent quand on « éprouve une sensation » (p. 145). — Condillac confond ici les sentiments-rapports avec les sentiments-sensations (p. 146).

6° Si les facultés précédentes ne dérivent pas de la sensation, l'entendement, qui en est l'ensemble, n'en provient pas davantage (p. 147).

7° C'est à tort que Condillac confond l'inquiétude avec le malaise; il y a la différence de l'actif au passif. Il y a donc là solution de continuité, comme dans le passage des sensations aux perceptions de rapport, des sensations à l'attention.

« Le principe d'où part Condillac dans son analyse des facultés de l'ame n'est donc pas un principe de facultés, et la chaîne de son analyse ou de son raisonnement est rompue trois fois » (p. 148).

La cause de ces erreurs se trouve en germe, suivant Laromiguière, dans ce passage du *Traité des sensations :* « A la première odeur, la capacité de sentir de notre « statue est tout entière à l'impression qui se fait sur son « organe : voilà ce que j'appelle *attention.* » Ce mot peut être entendu dans un sens actif. La dernière interprétation serait plus conforme à l'idée qu'on attache ordinairement à cette locution : *être tout entier à quelque chose.* Mais, grâce à ce double sens, Condillac passe de la passivité à l'activité, comme du même au même, par le

Digitized by Google

moyen d'une simple transformation. Et encore, pourquoi cette transformation (p. 148-153)?

On ne peut disconvenir de la justesse de ces critiques.

III.

Réponse aux objections.

Mais les préjugés ne se rendent pas si facilement. Le professeur est donc réduit à soutenir les principes de sa critique, c'est-à-dire son propre système. C'était là, en effet, qu'il fallait l'attaquer; car il raisonnait juste dans l'application. Le grand point de divergence entre le maître et le disciple, c'est le principe des facultés. Condillac veut que ce soit la sensation, c'est-à-dire la passivité; Laromiguière prétend, au contraire, que c'est l'activité.

N'y aurait-il pas quelque malentendu dans la question? Condillac ne distingue pas assez nettement, il est vrai, l'*origine* et la *formation* des idées; mais il a raison, dans un sens, de nous faire passifs dans le premier cas; son erreur est de vouloir que nous le soyons encore dans le second. Et cette erreur, Laromiguière la relève avec pleine vérité. Mais que ferait l'adversaire de Condillac s'il s'agissait de l'*origine* des idées, c'est-à-dire, pour anticiper un peu sur ce qui doit suivre, de l'origine des sensations et des sentiments? Dirait-il que nous sommes encore actifs dans la production de ces phénomènes internes? Ne reconnaîtrait-il pas avec Condillac que nous sommes passifs? Mais l'un et l'autre n'auraient-ils pas affirmé plus nettement, s'ils y avaient pensé davantage, que ces phénomènes, pour être étrangers à *notre* activité, à l'activité *réfléchie*, libre, à l'activité du *moi* proprement

Digitized by Google

dite, sont cependant produits par quelque cause, par quelque force qui fait partie de notre *nature*, d'une nature plus profonde que notre *volonté ;* de notre nature *inconnue*, sinon de notre nature *connue* (1)? Eh bien! si nous appelons encore activité cette force profonde, première, spontanée, fatale même, qui produit ces phénomènes fondamentaux dans notre être, ne sera-t-il pas vrai de dire que l'*ame* est encore active, bien que le *moi* soit passif (2)? Ne sera-t-il pas vrai de dire que nous sommes dans ce cas actifs et passifs tout à la fois, suivant qu'on envisagerait l'ame comme un principe dont l'essence, totale ou partielle, est une certaine énergie propre, qui *produit* des phénomènes internes dont il a *conscience?* Il se sent, il se sait, il s'affirme, se dit moi à ce dernier point de vue ; mais, comme il ne veut pas ces états et qu'il ne les produit pas à son gré, comme il n'en a pas le secret et qu'ils ne sont pas *siens*, en ce sens qu'ils ne sont pas volontaires, il se dit *passif*. Il reste longtemps, toujours chez la plupart des hommes, sans porter ses regards au-delà de ces premières déterminations passives du moi. Mais il est possible, facile même d'aller plus loin et de se demander d'où viennent ces états. La raison répond alors en affirmant qu'ils sont dus à une première activité interne, étrangère à la volonté, antérieure même à toute volition.

C'est cette activité première qu'on prend d'ordinaire

---

(1) Voy. note p. 17 et 18.

(2) Je distingue toujours, comme on voit, l'ame du moi. Il n'y a de moi qu'à la condition de la réflexion. Les animaux ont une ame, sans doute; mais, s'ils ont un moi, il paraît être d'un degré bien faible. Les hommes spontanés, qui vivent surtout d'une vie extérieure et grossière, ont autant d'ame que Leibniz ou Newton; mais ils ont moins de moi (v. note p. 17 et 18).

Digitized by Google

pour la passivité, parce qu'on la confond avec le caractère, véritablement passif en effet, des états du moi qui en proviennent.

Cette question est de la plus haute importance dans une théorie des facultés, et j'y insiste d'autant plus volontiers qu'elle a son intérêt actuel, et que je crois pouvoir établir par là quatre choses :

1° Que Condillac et ses partisans avaient moins tort qu'on ne le pense généralement en disant que *nous* sommes passifs dans l'origine de nos idées ; mais que leur erreur a été de ne pas regarder plus bas, où ils auraient aperçu l'activité, principe des premiers états passifs ;

2° Que Laromiguière, tout en soutenant avec raison que nous sommes actifs, de l'activité du second degré qui donne naissance aux facultés, et qui ne vient qu'*après* le sentiment (1) et à son occasion, mais non pas *du* sentiment, aurait eu tort de nier une activité antérieure et plus profonde, principe de celle qu'il reconnaît et dont les facultés de l'entendement et de la volonté ne sont que des déterminations. Mais je prouve qu'il ne l'a point méconnue; qu'il l'a, au contraire, confessée, et que Maine de Biran et d'autres encore ne lui ont peut-être pas rendu assez de justice à cet égard. Il faut convenir cependant que l'auteur des *Leçons de Philosophie* aurait pu être plus explicite et peut-être un peu plus profond. Mais j'ai beaucoup moins à parler de ce qui n'est pas dans ce livre, d'ailleurs si remarquable, que de ce qui s'y trouve;

(1) Je prends ici le mot sentiment dans l'acception générique la plus large.

Digitized by Google

3° Qu'en admettant cette activité première telle que nous l'avons présentée, on concilie jusqu'à un certain point Condillac, Laromiguière et bien d'autres;

4° Que c'est là le seul moyen d'arriver à l'unité de principes dans un système des facultés de l'ame, de concilier la passivité et l'activité. Les premier, troisième et quatrième points ne souffrent aucune difficulté. Le second seul paraît exiger une preuve.

Il s'agit donc d'établir que Laromiguière a réellement admis cette activité; que, loin de la nier, il l'a entrevue assez nettement, quoiqu'il s'y soit peu arrêté.

Qu'on veuille bien faire attention que le second volume des *Leçons* roule presque entièrement sur la distinction entre l'origine et la formation des idées; que la formation représente l'activité seconde, l'activité intellectuelle ou de l'entendement; qu'elle vient après la production de la matière des idées, après le sentiment qui en est l'origine; que ce sentiment, comme phénomène, est nécessairement dû à quelque cause interne, et que cette cause est précisément ce que nous appelons l'activité première, qui est un état passif à l'égard du moi. Voilà donc tous les éléments d'un système complet des facultés de l'ame, et chacun d'eux est à sa place.

C'est dans la doctrine même des facultés de l'ame qu'il s'agit de trouver Laromiguière assez profond pour qu'il soit complet et vrai sur l'activité, quoiqu'il laisse peut-être quelque chose à désirer pour les développements. Or, quoique son esprit ne se soit sans doute pas attaché avec assez de fixité et d'intention à ce côté spécial du système, il ne l'a pas entièrement omis; il l'a aperçu, mais il ne s'y est pas arrêté. Prouvons.

1° « Par la sensation *nous ne faisons pas*, mais *il se*

Digitized by Google

« *fait* en nous » (p. 110). Mais comment l'auteur appelle-t-il ici la puissance en vertu de laquelle il se fait quelque chose en nous? *Capacité, sensibilité* : « C'est « une *propriété* de notre ame, mais ce n'est pas une « faculté » (ibid.). — Sans doute ce n'est pas une faculté dans le sens donné par l'auteur à ce mot. Mais aurait-il soutenu que ce qui *se fait* en nous, *sans nous*, se fasse *sans cause*? Voilà toute la question. Réduite à ces termes, elle se résout d'elle-même et fait voir qu'il n'y a là qu'une dispute de mots.

2° « L'ame sort de l'état passif à l'instant qu'elle « éprouve une sensation douloureuse ; elle ne peut pas « en même temps souffrir et être inactive » (p. 108). Elle doit donc pouvoir pâtir et agir dans le même temps. Il y a plus : l'auteur convient que la réaction, ou, si l'on veut, l'action, peut être contemporaine au début de la passion, du pâtir. Mais il prétend que ce sont deux choses différentes : « Je soutiens seulement contre l'objection « que l'activité qui se montre à la suite de la sensation, « *se montrât-elle au même instant* que la sensation, « n'est pas une modification de la sensation : c'est un « phénomène d'une nature tout opposée » (p. 158-159). — Voilà donc l'activité qui peut être contemporaine de la passivité. Ne pourrait-il, par conséquent, pas se faire qu'elle dût concourir à la sensation et former un de ses termes générateurs? que la sensation ne pût exister qu'à la condition de l'action des choses, des organes et de la réaction fatale de l'ame (je ne dis pas du moi)?

Laromiguière est, comme on voit, très-loin de le nier. Il reconnaît formellement ailleurs que la sensation est en raison de la réaction attentive, ou de l'activité intellectuelle. Il admet, d'autre part, une attention volon-

Digitized by Google

taire et une attention involontaire. Celle-ci, on n'en peut disconvenir, s'exerce spontanément dans toute perception ou toute sensation inattendue. Mais qui nous dit qu'il n'a déjà pas fallu un premier degré d'activité plus profond, plus intime à l'ame, pour que la sensation fût possible, pour qu'elle existât au point de donner conscience d'elle-même et de provoquer l'attention involontaire, attention qui ne serait plus dès lors que le second moment de la réaction de l'ame, comme l'attention volontaire en serait le troisième? Mais je ne dois pas revenir plus longuement sur une chose que je crois avoir établie plus haut.

3° L'auteur suppose donc, comme possible au moins, le fait dont nous parlons. Tout ce qu'il veut, c'est que l'on ne confonde pas deux points de vue qui, pour être inséparables, n'en sont pas moins distincts : « Supposons, « dit-il, que l'attention volontaire ou involontaire ac- « compagne toujours la sensation; que ces deux phéno- « mènes soient inséparables, s'ensuit-il qu'ils ne soient « qu'un seul et même phénomène? qu'il y ait unité de « phénomène? Non, certainement, et c'est la conclusion « opposée qui est la vérité. Dire que deux choses sont « inséparables, c'est dire qu'elles sont deux et non pas « une seule » (p. 160).

4° L'auteur va plus loin; il s'élève à une vue plus générale, à un principe de logique supérieur et d'une profonde vérité. Il sort par conséquent de la sensation et de l'attention, volontaire ou non, considérées dans leur rapport, et reconnaît que « toute idée relative en suppose « une autre; qu'on ne peut avoir l'idée de montagne « sans celle de vallée, celle de grand sans celle de petit, « celle de fort sans celle de faible » (p. 162).

Digitized by Google

Ne s'ensuit-il pas aussi qu'on ne peut avoir celle de passivité sans celle d'activité? que ces deux choses pourraient bien n'être que des points de vue indissolublement liés dans notre esprit, et qui deviennent dès lors pour nous, pour notre manière d'être intellectuellement, de véritables lois? Et comme ces lois sont intellectuelles, cognitives, elles s'appliquent à quelque chose, à un objet de la nature; elles prennent par là même un caractère objectif; en un mot, elles deviennent lois de la nature. On pourra bien envisager séparément l'une ou l'autre de ces deux idées, de ces deux lois; mais il n'y aura jamais là qu'une division abstraite, purement idéale et consécutive; il n'y aura pas une division réelle, de fait ou primitive. Le passif devra toujours être conçu, dans la réalité, par l'actif, et réciproquement; sans quoi ces deux lois seraient sans valeur intellectuelle comme sans valeur réelle.

5° Mais voici qui est encore plus positif que tout ce qui précède : l'auteur reconnaît qu'il n'y a ni conscience, ni déterminations possibles de la conscience, ni par conséquent sensations ou quelque autre état de l'ame que ce puisse être sans l'activité. — C'est là tout ce qu'il fallait prouver. Ecoutons bien, et comprenons toute la portée des paroles suivantes : « C'est *par l'exercice de notre ac-*
« *tivité*, c'est par un retour sur nous-mêmes, quelque
« rapide qu'il puisse être, ou par une action de l'ame
« qui se porte au dehors, que le sentiment devient idée,
« sens intime, sensation, et que nous acquérons la
« conscience de notre propre existence » (pages 207-210) (1).

(1) Il y aurait bien quelque observation à faire sur ce que peut être un sentiment qui précède la condition nécessaire pour qu'il y ait sens

Digitized by Google

On voit aussi, par tous les passages que nous venons de rapporter relativement à la part de l'activité dans les sentiments, au rapport du pâtir et de l'agir, comment le professeur répond à ceux qui lui avaient objecté : « 1° que l'ame produit elle-même ses sensations ; « 2° qu'elle est dans un état actif lorsqu'elle les éprouve; « 3° que Condillac a dû confondre la sensation et l'at- « tention en un seul et même phénomène; 4° que l'at- « tention n'est rien quand on veut la distinguer de la « sensation » (p. 154). L'auteur a d'ailleurs résumé lui-même ses réponses (p. 166).

On lui avait fait d'autres observations encore : les uns lui disaient qu'il allait trop vite, d'autres qu'il allait trop lentement.

Il répond d'une manière très-ingénieuse, en disant : « Lorsqu'on nous croit stationnaire, il peut se faire que « nous avancions, et lorsqu'on nous voit avancer, il est « possible que nous soyons stationnaire. Pourquoi cela? « C'est parce que chaque leçon, à quelque distance du « commencement ou de la fin qu'on la prenne, contient « en quelque sorte le cours tout entier » (p. 173).

Il est encore ramené sur le système des facultés de l'ame, particulièrement sur la liberté et l'attention. Il fait ressortir la correspondance, l'analogie même assez sensible qui existe entre les facultés de l'entendement et celles de la volonté, sans, du reste, y attacher beaucoup d'importance; ce qui serait une puérilité (p. 175-176). — Pour jeter un nouveau jour sur la question de la liberté, il distingue la liberté morale, la seule dont il

---

intime, sensation, conscience de l'existence; mais nous ne voulons point épiloguer : la pensée est visible, et nous la comprenons.

Digitized by Google

ait voulu parler, de la liberté naturelle ou physique, de la liberté sociale ou politique, et enfin de l'activité et de la volonté. Cette dernière confusion est la plus difficile à éviter ou à démêler. L'auteur aperçoit entre la simple activité et la liberté (1) deux facultés : le désir et la volonté (2).

On lui avait aussi objecté que son système, malgré sa simplicité, était encore trop compliqué, et qu'il pouvait se réduire, pour l'entendement du moins, à une seule faculté, l'*attention*. Cette objection, qui a été renouvelée depuis (3), était, il faut en convenir, assez spécieuse; elle conduisait même plus loin, car elle devait aboutir à n'admettre qu'une seule faculté de l'ame, l'activité. Que répond Laromiguière? Il ne mettra pas un abîme entre une faculté et une autre; mais il n'y verra pas non plus d'identité : il dira que « les *diverses manières* d'être at-« tentif, les *divers modes* d'action de l'ame sont préci-« sément ce que nous appelons *facultés* » (p. 193).

Il faut voir avec quelle aisance, quelle grâce il démontre, en expliquant la création de la fable de la Mouche et du Coche par l'attention, la comparaison et le raisonnement seuls, qu'il n'y a pas lieu d'admettre une faculté descriptive (p. 195-197).

Sur la question de savoir si une première sensation peut donner l'idée de la personnalité ou du moi, l'auteur ne répond pas d'une manière absolue; il distingue et dit que l'ame possède alors le sentiment, mais pas encore

---

(1) On se rappelle qu'il a défini la liberté : « la faculté de vouloir ou de ne vouloir pas après délibération. »

(2) Volonté signifie ici *choix*, *préférence*.

(3) M. Cousin.

Digitized by Google

l'idée de son existence. Cette réponse ne peut être bien comprise, au point de vue de l'auteur, qu'à la condition de connaître la différence qu'il établit entre les sentiments et les idées. Il y reviendra bientôt, et nous avec lui.

Condillac avait dit, au sujet de la statue hypothétique, qui reçoit la vie en détail et qui peut avoir un très-grand nombre d'idées et de sentiments sans avoir encore le plus léger soupçon de l'existence d'un monde extérieur : « Que les philosophes auxquels il paraît évident que « tout est matériel se mettent pour un moment à sa « place (de la statue ainsi animée), et qu'ils imaginent « comment ils pourraient soupçonner qu'il existe quel- « que chose qui ressemble à ce que nous appelons ma- « tière. » Et cependant Condillac, ou plutôt son système, avait été accusé de matérialisme. Laromiguière a tenu à faire voir que ce système ne pouvait logiquement aboutir à une semblable conséquence. L'intérêt qu'il prend à cette question, l'analogie profonde qui existe encore entre son propre système et celui de Condillac, a fait penser à quelques critiques qu'en défendant Condillac, il se défendait bien un peu lui-même. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, nous pouvons dire que, s'il triomphe dans la cause de Condillac, il se trouve à plus forte raison vainqueur dans la défense de la sienne propre, puisqu'il met l'activité en regard de la passivité de Condillac, et que la matière, chose convenue, n'est point active, qu'elle est inerte, fût-elle toujours en mouvement. Mais sent-elle davantage? nullement; il n'est pas plus facile d'expliquer la sensation par la matière que l'activité. Cela suffirait donc pour justifier Condillac et sa doctrine si c'était là notre objet. Mais nous

Digitized by Google

n'avons à parler que de la manière dont Laromiguière défend la métaphysique de son maître.

Il commence par revenir à la question qui avait suscité ce débat, celle de savoir si l'ame a la conscience d'elle-même à la première sensation. Il développe ici les raisons de la réponse qu'il avait donnée dans la leçon précédente : « Il est si vrai, dit-il, que l'ame aurait le « sentiment de son existence, qu'une sensation n'est que « l'ame elle-même sentant, l'ame modifiée d'une cer- « taine manière. Eprouver une sensation, c'est donc se « sentir modifié; c'est se sentir, c'est avoir le sentiment « de *soi*. Mais ce sentiment, se trouvant confondu avec « le sentiment de la modification, ne peut pas en être « distingué d'abord. L'ame ne peut pas, au premier « instant, séparer deux choses qu'elle sent à la fois; elle « ne peut pas dire : *je odeur;* elle ne peut pas commen- « cer par juger, et elle commencerait par faire un juge- « ment si, au premier instant, elle pouvait dire : *je* « *odeur* ou *je suis odeur*... Ajoutez que si une première « modification ne portait pas avec elle le sentiment de « l'existence, on ne voit pas comment une seconde, ou « une troisième, ou une quatrième pourrait le don- « ner » (1).

Quoi qu'il en soit de la valeur de cette réponse, de la distinction du sentiment et de l'idée de soi-même, il demeure certain que l'ame peut acquérir cette connaissance réfléchie sans passer par le monde extérieur. Reste à savoir si ce fait prouve la spiritualité de l'ame, comme le pensait Condillac, et Laromiguière après lui. Ce fait

(1) Peut-être en vertu du souvenir de la première et de sa comparaison avec la seconde.

Digitized by Google

est frappant sans doute, mais je voudrais savoir ce que ces deux philosophes auraient répondu si on leur avait objecté qu'autre chose est de sentir par le moyen d'organes, autre chose de savoir qu'on sent ainsi. L'ame ne perçoit pas l'extrémité interne de ses organes, et, sans la vue et le toucher, sans le toucher seul peut-être, elle n'aurait point connaissance du monde extérieur. Mais les autres espèces de sensations n'en seraient ni moins possibles ni moins réelles par le moyen des organes, qui en sont la condition. Et, si l'on suppose que l'ame est distincte du corps, elle ne saurait cependant pas qu'elle est servie par des organes. Suppose-t-on, au contraire, que la matière est capable de sentir? Elle ne sentira pas moins alors dans l'hypothèse de Condillac que dans l'état actuel. Ce sera par le moyen des organes que la statue aura des sensations d'odeur, quoiqu'elle ignore qu'elle est corps et qu'il y a d'autres corps autour d'elle.

Mais le spiritualisme de Condillac ne dépend pas de ce point unique de ses écrits, et ce n'est pas sans quelque raison que Laromiguière affirme que « non-seulement il n'est pas matérialiste, mais qu'il exagère peut-être le spiritualisme » (p. 227). Il le prouve en faisant voir que ce philosophe n'admettait qu'une seule ame, comme Descartes, et que la sensibilité n'est pas plus concevable dans la matière que l'intelligence. Il retourne l'accusation de matérialisme contre ceux qui en sont encore aux trois ames d'Averrhoès et d'Albert-le-Grand, aux trois ames des anciens : l'ame végétative, l'ame sensitive et l'ame raisonnable. Il les poursuit dans leur dernier retranchement, l'unité de l'ame à trois parties (p. 227-236).

Digitized by Google

Il fait voir d'ailleurs que Condillac n'admettait pas seulement la passivité dans l'ame, mais encore l'activité (p. 236-239). Il y a plus, c'est que Condillac a démontré la spiritualité de l'ame dans presque tous ses ouvrages (p. 244-245). Il est inutile d'absoudre sa doctrine et d'en accuser les conséquences comme dangereuses. C'est se montrer inconséquent soi-même que d'élever une semblable accusation. L'erreur ne peut sortir de la vérité, et l'auteur dit fort bien encore, contrairement à l'avis d'un très-grand nombre de logiciens, que la vérité ne peut pas non plus sortir de l'erreur. Mais, ce qu'il y a de mieux, c'est qu'il a vu pourquoi. Les raisonnements à prémisses matériellement fausses et à conclusions vraies ne sont que des « propositions à côté l'une de « l'autre, placées, comme deux pierres contiguës, par « juxta-position » (p. 249). Cette vérité logique aurait été susceptible de plus de développements, mais tel n'était pas le but de l'auteur.

Nous croyons donc que Laromiguière a complétement justifié Condillac et sa doctrine du reproche de matérialisme. Le passage le plus remarquable de cette polémique par la vigueur du raisonnement et l'indignation de l'honnête homme calomnié, est la réponse qu'il met dans la bouche de l'auteur du *Traité des sensations* (p. 229-235).

III.

Opinions des philosophes sur les facultés de l'ame.

Après avoir exposé les règles de la méthode, s'être tracé la marche qu'il devait suivre, avoir fait connaître le système de Condillac, qui était en possession des esprits, exposé son propre système, l'avoir justifié en le

Digitized by Google

comparant avec celui de Condillac et en critiquant celui-ci; après avoir répondu aux objections qui lui étaient adressées et achevé d'éclairer ainsi les esprits; après avoir démontré que la doctrine de Condillac, et par conséquent toute doctrine analogue, est pure de tout matérialisme, l'illustre professeur a voulu, avant d'aller plus loin, jeter un regard rapide sur l'histoire de la philosophie touchant la question des facultés de l'ame et des règles de la méthode, afin de faire voir que son système était réellement un progrès sur tous les autres, et que les règles de sa méthode n'avaient rien à redouter de la comparaison avec celles qui ont été posées par les plus beaux génies. Il a voulu donner à ses auditeurs la conscience d'avoir fait des progrès en l'écoutant, puisqu'il les avait mis en état de lire avec profit tous les ouvrages des philosophes. Il enseigne par la pratique et l'exemple à tout professeur de philosophie sa véritable tâche : donner une méthode sûre, des idées justes et l'esprit de critique ou de discernement.

Il était à craindre pour l'auteur des *Leçons* que l'extrême simplicité de son système ne fît croire que la découverte en avait été très-facile. Il a deux manières de prouver le contraire : par l'une, il fait ressortir la difficulté de s'orienter dans la matière; par l'autre, il fait voir que les philosophes modernes qui l'ont précédé en ont approché de plus en plus, mais qu'ils ne l'ont cependant pas atteinte. Il va sans dire qu'il apprécie leur doctrine au moyen de la sienne propre, qu'il regarde naturellement comme une pierre de touche.

De cette manière, il met en évidence ce qu'il leur doit et ce qu'il croit avoir ajouté à leurs découvertes. C'est ainsi qu'il fait la part de la justice, de la recon-

Digitized by Google

naissance qu'il doit aux grands hommes ses prédécesseurs, sans rien perdre de son propre mérite, puisqu'il reconnaît que son système leur appartient en très-grande partie, mais pas tout entier cependant : « Le système « que je vous ai présenté, dit-il, n'est donc pas à moi. « Plusieurs philosophes, presque tous, à remonter jus- « qu'à Aristote et même au-delà, peuvent en réclamer « leur part; seulement j'ai cherché à le dégager des « éléments qui lui étaient étrangers et à le faire repo- « ser sur sa véritable base » (p. 365). C'est ainsi que l'équité et la modestie savent s'enrichir en se faisant pauvres (1).

---

(1) Les auteurs dont il examine et critique très-brièvement les systèmes sur les facultés de l'ame sont Aristote, Bacon, Descartes, Mallebranche, Hobbes, Locke, Bonnet, de Brosses, Vauvenargues, Diderot, Buffon, Voltaire. Il examine et critique ce que Pascal a dit des définitions. Nous signalerons dans cette note plusieurs points de doctrine isolés, mais remarquables, de ces deux dernières leçons :

1° L'attention est donnée comme le principe ou l'origine des facultés intellectuelles et des facultés morales, comme le *principe* de l'entendement et de la volonté (p. 353).

2° Distinction des idées en *absolues* et en *relatives*, suivant qu'elles sont primitives, immédiates, ou secondaires et médiates (p. 356, et t. II, p. 172 et suiv.).

3° Les mots qui désignent les facultés de l'ame servent aussi à désigner leurs produits (p. 358).

4° Distinction du *principe* et de la *cause*. Le principe d'une chose en fait partie, est de même nature qu'elle; sa cause est en dehors et d'une autre nature. Le principe des phénomènes internes est encore un phénomène, leur cause n'en est plus un. Laromiguière ne nie point cette cause, mais il dit que nous ne la connaissons pas, qu'elle est pour nous comme n'étant pas. Ce passage très-remarquable (p. 410-417) n'est point en contradiction avec ce que nous avons dit ailleurs des idées de l'auteur sur l'activité première. Il est vrai, en effet, que nous ne connaissons pas l'essence substantielle de la force radicale de notre ame, mais il ne l'est pas moins que nous sommes obligés par les lois de notre intelligence, de notre raison, de reconnaître l'existence de cette force, de cette activité première.

Digitized by Google

§ II.

De l'entendement considéré dans ses effets.

Nous avons déjà parlé du rapport qui existe entre cette partie des *Leçons de philosophie* et celle que nous venons d'examiner. Nous avons fait voir que, si la méthode d'invention avait été la même que celle d'exposition, l'ordre naturel des matières aurait pu en souffrir et que la vérité aurait peut-être brillé d'un éclat moins pur aux yeux de l'auteur. Mais nous avons cru pouvoir affirmer, en nous fondant sur les faits et sur les règles de la méthode mises en tête de ces *Leçons*, que, pour avoir parlé d'abord des facultés, l'auteur n'en avait pas moins étudié auparavant les produits de ces facultés. Il ne donne point au public ses études, ou la première marche de sa pensée, celle de l'invention, mais seulement le résultat de ses études, le mouvement de retour de son esprit, la disposition naturelle des choses, disposition qui va des causes aux effets, et non des effets aux causes (1).

Nous retrouverons la même marche, et par la même raison sans doute, dans la partie des *Leçons* qui nous reste à étudier. Le professeur y recherche d'abord l'origine et la cause des idées, et traite ensuite des différentes espèces d'idées. Cette dernière partie des *Leçons* nous semble donc se diviser naturellement de cette manière : 1° introduction et détermination de la nature des idées (leç. 1re, 2e et 5e); 2° des origines et des causes

(1) Voir, pour la manière dont il rend raison de la distribution des grandes parties de son Cours, la leçon 8e, t. II, p. 197-210.

Digitized by Google

de nos idées (leç. 3e, 4e, 6e et 9e); 3e des différentes espèces d'idées (leç. 10e et 12e); 4e résumé du cours et considérations sur la méthode à suivre en métaphysique.

I.

Introduction et détermination de la nature des idées.

I. La première leçon (t. II, p. 1-22) n'est guère qu'une transition. Nous y remarquons cependant quelques points d'une assez haute importance :

1° La volonté (désir, préférence, liberté), c'est-à-dire l'ensemble des facultés *morales*, y est subordonnée à l'entendement (attention, comparaison, raisonnement), ou ensemble des facultés *intellectuelles* (p. 12); ce qui fait un système unique de ces deux ordres de facultés. Déjà nous avons vu l'attention donnée comme principe de tout le système intellectuel.

2° Mais une proposition bien plus digne de remarque, et qui est tout-à-fait d'accord avec les idées que nous avons émises sur l'activité première, activité que nous avons dit avoir été entrevue par l'auteur, et par conséquent pas absolument omise, et surtout pas niée, c'est la suivante : « Exister de la part de l'ame, c'est donc « agir, puisque exister c'est sentir. *Exister, sentir, agir,* « ces trois mots expriment trois choses qui ne sont pas « séparées, ou qui du moins sont rarement séparées » (p. 15) (1). Voilà donc l'existence réfléchie ou personnelle subordonnée au sentiment, à la conscience et à l'action comme à sa condition nécessaire.

---

(1) Toutes les indications de pages se rapporteront désormais au tome II.

Digitized by Google

3° L'auteur appelle *métaphysique* l'étude des facultés de l'ame et de leurs produits (p. 16, 20 et passim). Il prétend donc avoir fait de la métaphysique en faisant cette étude intérieure des idées, de leur origine, des différentes manières de les traiter. Il était d'autant plus libre de donner ce nom à cette partie de la philosophie qu'il suivait l'usage établi, puisque le mot psychologie n'indiquait guère que ce qu'on appelle aujourd'hui psychologie rationelle ou de raisonnement et comprenait surtout les questions de la spiritualité et de l'immortalité (1).

II. La seconde leçon a pour objet de déterminer la notion d'*idée*. Ce travail préalable est nécessaire si l'on veut s'entendre lorsqu'on recherchera l'origine et la cause des idées. C'est pour avoir négligé cette précaution que l'on a répondu si diversement à la même question : D'où viennent les idées? Non-seulement les philosophes n'ont pas eu la précaution de se rendre un compte rigoureux de ce qu'ils entendent par le mot idée, mais ils ont eu le tort d'appeler la même chose de noms très-différents, ou d'appeler du même nom des choses diverses. Cette seconde faute n'est, au surplus, qu'une conséquence de la première. De là ces interminables débats sur les idées. L'auteur aperçoit très-bien la cause

---

(1) L'auteur divise un cours *complet* de philosophie de la manière suivante : « Des facultés de l'ame considérées dans leur nature, ou, ce « qui revient au même, de la nature de l'entendement et de la nature « de la volonté; 2° des produits de l'entendement, et particulièrement « de ses premiers produits, ou de la *métaphysique;* 3° des produits de « la volonté, ou de la *morale;* 4° des moyens d'augmenter les forces de « l'esprit, d'en rendre les opérations plus faciles, plus promptes et plus « sûres, ou de la *logique* » (p. 18). — Un peu plus loin (p. 20), il entend par métaphysique : « les facultés de l'ame considérées en elles-« mêmes et l'entendement considéré dans les effets; ou, en d'autres « termes, l'origine et la génération soit des facultés, soit des idées. »

Digitized by Google

occasionnelle de ce malentendu entre les philosophes : elle consiste dans un vice de méthode. On pourra bien n'être pas toujours de son avis, mais on le trouvera toujours clair; il s'entendra toujours, il ne sera jamais inconséquent. Son livre est particulièrement remarquable et utile par l'attention constante de l'auteur à discuter tout haut les motifs logiques de conduire l'esprit et la pensée de telle ou telle manière; c'est un cours de méthode appliquée depuis le premier mot jusqu'au dernier, et les raisons de cette application sont toujours mises en évidence avec le plus grand soin.

On trouve aussi dans cet ouvrage un grand nombre de réflexions justes et très-bien exprimées sur la conduite de l'esprit en général dans la recherche de la vérité; telles sont les suivantes : « Les chimistes vont des choses « aux mots, les métaphysiciens veulent aller des mots « aux choses. Ils veulent aller aux choses par les mots « (p. 38). Les mots vont si vite, qu'ils nous entraînent. La « réflexion est si lente, qu'elle arrive toujours trop tard » (p. 39). — « On suppose que la langue des sciences « philosophiques est faite; et combien on se trompe! « Les mauvais métaphysiciens passent leur vie à la « gâter, à la rendre inintelligible. Les bons esprits qui « voudraient remédier à ce désordre et réparer ces « dommages, ne tardent pas à sentir que c'est tenter « l'impossible » (p. 40). — « Faire sa langue, c'est aller « des idées ou des choses bien connues aux mots. Aller « au contraire des mots aux choses, c'est supposer la « langue toute faite.— Aller des mots aux choses, c'est « définir. Commencer un traité par définir, ce serait « vouloir faire souvenir de ce qu'on se propose d'ensei- « gner » (p. 41).

Digitized by Google

Ne trouvant aucune détermination suffisamment précise de la notion d'*idée* dans les philosophes, il cherche à la faire lui-même, en présentant avec ordre les circonstances diverses où le mot idée est employé et peut l'être raisonnablement, ou sans trop s'éloigner du langage le plus généralement reçu (p. 42-47). Ce qu'il voit de commun dans toutes ces circonstances, ce qui constitue par conséquent la nature de l'idée, c'est l'acte de distinguer : « Démêler, distinguer, apercevoir, connaître, « acquérir et avoir des idées sont autant d'expressions « qui, au fond, désignent une seule et même chose » (p. 45). D'où il conclut, en attachant l'idée au sentiment (puisqu'il n'y aurait rien à démêler où rien ne serait mêlé, confus, senti), que « l'idée n'est autre chose « qu'un sentiment démêlé d'avec d'autres sentiments, « un sentiment distingué de tout autre sentiment, un « sentiment distinct. » — Autrement « l'ame n'eût été « qu'un être *sentant*. » Mais « elle a remarqué qu'elle « sentait, » et par cette opération « elle est devenue un « être *intelligent* » (p. 46).

Voilà donc ce que Laromiguière entend par *idée*, et la différence qu'il met entre l'idée et le *sentiment*. Ce n'est point une différence de nature, mais une différence de degrés de lucidité. A ses yeux, le sentiment est l'idée obscure ou confuse ; et l'idée, le sentiment éclairé. Il se rattache ainsi, quoique peut-être à son insu, à l'école de Leibniz et de Wolff.

Je n'examine point s'il n'aurait pas été plus convenable d'appeler les idées encore enveloppées d'un autre nom que du nom de sentiment, si la sensibilité ne joue pas un double rôle dans ce système, si elle n'est pas prise tantôt dans le sens d'une capacité affective, tantôt

Digitized by Google

dans celui d'une capacité cognitive. Cette part de la critique ne peut obtenir ici qu'une très-petite place. Mais, quoi qu'on pense sur la propriété ou l'impropreté du mot *sentiment*, employé dans le sens de Laromiguière, il n'en reste pas moins vrai que notre connaissance présente deux moments : l'un où elle est indistincte, concrète, obscure ou confuse, suivant qu'elle est incomplexe ou complexe ; l'autre où elle devient distincte, nettement circonscrite, dégagée par l'abstraction de tout élément étranger, lumineux, etc., qu'elle soit du reste incomplexe ou complexe. Or, ce sont ces deux moments que Laromiguière distingue par les mots *sentiments* et *idée*.

Si la question de l'origine des idées a été mal résolue, ce n'est pas seulement parce que la notion d'idée avait été mal déterminée, mais encore parce qu'on s'était renfermé dans une fausse alternative sur leur origine possible *a priori*, en disant : « Toutes les idées viennent « des sens. — Aucune idée ne vient des sens ; elles sont « toutes innées. » C'est là un vice de logique que l'auteur a raison de redresser, car il y a un milieu entre les propositions de ce dilemme : « Ou les idées viennent des « sens, ou elles sont innées. »

Ce n'est pas avec moins de raison que l'auteur fait remarquer qu'on a trop souvent confondu trois choses dans la même question : la *nature*, l'*origine* et la *cause* des idées. A la vérité, la nature et l'origine sont « étroi- « tement liées, et, si l'on ne voit pas toujours l'origine « dans la nature, on voit toujours la nature dans l'ori- « gine » (p. 100).

Toutefois, si « la nature d'une idée est connue quand « on connaît son origine, la réciproque n'est pas vraie. « Il fallait donc distinguer ces deux choses » (p. 101).

Digitized by Google

L'auteur pense donc que, pour bien connaître les choses, « il faut prendre l'habitude d'aller à leur nature « par leur origine » (p. 103). Remarquons qu'il ne dit pas seulement pour les *connaître*, mais pour les *bien connaître*. Ceci est donc complétement d'accord avec ce que nous avons déjà fait observer plusieurs fois sur la méthode de l'auteur dans la distribution des matières de ses *Leçons*. Il va d'abord des effets aux causes ; une autre marche est impossible ; mais la science proprement dite ne commence pas là pour lui, quoiqu'il recommande autant que personne de commencer par bien constater les faits, pour ensuite les expliquer par leur principe, les systématiser ou classer suivant l'ordre naturel de leur génération et de leur affinité ou analogie.

Laromiguière repousse avec raison comme incomplète, sinon comme fausse, la définition vulgaire de l'idée, qui la fait consister dans une *image* (p. 105). Il serait plutôt porté à ne voir dans une idée qu'un souvenir ; au moins une idée proprement dite lui semble-t-elle toujours accompagnée de souvenir. Il serait peut-être plus vrai de dire que le souvenir d'une sensation, d'un sentiment, n'est point cette sensation, ce sentiment, mais son idée. On rectifierait de cette manière une erreur que l'auteur semble avoir d'abord partagée avec Condillac. Mais il se corrige de lui-même : « On approche une « fleur de votre odorat, vous dites : je la *sens ;* mais, si « l'on vous parle d'une odeur que vous ayez sentie il y « a quelque temps, vous direz : j'en ai l'*idée* ou le *souve-* « *nir* » (p. 106). Cela est juste. Mais, si tout souvenir d'une affection quelconque est idée, et n'est qu'idée de cette affection, peut-on conclure réciproquement que toute idée ne soit que souvenir ? Nous ne le croyons pas,

Digitized by Google

et l'auteur lui-même ne l'affirme point, bien qu'il incline à le penser (p. 106).

Il montre moins d'indécision et s'approche plus du vrai en disant que l'idée, n'étant qu'un sentiment d'instinct, consiste dans la perception d'un rapport, et n'est par conséquent qu'un jugement, mais un jugement d'une espèce particulière, c'est-à-dire un jugement qui n'est plus senti, mais qui n'est pas encore affirmé ou exprimé. Pour comprendre cette observation profonde qui fait naître du jugement l'idée elle-même, qui ne voit déjà dans la formation de l'idée qu'un acte de l'entendement qui juge, il faut se rappeler que l'auteur fait consister le jugement *en général* dans « un rapport saisi par « l'esprit, de quelque manière que l'esprit le saisisse, » et qu'il distingue « trois *espèces* de jugements; ou, si l'on « aime mieux, trois degrés dans le jugement. On juge « par *sentiment*, on juge par *idées*, on juge par *affirma-* « *tion*. L'affirmation est le prononcé du jugement par « idées; le jugement par idées est l'analyse du jugement « senti » (p. 121). — « Deux idées se confondent dans le « sentiment; elle se séparent dans la perception pour « se réunir, mais sans se confondre, dans l'affirma- « tion » (p. 124). Ce caractère de l'affirmation, écrite ou parlée, nous semble aussi vrai qu'heureusement exprimé. Veut-on savoir la raison de cette différence entre la pensée pure et la pensée parlée, entre le jugement en idée et le jugement affirmé? C'est que « il paraît que sans « le secours de deux signes qui sont toujours à notre « disposition, dont l'un indique exclusivement le sujet, « et l'autre exclusivement la qualité, nous n'aurions pas « deux idées distinctes (de beaucoup de choses, par « exemple) de la feuille et de sa couleur, puisque ces

Digitized by Google

« deux idées, à peine formées, s'évanouiraient aussitôt » (p. 117).

Qu'est-ce donc qui facilite à l'esprit le passage du sentiment à l'idée, à l'affirmation? Qu'est-ce qui rend la distinction nette, profonde? Qu'est-ce qui empêche que les éléments de la pensée sentie, une fois distingués et nettement saisis, ne se rejoignent à cause de leur affinité, ne se confondent de nouveau dans l'esprit? Qu'est-ce qui donne de la fixité au débrouillement de ce chaos intérieur? C'est la parole. Laromiguière, fidèle à l'esprit de son école, apprécie tous les services rendus par le langage à la pensée. Sans cesse il y revient, sans cesse il fait sentir les avantages de la précision, de la propriété des termes, de leur analogie et de toutes les autres qualités d'une langue bien faite (p. 115, 117, 129, et passim).

Mais le rapport du langage avec la pensée ne serait observé que d'une manière incomplète si l'on ne tenait pas compte aussi de la facilité avec laquelle nous sommes induits en erreur par la parole. Ce n'est pas nous qui faisons les langues, nous les recevons toutes faites; les idées que nous attachons aux mots ne sont pas toujours, tant s'en faut, bien nettement déterminées; les mots se prêtent à toutes les combinaisons possibles, aussi bien à celles qui expriment des idées vagues ou erronées qu'à celles qui sont destinées à rendre des idées claires ou vraies. Et comme ils s'associent de mille manières dans notre pensée, rien n'est plus naturel que ces combinaisons; rien par conséquent de plus facile que d'avoir des pensées vagues, des demi-pensées, si l'on peut dire ainsi. Or, du vague à l'erreur il n'y a qu'un pas. Ce mauvais service rendu par la parole à la pensée n'a pas non plus échappé à Laromiguière (p. 122 et 123).

Digitized by Google

Si avoir des idées c'est distinguer, juger, c'est-à-dire saisir des rapports entre différents objets de la pensée, il s'ensuit que « nos idées sont d'autant plus parfaites « qu'elles nous montrent un plus grand nombre de qua- « lités dans les êtres (p. 126). Mais faut-il en conclure « aussi que la différence entre les simples sentiments de « rapport et les perceptions de rapport est la mesure « de la différence entre les esprits » (p. 131)? Et peut-on expliquer par là le mot de Socrate : « que toutes les « connaissances acquises dans le cours de la vie sont des « réminiscences » (p. 132)?

Nous serions plutôt porté à croire qu'il n'y a de commun entre tous les esprits que la capacité d'avoir ce que l'auteur appelle des sentiments; que si ces sentiments sont les mêmes, quant à l'espèce, dans chaque homme ils ne sont ni en même nombre, ni au même degré d'intensité; que si les sentiments expliquent les idées comme souvenir, plus rien d'antérieur, dans la vie présente du moins, n'explique les sentiments à titre de souvenir.

II.

Des origines et des causes de nos idées.

Après s'être rendu un compte rigoureux de ce qu'il croyait devoir entendre par le mot idée, le professeur aborde la question des origines et des causes de nos idées. Rien n'est plus simple que sa théorie à cet égard; elle rappelle celle des facultés de l'ame (1).

---

(1) Tout le système de Laromiguière est compris dans deux leçons : la quatrième de la première partie et la troisième de la seconde. Toutes les autres sont remplies d'enseignements utiles sans doute, mais elles

Digitized by Google

Tout en protestant contre l'opinion qui fait dériver toutes les idées des sens ou de la sensation, il soutient cependant avec force que le sentiment (le sentir), en général, est l'origine de toute espèce d'idées. « Conçoit-« on, dit-il, un être tout-à-fait privé de sentiment et « doué d'intelligence? Les principes de la science ne « peuvent se trouver ailleurs que dans ce que nous sen-« tons » (p. 51). Il ne craint pas qu'on retourne contre lui le reproche qu'il a fait à Condillac de s'exprimer improprement, en disant qu'apercevoir un rapport, juger, c'est sentir, car il avait posé ses réserves; il avait dit, tout en accordant qu'on sent des rapports, qu'on ne sent point alors comme lorsqu'on éprouve une sensation.

Laromiguière pense donc, avec Condillac, que le sentiment est la base de la connaissance; mais il s'en sépare en ce qu'il admet plusieurs espèces de sentiment, ce que ne faisait point Condillac. Et d'où part-il pour réformer en ce point le système de ce philosophe? De l'observation des faits dans les différentes circonstances où nous disons que nous sentons. Il arrive ainsi à reconnaître une vérité très-importante : c'est que « il y a des « manières de sentir qui n'ont presque rien de com-« mun avec d'autres manières de sentir. » Si l'habile observateur avait appelé ces manières de sentir des notions de la raison, des notions pures de tout élément sensible ou perceptif, des conceptions, comme les appelaient déjà Descartes et Mallebranche, c'est-à-dire des manières de concevoir les êtres ou leurs qualités, et non des manières réelles d'être, ni de simples états de l'ame,

---

ne sont que des accessoires des deux que je viens d'indiquer. Celles-ci sont comme les pivots de la philosophie de l'auteur : tout le reste en dépend.

Digitized by Google

comme les affections agréables ou les désagréables, il y aurait fort peu de différence entre sa doctrine et celle des philosophes rationalistes (ainsi appelés par opposition à ceux qui s'attachent davantage aux faits sensibles). Peut-être pourrait-on seulement regretter alors qu'il n'ait pas admis un sentiment particulier pour le beau. Je dis *peut-être*, parce qu'il aurait pu dans un sens faire rentrer le beau dans le sentiment-rapport. D'ailleurs des philosophes rationalistes d'un grand mérite, et qui en ont fait l'objet d'une étude spéciale, le résolvent ainsi dans un sentiment qui résulte d'un certain jeu complexe de l'imagination et de la raison (1), et notre auteur semble avoir été de cet avis (2).

Il ne serait certainement pas juste de reprocher à Laromiguière d'avoir trop multiplié les origines des idées, par exemple de n'avoir pas vu que le sentiment moral n'est lui-même qu'un sentiment-rapport. Rappelons-nous que les caractères génériques et communs n'empêchent point les caractères spécifiques, et que c'est d'après ces derniers qu'on forme les classes de second ordre, les espèces. Et c'est précisément par cette raison, c'est-à-dire parce que le sentiment du beau et du sublime nous semble avoir quelque chose de spécial, d'irréductible, que nous serions plutôt porté à penser que le nombre des sentiments, loin d'être trop considérable, ne l'est peut-être pas assez.

Quoi qu'il en soit de cette observation, il demeure certain que la théorie des sentiments divers, comme origines spéciales d'idées, est un très-grand progrès sur

---

(1) KANT, dans sa *Critique du jugement*. MONTESQUIEU, *Essai sur le goût*.
(2) P. 71 et 72.

Digitized by Google

celle de Condillac; que l'auteur sort par là du sensualisme pour entrer dans le rationalisme, et forme ainsi l'anneau qui doit rattacher la philosophie française du XIX^e^ siècle à celle du XVII^e^, et la mettre par là en harmonie avec les progrès de la science, avec le caractère rationel et spiritualiste qu'elle a pris de nos jours en Angleterre et surtout en Allemagne.

On n'a pas assez rendu justice sur ce point à Laromiguière; il a été victime d'un mot, lui qui mettait tant de soin, tant de scrupule à choisir le terme propre! Cette fois, il faut en convenir, le terme n'était pas assez propre, et cela peut-être parce qu'il est bien difficile de rompre totalement avec son passé, parce qu'il croyait encore *sentir* quand déjà il *concevait;* ou peut-être parce qu'il craignait « d'appeler deux fois la critique en innovant dans les choses et dans les mots, pensant qu'en « sacrifiant le mot on lui laisserait la chose » (p. 20); ou peut-être enfin par toutes ces raisons à la fois (1).

Sans insister plus longuement sur la cause présumable d'un fait qui a comme voilé un des résultats les plus importants des méditations de Laromiguière, qui a singulièrement paralysé l'influence salutaire que cette res-

(1) En voyant Laromiguière distinguer si nettement les plaisirs des sens et ceux de l'esprit et du cœur (p. 94, 95, et passim), on s'étonne qu'il n'ait pas aperçu que c'étaient là des sentiments proprement dits, qu'ils viennent à la suite des idées appelées par lui intellectuelles et morales (p. 69). C'était à cette classe de phénomènes, tous affectifs comme la sensation, qu'il fallait réserver le nom de *sentiment*, et appeler du nom d'idées, de notions, de conceptions, ce qu'il nomme sentiments; car ces prétendus sentiments ne sont que des conceptions de la raison encore obscures. Il paraît donc certain, ou que Laromiguière n'a pas distingué les sentiments des idées pures de la raison qui les font naître, et qu'il aura été conduit à dénommer le tout d'après le caractère affectif d'une partie, ou qu'il s'est servi d'un terme impropre pour nommer des idées obscures encore, et que la nature des sentiments moraux et leur rapport avec les idées lui a échappé à peu près complétement.

Digitized by Google

tauration de la véritable philosophie devait exercer sur les esprits, tant les mots sont puissants, nous devons faire voir comment il parvient à reconnaître plusieurs origines des idées. Laissons-le parler lui-même : « En « examinant attentivement les diverses affections com- « prises sous le mot sentir, on ne tardera pas à s'aper- « cevoir que plusieurs de ces affections diffèrent à un « tel point les unes des autres, qu'on dirait qu'elles sont « d'une nature contraire. En les examinant plus attenti- « vement encore, on parviendra à les compter, et l'on s'as- « surera qu'elles sont au nombre de quatre » (p. 52).

Quelles sont maintenant ces quatre sortes d'affections primitives, et comment passent-elles de l'état de sentiments à celui d'idées?

Ce sont les sentiments-sensations, les sentiments des facultés de l'ame, les sentiments-rapports et les sentiments moraux. De là les idées sensibles, les idées des facultés de l'ame, les idées de rapport et les idées morales.

Voici maintenant la condition de cette transformation des sentiments en idées :

« 1° Les *idées sensibles* ont leur *origine* dans le senti- « ment-sensation, et leur *cause* dans l'attention.

« 2° Les *idées des facultés de l'ame* ont leur *origine* « dans le sentiment de l'action de ces facultés, et leur « *cause* aussi dans l'attention.

« 3° Les *idées de rapport* ont leur *origine* dans le « sentiment de rapport, et leur *cause* dans l'attention et « la comparaison.

« 4° Les *idées morales* ont leur *origine* dans le senti- « ment moral, et leur *cause* ou dans l'attention, ou dans « la comparaison, ou dans le raisonnement, ou dans « l'action réunie de ces facultés.

Digitized by Google

« Il faut donc se rendre à cette conclusion, qu'il existe « quatre origines et trois causes de nos idées. En d'au- « tres termes, pour mettre plus de rapidité dans nos « discours : Toutes les idées ont leur origine dans le « sentiment, et leur cause dans l'action des facultés de « l'entendement » (p. 70).

Il est inutile d'entrer dans aucun détail pour expliquer une théorie aussi simple; c'est à peine s'il était nécessaire d'en rappeler les formules. Nous nous bornerons donc à quelques observations, sauf à faire remarquer ensuite d'une manière très-succincte les autres vérités principales que l'auteur pourrait avoir semées sur sa route en exposant cette théorie.

Il ne faut pas oublier, pour bien comprendre la pensée de notre psychologue, la différence qu'il met entre l'origine, la nature et la cause des idées, non plus que celle qu'il a établie plus loin encore entre le *principe* et la *cause*. Les sentiments sont le principe ou l'origine des idées. Ce qui distingue les idées des sentiments constitue leur nature propre : c'est sans doute d'être le fruit d'un jugement, d'une distinction, et d'être susceptibles d'applications plus ou moins nombreuses, je veux dire la *généralité;* et, si je l'osais, je dirais encore que c'est d'avoir une valeur impersonnelle, d'être objective (qu'elles aient ou non un objet réel qui leur corresponde immédiatement), par opposition aux affections proprement dites, qui ne sont que des modes du sujet, qui n'ont de valeur et de sens que comme états du sujet. Le principe d'une chose, avons-nous vu ailleurs, est de même nature que cette chose. Ici donc les sentiments sont déjà des idées, mais des idées informes, indistinctes. Ils sont plutôt la matière des idées que les idées mêmes. C'est l'ac-

Digitized by Google

tivité intellectuelle, l'entendement, qui doit mettre cette matière en œuvre, lui donner la forme. Il y a donc autant de différence entre la cause et le principe ou l'origine des idées qu'entre la passivité et l'activité, qu'entre la matière et l'ouvrier. Mais ici l'activité et la passivité, l'ouvrier et la matière sont un seul sujet, un seul être, envisagé sous deux points de vue différents. En effet, « l'ame n'est pas bornée à une simple capacité de sentir; « elle est douée d'une activité originelle inhérente à sa « nature; elle est un principe d'action, une force innée. « L'ame est une force qui se meut : *mens est vis sui mo-* « *trix* (p. 57). L'activité de l'ame pénètre dans la pas- « sivité de l'ame, pour porter le mouvement au sein du « repos, l'ordre au sein de la confusion, la lumière au « sein des ténèbres » (p. 58 et 59).

Voilà bien encore cette activité sourde, fatale, innée, essentielle ou inhérente à la nature de l'ame, dont nous avons déjà parlé tant de fois et que Laromiguière a entrevue si souvent, loin de l'avoir niée.

Nous ne dirons point la manière dont l'entendement agit sur chaque espèce de sentiments pour les transformer en idées. Qu'il nous suffise de faire remarquer que, tout en ne parlant ici et là que de l'attention et de la comparaison comme du mode le plus ordinaire de l'activité pour convertir le sentiment en idée, Laromiguière reconnaît que dans certains cas les trois facultés intellectuelles interviennent dans la formation de toute espèce d'idées, « qu'il est même rare que toutes les facultés n'agissent « pas à la fois » (p. 60, note).

Faisons remarquer encore qu'un sentiment n'en exclut pas un autre; que c'est ainsi, par exemple, que le sentiment des facultés de l'ame accompagne toute action

Digitized by Google

sur des sentiments quelconques ; « que toutes les sensa-
« tions ont de commun qu'en même temps qu'elles
« avertissent l'ame de leur présence, elles l'avertissent
« aussi de son existence » (p. 53).

Puisque l'activité est inhérente à l'ame, c'est-à-dire un principe propre d'action, et qu'il serait contradictoire d'admettre une activité qui fût en repos, quoique une fausse analogie prise des mouvements du corps semble prouver le contraire, il faut reconnaître que Laromiguière s'est prononcé en profond métaphysicien pour la permanence de la pensée (p. 62).

Au fond, et sans vouloir faire ici de la doctrine, de la théorie, l'ame qui pourrait cesser de penser, c'est-à-dire d'agir, serait par le fait même, bien compris, une ame morte ; ce ne serait plus une ame. Le repos pour elle serait la mort ; une nouvelle activité serait une résurrection ; moins que cela, une ame aurait succédé à une autre. Mais les degrés de l'activité sont indéfinis.

D'un autre côté, puisque l'ame n'agit pas sans le savoir, sans le sentir au moins, il est vrai de dire que « nous ne sommes jamais privés du sentiment de l'ac-
« tion des facultés de l'ame, ou du moins qu'il doit être
« très-rare que ce sentiment nous abandonne et qu'il
« s'éteigne tout-à-fait » (p. 62).

C'est à la possibilité d'avoir plusieurs idées présentes à l'esprit dans le même temps (sauf à ne pouvoir donner son attention qu'à une seule dans un instant unique) que sont dues les idées de rapport ; le nombre en est immense. En parlant de la liberté morale dans la première partie de ses *Leçons*, Laromiguière avait peut-être trop peu fait attention au sentiment de l'honnête et du déshonnête, du juste et de l'injuste. C'est mainte-

Digitized by Google

nant le lieu de proclamer cette idée, ces sentiments, et en même temps la liberté, l'imputabilité, le mérite ou le démérite, en un mot, la moralité, et c'est ce qu'il fait (p. 67, 68, 92, 93).

Une chose remarquable, c'est que nos divers sentiments, quoiqu'ils aient une base commune, ne naissent point les uns des autres comme les facultés; ils sont donc irréductibles : « ils ont chacun leur nature propre, et ils « diffèrent essentiellement les uns des autres » (p. 96). Mais on a souvent essayé de les ramener au sentiment-sensation. Il importe donc de bien connaître les rapports de ceux des trois dernières classes avec ceux de la première, la sensation. Or, c'est ce que Laromiguière fait comprendre en peu de mots : « Quoique le sentiment-sensation soit « le premier, il n'est pas le principe; à la vérité, les au- « tres sentiments ne viennent qu'après lui, mais ils ne « viennent pas de lui » (p. 76, 143). Kant ne s'exprime pas autrement au début de sa fameuse *Critique de la raison pure*. Ecoutons encore Laromiguière sur ce point capital : « Sans doute que dans notre constitution actuelle « le sentiment-sensation doit être montré d'abord, pour « que les autres sentiments se montrent à leur tour. Il « y a entre les quatre manières de sentir un ordre suc- « cessif qui commence par la sensation. Mais un or- « dre de succession ne suffit pas pour rétablir l'unité de « nature entre des choses qui se succèdent. Il est néces- « saire que cet ordre soit en même temps et de succes- « sion et de génération, et, puisqu'il est prouvé que les « divers sentiments ne s'engendrent pas les uns les au- « tres, il est prouvé qu'il y a entre eux une différence de « nature » (p. 77).

De même que Laromiguière, après avoir exposé sa

Digitized by Google

théorie sur les facultés de l'ame, s'est livré à l'examen critique des systèmes des philosophes sur cette question, de même, après avoir fait connaître sa doctrine sur les origines et les causes des idées, il rapporte les opinions des principaux philosophes sur cette matière et en discute la valeur.

Il se montre ici, comme dans toute sa polémique, dialecticien subtile. La souplesse, la précision des mouvements, l'agilité et la grâce suppléent quelquefois à la force dans ce genre de combat. Il pourrait laisser les Platoniciens et les Péripatéticiens vider leurs querelles; car il n'est ni pour Platon ni pour Aristote. Il prendra cependant part à la dissension, mais pour condamner également les deux prétentions exclusives : que *les idées viennent des sens*, que *les idées sont innées*. Il donnera raison à Descartes contre Gassendi; mais il blâmera Descartes et ses partisans d'avoir méconnu le sentiment comme origine des idées sensibles, et d'avoir dit que l'ame les produit. Peut-être, et je n'en doute pas, la différence entre la manière de voir de Laromiguière et des Cartésiens est-elle beaucoup moins grande qu'il ne le pense : elle est plus nominale que réelle, surtout en ce qui regarde les idées de rapport et les idées morales. Il en est de même encore pour celle des facultés de l'ame. (1) Toute cette polémique se réduit naturellement

(1) Je dis *facultés*, parce que je distingue avec l'auteur les facultés de leur action et de leurs produits. La raison donne l'idée des facultés; elle les conçoit, mais à la suite du sentiment ou de la conscience de leurs produits et de leur action. Nous en dirions autant des capacités. Il nous semble donc que notre psychologue aurait pu distinguer avec plus de fermeté et de conséquence ces trois choses, ou tout au moins deux d'entre elles, les *puissances* et leurs effets, d'autant plus qu'il dit quelque part que c'est moins les facultés qu'on sent que leurs effets ou

Digitized by Google

à juger, et par conséquent à condamner ou à absoudre les opinions des philosophes, en partant du système qui vient d'être établi comme d'une règle de critique certaine. Ce n'est plus qu'un travail de logique appliquée, dont l'auteur s'acquitte à merveille.

Deux choses seulement nous semblent mériter d'être remarquées : c'est que notre auteur, partant de ce fait que nous *sentons* beaucoup plus de choses que nous n'en *distinguons*, qu'on peut tout voir et ne rien discerner, conclut avec Condillac que les couleurs les plus tranchées, telles que le blanc et le noir, ne sont pas distinguées d'abord par l'enfant; il faut qu'il apprenne à faire cette distinction comme toutes les autres (p. 169). Nous croyons cette opinion juste; c'est pourquoi nous la signalons. Nous n'avons pas à la prouver en ce moment.

Une seconde vérité d'une très-haute importance que l'auteur fait ici ressortir avec son talent ordinaire, c'est que les idées de rapport, qu'il appelle idées *relatives* par opposition aux autres espèces d'idées qu'il appelle *absolues*, sont sans objet propre; leur en donner, c'est réaliser des abstractions. Nous partageons encore pleinement cet avis; mais nous regrettons qu'il ne soit pas venu dans la pensée de l'illustre psychologue de se faire cette objection et de la résoudre : Si toutes les idées sont des jugements, quoique d'une nature particulière, toutes les idées ne seraient-elles pas relatives? Et, si elles sont relatives, si elles n'ont par conséquent pas d'objets, que devient donc la réalité ? Sans doute que, pour maintenir

---

leur action. Ajoutons qu'on ne sent pas proprement l'action, qui n'est qu'un rapport conçu entre la cause et l'effet; on ne sent que l'état de l'ame résultant de l'exercice de l'activité.

Digitized by Google

la réalité des idées, il se serait rabattu sur le caractère particulier des jugements primitifs, générateurs des idées qu'il appelle absolues. Nous ne croyons pas devoir examiner la solidité d'une réponse purement présumable à une objection qui n'a pas été faite. Il n'en reste pas moins vrai que, si l'on réalise (1) les idées de rapport, si on leur donne un objet propre, ou, comme dit Laromiguière, un type, un modèle hors de l'esprit humain ; si l'on met dehors ce qui est dedans, si l'on prend à la lettre ces expressions : *Il y a* des rapports entre les choses, etc., on croira, avec Aristote, que le froid, le sec, l'humide, etc., sont quelque chose de réel, et l'on fera de la mauvaise physique ; on prendra, avec Platon, les qualités relatives de l'ame : le beau, le bon, la sagesse, la folie, etc., pour des choses positives, et l'on fera de la mauvaise métaphysique ; on prendra les genres et les espèces pour des entités, et l'on fera de la scholastique (p. 172-181).

La doctrine de l'auteur lui permet non-seulement d'apprécier avec la plus grande facilité la nature du système de ses prédécesseurs, mais encore de répondre avec aisance et netteté à un grand nombre de questions qui

---

(1) L'expression *réaliser une idée* est équivoque ; elle peut s'entendre de l'idée elle-même ou de son objet. Nous savons déjà que Laromiguière n'admet point d'objets correspondant immédiatement aux idées de rapport. Il nous dit ailleurs (p. 191) que l'idée n'est rien de réel, que c'est une pure modification de l'esprit. Quant à la réalité des objets des idées primitives, il ne s'explique pas directement ; mais il dit, avec Condillac et beaucoup d'autres, que les choses ne sont pour nous, pour notre intelligence, que ce que nous en *connaissons* (p. 203, note). Nous partageons encore complétement cette manière de voir, bien que nous sachions jusqu'où elle peut conduire ; mais on se tromperait si l'on croyait qu'elle va jusqu'à la négation de la réalité, ainsi qu'on l'a plus d'une fois soutenu. Dans cette même note Laromiguière distingue très-bien la différence qu'il y a entre les notions : *existence*, *connaissance* et *certitude*.

Digitized by Google

étaient restées jusqu'à lui sans solution bien claire et complétement satisfaisante, telles que celles-ci : Les idées sont-elles antérieures aux sensations ? Sont-elles indépendantes des sensations ? Y a-t-il des idées innées ? Les idées diffèrent-elles des sensations ? A-t-on idée de tout ce qu'on sent ? Toute idée est-elle perception ? L'idée est-elle la première opération de l'entendement (p. 189-196)? On voit, en effet, qu'il n'y a rien là d'embarrassant si l'on se place au point de vue de Laromiguière.

Il débrouille avec la même facilité les équivoques des propositions suivantes : « L'idée est le sentiment; — « l'idée n'est pas le sentiment; — juger c'est sentir; — « juger n'est pas sentir; — juger c'est comparer; la pen- « sée est un sentiment, etc., etc. »

Mais une des plus belles leçons dans le genre historique et critique, c'est assurément celle où ce grand maître examine la question des idées innées. Il sait prendre et laisser dans un système; il ne s'attache qu'aux points principaux qui rentrent dans son sujet, les met en lumière, les classe et les discute d'une manière toujours pleine de charme et d'intérêt. On dirait, à le voir analyser et juger les systèmes, que rien n'est plus facile que de manier les idées philosophiques. Grâce à sa méthode progressive, à la lucidité et au coulant de sa phrase, à la manière dramatique et sagement animée de son exposition, ses *Leçons*, surtout celles qui sont du genre confutatif, se lisent comme on lirait un roman bien fait et dont l'intérêt irait croissant. Toutes ces qualités nous semblent réunies au plus haut degré dans la leçon qui nous occupe.

Pour mieux faire comprendre la position prise par les partisans des idées innées, il commence par dessiner à

Digitized by Google

grands traits celle de leurs adversaires, qui soutiennent que toutes les idées viennent des sens. Ceux-ci, pour rester fidèles à leur principe, ou plutôt à leur hypothèse, essaient d'expliquer la présence des idées dans l'ame : les uns par une influence physique du corps sur l'ame, influence inconnue, et qui par conséquent n'explique rien ; les autres par le moyen d'une substance intermédiaire qui n'est ni matérielle ni spirituelle, mais qui participe de cette double nature, chimère inconcevable, médiateur amphibie qui s'anéantit lui-même ; ceux-là ne voient dans les impressions et les mouvements du corps que les causes occasionnelles, et non les causes efficientes des sensations et des idées, Dieu seul établissant à chaque instant le lien mystérieux qui tient l'ame unie au corps, sans qu'il y ait aucun commerce entre l'un et l'autre.

Il était difficile de se contenter de semblables explications. Leibniz en essaya donc une autre, celle de l'harmonie préétablie, hypothèse qui suppose les idées innées d'une manière plus formelle encore que la vision en Dieu de Mallebranche, vision tout empreinte de platonisme.

Laromiguière justifie pleinement Descartes du reproche d'avoir admis les idées innées telles qu'on les entend ordinairement, et dissipe ainsi un préjugé historique très-répandu. Il fait plus, il montre pourquoi Descartes a été conduit à tenir un langage qui l'avait généralement fait regarder comme le rénovateur du système des idées innées : c'est qu'il avait besoin de quelque chose d'analogue pour sa preuve métaphysique de l'existence de Dieu. De même, Leibniz n'a été conduit à cette hypothèse que par une autre, celle des monades.

Laromiguière fait voir ensuite combien la formule de

Digitized by Google

ceux qui font venir les idées des sens est vague, équivoque; combien celle de Leibniz laisse à désirer encore pour être précise. Prenant ensuite tous les sens possibles de ces deux formules, il démontre aux premiers qu'ils ne peuvent soutenir que toutes les idées viennent des sens, et au second qu'il n'est pas plus autorisé par les faits et la raison à prétendre qu'il y a des idées innées. Saisissant enfin corps à corps cette hypothèse, si je puis m'exprimer de la sorte, il l'enlace avec les liens de la dialectique, la presse et l'étouffe. Il ne laisse subsister des idées innées que cette proposition très-vraie : qu'il n'y a d'inné dans notre ame que ses aptitudes, c'est-à-dire ses capacités et ses facultés. Il retrouve aussi dans l'équivoque des mots *entendement, idées spirituelles, pensée*, etc., de l'erreur et du malentendu.

Nous n'avons pas à rechercher ici ce qu'il peut y avoir de vrai dans la spiritualité, ou plutôt dans la *rationalité* pure de certaines idées, et par conséquent dans la nécessité de leur reconnaître une origine différente de celle des sens, et même du sens intime ou de la conscience, qui n'est cause de rien. Toute discussion de ce genre nous ferait sortir de notre sujet, en même temps que de la question. Nous l'éviterons donc, malgré tout l'intérêt qu'elle pourrait avoir et quoiqu'il soit peut-être facile d'établir quelque rapprochement entre certains sentiments admis par l'auteur comme premiers dans leur genre et certaines idées qu'on appelle innées.

Spirituelles ou rationelles, les idées, quelques idées au moins, ne sont-elles pas innées? Voilà toute la question. Or, nous croyons fermement avec Laromiguière qu'elles ne le sont pas, en ces sens qu'elles aient toujours été présentes à l'esprit, qu'elles soient contempo-

Digitized by Google

raines de l'ame. Il ne faut pas dire que la pensée est l'essence de l'ame, que l'ame pense toujours, et qu'elle a, par conséquent, toujours eu des idées. On confondrait ainsi la pensée comme *action* avec la pensée comme *résultat* de cette action, la cause avec l'effet; on confondrait même la faculté de penser avec l'acte de la pensée. Oui, l'ame pense toujours, agit toujours, dès qu'elle a commencé de penser et d'agir; mais comment pense-t-elle et agit-elle d'abord? Est-ce en produisant ces idées si improprement appelées spirituelles, sans occasion comme sans raison? Nous ne pouvons le croire, et Laromiguière nous en a convaincu mieux que Locke.

Disons donc avec lui que « les idées innées, sous quel-
« que forme qu'on les présente, de quelque nom qu'on
« les décore, de quelques couleurs qu'on les embellisse,
« ne soutiennent pas l'examen d'une raison qui veut se
« satisfaire, et que la philosophie, en les créant, s'ou-
« blia elle-même pour faire l'office de l'imagination »
(p. 277).

III.

Des différentes espèces d'idées et de leurs différents caractères.

I. C'est ici le lieu d'examiner si les quatre sources d'idées admises par Laromiguière sont suffisantes pour rendre raison de toutes nos idées. On se rappelle que l'auteur distingue les idées *sensibles*, celles des *facultés* de l'ame, celles de *rapport* et celles de l'ordre *moral*.

Il semble qu'il n'y ait pas de place dans ce cadre pour les idées *ontologiques* d'être et de néant, de substance et de mode, de cause et d'effet, de fini et d'infini, etc., ni pour l'idée de *Dieu* ou de cause suprême souverainement parfaite, non plus enfin que pour les idées d'*utilité* (base

Digitized by Google

de toutes celles qui se rattachent à l'industrie), de *beauté* (base de celles des arts), de *vérité* enfin (base de toutes celles des sciences).

Mais ce n'est là qu'une fausse apparence; car le sentiment-sensation et les idées sensibles comprennent, dans la pensée de l'auteur, la sensation et la perception proprement dites, ainsi que les idées générales qui en sont formées.

Les sentiments et les idées des facultés de l'ame comprennent tous les phénomènes de conscience et toutes les idées auxquelles ils servent de matière.

Aux sentiments et aux idées de rapport appartiennent les idées qui rentrent dans celles de l'utile, du beau et du vrai.

Toutes celles de l'ordre moral, celles de justice et de bienfaisance, avec leur nombreuse famille, se rattachent évidemment aux sentiments et aux idées morales.

Restent les idées ontologiques, et celle de Dieu en particulier. Nous verrons plus tard que celles qui sont vraiment *primitives* ont leur origine spéciale dans les sentiments-sensations et dans les sentiments des facultés de l'ame; que les autres, celles qui sont *dérivées*, ont leur origine dans le sentiment-rapport.

L'idée de Dieu a cela de particulier, que tous les sentiments y conduisent: « La sensibilité humaine tout entière « tend vers la divinité » (p. 414). Loin que le nombre des origines des idées adopté par Laromiguière soit trop restreint, il nous paraîtrait plutôt trop large; car le sentiment-rapport se retrouvant dans les trois autres espèces, semblerait ne pas devoir former une classe à part. Peut-être serait-il donc plus rationel de distinguer les idées suivant qu'elles sont phénoménales ou qu'elles

Digitized by Google

ne le sont pas, sauf ensuite à les subdiviser. Toutes les idées sensibles, particulières ou générales, tous les faits de conscience formeraient la première classe. La seconde comprendrait tout le reste de nos connaissances.

Pour en revenir à la division de Laromiguière, nous devons faire remarquer que les idées sensibles et les idées des facultés de l'ame ne suffisent pas pour expliquer la véritable *origine* des idées ontologiques, telles que les idées d'être et de néant, de fini et d'infini, par le fait même qu'elles n'ont point d'objet sensible qui leur corresponde immédiatement, ou qui soient l'être, le néant, le fini, l'infini, bien qu'il existe des êtres qui pourraient ne pas exister et qui sont finis, etc. Il n'y a moyen d'expliquer l'origine de ces idées que par une faculté spéciale, distincte des sens et de la conscience, faculté que nous appelons du nom propre de *raison*. Mais, comme elle produit ces idées par couples de deux et en les opposant l'une à l'autre, telles que les idées d'être et de néant, de substance et de mode, de nécessité et de contingence, de fini et d'infini, etc., elle peut très-bien être représentée dans le système de Laromiguière par le sentiment-rapport, pourvu qu'on l'entende d'une manière un peu large. Il n'en sera pas moins vrai non plus que ces idées ne sont produites, comme le dit l'auteur, qu'à l'occasion des sentiments-sensations et des sentiments des facultés de l'ame. Et, comme cette occasion peut s'appeler origine *circonstancielle*, il n'y aura rien à répondre à cet égard dans le système de notre philosophe.

II. Nous avons à examiner encore un autre point de vue sous lequel Laromiguière distingue et classe les idées; c'est plutôt un point de vue logique qu'un point de vue physique ou métaphysique.

Digitized by Google

Les idées sont en conséquence : — vraies ou fausses; — claires ou obscures; — distinctes ou confuses; — complètes ou incomplètes; — réelles ou chimériques; — absolues ou relatives; — de choses ou de mots; — *simples, composées, collectives, abstraites, générales.*

Laromiguière fait remarquer avec justesse, au sujet de ces différents caractères :

1° Qu'il ne faut pas confondre la vérité des idées avec celle des jugements : les idées sont vraies quand elles sont conformes à leur objet, tandis que la vérité d'un jugement consiste dans la perception du rapport entre un sujet et son attribut;

2° Qu'il n'est pas aussi vrai qu'on le croit généralement que des idées considérées en elles-mêmes soient toujours claires;

3° Que le caractère propre de l'idée est la distinction.

Il passe légèrement sur les autres caractères, parce qu'il en a déjà parlé ailleurs; mais il insiste sur ceux de la dernière série et fait à ce sujet des observations qui méritent de nous arrêter un moment.

Il cherche à faire l'énumération des idées simples ou *approchant de la simplicité*, et compte dans ce nombre :

1° Les idées sensibles acquises par l'action des sens isolés;

2° Les idées morales;

3° Certaines idées de rapport;

4° Les idées d'étendue, de temps, de mouvement, etc.;

5° Les idées partielles dont la réunion forme une idée simple.

Cette classification n'est peut-être pas très-rigoureuse; et, s'il n'y a pas grand mérite à l'avoir tentée, il y a du moins de la sagesse à dire : « La simplicité des idées n'est

Digitized by Google

« souvent qu'une moindre composition, et je ne voudrais « affirmer d'aucune des idées dont nous venons de par- « ler qu'elle soit réellement indivisible » (p. 293).

Après cet aveu, après avoir reconnu qu'il est très-difficile de décider si une idée est simple ou non; après avoir mis en principe qu'une langue universelle ne devrait porter que sur des idées simples et se composer de gestes comme signes, il est difficile de n'être pas de l'avis de Descartes, qui disait qu'une langue universelle n'est possible que dans le pays des romans. Beaucoup d'autres raisons font qu'on s'étonne en voyant l'habile professeur développer assez longuement les conditions de l'existence, ou plutôt du perfectionnement d'une pareille langue (p. 301-306). Nous avons peine à croire qu'elle pût jamais devenir très-étendue et avoir un caractère scientifique bien prononcé. Cela seul qui est institué par la nature est universel; tout ce que l'homme ajoute au naturel doit être appris pour être su. Il faudrait donc une convention pour perfectionner la langue des gestes au point de lui faire exprimer ce qu'elle n'exprime pas naturellement. Et ce perfectionnement ne pourrait être entendu de ceux qui n'y seraient pas initiés.

Laissons donc faire à la langue universelle, qui se fera sans doute attendre longtemps encore, et qui, si elle doit jamais avoir lieu au degré où l'auteur la croit possible, pourrait bien n'être plus une langue phonétique.

Passons aux quatre derniers caractères des idées, et reconnaissons d'abord la différence, trop souvent méconnue, qui existe réellement entre une idée collective et une idée générale (p. 391). Remarquons ensuite l'introduction à l'étude des idées abstraites et générales. C'est une longue précaution oratoire où le professeur

Digitized by Google

cherche à rassurer son auditoire contre la mauvaise réputation faite aux abstractions. A l'entendre, rien ne serait moins fondé que le préjugé que les idées abstraites sont difficiles à saisir. Et il faut convenir qu'il ne démontre pas mal qu'il y a des abstractions non-seulement faciles, mais nécessaires même, qu'il est impossible de ne pas faire, et qui sont la condition de toute connaissance. Nous ne voulons pas nier que l'abstraction soit également facile à tous les degrés de la décomposition des idées, quand l'esprit est parfaitement familiarisé avec les degrés qui précèdent; mais n'est-ce pas là précisément un point difficile? Et, d'un autre côté, les abstractions sont-elles également faciles dans toute espèce d'idées, par exemple, dans les notions universelles et nécessaires, dans les idées générales mêmes comme dans les intuitions ou perceptions des sens? Si ce doute était sans fondement, le professeur illustre aurait-il hésité à se prononcer sur le nombre et la nature des idées simples? N'aurait-il pas été plus nettement affirmatif?

Nous le croyons. Mais nous n'en admirons que davantage son talent de faire passer ses opinions, fussent-elles même un peu exagérées, dans l'esprit de ses auditeurs. Ne démontre-t-il pas, en effet, que « le corps humain « est comme une machine à abstractions » (p. 322)? N'a-t-il pas raison de dire « que nous n'avons souvent « tant de peine à nous instruire que parce que nous « savons mal ce que nous croyons savoir » (p. 334)? N'est-il pas vrai encore que l'abstraction, considérée comme opération de l'esprit, n'est pas une faculté nouvelle? « qu'elle n'est que l'attention qui s'arrête sur une « qualité d'un objet (1), et qui, en la faisant dominer

(1) Réel ou fictif.

Digitized by Google

« sur les autres, l'en sépare en quelque manière, l'en abs-
« trait » (p. 328)? que le mot abstraction est pris tantôt pour une faculté, tantôt pour une opération, tantôt enfin pour le résultat de cette opération? qu'il en est de même des mots pensée, entendement, etc. (p. 329)? qu'on peut distinguer trois sortes d'abstractions : celle des sens, celle de l'esprit et celle du langage, quoique les sens et le langage n'abstraient point sans l'esprit (p. 322-326)? que les idées abstraites, comme telles, ne sont que les premiers rudiments de notre intelligence? qu'elles deviennent notre intelligence elle-même en devenant générales (1) (p. 345)?

Les idées abstraites ne sont, en effet, que les éléments de la connaissance des choses et de leurs rapports ; elles doivent être réunies et généralisées pour que les objets puissent être connus individuellement et classés (p. 346-347). Du reste, les idées abstraites, objet habituel de notre pensée, ne représentent pas uniquement et exclusivement des qualités individuelles déterminées, parce que la même qualité se retrouve dans plusieurs objets de la nature (p. 349). C'est là ce qui fait que des idées abstraites deviennent générales ; mais elles ont d'abord été individuelles : elles le redeviennent toutes les fois que nous les rapportons à quelqu'un des individus capables de nous les fournir (p. 351).

Je n'entrerai dans aucun détail pour faire voir la manière aisée dont l'auteur explique la formation des idées générales (p. 353, 370-377). Il y aurait bien aussi quelque éloge à donner à l'exposition historique des opinions

(1) Ici et ailleurs encore, Laromiguière entend par intelligence, non la faculté de connaître, mais les connaissances acquises.

Digitized by Google

des philosophes Platon, Aristote, Zénon, Leibniz, Hobbes, Locke, Berkeley, Bonnet, Condillac, relativement à la valeur objective des idées générales. Tout le monde connaît la fameuse dispute des réalistes et des nominaux sur les idées réelles, typiques, indépendantes, sur les formes réalisées ou dépendantes et naturelles et sur les formes purement intelligibles. Laromiguière donne une idée très-suffisante de ces opinions et de ces systèmes, et les juge, selon nous, avec beaucoup de sens. Il accorde à Platon que Dieu crée d'après des idées; mais il demande quel rapport il y a entre ces idées et les nôtres. Ce n'est pas par les idées de Dieu qu'on expliquera celles de l'homme. Il n'accorde pas à Aristote l'existence de formes immuables, puisque les formes varient, au contraire, avec les individus : « Les similitudes, les « causes, les genres, les espèces, les formes communes « ou universelles, les natures communes ou univer- « selles, les universaux, ne sont que des points de vue « de notre esprit; et Zénon avait vu les choses mieux « que Platon et Aristote. Les partisans des idées en Dieu « étaient hors de la question » (p. 354-362).

Laromiguière n'est point réaliste, comme on voit; mais il n'est pas non plus nominaliste : il croit même qu'il n'y a pas eu de nominalistes proprement dits, et que Hobbes, par exemple, s'est tout simplement mal exprimé ou qu'il a exagéré l'attention donnée aux mots seulement lorsque nous raisonnons : « Hobbes sentait que, « dans ses raisonnements, son esprit se portait rarement « jusqu'aux idées; et rien n'est plus vrai. Il en concluait « que nous ne raisonnons pas sur les idées, et rien n'est « plus faux. Il fallait se borner à dire qu'il est rare « que nous raisonnions immédiatement sur les idées »

Digitized by Google

(p. 363). Mais Descartes aurait tort à son tour s'il croyait que nos raisonnements portent toujours immédiatement sur les idées (p. 364).

Quelle est donc la valeur des idées abstraites et générales suivant Laromiguière? Il va nous le dire : « Toute « idée générale est abstraite, mais toute idée abstraite « n'est pas générale. Idée abstraite-générale et idée gé- « nérale, c'est la même chose; idée abstraite et idée « générale, ce n'est pas la même chose... Les idées « abstraites (quand elles se rapportent à des objets exis- « tants) représentent des qualités réelles.... Les idées « abstraites-générales, ou simplement les idées géné- « rales, représentent quelque chose de réel pour celui « qui, en les prononçant, en les entendant ou en les « lisant, se reporte jusqu'aux choses; pour ceux qui ne « pensent point aux choses ou à leurs qualités, à l'occa- « sion des mots généraux, ces mots n'expriment aucune « idée réelle » (p. 367-368). Peut-être le dernier cas de cette solution laisse-t-il à désirer, quoiqu'il arrive quelquefois, comme le dit l'auteur, que celui qui parle, qui raisonne, imite l'algébriste, lequel transforme ses équations sans s'occuper de leur valeur, et ne songe à leur demander ce qu'elles contiennent que quand il est parvenu à l'équation la plus simple.

J'aurais aussi quelque peine à prendre à la lettre ces expressions de l'auteur : « Il n'y a pas, à la rigueur, « d'idées générales, puisque ce qu'on appelle une idée « générale est ou une idée individuelle, ou un mot gé- « néral, je veux dire un mot appelé général. » Une idée générale, au contraire, est bien une idée, et n'est que cela; mais c'est parce qu'elle n'est qu'idée, et parce qu'elle n'a pas d'objet, de qualité réelle qui lui corres-

Digitized by Google

ponde immédiatement, parce qu'elle n'est pas une sorte d'image, parce qu'elle n'est pas, pour ainsi dire, dans l'esprit ce que la réalité est dans les choses, que Laromiguière ne l'appelle pas une idée vraie, ou plutôt une vraie idée (1). D'où l'on voit que Laromiguière n'est nominaliste dans la phrase citée plus haut que pour la forme. Ne nous a-t-il pas dit d'ailleurs qu'il ne croyait pas qu'il y eût eu des nominalistes, pris dans toute la force du mot?

Une des qualités qui distinguent au plus haut degré Laromiguière, c'est le sens commun. C'est là une des raisons pour lesquelles il sera toujours populaire. Cette qualité ne ressort jamais mieux qu'en face des grands problèmes métaphysiques, tels que ceux-ci : Qu'est-ce que l'existence? Pourquoi y a-t-il quelque chose, etc.? Terribles questions ! s'écrie d'Alembert. Laromiguière ne conçoit rien à une pareille exclamation. Pour lui, ne distinguant point l'existence de l'idée d'existence, et posant ainsi, sans qu'il s'en doute, le principe de l'idéalisme le plus complet, il ne voit dans l'idée d'existence que « la plus « générale des idées, ou bien une idée individuelle, sui- « vant qu'elle exprime un point de vue commun à tous « les êtres individuels, ou qu'elle a pour objet chacun des « êtres individuels pris dans son intégrité, ou même la « totalité des êtres » (p. 377). Rien, dit-il avec cette naïve assurance du sens commun, rien n'est moins difficile à comprendre que cette idée. Ne lui demandez donc pas ce que c'est que l'existence en soi dans chaque individu, l'être, la réalité, s'il y a une réalité ; quelle est la fin ou le but de l'existence. Il ne vous répondra rien ; ou, s'il vous

(1) Cf. cette expression *vraie idée*, p. 366-367.

Digitized by Google

répond quelque chose, ce sera pour exprimer son étonnement qu'on puisse soulever de semblables questions.

S'il y a du bon sens à admettre toutes les idées qui sont comme le mobilier intellectuel du genre humain, il y en a davantage encore à ne pas vouloir trop scruter ces idées parce qu'on croit pouvoir se les expliquer. La connaissance de l'homme a un terme, et ce terme est très-sensible, très-près de nous : « Rien n'est moins mys-« térieux que la certitude de notre impuissance quand « nous voulons saisir la nature intime, l'existence telle « qu'elle est d'un corps déterminé, d'un esprit déter-« miné, et, à plus forte raison, quand nous voulons pé-« nétrer l'essence divine, l'être de Dieu » (p. 377). — « Je ne conçois ni la création, ni l'existence nécessaire; « j'en ai une entière *certitude*, mais je n'en ai point « l'*idée*. Je n'ai idée ni de l'éternité, ni du passage du « néant à l'existence, et je me tiens tranquille. Pourquoi « m'effrayer de cette ignorance? Est-ce qu'elle serait « moins naturelle que toute autre? Ne m'est-il pas évi-« dent que les idées de *création* et d'*éternité* que je n'ai « pas, je ne puis pas les avoir? »

Voilà bien le langage de la philosophie du sens commun. Elle reste plutôt au-dessous de ses forces qu'elle ne tend à les dépasser. Elle est tranquille sur certaines idées qu'elle ne comprend pas bien, mais qu'elle a naturellement, quoiqu'elle dise qu'elle ne les a pas, parce qu'elle n'en a pas l'intelligence philosophique.

Terminons cette partie de notre travail en rappelant quelques vérités utiles qu'on trouve disséminées dans l'avant-dernière leçon :

1° Les idées générales sont d'une acquisition beaucoup plus facile que les idées individuelles.

Digitized by Google

2° Il est plus aisé de saisir les ressemblances que les différences.

3° N'avoir que des idées de genre dans l'esprit, c'est ne rien savoir; c'est ressembler aux enfants.

4° Le précepte de Buffon, de ne nommer les choses que par les termes les plus généraux pour donner de la noblesse au style, précepte plein de goût quand on l'applique à des sujets qui ont de la dignité ou à des sujets dès longtemps connus, exige dans la pratique un grand discernement. Des idées neuves ou mal démêlées veulent des expressions particulières et très-circonscrites.

5° Si nous n'avions point de classes, d'idées de genre et d'espèce, nous ne pourrions ni juger, ni raisonner; car juger, c'est classer, et point de raisonnement sans jugement. Si l'enfant se conduit quelquefois comme s'il raisonnait, à un âge où il ne sait pas encore parler, il ne raisonne cependant pas encore explicitement.

6° C'est donc aux idées générales, à leur distribution en différentes classes, que l'homme doit les sciences et tous les avantages qu'il en retire.

7° Le raisonnement est le privilége de l'homme, mais c'est le privilége d'un être imparfait. L'intelligence infinie cesserait d'être elle-même si elle pouvait devoir quelque chose au raisonnement. Les sciences, qui en sont le fruit, ne sont donc qu'un magnifique témoignage de notre impuissance... Les principes et les conséquences montrent les choses successivement, et l'intelligence infinie embrasse tout, elle voit tout, et tout à la fois.... C'est pourquoi sa providence est spéciale.... Dire que la providence n'est qu'universelle, c'est faire de Dieu un législateur humain.

Digitized by Google

8° Il n'y a dans la réalité, et pour Dieu, ni genres, ni espèces, ni classes d'aucune sorte; mais il y en a pour nous. Il en est de même des lois générales. La raison de tout cela, c'est qu'il n'y a pas de similitudes parfaites dans la nature. Nos ressemblances ne sont que des différences inaperçues.

9° Les idées les plus générales sont les principes ou les commencements des sciences d'observation; elles sont les derniers résultats des sciences de raisonnement.

10° Il ne faut oublier ni le bien ni le mal qu'ont fait et que font encore tous les jours les idées générales (p. 380-397).

IV.

Résumé des leçons précédentes et considérations sur la méthode à suivre en métaphysique.

Dans sa dernière leçon, Laromiguière résume toutes celles qui précèdent, fait connaître la raison de la marche qu'il a suivie dans la disposition des matières, fait voir que la métaphysique revient à la psychologie bien faite, puisqu'elle n'est autre chose que l'histoire de l'origine et de la formation de certaines de nos idées (p. 398-409), et donne ensuite comme l'esquisse d'une métaphysique proprement dite, c'est-à-dire de la *cosmologie*, de la *psychologie*, de la *théologie naturelle* ou *théodicée*, et enfin de l'*ontologie*.

Il montre comment les idées des corps et de leur ensemble ont leur origine dans le sentiment-sensation et dans le sentiment-rapport (p. 409-411); comment tout ce que nous savons de l'ame, même sa simplicité, sa spiritualité, est dû au sentiment des faits internes (p. 411-413); comment l'idée de Dieu dérive du sentiment de

Digitized by Google

notre faiblesse, de notre dépendance ; de celui de la régularité des lois de la nature ; de celui de nos facultés, de notre causation ; de celui du juste et de l'injuste (p. 413-422).

Mais la partie la plus remarquable de cette leçon est, sans contredit, celle qui regarde l'ontologie. L'auteur ne pense pas qu'on doive commencer l'étude de la métaphysique par l'ontologie ; il traite assez mal cette science première, et fait ressortir le désaccord qui existe entre les philosophes tant sur le nombre que sur la classification des idées ontologiques, et, par conséquent, le défaut de méthode qui a présidé jusqu'ici à l'étude de ces sortes d'idées. Il voudrait mieux faire, et cherche à jeter quelque jour sur la marche qu'il conviendrait de suivre dans l'ontologie. Ce point vaut bien la peine qu'on s'y arrête un instant, puisqu'il est au fond la grande et peut-être l'unique question de la métaphysique.

Reconnaissons avant tout que, si l'ontologie est appelée philosophie première, science première, ce n'est pas que les idées abstraites qui les composent se présentent les premières dans l'esprit humain : elles ne précèdent point les idées sensibles, les perceptions, et, si elles les accompagnent, c'est presque sans donner d'abord conscience d'elles-mêmes. Ce n'est que bien plus tard, c'est-à-dire lorsqu'elles ont été abstraites et qu'elles ont été comme immobilisées à l'aide de la parole, qu'elles ont frappé l'esprit, qu'elles ont donné pleine conscience d'elles-mêmes. Laromiguière aurait donc quelque raison de se récrier un peu sur les titres de *science de l'être*, de *science première*, que prend fastueusement l'ontologie, quand, dans la réalité, elle ne parle d'aucun être, ni des sensations et des perceptions, qui sont cependant

Digitized by Google

à coup sûr les premières connaissances que nous ayons : « Qu'enseigne donc cette ontologie ? Que peut-elle en- « seigner ? Quoi ! elle est la science de l'*être*, la science « des *existences*, et elle ne parle ni des *corps*, qu'elle « laisse à la physique, ni de l'*ame*, ni de *Dieu* ! Elle se « dit la science première, et elle se tait sur le sentiment » (p. 430 et 434) ! — Il aurait au moins fallu distinguer une priorité logique et une priorité chronologique. Que les notions constitutives de la matière de l'ontologie se mêlent indissolublement, nécessairement à nos idées de tous les êtres, qu'elles en soient comme le noyau rationnel, rien de plus certain ; mais que nous les ayons tout d'abord à cet état de pureté, que nous en ayons un sentiment bien net dans l'état primitif de notre développement intellectuel, rien de plus faux. Il est donc vrai de dire avec Laromiguière que nous ne débutons point par les notions très-indéterminées de *substance*, d'*essence*, de *possibilité*, de *pouvoir*, de *cause*, mais que nous y sommes conduits par celles du corps et de l'ame.

Si, avec quelques philosophes plus récents, nous réduisons toutes les idées ontologiques à deux, celle de *substance* et celle de *cause* ; si déjà celles de *fini* et d'*infini* et celle de leur rapport ne viennent qu'en seconde ligne et par voie d'attribution aux premières, puisque la notion de quantité ne convient qu'aux substances et aux phénomènes produits par les agents, il s'ensuivra que les bases ontologiques présentées par Laromiguière sont suffisantes. En effet, il dominera par là :

1° L'idée de notre ame, ou plutôt du sentiment que nous avons de notre activité, les notions de *cause*, de *pouvoir*, de *possibilité* physique. Et, comme les phénomènes qui se produisent en nous ou que nous produisons

Digitized by Google

sont conçus dans le temps, les notions de *succession*, de *simultanéité*, de *temps*, de *durée*, auront pour antécédent chronologique les faits de conscience, et l'ontologie ne sera possible que pour la psychologie.

2° Par sa méthode psychologique ou d'observation, Laromiguière dominera également l'idée de *corps déterminé*, d'où résultent celle de *corps en général*, celles de *matière*, d'*impénétrabilité*, celles de *plein*, de *vide*, d'*étendue* et d'*espace*.

Les notions de temps et d'espace, jointes à celles des phénomènes qui s'y rencontrent, feront naître à leur tour celles de *fini* et d'*infini*. Des rapports du fini et de l'infini (soit celui du fini au fini, soit celui du fini à l'infini), naîtra le *nombre*, la *quantité*. Les notions de *divisibilité*, de *continuité*, de *mouvement*, de *vitesse*, n'ont pas une autre origine.

C'est encore en s'attachant aux phénomènes physiques ou *psychiques* que se forment les notions de *qualité* et de *propriété*, d'*accident* et de *mode*, d'*attributs* divers.

Des notions de corps et d'ame naîtra, par l'abstraction et la comparaison, celle de *sujet* doué de qualités, c'est-à-dire la notion de *substance déterminée*. Et, si l'on considère que chaque substance doit contenir la raison des qualités qu'elle revêt, on obtiendra la notion d'*essence* (p. 435-438).

Tel est le plan d'ontologie conçu par Laromiguière : il est complet, puisqu'il est évidemment assez vaste pour contenir toutes les notions ontologiques, primitives ou dérivées. Il est vrai, puisqu'il est fondé sur la génération psychologique et logique des idées, c'est-à-dire sur leur enchaînement dans le temps et en dehors du temps, sur leur association contingente nécessaire.

Digitized by Google

Or, d'où vient ce système? quelle en est la base? Il vient de l'expérience, laquelle se résume dans le sentiment, soit externe, soit interne. Donc toutes les notions purement rationelles relatives aux êtres ont leur origine soit dans le sentiment-sensation, soit dans le sentiment des facultés de l'ame : « Le sentiment-sensation « vous mène aux idées sensibles, et, par ces idées, aux « qualités des corps et aux corps. Le sentiment des fa- « cultés de l'ame vous mène à la connaissance de ces « facultés et à l'ame elle-même » (p. 435).

Si l'ontologie ou la métaphysique générale est la base logique de toute métaphysique spéciale, et si elle rentre évidemment dans les origines des idées, telles qu'elles sont exposées par Laromiguière, la psychologie, la cosmologie et la théologie naturelle, trois sciences qui constituent la métaphysique spéciale, ne peuvent manquer d'y rentrer elles-mêmes; et c'est ce que Laromiguière fait voir avec quelque détail (p. 409-423). Voici son résumé sur cette matière : « Sur les sensations et « sur les sentiments de rapports » (perceptions des sens et conception de la raison) « s'élèvera la science de l'u- « nivers, la *cosmologie;* sur le sentiment de l'action des « facultés de l'ame et sur les sentiments-rapports (per- « ceptions internes de la conscience et conceptions de la « raison, qui s'y rattache), la science de l'ame elle- « même, la *psychologie;* sur tous les sentiments, et « particulièrement sur le sentiment de force, sur le sen- « timent d'où naît l'idée de cause, la science de Dieu, « la *théodicée* » (p. 427 et 428).

Laromiguière a très-bien aperçu que l'élément rationel qu'il appelle sentiment-rapport constitue le côté vraiment cognitif de nos idées des choses extérieures :

Digitized by Google

« Bornés aux seules sensations et privés des sentiments « de rapport, nous serions dans une ignorance invin- « cible des merveilles de la nature ; nous ne connaîtrions « ni l'harmonie qu'on découvre dans l'organisation du « plus petit insecte, ni l'harmonie qui éclate dans les « sphères célestes » (p. 410).

La même observation est applicable à la connaissance de l'ame. Quant à celle de Dieu, il est vrai que les conceptions de la raison (les sentiments de rapport) y interviennent, qu'ils la constituent proprement tout entière, indépendamment de la vérité révélée ; car les autres sentiments ne sont pour l'esprit humain qu'une occasion de s'élever à la cause première.

Laromiguière part, comme les autres philosophes, de l'activité et de la sensibilité de l'ame pour en établir la spiritualité (p. 411 et 412). On se rappelle, en effet, que ce sont là les deux facultés fondamentales, suivant Laromiguière. La sensibilité comprend toutes les espèces de sentiments, et l'activité toutes les manières d'agir de l'ame, tant intellectuellement (entendement) que moralement (volonté). On retrouve dans cette division celle plus généralement admise aujourd'hui : la sensibilité, l'intelligence et l'activité. La sensibilité, telle qu'on l'entend maintenant, se résout particulièrement dans le sentiment-sensation.

L'intelligence rentrerait dans les quatre ordres de sentiments et dans l'entendement, puisqu'elle comprend : 1° les capacités d'avoir des idées, quelle que soit la nature de ces idées ; 2° la faculté de leur donner une forme quelconque. L'activité se ramènerait enfin à la volonté.

Il est donc bien clair qu'il n'y a, entre la doctrine de M. Laromiguière et celle qu'on suit généralement aujour-

Digitized by Google

d'hui, qu'une différence nominale et de classification, en un mot une différence de forme.

L'auteur nous dit, en comparant la sensibilité et l'activité par rapport à l'ame : « Elles lui sont également « essentielles; mais le passage de la sensibilité au sen- « timent requiert l'action d'une force étrangère à l'ame; « au lieu que le passage de l'activité à l'action, quoique « sollicité, quoique nécessité, si l'on veut, par le senti- « ment, se fait par l'énergie même de l'ame. L'ACTION « EST PLUS L'AME ELLE-MÊME QUE NE L'EST LE SENTIMENT » (p. 417). Ce passage est très-remarquable. Il prouve :

1° Que M. Laromiguière reconnaissait le besoin d'une excitation étrangère pour que l'ame sente;

2° Que l'exercice de l'activité proprement dite, exercice qui a lieu avec volonté et liberté, qui est par conséquent accompagné de conscience ou de réflexion, et qui par cette raison émane du moi, s'explique suffisamment par la volonté;

3° Que rien n'étant plus propre au moi que son vouloir, rien ne lui étant plus intime, l'action qui est l'expression de ce vouloir, qui est déjà ce vouloir même, fait pour ainsi dire plus partie du moi, *est plus l'ame elle-même* (si par ame nous entendons l'ame phénoménale qui se connaît, le moi, et non pas l'ame substantielle pure et simple) *que ne l'est le sentiment*. En effet, le sentiment est étranger au moi à deux titres : par sa cause occasionnelle, c'est-à-dire par l'excitation extérieure, et par sa cause efficiente même, laquelle doit avoir son siége dans le principe capable de pensée, mais est antérieur à la réflexion et en dehors de la conscience et de la volonté, puisqu'il est lui-même la condition de la conscience, de la réflexion, de la personnalité, du

Digitized by Google

moi, ou de la connaissance que l'ame a d'elle-même. Le moi est donc passif à cet égard, il sent et n'agit pas; c'est l'ame, comme force purement naturelle, *sui generis*, qui agit dans ce cas; ce n'est pas le moi (1).

Ce passage est donc en parfaite harmonie avec un grand nombre d'autres que nous avons déjà cités précédemment à l'appui d'une distinction capitale, distinction qui n'a point échappé à Laromiguière, mais qu'il a plutôt entrevue qu'aperçue bien nettement, et à laquelle il a surtout peu attaché ses regards.

Remarquons encore, à l'occasion de ce passage, que Laromiguière se montre ici complétement d'accord avec un de ses critiques, Maine de Biran, qui faisait de la volonté l'attribut fondamental et unique du moi. Qu'est-ce que l'entendement de Laromiguière, si ce n'est l'activité intellectuelle, la volonté de donner son attention, de comparer et de raisonner, la volonté intellectuelle enfin, de même que le désir, la persévérance et la liberté sont la volonté morale? Or, si la volonté intellectuelle et la volonté morale ne sont au fond que la volonté diversement conçue dans ses applications, il faudra bien reconnaître l'identité des deux systèmes jusque-là. Ces deux métaphysiciens ne différeraient donc qu'en ce que Laromiguière admettrait la sensibilité comme antécédent de la volonté ou de l'activité, tandis que Maine de Biran l'aurait niée ou l'aurait appelée encore du nom de volonté. Mais alors il ne serait pas difficile de reconnaître de quel côté serait le vice soit des résultats, soit de la méthode, soit tout au moins de la nomenclature.

---

(1) V. note p. 17 et 18.

Digitized by Google

Toutefois, nous n'en sommes pas réduit à l'extrémité de ne pouvoir absoudre Laromiguière qu'en condamnant son critique, car celui-ci reconnaît aussi que certains phénomènes se passent dans l'ame avant ceux qui sont propres au moi, et même sans en être suivis, comme par exemple dans l'animal. Cette idée s'accorde si bien avec celle que nous avons cherché à établir précédemment sur ce point, et que nous avons rappelée plus d'une fois, qu'on nous pardonnera de citer quelques lignes d'un auteur qui peut faire autorité auprès de beaucoup de gens : « Des inductions nous persuadent que les ani-
« maux n'ont point un *moi* comme nous, par cela seul
« qu'ils n'ont point d'activité libre ; que tous leurs mou-
« vements sont subordonnés à la sensibilité physique ou
« à un instinct dénué de toute réflexion. Nous savons
« aussi que le sentiment du *moi* s'obscurcit ou disparaît
« avec l'activité volontaire dans les aberrations de sen-
« sibilité ou d'imagination connues sous le nom de dé-
« lire, de manie ou de passions poussées à l'extrême...
« La personnalité reste intacte tant qu'il y a activité vo-
« lontaire ou tant que subsiste cet effet immanent qui
« la constitue » (1).

Si Maine de Biran avait eu connaissance de la doctrine entière des *Leçons de philosophie*, s'il avait attendu la fin avant de critiquer le commencement (ce qui n'a pas eu lieu, voy. p. 266, ibid.), il aurait reconnu que Laromiguière ne pensait pas autrement que lui, et que M. Royer-Collard seul aurait pu refuser de souscrire sans explication aux paroles suivantes, paroles que nous

(1) P. 247 et 248 des *Nouv. consid. sur les rapports du phys. et du moral; Examen des Leçons de phil.*; voy. aussi p. 244, 251.

Digitized by Google

n'acceptons nous-même comme vraies qu'à cette condition : « Rien de plus clair et de plus évident que l'acti-
« vité prise dans la conscience du moi, où elle a son type
« unique. Rien de plus vague et de plus obscur que l'ac-
« tivité attribuée dans l'absolu à une substance qui n'est
« pas moi, et qu'on cherche à se représenter sous quel-
« que image. Quand j'agis librement, j'aperçois immé-
« diatement que je suis actif ou libre, et toute la nature
« ne saurait démentir le témoignage de mon sens in-
« time. De même, quand je suis passif sous tel mode
« déterminé de mon existence, c'est-à-dire quand j'é-
« prouve ou que je subis des affections de plaisir ou de
« peine qui commencent, continuent, s'interrompent ou
« se succèdent en moi de toute manière, sans que ma
« volonté ou moi (1) en soit la cause, on aurait beau
« m'assurer que *je* (2) suis actif, *je* (3) croirais toujours
« à la voix intérieure qui me crie le contraire. Et si l'on
« m'assure (4) que l'ame (5) agit dans la sensation *pour*
« se modifier elle-même (6), ou qu'il y a dans quelque
« partie du cerveau (7) quelque ressort qui se débande,

---

(1) Maine de Biran faisant la volonté ou le moi synonyme (ce qui serait plus vrai si la réflexion était mise à la place de la volonté), et ne faisant pas de la volonté la substance de l'ame, distingue donc comme nous le moi de l'ame.

(2) Le *je* n'est effectivement pas actif alors.

(3) Le *je* aurait raison, mais cela ne prouverait rien pour ce qui n'est pas lui, pour l'ame avec ses forces naturelles et irréfléchies ou primitives, pour l'ame animale, qui est plus profonde que le moi; la bête est plus intime à l'homme que l'ange.

(4) Comme M. Royer-Collard, qui a fort bien vu.

(5) L'ame, oui; le moi, non.

(6) Ce n'est pas *pour* se modifier qu'elle agit ainsi, quoique en fait elle se modifie réellement; elle agit fatalement et sans intention quand elle le fait de la sorte.

(7) L'action, ou plutôt le mouvement du cerveau, est tout autre chose et n'a rien à faire dans cette analyse.

Digitized by Google

« réagit sur les impressions sensibles, je répondrai que « tout cela est possible (1), mais qu'en ce cas, ni ces « ressorts organiques (2) ni l'ame (3) dont on parle « comme agissant à mon insu ne sont moi » (4) (ibid., p. 253).

Il nous semble donc bien certain que Maine de Biran ne s'était pas tellement éloigné de sa propre manière de voir d'autrefois (5), qu'il ne fût encore beaucoup plus d'accord avec Laromiguière qu'il ne paraissait le croire. Il y a plus, c'est qu'il ne serait pas impossible qu'il eût exercé sur l'esprit de l'auteur des *Leçons de philosophie* une certaine influence, car la division fondamentale des facultés est la même dans le *Mémoire* de 1805 et dans les *Leçons* de 1811.

En philosophe capable d'apprécier tout le mérite de Descartes, et en bon Français, jaloux de la gloire nationale, il rappelle en plusieurs occasions la supériorité de ce penseur illustre sur des philosophes étrangers d'un grand nom, et le venge d'un injuste oubli; c'est ainsi qu'il revendique pour ce grand homme la priorité de cette observation, dont on fait d'ordinaire honneur à

---

(1) Nous serions plus difficile, et nous nierions qu'un mouvement *mécanique*, physique, pût rendre à l'analyse la notion de sensation ou celle de l'activité d'un principe immatériel, et que la réaction sur une impression sensible fût chose concevable.

(2) Cela est vrai.

(3) Ceci n'est pas moins vrai; cependant l'ame peut agir sans le moi, sans agir à l'insu du moi, ou tout au moins sans que les résultats de l'action lui soient inconnus, par exemple dans les songes.

(4) Oui, si l'on distingue l'ame du moi, comme l'auteur vient de le faire plus haut; mais on a vu que cela ne prouve rien contre l'activité animique et primitive, étrangère au moi.

(5) Dans son Mémoire sur la décomposition de la pensée, présenté à l'Institut en 1805.

Digitized by Google

Locke, que nous ne connaissons le temps ou la durée que par la succession de nos idées et de nos pensées.

S'agit-il maintenant de combattre les mauvais métaphysiciens qui nient soit le corps, soit l'ame, soit Dieu? Il en appelle aux faits, aux sentiments et aux idées. Il fait plus, il rend raison des différents caractères de ce qu'on appelle la philosophie de tel ou tel homme célèbre, d'Epicure, d'Aristote, etc., par la prédominance d'un ou de plusieurs sentiments. C'est là certainement une manière personnelle ou subjective d'expliquer l'existence des différents systèmes dont on ne peut méconnaître la vérité, alors même qu'elle ne serait pas toute la vérité.

CONCLUSION.

Sans doute Laromiguière n'a pas tout dit en philosophie, mais ce qu'il a dit est en général incontestable dès qu'on se place à son point de vue, et ce point de vue est toujours possible, et par conséquent vrai, ne fût-il pas le meilleur; souvent même il est très-naturel. Les *Leçons de philosophie* sont donc un bon livre de doctrine.

Plus qu'aucun autre, l'auteur a su, dans sa logique, rendre à l'esprit toute sa liberté, l'affranchir de toute la contrainte traditionnelle et sans vie, sans jugement, sans critique des règles de l'école. S'il adopte quelques-unes de ces règles, il sait toujours pourquoi; il semble moins les recevoir de ses prédécesseurs que les inventer ou les retrouver lui-même. Sous des dehors modestes, plein de respect pour les grands noms, aussi fidèle qu'on puisse

Digitized by Google

l'être à la langue dans laquelle on écrit, Laromiguière sait cependant toujours être libre; au moins il en a toujours l'apparence. Il réunit donc à un très-haut degré la sagesse et l'indépendance, le sens commun et l'originalité. Il pense réellement par lui-même, mais avec mesure, avec sobriété. C'est un vrai philosophe. Il dissimule habilement ses hardiesses, autant par bon ton que par prudence. Il innove sans vouloir innover. Mais, tout en cherchant une autorité, celle de Montesquieu, par exemple, il n'est point trop fâché qu'elle ne lui serve qu'à demi. Là se retrouve son caractère tout à la fois modeste et hardi, respectueux et libre.

Laromiguière est très-remarquable par son esprit d'observation, d'analyse, en général par la méthode. Son livre en est un véritable cours théorique et pratique. Tous les mouvements de la pensée, tous les pas de l'esprit y sont délibérés tout haut, calculés avant d'être faits; à chaque instant ils sont rappelés, comparés, induits. L'art n'a plus ici de secret; il procède au grand jour, parce qu'il s'enseigne. Mais ce n'est point un art surchargé de règles et qui doive étouffer le génie. Non, la méthode ici est plus naturelle qu'artificielle; sa principale règle est de se laisser faire par l'inspiration, par les idées, de ne pas substituer par conséquent des associations bizarres d'idées à des associations naturelles. Cette méthode est sans raideur; elle laisse à l'esprit toute sa spontanéité, toute son aisance, toute sa libre allure; elle est donc plus négative que positive; elle trace moins des règles qu'elle ne signale des écueils, et les règles qu'elle donne, elle ne fait que les recevoir des mains de la nature; elle ne les trace pas, à proprement parler, elle les reconnaît. De là cette aisance, cette grâce

Digitized by Google

dans la manière de traiter les sujets les plus difficiles. S'il y a là des chaînes, ou seulement des barrières, on les aperçoit à peine; toujours couvertes de fleurs, elles ressemblent plutôt à un ornement qu'à des entraves.

Les transitions les plus heureuses se rencontrent également dans les *Leçons de philosophie*. Quoique les sujets de ces *Leçons* aient tous de l'unité, qu'ils ne forment par leur réunion qu'un tout unique, et qu'un lien purement logique suffise par conséquent pour les tenir en rapport ainsi que toutes les parties qui les composent, néanmoins l'auteur sait rattacher entre elles toutes ces parties d'un même tout par une foule de points qui n'ont rien de cette raideur presque violente de la nécessité logique. Je dirais encore, si je l'osais, que l'œuvre des Grâces dissimule ici celle du Destin.

Une autre qualité des *Leçons de philosophie*, qualité qui tient toujours à la forme, c'est le talent de traiter d'une manière neuve des sujets rebattus, des sujets usés: *Non nova, sed nove.* Qu'on se rappelle les deux leçons consacrées aux définitions. Tout ce que l'auteur dit de la définition logique n'est pas nouveau sans doute; mais qui l'a dit aussi bien que lui? Qui sait mieux choisir ses exemples, les appliquer avec plus d'habileté et faire mieux ressortir la vérité de la règle? Qui a jamais dû captiver d'une manière plus soutenue l'attention d'un auditoire souvent léger, malgré la nature sévère des leçons qu'il vient écouter? Chaque séance, je me le figure du moins, devait avoir l'intérêt d'un drame nouveau. Et comme cet intérêt est bien ménagé, bien gradué! Comme chaque partie a son côté piquant! Ce n'est pas un professeur qui parle en présence d'un auditoire, c'est un maître qui le somme de l'écouter avec tout l'empire du

Digitized by Google

talent; et toujours il est obéi. Laromiguière devait être un professeur admirable, délicieux à entendre, puisqu'il est encore délicieux à lire. Que d'observations n'y aurait-il pas à faire sur les qualités qui distinguent le style des *Leçons!* Tout s'y trouve : correction, clarté, simplicité, élégance, harmonie, noblesse, familiarité, douce chaleur, images sobrement répandues; plus nombreuses, elles pourraient cacher l'idée; distribuées avec plus de parcimonie, elles ne la feraient pas ressortir assez. Toujours la raison domine la sensibilité et l'imagination, et nul n'a été plus fidèle au précepte de Boileau, qui veut que tout cède à la raison, qu'elle fasse tout le prix d'un ouvrage, parce que « rien n'est beau que le vrai. »

Mais comment pourrais-je mieux faire comprendre le genre de mérite du livre de Laromiguière qu'en rapportant l'opinion d'un écrivain non moins distingué par la forme que par le fond de ses ouvrages? Après avoir dit que Laromiguière a suivi la méthode de Condillac et s'est montré comme lui fidèle à l'analogie, M. Cousin ajoute : « De là ce style heureux, dont le secret consiste « à aller sans cesse du connu à l'inconnu et à répandre « ainsi sur toutes les matières la lumière et l'agrément. « De là cette élégance continue dont Condillac a trans- « mis, avec sa méthode générale, l'habitude systéma- « tique à son heureux imitateur, qui, par un travail « plus profond encore, par une étude plus assidue, « semble y avoir ajouté plus de force et plus de charme. « Comme le système de M. Laromiguière n'est guère « qu'une génération progressive d'idées, sa langue n'est « qu'une traduction harmonieuse. L'habile écrivain « vous conduit, vous promène pour ainsi dire d'une « forme à l'autre, d'une expression à une autre expres-

Digitized by Google

« sion, avec un art aussi profond et aussi subtil que l'ha-
« bile dialecticien vous fait passer d'un principe plus ou
« moins prouvé, mais enfin établi et convenu, à une
« conséquence immédiate qui elle-même engendre une
« conséquence nouvelle, d'où sort une suite de nouvelles
« conséquences toutes liées intimement l'une à l'autre,
« préparées et ménagées par des harmonies et des gra-
« dations qui, en se développant successivement sous
« vos yeux, vous charment sans trop vous surprendre
« et vous éclairent sans vous éblouir (1).

Ce serait peut-être ici le lieu de dire un mot des qualités qui faisaient aimer le professeur, de la douceur de son caractère, de sa bienveillance, de sa modestie, de son excellente et spirituelle bonhomie. Mais, outre que je n'en puis guère juger que par son livre, j'aurais sans doute trop à faire si je voulais insister sur ce mérite d'un homme dont les qualités du cœur ne devaient rien à celles de l'esprit.

Je ne puis cependant m'empêcher, malgré mon désir de terminer cette étude déjà trop longue, de rapporter la fin de la dernière leçon de la première partie. On se rappelle que le professeur avait souvent reçu de ses auditeurs des objections, des questions; que c'était entre lui et ceux qui venaient l'entendre un commerce très-vivant d'idées, un enseignement presque socratique. Eh bien! avec quelle grâce charmante il rappelle ces communications, les longueurs instructives dont elles ont été l'occasion et l'heureux désordre qu'elles ont apporté dans l'économie des leçons du professeur! « Les leçons dont « se compose la première partie de ce cours, à l'exception

(1) *Fragments philosophiques*, 3e édit., p. 151.

Digitized by Google

« de quatre ou cinq, ce n'est pas moi qui les ai faites : « c'est vous, Messieurs, qui me les avez suggérées et « qui me les avez commandées en quelque sorte. Je « disais une chose : je croyais démontrer une vérité ; « vous ne vous rendiez pas aussitôt : vous attaquiez ma « démonstration, et vos raisons semblaient balancer les « miennes. Je cherchais à soutenir ce que vous cher- « chiez à renverser ; je fortifiais mes arguments, je les « appuyais de nouvelles considérations : vous n'étiez « pas encore satisfaits. Vous demandiez des éclaircisse- « ments ; vous proposiez des doutes ; vous me faisiez « part de vos idées ; et, lorsqu'enfin mes explications « obtenaient votre suffrage et que vous consentiez à les « recevoir, c'était votre bien que je vous rendais. Vous « m'avez souvent confié un dépôt ; j'ai dû veiller à ce « qu'il ne dépérît pas, et j'ai peut-être quelquefois été « assez heureux pour que vous ayez pensé qu'il avait « fructifié entre mes mains » (p. 418, 419).

Est-il possible, je le demande, de flatter plus agréablement et plus délicatement l'amour-propre d'un auditoire, et en même temps de ménager d'une manière plus heureuse la dignité du professeur? De quels applaudissements ne devaient pas être accueillis de si aimables adieux! Et cependant je n'en vois point d'indiqués dans ces leçons écrites : c'est sans doute la seule chose que l'auteur ait oublié d'y faire entrer.

Digitized by Google

UN MOT DE NAPOLÉON

ET BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

PAR M. NAULT.

Faites-nous des Paul et Virginie, disait Bonaparte consul à Bernardin, son confrère à l'Institut. A l'autre extrémité de cette carrière fastique, lorsque les revers sont venus, nous voyons le peintre des deux amants transatlantiques figurer sur la tablette de Sainte-Hélène. Le *Mémorial* nous apprend en effet que le prisonnier alternait souvent d'un acte d'*Iphigénie* ou de *Rodogune* à une scène de *Paul et Virginie,* cherchant dans une émotion qui le sortait de lui-même l'oubli passager des misères de l'exil, peut-être aussi le retour consolant des impressions du premier âge. Le grand homme ne portait donc pas tellement son cœur dans sa tête qu'il n'eût été accessible au charme de cette peinture. Je croirais pourtant et je dirais, s'il me fallait ici approfondir ce caractère, que l'attrait qui portait Napoléon jeune homme vers le roman de Paul et Virginie tenait moins encore peut-être

Digitized by Google

au tableau ravissant des amours de deux jeunes gens qu'au sentiment d'amertume contre l'inégalité sociale qui se décèle en ce livre, sentiment qui dut exciter toutes les sympathies du jeune Corse jusqu'à ce que le moment ne fût enfin arrivé où lui-même conçut l'espoir de corriger par l'ascendant de son génie l'erreur de la fortune.

Après avoir rapporté, à l'occasion du livre, une impression sympathique qui peut surprendre au premier abord, bien qu'elle s'explique naturellement et par le caractère du lecteur et par ses facultés qui s'appliquaient à tout, essayons de justifier, en les exposant, nos impressions propres. Les ouvrages de l'esprit marqués d'une originalité vraie ont un avantage, qui est de ne s'user pas et de fournir ainsi dans la critique matière à des aperçus nouveaux, sinon toujours au fond des choses, du moins dans l'expression, ce qui suffit encore pour exciter l'intérêt.

Bernardin de Saint-Pierre, né avec une sensibilité exquise et un caractère difficile et inquiet, était dans les conditions qu'il requiert lui-même pour faire un bon livre : l'expérience du malheur dans une ame passionnée. La société lui avait fait une situation médiocre, et toute sa vie il se plut à l'empirer par l'inconstance et les caprices de son humeur. Elève de Rousseau et compagnon des promenades solitaires du philosophe, il en avait adopté les goûts, les passions et les vues. L'un et l'autre portait dans sa tendresse pour la nature une haine vigoureuse contre la société. Aussi le livre si charmant pour nous de Paul et Virginie était dans la pensée de son auteur une protestation éloquente contre les institutions sociales. M^me^ de

Digitized by Google

la Tour et Marguerite sont deux victimes des préjugés européens dans l'inégalité des conditions. La séparation des deux amants et la catastrophe qui en est la suite sont dus à un mouvement d'ambition auquel Mme de la Tour se laisse aller selon les vues tout aristocratiques d'une vieille Parisienne. Enfin l'éloquent vieillard qui fait le récit et qui sert de truchement à l'auteur pour la morale et la philosophie, s'étudie à prouver que l'esprit, le savoir et la vertu sont des dons perdus en Europe pour qui n'y réunit pas les avantages *innaturels* que donnent la naissance et la fortune. Ces opinions, qui n'eussent été qu'un travers dans un esprit vulgaire, deviennent chez Bernardin, comme chez Rousseau, les auxiliaires du génie. Mais il faut dire que dans l'œuvre de notre auteur les impressions anti-sociales qu'il a voulu produire s'effacent pour nous complétement devant la suavité de ses descriptions et la grâce incomparable de son tableau d'amour.

L'exposition du drame si touchante et si vraie, la mise en scène des deux enfants, la peinture de leurs inclinations naissantes et de leurs plaisirs innocents, l'union des deux familles et le bonheur domestique dans un intérieur de pureté, de simplicité et de concorde, tous ces tableaux sont ravissants et d'une originalité inimitable. Quand la sympathie qui unit les jeunes gens prend le caractère de la passion avec le développement de l'âge, le romancier s'élève avec le sujet; sa douceur et sa grâce font place au pathétique. Nos maîtres de la scène n'ont point d'accent plus déchirant que le cri d'amour qui s'échappe du cœur de la jeune fille devant son amant désolé : *Je reste, je*

Digitized by Google

pars, je vis, je meurs. Fais de moi ce que tu veux. Fille sans vertu! j'ai pu résister à tes caresses et je ne puis soutenir ta douleur. La seconde partie du récit, qui est coupée par la philosophie du vieillard, n'est peut-être pas de la même force, si ce n'est pourtant que dans la situation de Paul après le départ de Virginie, l'écrivain a dépeint avec un sentiment profond et une fidélité parfaite le désenchantement d'un cœur qui est séparé de ce qu'il aime et le voile de deuil qui recouvre tout ce qui l'avait charmé jusqu'alors. Puis la catastrophe est décrite avec une vérité frappante qui met les objets sous les yeux. Le lecteur s'unit aux colons assemblés sur le rivage durant la tempête; il assiste comme eux aux phénomènes de l'ouragan qui bouleverse ces mers lointaines; il partage leurs angoisses en vue du *Saint-Géran* luttant contre une mer furieuse qui va l'engloutir. La jeune fille apparaissant sur le pont du vaisseau au moment suprême, restée seule avec le matelot nu qui veut la sauver et qu'elle repousse, nous saisit d'une impression ineffaçable de terreur, de pitié et d'admiration. Tel qu'il est dans son ensemble, ce petit livre est un chef-d'œuvre de composition et de style auquel on ne trouve rien à comparer chez les Anciens, qui n'ont rien produit dans cet ordre de sentiments et d'idées, et que les plus habiles d'entre les Modernes n'ont point égalé, sans en excepter le grand écrivain de ce siècle (1).

---

(1) En louant ici sans réserve l'œuvre de notre auteur, je me suis placé au point de vue littéraire. Il en eût été autrement s'il eût fallu m'expliquer sur sa philosophie religieuse, qui est celle du *Vicaire savoyard*, bien qu'en cet ouvrage elle soit tempérée par la grâce de son sujet et la convenance de sa morale : en religion comme en politique,

Digitized by Google

On a dit de Bernardin de Saint-Pierre qu'il avait fondé la nouvelle école; ceci demande une explication. Bernardin est sans doute le premier écrivain en France qui ait donné l'exemple du genre descriptif uni au genre romanesque, car les descriptions sont une partie trop accessoire dans la *Nouvelle Héloïse* pour que l'on puisse considérer *Jean-Jacques* sous ce rapport comme chef d'école. Il faut réserver cet honneur à Bernardin, chez qui le cadre est aussi riche que le tableau. Il est le modèle et sera longtemps le maître de nos écrivains paysagistes; son coloris est à la fois suave et brillant comme celui de la nature tropicale dont il restera le peintre par excellence; voilà son lot. Mais, en ce qui touche les formes du style, l'école ou plutôt le genre dit romantique réclame mal à propos son patronage. L'auteur de *Paul et Virginie*, par la sagesse du dessin et la pureté du trait, se rattache, à mon sens, aux classiques. Je découvre une analogie réelle entre le style de Bernardin de Saint-Pierre et le style de notre grand Racine, la prééminence du poète sur le prosateur étant mise à part. Chez l'un et l'autre, même justesse exacte dans l'expression, même simplicité savante, même chaleur intime, même sobriété dans les ornements, même perfection travaillée qui ne se sent bien qu'à l'étude. Quant à la science du cœur humain, il y a entre ces deux natures une autre analogie. Tous deux se plaisent à sonder de préférence le cœur de la femme, à en tirer cet accent

---

le disciple avait les opinions du maître, à ces nuances près plus ou moins marquées qu'apporte toujours dans les opinions humaines la différence ou l'analogie des humeurs et des caractères.

Digitized by Google

énergique et soudain que la retenue veut étouffer en vain quand la passion parle. Je pourrais marquer encore un point de ressemblance entre ces deux hommes si dissemblables d'ailleurs dans leur train de vie et le milieu où ils ont vécu. Racine aussi, tout gracieux et tendre qu'il est, était né avec un caractère chagrin, un esprit caustique et frondeur; mais le grand poète avait rectifié son naturel dans une éducation forte, des amitiés graves et la foi religieuse. Ce support manquait au siècle suivant, et le roman de Bernardin, l'œuvre de son génie, porte l'empreinte de son caractère.

Je disais tout à l'heure que le style de cette charmante production est parfait; je veux y revenir encore, car je n'ai pas expliqué pleinement la perfection dans sa cause. Lorsque j'ai eu l'occasion de parler du style des grands écrivains, j'ai remarqué plus d'une fois que sa supériorité consiste dans le pouvoir qu'ils ont de *teindre leur style d'eux-mêmes*, comme a dit Joubert; nul n'a possédé ce secret à un plus haut degré que Bernardin de Saint-Pierre; nul, en son style, ne *montre mieux l'homme*, selon cet autre mot d'un maître. Sous la douceur et la grâce on sent une ame ardente et blessée. Il me rappelle en quelque sorte l'Oreste de Gluck, qui dit: *Je suis calme*, tandis qu'une sombre agitation remue tout l'orchestre. Quand il peint la félicité de deux cœurs unis, on prévoit à l'allure du style que ce bonheur apparent ne durera pas, et l'on pressent dès lors cette réflexion grave et triste qui partage le récit: « Semblable au globe sur lequel nous « tournons, notre révolution rapide n'est que d'un « jour, et une partie de ce jour ne peut recevoir la

Digitized by Google

« lumière que l'autre ne soit livrée aux ténèbres. » Puis, quand la catastrophe est venue, que tout a été décrit et qu'il faut finir, écoutez les derniers accents qui terminent le récit; c'est le vieillard qui parle: « Jeunes gens si tendrement unis! mères infortunées! « chère famille! ces bois qui vous donnaient leurs « ombrages, ces fontaines qui coulaient pour vous, « ces côteaux où vous reposiez ensemble déplorent « encore votre perte. Nul depuis vous n'a osé culti- « ver cette terre désolée, ni relever ces humbles ca- « banes. Vos chèvres sont devenues sauvages; vos « vergers sont détruits; vos oiseaux sont enfuis, et « on n'entend plus que les cris des éperviers qui volent « en rond au haut de ce bassin de rochers. Pour moi, « depuis que je ne vous vois plus, je suis comme un « ami qui n'a plus d'amis, comme un père qui a perdu « ses enfants, comme un voyageur qui erre sur la « terre où je suis resté seul. » Quelle simplicité! quelle vérité! mais aussi quel chagrin intime dans ces tristes accents! Voyez comme en ce peu de lignes il résume l'instabilité de toutes choses sous la voûte du ciel, celle du cœur de l'homme qui est à la merci des événements et de sa propre inconstance, celle de la nature elle-même qui renouvelle incessamment ses aspects dans une mutation perpétuelle. L'oiseau de proie, faisant dans l'air ses évolutions sinistres en planant sur une terre désolée, est le trait suprême du peintre, qui, en le couronnant, ajoute à la tristesse pénétrante du tableau.

Je serais incomplet dans ce court exposé d'une étude où j'ai tenté d'apprécier l'homme et son œuvre, si je ne disais pas un mot en terminant sur la *Chaumière indienne*, qu'on accole ordinairement à *Paul et Virginie*

Digitized by Google

dans les éditions illustrées et sur les *Etudes de la nature* elles-mêmes, dont *Paul et Virginie* n'est qu'un épisode. La *Chaumière indienne*, publiée en 1790, œuvre de circonstance plus que d'inspiration, reproduit de l'auteur la philosophie chagrine et le naturalisme exalté avec une lueur douteuse de son talent. L'histoire du Paria, rapprochée de celle des deux Créoles, pâlit et s'efface sans que le chef-d'œuvre y gagne rien. Quant aux *Etudes de la nature*, qui ont eu le mérite en leur temps de seconder l'impulsion donnée par Buffon et Rousseau, elles constituent pour nous aujourd'hui un livre fort imparfait. On y retrouve encore un sentiment profond et vrai des beautés de la nature et quelques descriptions charmantes; mais l'ouvrage est déparé à nos yeux par une composition capricieuse, une physique hasardée, et par l'affectation d'une philanthropie qui eut sa vogue au temps où l'auteur écrivait et qui n'est plus pour nous aujourd'hui qu'un langage stérile. Bernardin de Saint-Pierre a eu la bonne fortune de rencontrer sur son chemin un sujet où il pût concentrer avec une imagination forte les observations de son esprit, les secrets sentiments de son ame, les prédilections de toute sa vie, et il a mis son *récit* dans la bouche d'un *vieillard* qui n'est si éloquent et si touchant que parce qu'il reflète à l'idéal les impressions du metteur en scène. Du reste, Bernardin, en dehors de son chef-d'œuvre, est du nombre de ces écrivains qui, dans leur marche vers la postérité, perdent en route une partie de leur bagage. Ce n'est pas une petite gloire attachée à son nom que d'avoir laissé derrière lui deux cents pages qui dureront autant que les lettres françaises.

Digitized by Google

Permettez-moi une réflexion finale que cette lecture tardivement répétée a fait naître dans mon esprit. Quelle littérature que la nôtre, qui, considérée dans l'ensemble des écrivains qui en sont l'expression, a touché à la perfection en tout ce qui ressort du sentiment, de l'imagination et de la pensée! Aussi le génie français a-t-il donné à son interprète d'être la langue universelle.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE BOURGOGNE.

CHARLES VIII

(1483-1498).

PAR M. ROSSIGNOL.

I.

Des Etats de Bourgogne.

Le Palais des Etats de Bourgogne est encore dans toute sa fraîcheur; nous venons d'achever, non sans orgueil, ses constructions interrompues à la fin du XVIII[e] siècle. Corps municipal, musées, Sociétés savantes, école des beaux-arts, police, bureaux militaires, dans les nombreuses et vastes salles de ce palais presque toutes nos institutions modernes ont un splendide abri; mais nous ne savons pas ce qu'étaient les Etats qui s'y réunissaient il y a soixante-six ans.

Impossible, toutefois, de comprendre l'histoire de Bourgogne sans avoir une connaissance précise de cette constitution. Sous les ducs, l'historien avait de grands

Digitized by Google

tableaux à faire, des campagnes à tracer, des croisades, des luttes sanglantes à décrire; il captivait son lecteur en l'entraînant, à la suite des armées, des bords de la Tamise à Rhodes ou à Nicopolis. Sous les rois, l'horizon s'est restreint : nous distinguons à peine la Loire ; nations et chevaliers disparaissent de la scène ; on n'y rencontre guère que des bourgeois plus ou moins blasonnés.

C'est dans les Etats que l'intérêt se reporte; les Etats représentaient les libertés provinciales. Sans les Etats, l'histoire de Bourgogne se perdrait dans celle de la France ; avec les Etats, nous avons encore une place forte; il faudra souvent nous y établir. Quand on veut comprendre la vieille capitale des Ducs, on monte sur la tour qui la domine.

Quelle est donc cette Assemblée qui se lie d'une manière si intime à notre histoire moderne? Les Etats de Bourgogne n'étaient pas un corps purement administratif; ils formaient une Chambre représentative et délibérante qui décrétait les impôts.

Mais voter l'impôt, c'est défendre la propriété, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les arts, les lettres, les sciences, la vie des hommes; c'est avoir le droit de connaître et de discuter; c'est presque tenir l'épée ; car sans finances il n'y a pas d'expédition possible. Aussi nos aïeux appelaient-ils cette constitution leur *loi spéciale* (*privilegium*), leurs *libertés*. Ce qu'ils payaient au Trésor de la couronne n'était pas une imposition qu'elle-même eût établie; c'était un *don* appelé *gratuit* que les Etats lui avaient fait. Les Bourguignons voulaient qu'il fût bien établi que leur province n'était point taillable haut et bas.

Digitized by Google

Charles-le-Téméraire, qui mesurait un peu toutes choses à l'aune de son vouloir, voulut un jour établir de nouveaux subsides. Leurs chartes en mains, les Etats répondirent aux commissaires par lui délégués ces rudes paroles : « Dites à Monseigneur le Duc que nous lui sommes très-humbles et très-obéissants sujets; mais, quant à ce que vous proposez de sa part, dites-lui que jamais cela ne se fit, que cela ne se peut faire et ne se fera jamais » (1).

Pour construire le château de Dijon, Louis XI résolut d'établir un impôt; mais, on le sait, les Etats s'opposèrent à cet acte arbitraire, « parce que, disent les délibérations, aucune imposition ne se faisoit et ne se résolvoit que par l'assemblée des Etats. » Ce régime se cache dans une antiquité reculée. Dès 1282, vingt-un ans avant les Etats de France, où le tiers-état se montra pour la première fois, en 1282, on trouve déjà en Bourgogne les trois Etats traitant avec le Duc de l'immutabilité des monnaies, s'occupant des impôts, mettant leur transaction sous l'égide du roi de France et du souverain Pontife. Ces origines nous entraîneraient trop loin; pénétrons dans l'Assemblée pour en connaître tous les éléments.

Avant la Révolution, qui a fermé l'ancien monde, la société se divisait en trois ordres ou états distincts, parmi lesquels le clergé tenait la première place. Il la devait moins à la puissance territoriale que la piété des fidèles lui avait faite qu'à la haute mission qu'il avait reçue.

---

(1) Saint-Julien de Baleure, Courtépée, D. Plancher, etc.

Digitized by Google

L'Eglise avait traversé trois siècles de tempêtes sanglantes pour sauver le code qui devait fonder la civilisation moderne. Elle avait repoussé Théodose souillé du sang de ses sujets et suspendu pendant trente jours l'exécution des sentences portées dans la fureur impériale. L'Eglise, restée debout après le passage des Barbares, avait tendu les bras aux populations et protégé les vaincus contre la brutalité triomphante. Elle avait secondé leur élan vers une liberté sage, sollicité l'abolition des combats judiciaires, fait la *trève de Dieu*, veillé au berceau du nouveau monde; elle l'avait créé et conservé.

Dans l'assemblée des Etats, faite à l'image de la société contemporaine, l'Eglise tenait le rang que lui avaient donné son âge, ses cicatrices, son symbole divin, sa maternité, les lettres et les arts, qu'elle avait sauvés du naufrage, l'agriculture, qu'elle avait soutenue et honorée, les talents administratifs, qu'elle seule pouvait offrir.

Fière de son ignorance, la noblesse se vantait alors de n'écrire qu'avec l'épée, et le reste des hommes était sans loisirs, occupé de commerce et d'agriculture. Par la force des choses le prêtre fut donc à la fois magistrat, précepteur, avocat, notaire, juge, député, orateur. Pasteur des peuples, il marcha naturellement à la tête du troupeau. Or, le clergé était représenté aux Etats de Bourgogne par les évêques, les abbés, les doyens, les députés des Chapitres et par tous les prieurs de la province.

Après le clergé venait la noblesse. Saignée à blanc sur les champs de bataille, énervée par la politique de Louis XIV, emportée enfin par la Révolution, elle ne vit plus que par des souvenirs. Les couronnes,

Digitized by Google

les casques, les lambrequins, les écus, leurs émaux, toutes les pièces de blason avec lesquelles aujourd'hui les familles, l'orgueil souvent et la politique jouent encore, ne sont en réalité que lettres mortes, des chartes biffées, qui ne donnent maintenant ni droits ni devoirs.

Il n'en était pas ainsi sous le régime féodal; le nom l'indique, les *armoiries* étaient le signe d'un engagement militaire. En prenant en fief terres, bois, maison-forte, le bénéficiaire s'inféodait; en d'autres termes, il devenait l'homme ou le client du donateur et de la patrie; il payait en se battant pour eux.

Les nobles étaient de grands propriétaires; mais, on le voit, leurs châteaux et leurs domaines étaient hypothéqués par le titre d'inféodation; pannonceaux et cottes d'armes en portaient le signe, pour que personne n'en ignorât.

Les nobles étaient perpétuellement débiteurs de leur sang; le *féal* était-il infidèle, négligeait-il seulement, à chaque mutation, le devoir de *reprise*, le contrat était violé; la Chambre des comptes, chargée de veiller à la régie des fiefs, déclarait *en souffrance* le domaine irrégulièrement détenu, ou le saisissait au profit de la couronne, qui ne l'avait aliéné qu'en stipulant son retour, au défaut de service ou d'hommage.

Quand nous disons que *noblesse oblige*, nous ne faisons qu'une métaphore; autrefois c'était le texte d'un code; on l'entendait dans le sens le plus rigoureux d'un contrat; le blason en était la signature. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un document archéologique.

En Bourgogne, quiconque avait fait preuve d'une noblesse remontant à quatre générations faisait partie des Etats.

Digitized by Google

Il n'y eut longtemps, dans la vie politique, que ces deux éléments : le clergé, la noblesse, celle-ci représentant surtout la force matérielle, celui-là ayant surtout mission de lui opposer la force morale et de protéger la dignité humaine. Tout ce qui n'était alors ni ecclésiastique ni noble formait une multitude asservie, qui n'avait d'espérance que dans l'avenir et de consolation que dans la patience évangélique. Ces familles déchues se multiplièrent; elles apprirent au pied de la croix ce qu'elles valaient; elles grandirent à son ombre et proclamèrent un jour leur majorité. Ici, ces enfants devenus hommes secouèrent leurs ailes et se montrèrent disposés à fuir vers des climats plus doux; là, leur voix se fit entendre comme celle des eaux qui débordent; ailleurs, ils furent assez riches pour acheter leur liberté, partout assez puissants pour se mettre debout, se faire craindre ou désirer; ce fut l'époque de l'affranchissement des communes.

Les XII[e] et XIII[e] siècles introduisirent donc un autre élément dans la société vivante; la main-morte affranchie put se constituer, se conduire, parler, voter, se battre. L'agriculture, le commerce, l'industrie eurent une voix, des chartes, une action propre, des drapeaux, des remparts. Les communes entrèrent dans l'assemblée des Etats enseigne déployée; elles y formèrent une nouvelle puissance, un troisième ordre, ou, comme on dit vulgairement, le *Tiers-Etat*. Il était représenté dans notre assemblée provinciale par les députés des villes, à la tête desquels était toujours leur frère aîné, le vicomte maïeur de Dijon.

Mais ces Etats, clergé, noblesse, tiers-ordre, ne pou-

Digitized by Google

vaient pas se réunir spontanément; ils ne devaient s'assembler qu'en vertu de lettres-patentes et en présence des commissaires du souverain; l'initiative lui appartenait.

Le gouverneur de la province ouvrait les Etats en faisant appel aux sentiments d'honneur et de fidélité. Le Parlement ensuite, par l'organe de son chef, discourait sur la justice; enfin l'intendant, quand il y en eut, abordait de face l'objet de la session, en exposant les désirs du souverain et les besoins de la commune patrie; c'était le discours du trône, la proposition de la couronne.

Après toutes ces voix, qui lui appartenaient à différents titres, un évêque se levait au nom des Etats. Il n'avait pas mission de répondre directement à la demande royale; elle devait être discutée; son discours n'était qu'une introduction, dans laquelle l'homme de Dieu rappelait aux ministres du roi les libertés de la province, ses besoins et ses misères; on voyait déjà que le pays comptait sur le plus indépendant des ordres.

Le lendemain, ils ne se confondaient plus dans une seule assemblée; les ordres avaient chacun des intérêts propres, des droits et des devoirs distincts. Chaque chambre nommait un président, un secrétaire, des rapporteurs de requêtes ou pétitions, des conseils, des procureurs, des huissiers; on s'envoyait souvent d'ordre à ordre de solennels messages. Dans ces réunions provinciales se trouvent l'origine et toutes les formes de nos grandes assemblées délibérantes.

Les chambres constituées, les débats commençaient. Ils ne devaient pas être bien vifs, pense-t-on, parce que les commissaires de la couronne s'y montraient à peine

Digitized by Google

et qu'ils n'y pouvaient voter. Erreur; quoique latente, l'autorité souveraine n'en existait pas moins. La chambre du clergé n'était-elle pas composée d'évêques et de bénéficiaires qui tenaient à la couronne par leur origine? Les nobles n'étaient-ils pas attachés au souverain par des liens intimes, par un serment de fidélité, par les inféodations et tous leurs intérêts? Le tiers-état n'aspirait-il pas à monter? De son sein sortaient par la science les plus hauts personnages, de nombreux officiers de justice qui recevaient du souverain leurs mandats, chartes précieuses qui les illustraient et qui ouvraient à leurs descendants les portes de la chambre noble.

Ainsi, malgré son absence, le roi était de fait dans tous les Etats par ses intelligences; mais d'orageuses discussions prouveront à Louis XIV en personne qu'il n'y avait dans la défense pas moins d'énergie que dans l'attaque.

Les débats clos et le vote de chaque chambre séparément donné sur l'adresse et tout ce qui était soumis aux délibérations, une séance générale avait encore lieu; mais la bataille était finie, il ne s'agissait plus que de compter les votes. C'était chose facile; les individus disparaissaient; chaque Etat se présentait comme un seul homme, avec une voix unique et arrêtée. Il y avait la voix du clergé, la voix de la noblesse et celle du tiers. Plus de discussions, disons-nous; chaque chambre n'avait qu'à mettre son poids dans la balance.

Si les trois ordres étaient d'accord, l'évêque président annonçait qu'il y avait *décret;* si les votes étaient partagés, la majorité faisait loi.

Digitized by Google

Voter l'impôt, c'est avoir le droit de tenir la bourse, de nommer un trésorier, des receveurs. Tous les deniers de la province étaient en effet perçus par des fonctionnaires désignés par les Etats. Mais il serait trop long de tirer les conséquences; il suffit d'avoir posé le principe.

La session ne durait que quelques jours; et, à moins de circonstances extraordinaires, dans la période que nous allons parcourir, les Etats ne devaient pas se réunir avant trois ans (1). Comment donc la province était-elle gouvernée pendant ce long *intérim*? Trois représentants des ordres, au nom du pays, des délégués de la Chambre des comptes et du Bureau des finances, au nom du roi, formaient, avec des secrétaires généraux, un Conseil permanent qu'on appelait *Chambre des Elus* (2), préfecture triennale et collective qui administrait les affaires de la province d'une session à l'autre. La répartition des impôts (3), l'adjudication, la liquidation, le remboursement des étapes, la délivrance des octrois de Saône, les baux des diverses crues sur le sel accordées par le roi, les travaux des ponts et chaussées, les bâtiments publics, la levée des milices, leurs dépenses, les frais ordinaires et extraordinaires; enfin l'agriculture, le commerce,

---

(1) Primitivement les Etats se réunissaient chaque année.

(2) Le maire ou maïeur de Dijon faisait, lui aussi, partie de cette Chambre; mais, au scrutin, il n'y avait qu'une seule voix pour lui et l'élu du tiers. S'il y avait division entre eux, cette voix était anéantie. Les délégués des comptes et des finances n'avaient également pour eux tous qu'une seule voix.

(3) Excepté dans le Mâconnais, qui avait ses Élus particuliers, dont la Commission toutefois émanait des Elus généraux. Il en fut de même dans l'Auxonnais avant la réunion de ses Etats.

Digitized by Google

l'industrie, les sciences, les arts, les lettres, les récompenses, les indemnités, les encouragements, étaient choses qui appartenaient à la direction des Elus.

Aussitôt après la dissolution des Etats, ces Elus inauguraient leur entrée en fonction par une solennelle ambassade de la Province au Roi. Ils allaient lui porter ses hommages, déclarer son vote, présenter ses *Cahiers*, c'est-à-dire ses *Remontrances*, documents qui formeraient à eux seuls une histoire des plus curieuses, s'ils étaient tous conservés (1).

Dans les derniers temps, quand tout s'affaissait sous le poids de la royauté, cette libre députation n'était plus guère désignée que sous le nom de *Voyage d'honneur*. Jaloux cependant de perpétuer encore le souvenir de leur mission, et surtout de rappeler périodiquement la faculté de parler, dont la Bourgogne était fière, pendant qu'ils étaient à Paris, nos Elus faisaient frapper des milliers de jetons. Ils en semaient les marches du trône; ils les répandaient dans toute la province pour l'édification publique; car ces pièces avaient à chaque triennalité une signification historique précise, qui fixe aujourd'hui l'attention des érudits (2).

Mais les opérations de la Chambre des Elus étaient trop importantes pour être sans contrôle. Il existait en

(1) Depuis 1637, il en existe aux Archives une série qui est presque complète. Les Etats avaient encore conservé cinq autres *cahiers* antérieurs à cette époque : ceux de 1584, 1580, 1578, 1561 et 1558 ; c'étaient les plus curieux. Ils ont disparu depuis plus de quatorze ans ; ils n'existaient déjà plus en 1841.

(2) *Les Libertés de la Bourgogne d'après les jetons frappés par ses Etats*, par Cl. Rossignol. — Autun, 1851.

Digitized by Google

même temps que cette Chambre un Conseil d'*Alcades*, désignés par les Etats, juges spéciaux, dont la mission consistait à surveiller la marche des hauts fonctionnaires. Quand, après trois ans, les Elus étaient à la veille de se retirer, sentinelles qui avaient eu l'œil ouvert sur les opérations de ces ministres responsables, les Alcades s'emparaient des dossiers ; ils en faisaient la revue et livraient leurs observations aux Etats assemblés, traduisant ainsi devant la province, avant de les laisser sortir, les hommes à qui le pouvoir avait été confié.

Telle était la physionomie des Etats dans les derniers temps ; voilà ce que la Bourgogne appelait ses *libertés*. C'est autour de cette Assemblée que se groupera l'histoire de la province pendant l'époque monarchique ; car il est impossible de ne pas rencontrer dans les Etats, et la Chambre des comptes, dont nous avons parlé naguère, et le Parlement, dont l'institution nous occupera bientôt.

II.

Situation, ambassade au Roi, Jean de Cirey, révocation d'impots arbitraires.

On avait crié *Noël* dans tout le royaume ; le traité d'Arras avait assuré la paix ; la Bourgogne était française ; Marguerite, petite-fille de Charles-le-Téméraire, était mariée à Charles VIII et appelée *chère fille* de France (1).

---

(1) Marguerite était née à Bruxelles le 10 janvier 1479.

Digitized by Google

L'Artois, la Franche-Comté, le Charollais, le Mâconnais, l'Auxerrois, les seigneuries de Salins, de Bar-sur-Seine, de Noyers, ne devaient être détachées du duché et de la France qu'au cas où Marguerite ne serait point l'épouse de Charles, fils unique de Louis XI.

Comment supposer pour la France l'avantage d'un démembrement intérieur si considérable? Le *mariage*, d'ailleurs, avait été célébré devant *très-saincte mère Eglise*, en présence des représentants du royaume et sous les yeux des commissaires bourguignons. Louis XI avait juré sur l'Evangile l'observation du traité; il avait enjoint aux princes du sang, à tous, de lui courir sus au cas d'infraction; il avait soumis son fils, les provinces, lui-même aux plus terribles censures de l'Eglise, si quelque chose était changé à cette solennelle transaction. Marguerite était élevée à la cour; elle y était reine et traitée comme telle; il faut le dire, enfin, au-dessus de tous les serments il y avait pour suprême et dernière garantie l'intérêt du roi et celui de la France. On ne pouvait ressentir qu'un regret, celui d'avoir laissé échapper, en dédaignant Marie de Bourgogne, mère de Marguerite, la plus belle occasion qui fut jamais de repousser nos frontières jusqu'à l'embouchure du Rhin.

Les avantages de la paix et de la réunion à la France n'avaient pas été achetés par le sacrifice des libertés publiques; la province avait gardé toutes ses franchises; les Etats de Bourgogne, sa Chambre des comptes, son Parlement étaient debout; toutes ses chartes avaient été élargies plutôt que restreintes. Les communes conservaient leurs priviléges; plusieurs avaient obtenu la

Digitized by Google

remise des subsides qu'elles devaient (1); les individus que la confiscation avait atteints pouvaient rentrer dans leurs terres en faisant hommage; les villages allaient se repeupler et l'agriculture refleurir.....

Mais ce bonheur était encore loin. N'était-il pas à craindre que la mort de Louis XI fût le signal de guerres nouvelles? Les victimes ne pouvaient-elles pas se relever et les ennemis extérieurs accourir? La France en avait au midi; elle en avait au nord; elle en avait dans son sein.

Où étaient les ressources de la province? Qu'était devenu le domaine entre les mains de Louis XI? Son favori, le maréchal de Rochberg, l'un de ses lieutenants en Bourgogne, s'était fait payer cher les services qu'il y avait rendus en se livrant au roi. Seigneur de Baudeville, cet homme avait la main sur Seurre, sur Saint-Georges, sur Arc-en-Barrois, sur Louhans, sur Chagny, sur Montpont, sur Sainte-Croix, sur Montbard, sur Epoisses, sur Salmaise, sur Montcenis (2)..... Ce n'est pas tout; il avait des pensions et de prétendues indemnités pour lesquelles étaient hypothéquées les finances du Lyonnais, du Languedoc, du Forez, du Beaujolais, indépendamment des ressources que la Bourgogne pouvait offrir à son avidité (3). M. de Baudeville enfin devint comte du Charollais, contrée fertile, l'un des plus riches lambeaux de la succession ducale.

Il est clair que ce lieutenant avait trouvé moyen de *se faire tout d'or*, selon l'expression d'un de ses amis.

---

(1) Manuscrit inédit de l'histoire de Dole.
(2) Voir les reprises de fiefs dans les titres de la Chambre des comptes.
(3) Registres de la Chambre des comptes.

Digitized by Google

Mais cette fortune n'était pas une exception; Baudricourt, le gouverneur général, ne devait pas être moins bien partagé que son lieutenant, et le bailli de Dijon et les autres moins habiles que leurs collègues; lisez les cahiers des comptes; les états de situation des domaines en Bourgogne, à cette époque, sont d'une énergie effrayante pour quiconque sait lire. On y voit que les châtellenies de Cuisery, de Sagy et de La Colonne ne produisaient rien, parce que Monseigneur de Bresse y prenait tout; que Courtevais et Brancion ne versaient rien au Trésor, parce que tout le revenu de ces domaines de la couronne appartenait à sire de Visargent. On ne percevait rien à Germoles, rien à Frontenay, rien à Chaussins, rien à La Perrière. Pontailler, Fresnes, Saint-Mémer, Nuits, Vergy, Saulx-le-Duc, Talant, Noyers, Châtelgirard, ne produisaient rien ou presque rien. Quelques officiers de la Chambre des comptes se partageaient les revenus de Montréal; Hugues d'Epiry avait ceux d'Avallon; Jean de La Grange s'adjugeait Vieux-Château; Bourbon-Lancy était au pouvoir de Mgr de Bourbon; Aignay-le-Duc, Rouvres, Argilly, ces grandes et riches châtellenies, tant aimées des ducs, étaient stériles. Des lettres de *jussion* obligèrent même la Chambre des comptes de Bourgogne à donner pour 80 livres à Hugues de Vers, secrétaire de M. de Châtelguyon, la clergie du bailliage d'Aval, avec défense d'admettre personne à enchérir sur lui pour le prix de cette ferme (1).

Les pensionnaires, les grands-officiers, les gens de

(1) Archives de la Côte-d'Or; Peincedé, II, 221. — Séance du Conseil privé de Charles VIII, p. 180.

Digitized by Google

l'ordonnance et de morte-paie, les nobles, ne croyaient pas déroger en se faisant adjudicataires des fermes de la couronne, en usant de la terreur qu'ils inspiraient pour écarter la concurrence et avoir des baux à vil prix (1).

Ce qui restait au domaine se percevait avec une peine extrême ou pas du tout; il fallait quelquefois avoir recours à la contrainte par corps pour obliger les receveurs à vider leur caisse, ou plutôt pour les punir de n'avoir rien su y faire entrer.

Etait-ce le résultat de la concussion ou preuve de résistance chez les contribuables? C'était presque partout impuissance; la pauvreté de la province était extrême; le trésor n'était à sec que parce que toutes les sources de production étaient diminuées ou taries. Les guerres avaient tout anéanti, population, commerce, agriculture.

La population, en effet, était plus que décimée par les armes, par la famine, par les épidémies. On lit dans un manuscrit de l'abbaye de Cîteaux, dont le chef, Jean de Cirey, avait été l'un des premiers et des plus chauds partisans de Louis XI, on lit avec stupéfaction que du temps de ce roi soixante mille personnes quittèrent la province (2). Charles Desmoulins, on le sait, assure qu'après Louis XI plus de dix mille Normands et Picards vinrent s'établir au pied du Jura, pour repeupler, sous la condition de mainmortables, les champs abandonnés. Tous les écrivains anciens et modernes sont unanimes dans leurs dépositions; ils montrent une grande partie de la Fran-

(1) Archives de la Côte-d'Or. Affaires générales du Domaine.
(2) Bibliothèque des Archives de la Côte-d'Or.

Digitized by Google

che-Comté solitaire et couverte de ruines. La Bourgogne ducale était moins désolée ; mais des villages entiers y étaient sans habitants ; et les villes y avaient perdu une notable partie de leur population.

Aussi, aux Etats généraux de France qui vont s'ouvrir, l'organe du gouvernement affirmera que les revenus de la Bourgogne n'étaient, sous Louis XI, que de 18,000 francs, après avoir été de 80,000.

Admettons que l'officier de la couronne eût intérêt à diminuer le chiffre de la recette, pour tirer meilleur parti de la dépense; reconnaissons encore que la dilapidation du domaine abaissa d'une manière notable les ressources du trésor; mais de 18 à 80 la distance est énorme ; elle accuse, quand même, le mal profond qui décima toute la Franne.

Ce n'était pas seulement la guerre et de barbares exécutions qui avaient fait ce vide; il est rare que la guerre dure sans amener la disette et les maladies. Maladies et disettes régnèrent sur toutes les provinces (1).

---

(1) On lit dans les délibérations contemporaines d'une province voisine de la Bourgogne : « Ils ont exposé que aujourd'hui des povres gens sont mors par les rues de faim; qu'on en a trouvez d'autres demy mors, et aussi d'aulcuns mordans leurs bras. » (Registre de Clermont en Auvergne, 11 novembre 1484.)

Le Forèz, dont nous venons de voir la recette engagée au lieutenant de Bourgogne, « Le Forèz, dit un juge de ce pays, député en 1483, ce n'est plus qu'un malade couvert de plaies et d'ulcères. » « Depuis dix ans, ajoute un autre contemporain, une partie de la population a été détruite par la faim et les maladies; l'autre s'est retirée dans les pays étrangers. Ceux que la vieillesse ou le sort a retenus chez eux, vous les voyez pauvres et presque réduits à la mendicité. » Un autre a vu la mort et l'extermination planer sur son pays, ses revenus consommés par les tailles, quand la peste et la famine arrivèrent. Il affirme qu'il a vu « nombre de maisons abandonnées, des bourgs entiers sans habitants, et que ceux qui avaient survécu étaient comme des ombres sorties du tombeau. » (Masselin, *passim*.)

Digitized by Google

Il ne m'appartient pas d'en faire la revue ; mais écoutez ce qu'on répondit aux Etats de Tours à des provinces qui se plaignaient :

« Voyez la Bourgogne; n'a-t-elle pas, elle aussi, et plus qu'aucune contrée, souffert une épouvantable disette? Les voyageurs et ceux qui avaient de quoi manger ne pouvaient se nourrir un peu tranquillement qu'après avoir barricadé leurs portes. Ici, pour empêcher le pillage des maisons, n'a-t-il pas fallu chasser, à force de menaces et de coups, la foule des pauvres, rendus furieux par la rage de la faim? Là, les malheureux ne furent-ils pas obligés de faire, avec du son, du pain à peine bon pour des chiens, *vix dum canibus apto*? Ne furent-ils pas souvent réduits à disputer aux animaux les plus vils aliments? à mordre en vain, *inanes tentare morsus*, des matières trop dures pour pouvoir être digérées? Ailleurs, dans les bourgades, dans les champs, dans les maisons, partout on voyait couchés à terre des gens affamés, bouche béante, n'ayant plus qu'une peau livide, faisant entendre le râle de l'agonie; et, avec ces mourants, gisaient pêle-mêle les cadavres des morts » (1).

Cette situation, tracée par un témoin que je traduis littéralement, cette famine passée inaperçue au milieu de tant d'autres calamités, cette horrible contagion dévorant l'homme par les parties honteuses, prouvent que le moine de Cîteaux, signalant en Bourgogne une diminution de 60,000 ames, écrivait d'après des documents authentiques.

Mais cet abaissement dans le nombre des individus et

(1) Masselin, 589.

Digitized by Google

le chiffre des recettes n'avait point diminué le personnel administratif ni ses appointements; on se plaignait du contraire : « Naguère, disait-on, sous le duc Philippe, un seul trésorier ou receveur général percevait tous les revenus, alors considérables, du duché et du comté de Bourgogne; et ce trésorier ne touchait que 600 livres de gages. Il avait sous lui un clerc, auquel on en donnait 200, pour tenir les écritures et faire les voyages; il n'y avait pas d'autre officier qui mît la main aux finances.

« Il n'en est plus de même aujourd'hui, continuait-on : la Bourgogne possède un trésorier qui prélève dans sa caisse 2,800 livres! un général des finances aux mêmes appointements! un autre officier qu'ils nomment receveur général, et qui s'adjuge 1,200 livres! enfin, un contrôleur ou correcteur, qui en a 600, juste autant que le trésorier général, qui seul faisait tout autrefois. Ces fonctionnaires, ajoutait-on, absorbent une grande moitié du produit de la Bourgogne; ils l'ont livrée aux scribes, c'est-à-dire à l'abus des écritures : *scriptis tradiderunt* » (1).

Pendant que les pauvres rompaient sous les charges *importables* des impôts, des garnisons, de toutes les misères, qu'ils criaient vengeance, en rappelant qu'ils s'appelaient *François*, les flatteurs prétendaient que tout allait à souhait et que le peuple n'avait fardeaux qu'il ne portât bien.

Ce tableau se présentait à l'esprit de Louis XI à l'heure suprême, où il disait à son fils : « J'ai fort chargé mon ame; de mes principes est advenu merveilleuse effusion

(1) Masselin, p. 369.

Digitized by Google

de sang, destruction de pays, désolation du peuple; ne fais pas comme moi! » Telle était enfin la situation de la Bourgogne, le 31 du mois d'août 1483, quand expira Louis XI, trois mois seulement après l'entrée à Paris de Marguerite, reine de France et petite-fille de Charles, dernier duc de Bourgogne.

La nouvelle de cette mort était venue à Dijon avec une rapidité extraordinaire; car, dix jours après, le 10 septembre, les Etats provinciaux se réunissaient déjà : il fallait se hâter de faire hommage à Charles VIII, le nouveau roi; le ressort, longtemps comprimé, pouvait se détendre sous la main d'un enfant et renverser d'un coup les sentinelles du mort.

La peste était à Dijon; Beaune fut le lieu du rendez-vous; mais, soit crainte de la maladie, soit trop grande précipitation ou vertige causé par la chute du terrible monarque, il ne s'y trouva que les plus intéressés. Le maréchal de Hochberg et Jean d'Amboise, évêque de Langres, qui commandaient dans la province en l'absence du gouverneur Baudricourt, furent obligés de reporter les Etats au 25. Cette fois, la réunion fut suffisante; on y désigna ceux qui devaient porter au roi les hommages de la Bourgogne.

Jean de Cirey, abbé de Cîteaux, fit partie de cette députation. C'était un Dijonnais de petite naissance, mais un esprit vif, élevé, poli, laborieux, aimant les lettres, et s'étant fait de bonne heure distinguer par son éloquence et son habileté : « Quand il se met en campagne, dit un de ses moines, il ne s'arrête qu'après avoir tué le Cyclope et pris la toison. »

Protecteur de l'imprimerie naissante, chef d'un ordre

Digitized by Google

qui s'étendait dans toute l'Europe, de Cadix au fond de la Germanie, Jean de Cirey avait parcouru son vaste empire, il avait excité l'admiration des grands, des petits, des cardinaux, du pape. Il avait été mêlé à tous les secrets de la politique contemporaine. Louis XI, qui connaissait les hommes, qui savait le mérite et l'influence de celui-ci, se l'attacha d'autant plus facilement sans doute que les derniers ducs avaient laissé Cîteaux, leur antique Saint-Denis, pour favoriser les Chartreux de Champmol et l'illustrer par leurs tombeaux (1).

Ce prélat étudiait, transcrivait, *imprimait* les vieilles chartes de Cîteaux avec la sollicitude d'un père qui veut conserver les droits de sa famille. Il les avait soutenus dans son abbaye, à Orléans, à Rome; mais il aimait aussi passionnément les franchises de son pays : elles furent respectées pendant les guerres de Louis XI, et nous verrons comment il les défendra sous Charles VIII.

Jean de Cirey arriva quelques jours après à Blois. On distinguait parmi ses collègues le grand sénéchal de Bourgogne, Loys de Dinteville, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, Pierre Bonféal, conseiller et licencié en lois et en décrets, Philippe Martin, seigneur de Bretenière, Pierre du May, maïeur de Beaune, Jean Lombard, Etienne de Beaumont, Nicolas Moreau, Antoine Charvot, Jean Rolin, et plusieurs autres dont les noms sont perdus.

Présenté devant le roi entouré des grands du royaume,

---

(1) Les Chartreux de Dijon furent établis à Champmol par les ducs de la dernière race. Les premiers ducs se faisaient inhumer à Cîteaux. — Deux des tombeaux de Champmol sont aujourd'hui au Musée de Dijon, dont ils sont le principal ornement.

Digitized by Google

l'abbé de Cîteaux s'inclina d'abord avec toute l'ambassade ; il se mit ensuite à discourir de la Bourgogne, de son attachement à la France, de sa religion, de sa valeur, avec tant de force et des raisons si neuves, dit un manuscrit, que tous les princes s'écrièrent qu'ils n'avaient jamais entendu semblable orateur. Chose remarquable à une époque où l'imprimerie ne commençait qu'à se montrer, la royale assemblée força l'orateur à livrer son discours, qui fut *imprimé* et répandu (1).

Ce ne fut pas le seul témoignage de satisfaction que l'abbé de Cîteaux reçut à Blois ; Charles VIII aurait voulu qu'il prît place au Conseil et qu'il acceptât le premier évêché vacant. Jean de Cirey préféra le sceptre de son ordre à la croix épiscopale ; mais il entra dès-lors au Parlement de Bourgogne, en qualité de premier conseiller-né de la Cour, titre qu'il légua aux abbés ses successeurs.

Nos députés n'étaient pas seulement venus faire acte de vrais et loyaux sujets. Les devoirs supposent des droits ; ils demandèrent au nom de la Bourgogne que Charles VIII reconnût et confirmât leurs libertés, comme avaient fait les ducs et son père.

La justice était administrée par des baillis, par des gouverneurs de chancelleries et de gruries, et par un parlement pour les appels. Les officiers de cette Cour souveraine prenaient leurs gages dans la caisse de la couronne. Une chancellerie était attachée au parlement,

(1) Cartulaire de Cîteaux, n° 195, f° 41, recto, documents contemporains : Orationem, quam illico imprimi fecerunt, et ubique publicarunt. — Je doute qu'il en existe aujourd'hui un seul exemplaire ; de la Mare et Bouhier n'en connaissaient pas.

Digitized by Google

dont elle scellait les arrêts, comme elle scellait toutes les lettres de justice. Les fonctions de judicature étaient réservées au pays, données par les juges de la province, quand elles n'étaient pas obtenues du roi. La Chambre des comptes de Bourgogne est connue; mais il faut rappeler que les gens de guerre étaient sous la conduite du maréchal de Bourgogne; qu'en Bourgogne les princes ne prenaient rien sans payer; qu'à plus forte raison ils respectaient le plus beau privilége des Etats, celui de voter l'impôt et de s'opposer à tout subside que le souverain voudrait arbitrairement établir:

« Votre cher oncle, le bon duc Philippe, et ses prédécesseurs ne levaient, en Bourgogne, que les revenus ordinaires des domaines qu'ils s'y étaient faits et le produit des greniers à sel. Voilà tout, hors les deniers *qui aulcune fois leur estoient accordés par les Etats*» (1).

Tous ces droits furent reconnus, et, dans ses lettres-patentes, le roi ne fit pas difficulté d'écrire ces mots : « *S'il avoit esté fait aulcune chose contraire à ces prérogatives, voulons qu'elle soit incontinent et du tout réparée* » (2).

J'ignore si les ducs d'Orléans et de Bourbon, si les comtes de Clermont et de Dunois, en signant la charte où cette clause se trouve, en comprirent d'abord toute la portée. Ce qui est certain, c'est que ce mot, jeté dans les lettres-patentes par les intelligences soudoyées que la Bourgogne avait au Conseil (3), fut invoqué le lende-

(1) Registres de la Chambre des comptes, B. 3, fol. 103.
(2) *Ibid.*
(3) P. Bandot. Voir le compte du bailliage de Dijon, 1483, fol. 38.

Digitized by Google

main par nos députés triomphants. Louis XI, dirent-ils, *dont la mort a esté la plus dolorouze choze que nous feust oncques advenue, malgré des promesses solempnellement faictes à Dijon,* Louis XI a établi un impôt sans les Etats ; et sans eux *on lève grans sommes de deniers* que l'on *convertit es maneuvres des châteaulx.*

Cette imposition était une charge d'autant plus lourde qu'elle était contraire aux lois et une injure sanglante ; oblige-t-on les prisonniers à se forger des fers? L'arbitraire, d'ailleurs, est un levier qui finit par renverser l'édifice quand on lui permet d'en soulever une pierre. Aussi, une crue sur le sel n'avait pas tardé à faire une brèche nouvelle à l'édifice des libertés provinciales.

L'occasion était favorable pour demander une réparation; le pouvoir était nouveau ; une réaction s'annonçait; on allait au Conseil se disputer l'influence ; les partis cherchaient déjà des alliés; il ne fallait point irriter de vastes contrées à peine soumises ; nos orateurs étaient éloquents; enfin, les lettres-patentes, mises hier en leurs mains, étaient un argument sans réplique.

Les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes de Clermont, de Dunois et de Merle, les évêques de Langres, d'Alby, de Périgueux, de Constance; les sieurs de Torcy, Desquerdes, Baudricourt, Brinon et autres s'empressèrent de tendre la main à la Bourgogne et de signer, le 5 novembre 1483 (1), des lettres-patentes qui durent faire crier le despote dans son tombeau. Nos députés écrivirent aussitôt à la Chambre des comptes de Dijon, au général des finances, aux baillis, aux Etats de

(1) Registres de la Chambre des comptes, B. 3.

Digitized by Google

Bourgogne que les libertés publiques avaient triomphé et que le fils de Louis XI promettait de n'y jamais porter atteinte.

Il n'y a guère de coche qui n'ait sa mouche; cette fois ce ne fut rien moins que le maréchal de Bourgogne, haut et puissant seigneur, messire Philippe de Hochberg. Déjà si riche et si grand, comblé des faveurs de Louis XI, détenant, malgré la loi de réunion, de nombreuses parties du domaine, il eut le talent de tourner à son profit une ambassade dont il ne faisait pas partie, et qui pouvait même lui enlever quelques-uns de ses avantages. Pendant que l'abbé de Cîteaux et le grand sénéchal étaient à Blois, Hochberg, qui n'était pas fâché d'aller, sans bourse délier, s'incliner devant le successeur de Louis XI, rappeler à madame de Beaujeu le zèle et le dévoûment d'un vieux serviteur, Hochberg quitta Dijon après avoir fait dire aux Elus de la province qu'il allait en Cour soutenir les intérêts du pays et faire aller la machine. L'éloquence de Jean de Cirey et de Philippe Pot était plus que suffisante pour la pousser sur la pente où la mort de Louis XI l'avait mise; mais l'avide maréchal voulait avoir sa part dans la reconnaissance du pays, et surtout dans les deniers que les Etats de Beaune venaient de voter pour les frais de l'ambassade.

On ne pouvait pas refuser les services d'un si haut personnage, ni les payer comme ceux d'un autre : il reçut pour *ses peines et curialités* la somme énorme de 2,000 fr., tandis que Jean de Cirey et le grand sénéchal, représentants de la province, les seuls qu'elle reconnût, qui seuls en définitive avaient travaillé pour elle, n'eurent

Digitized by Google

chacun que dix francs par jour, c'est-à-dire 440 francs pour les 44 journées qu'on leur compta (1).

Remarquons-le cependant, la Bourgogne traitait honorablement ses députés; car, cette année 1483, malgré l'excessive cherté des vivres, on avait pour un sou la plus belle des poules, et pour 6 francs un tonneau de bon vin (2).

L'autre partie de la Bourgogne, elle aussi réunie à la France par le traité d'Arras et le mariage de Marguerite, gisait désolée au milieu de ses ruines; elle ne fut pas si tôt debout que le duché. Celui-ci avait convoqué ses Etats et nommé une ambassade; cette ambassade était arrivée à Blois; elle avait discuté et terminé ses affaires, que la Comté était encore immobile. Enfin les Francs-Comtois donnèrent signe de vie; ils cherchèrent autour d'eux où ils pourraient se réunir. Dole, leur capitale, était renversée; ils se réunirent avec peine à Salins au mois de décembre (3) et s'y entendirent sur ce qu'il fallait proposer au roi.

Leur marche était tracée; ils demandèrent d'abord la confirmation de leurs franchises et la réparation des atteintes qui leur avaient été portées. On ne pouvait pas leur refuser ce que le duché avait obtenu; mais la Comté était dans une situation exceptionnelle; ils représentèrent « le misérable et lamentable estat du pays, défour-

(1) Comptes du bailliage de Dijon, 1483, fol. 22 et 23 : « Pour lequel voyage fut accordé compter à Mgr l'abbé 44 jours entiers, qui au feur de 10 francs par jour, pris tauxé par Mrs les Eleus, valent la somme de 440 francs, etc. »

(2) *Ibid.*

(3) Registres de la ville de Dole.

Digitized by Google

ny d'homes, villes et villages, » l'université de Dole anéantie, les siéges de justice abattus, le Parlement presque sans causes faute d'habitants ; ils montrèrent sur ces ruines, dans ces solitudes, des garnisons campées, des bandes d'Allemands qui se disputaient les restes de la guerre ; enfin, ils révélèrent les dettes qu'ils avaient contractées et la pauvreté dans laquelle ils s'étaient mis pour soutenir Marie de Bourgogne : « Indemnisez-nous de nos sacrifices, dirent-ils, laissez les habitants relever leurs murailles et leurs tours ; supprimez des charges qui nous accablent ; ôtez les garnisons, mettez les Allemands de l'autre côté des frontières, sans que nous soyons tenus de leur payer, pauvres que nous sommes, ce qu'ils disent leur avoir été promis. Rétablissez l'université et les siéges de justice ; mais, dans nos tristes montagnes, inutile que le Parlement s'assemble chaque année ; la population est si rare, qu'à peine aura-t-il de quoi s'occuper un mois tous les quatre ans » (1).

Madame de Beaujeu, le duc d'Orléans, tous avaient intérêt à se gagner des cœurs ulcérés depuis longtemps ; ils ne se montrèrent pas moins empressés pour la haute Bourgogne qu'ils l'avaient été pour la basse ; ils signèrent des chartes qui durent satisfaire les Etats francs-comtois (2).

Cependant la nature du sol offrait de trop grandes ressources pour la guerre ; cette contrée était trop voisine des pays allemands, et le père de Marguerite, Maxi-

---

(1) Loys Gollut, nouv. édit., colonne 1405, etc.

(2) Ces lettres-patentes sont les unes du 22 janvier, les autres du mois de février, un mois environ après la tenue des Etats de Salins.

Digitized by Google

milien d'Autriche, n'avait pas pris au traité d'Arras une part assez considérable pour qu'il y eût prudence à laisser sans défenseurs la Franche-Comté. Les garnisons restèrent; mais l'espérance naquit; la paix était faite; les Etats généraux de France allaient se réunir; les gens de Dole sortaient de leurs caves ensevelies sous des ruines; on était français des deux côtés de la Saône; le laboureur se remontrait dans les champs; c'était le signe de la vie.

III.

La Bourgogne aux Etats généraux de Tours. — Philippe Pot, orateur de la province. — Cahiers de l'abbé de Cîteaux sur la situation de la France.

Charles VIII, fils et successeur de Louis XI, n'avait pas encore accompli sa quatorzième année; mais se fût-il trouvé dans les termes de l'ordonnance de Charles V, que sa constitution délicate et l'ignorance dans laquelle son père avait voulu le laisser constituaient une minorité qu'aucune fiction ne pouvait anéantir. Aussi, peu de jours avant sa mort, Louis XI avait-il confié à sa fille aînée, Anne de Beaujeu, les rênes que cet enfant ne pouvait encore tenir.

Mais Anne de Beaujeu était une femme de vingt-deux ans, dont le mari n'était qu'un cadet de Bourbon. L'aîné était un homme qui allait mettre en avant, pour disputer la régence, son âge, ses droits, son expérience des affaires, sa vieille opposition et les vertus de ses aïeux.

Digitized by Google

Un autre homme, Louis d'Orléans (1), devait se présenter avec sa jeunesse, avec toute la force que lui donnait le titre de premier prince du sang. La nation, fatiguée, n'allait-elle pas dire, elle aussi, qu'elle était quelque chose, surtout quand le roi n'était qu'un enfant? Dans cette lutte de prétentions rivales, la question de souveraineté allait surgir, immense question qui a remué le monde dans tous les temps.

Qu'on en appelle à la France, disait-on ; c'est devant ses délégués qu'on plaidera; les Etats généraux prononceront.

Anne de Beaujeu vit venir la tempête; mais, au lieu de trembler, cette femme, qui joignait aux grâces de son sexe une ame virile et l'habileté de son père, manœuvra avec le talent d'un pilote consommé.

Les Etats généraux ne devaient se réunir que le 1er janvier. Anne de Beaujeu passa l'automne à se faire des partisans. En Bourgogne, province nouvellement conquise, facile à soulever, voisine des Allemands, convoitée par l'Autriche, Anne ne devait pas se laisser devancer par les émissaires de ses rivaux, les ducs de Bourbon et d'Orléans. Elle se hâta de s'attacher les soldats de son père, en les rassurant sur les craintes qu'ils pouvaient concevoir depuis que le Conseil avait révoqué toutes les parties du domaine aliénées (2) par Louis XI.

L'ordonnance de révocation, datée du 27 septembre 1483, fut immédiatement publiée; mais huit jours après, le 5 octobre, Jean, sire de Baudricourt, était déjà autorisé à percevoir les revenus des châtellenies de Saulx-

(1) Ce fut Louis XII.
(2) Masselin, page 49.

Digitized by Google

le-Duc, d'Argilly et de Semur-en-Auxois, que Louis XI lui avait donnés. Lieutenant-général en Bourgogne, il n'en restait pas moins capitaine de Semur et capitaine de Saulx-le-Duc, dont il garda même le grenier à sel.

Philippe de Hochberg obtint, le 27, la confirmation du comté de Charollais, des seigneuries de Mipont, de Gray, de Vesoul, de Pontarlier, de Montcenis, de Lamotte, d'Epoisse, de Montbard, de Salmaise, de Villaines, les unes à vie, les autres à perpétuité.

Le 29, des lettres-patentes assurèrent à Jacques de Dinteville, seigneur d'Echanetz et chambellan du Roi, les offices de grand-veneur et de maître-louvetier de Bourgogne. Le 3 novembre, ce même seigneur reçut encore le revenu de la châtellenie de Bar-sur-Seine. Le 4, Anne de Beaujeu fit savoir à Philippe Pot qu'il garderait l'office de grand sénéchal de la province, la terre de Saint-Romain, que Louis XI lui avait donnée, et l'hôtel des Ducs situé à Dijon. Il y était depuis longtemps installé, et il en touchait les cens et tous les revenus. Enfin la châtellenie de Rouvres, que Louis XI lui avait donnée en commençant son expédition, restait en ses mains.

Ici, cependant, justice venait d'être faite; mais l'homme qu'elle frappa était si vil, que cette exécution devait attirer à la régente les applaudissements de toute la Bourgogne. Rouvres venait d'être enlevé à Jacques Coytier, l'indigne charlatan qui avait profité de la sottise et de la lâcheté de Louis XI, en face de la mort, pour enlever à Philippe Pot ce lambeau du domaine.

Coytier avait encore pris à son client moribond la ville de Poligny, la seigneurie de Grimont et l'office de capitaine de cette place. Cet homme n'était pas fâché d'être roi du pays où il était né. Anne de Beaujeu lui

Digitized by Google

retira encore ces dépouilles, et les donna, le 2 novembre, à l'un des chambellans du Roi, Hugues d'Amboise, seigneur d'Ambijoux. Coytier versa au Trésor 50,000 écus et se retira dans sa ville natale, *à l'abri Coytier* (1), heureux d'en être quitte à ce prix; car le barbier, son collègue, fut pendu.

Après avoir disposé de Poligny, de Grimont et de Rouvres, Anne de Beaujeu se tourna vers Guillaume, sire de Vergy, grand seigneur dont l'attachement était équivoque et qui avait longtemps résisté aux instances de Louis XI. Elle lui rendit toutes les terres, toutes les seigneuries que l'ordonnance du 27 septembre avait réunies au domaine, et dit à ce chevalier, comme elle avait dit aux autres : Aux prochains Etats, nous renouvellerons vos titres, et *vous aurez lieu d'être content.*

Le 10 novembre, ce fut le tour d'un chevalier allemand. Jean de Halhvin avait rendu des services à Louis XI, et il pouvait l'aider elle-même de toute son influence. Anne de Beaujeu le rassura sur les craintes qu'il avait de perdre ce qu'il tenait du Roi, c'est-à-dire « les villes, chasteaulx, chastellenies, terres et seigneuries de Noyers et de Châtillon-sur-Seine, avec toutes leurs dépendances, y compris le revenu d'un grenier à sel. »

Le même jour, à Hugues de Châlon, sire de Châteauguyon, à qui Louis XI avait fait souffrir le martyre pour le faire entrer dans son parti, Anne de Beaujeu rendit Châtelbelin et d'autres seigneuries qui avaient autrefois appartenu aux comtes d'Auxerre.

---

(1) Ce jeu de mots, dans lesquels se cache son nom, formait une devise qu'il avait fait graver sur sa maison au bas de l'image d'un *abricotier*.

Digitized by Google

Le 24 novembre, elle fit savoir à Antoine de Mandelot qu'il pouvait garder en toute sécurité, malgré l'édit de révocation, pour lui et tous ses enfants, à perpétuité, la seigneurie de Châteauchinon.

Antoine de Baissey était un homme plein d'énergie. Son mariage avait été arrêté au siége de Nuz, où il servait le duc de Bourgogne en qualité de capitaine des Ecoutes. Sa fiancée, fille de Guillaume de Saint-Seine, n'avait que dix ans; elle perdit son père, et fut alors confiée à la tutelle d'un de ses parents, le sire de Dammartin. Mais, au moment où il se disposait à accomplir les dernières volontés de Guillaume, en donnant à Antoine de Baissey la jeune fille qui lui avait été promise, Girard de Roussillon, seigneur de Clomot, près d'Arnay-le-Duc, l'enleva et la maria clandestinement à Simon de Quingey.

Le tuteur veut un procès. Antoine de Baissey, seigneur de Longecour, devenu bailli de Dijon, déclare qu'il n'épousera pas une fille déshonorée. Il assemble des seigneurs, entre autres Rothlein et Baudricourt, et dit en leur présence au sire de Roussillon qu'il le tient pour un lâche; et il lui jette son gant.

Girard de Roussillon ne le relève pas : « Lâche! répète le bailli, tu recules; mais je te poursuivrai partout, car tu as *carognement besogné*. Et tu te vantes de t'être battu avec la hache! Félon, tu en as menti! »

Girard se retire, prend quinze hommes, épie son ennemi et l'attaque près d'Arnay-le-Duc. Le bailli tire l'épée et la brise dans la lutte. Son adversaire se jette sur lui avec plus de rage; mais Antoine prend son poignard, tue Roussillon, quitte Arnay et court au Mesnil

Digitized by Google

se mettre sous la protection de Louis XI. « Tu t'es virilement défendu, lui dit le Roi; je te prends sous ma garde. »

Quelque temps après, Baudricourt, le gouverneur de Bourgogne, donna sa nièce en mariage au bailli de Dijon; elle s'appelait Jeanne de Lenoncourt.

Ce Dijonnais, seigneur de Longecour, chambellan et conseiller, favori de Louis XI, premier bailli de la province, neveu du gouverneur, était donc un homme considérable, qui portait l'épée haute et qui avait une grande influence. Anne de Beaujeu ne le négligea pas : « Pour plusieurs grands et recommandables services qu'il a faictz à nostre feu seigneur, dit-elle, pour ceux qu'il nous faitz à présent, et que espérons que plus face cy après, nous voulons qu'il joysse, malgré l'édit, de la seigneurie de Faucogney. »

Arnay-le-Duc et Pouilly avaient été apportés à Pierre de Beaufremont par une fille naturelle d'un duc de Bourgogne; et la fille de ce chevalier les avait transférés à Antoine de Luxembourg, en l'épousant; mais ils avaient été réunis au domaine par l'édit de septembre. Anne de Beaujeu en suspendit l'effet.

Le lendemain 23 décembre, un des cent gentilshommes de l'hôtel, Guillaume du Bois, eut l'autorisation de conserver, avec la capitainerie de Mailly, dans l'Auxerrois, tout le revenu de cette châtellenie.

On confirma même des donations faites par le duc d'Autriche en Bourgogne et les scandaleux cumuls du règne précédent; ainsi, le 19 octobre, le conseiller Jean Gros était maintenu dans la possession de six offices de clergie dans le bailliage de Chalon, malgré l'office qu'il avait

Digitized by Google

déjà à la chancellerie du siége de Dijon, malgré l'office d'Elu sur le fait des Aides, malgré l'office de clergie du bailliage d'Amont. On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer toutes les infractions à la loi du 27 septembre, toutes les faveurs répandues en Bourgogne au moment où les grandes questions de pouvoir et de réformes allaient être débattues (1).

Mais il ne suffisait pas, la veille de la bataille, de caresser la province, le clergé, la noblesse, les villes, les hommes surtout qui étaient dans les châteaux avec l'épée aux poings; Anne de Beaujeu voulut avoir à la tête des députés de la Bourgogne des orateurs qui pussent se faire entendre avec éclat.

L'abbé de Cîteaux, dont l'éloquence venait de la frapper, et dont l'élévation datait de l'entrée de Louis XI en Bourgogne, Jean de Cirey, lui parut un instrument solide dont elle devait se servir.

L'élection du sire de la Roche n'était pas moins importante; ancien favori des ducs, premier conseiller et chambellan du roi, décoré de l'ordre de Saint-Michel et grand sénéchal de Bourgogne, il surpassait même l'abbé de Cîteaux par une éloquence savante et nerveuse, qui n'a rien de comparable dans l'histoire contemporaine. Philippe Pot avait une réputation d'énergie virile, le prestige d'un courage presque fabuleux : tout le monde sait qu'en 1463, fait prisonnier par les Turcs, contre lesquels Philippe-le-Bon avait envoyé six mille

(1) Toutes les lettres-patentes sur lesquelles s'appuient les pages qui précèdent existent encore, aux Archives de la Côte-d'Or, parmi les titres de l'aliénation du domaine.

Digitized by Google

hommes (1), et forcé de combattre contre un lion pour avoir refusé d'abjurer, il l'abattit d'un coup de cimeterre et reconquit glorieusement sa liberté (2). Si l'abbé de Cîteaux pouvait aux Etats de France dominer l'Eglise, Anne de Beaujeu devait compter sur l'illustre sénéchal pour maîtriser la noblesse et le tiers-état. Voici donc la lettre qu'elle fit écrire aux Etats de Bourgogne :

« .... Pour ce qu'il est besoing qu'à la dite journée soient dépputez personnaiges connoissans le faict de notre pays et duché de Bourgogne, et affin que puissions mieulx pourveoir aux doléances et remonstrances qui nous pourront estre faictes, enfin que nous sommes deument advertis que nos amez et féaulx conseillers, l'abbé de Cîteaux et le seigneur de la Roche (3), nostre chambellan, chevalier de notre ordre, sont habituez es affaires, et à nous fort agréables pour leur sens et grande discrétion, nous vous prions tant affectueusement que faire se peult, qu'en faveur de nous et à notre requeste, vous les voulliez élire avec les autres dépputez, pour estre du nombre de ceulx que envoirez aus dits Estats.

---

(1) D. Plancher IV, p. 311 et 312. — Notice inédite sur Cîteaux. — Histoire de Notre-Dame-de-Bon-Espoir.

(2) De retour en Bourgogne, Philippe Pot avait, en souvenir de ce bonheur, dédié à la Vierge un tableau où il était représenté à genoux devant elle. Ce tableau était encore suspendu à Notre-Dame de Dijon au commencement du XVIII[e] siècle. En 1733, il se trouvait à Barbirey, chez M[me] de Santaucour, à qui la fabrique n'avait pas osé le refuser, parce qu'elle était de la famille de ce grand homme. Courtépée disait, en 1775, que ce tableau *ex-voto* se trouvait alors au château d'Agey. Où est-il aujourd'hui?

(3) Il était encore seigneur de Saint-Romain, Châteauneuf, Thorey-sur-Ouche, Nocles et Gevrey-en-Charollais.

Digitized by Google

En quoi faisans, vous nous ferez plaisir, et aurons vos prières et remonstrances en plus singulière recommandation.

« Donné à Beaugency, le treiziesme novembre.

« CHARLES. — POTIER.

« A nos amez et feaulx les gens des trois Estats de notre duché de Bourgogne » (1).

Cette dépêche ouvrirait avec avantage le recueil des lettres que la Bourgogne recevra de Louis XIV et des princes de Condé. L'abbé de Cîteaux et Philippe Pot firent partie des députés de la province, à titre sans doute de députés spéciaux des Etats de Bourgogne, car les bailliages eurent la liberté de choisir les leurs. Dans celui de Dijon, qui comprenait les siéges de Nuits et de Beaune, l'élu du clergé fut Jean de Cussigny, qu'accompagnèrent comme députés du même ordre Guillaume Macheco, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, et Girard Martin, chanoine de Notre-Dame de Beaune.

L'élu de la noblesse fut Charles de Bauffremont, seigneur de Sombernon, auquel se joignirent Claude de Lugny, seigneur de Ruffey, et Jean, seigneur de Montille.

Les maires de Dijon et de Beaune, Etienne Berbisey et Pierre Dumay, représentèrent le tiers-état, avec François de la Boutière et Henri Chambellan.

Quant au roi, il était représenté par quatre maîtres de la Chambre des comptes, dont Philippe Martin, seigneur

(1) Cette lettre se trouve dans la relation manuscrite des deux voyages de Jean de Cirey à la Cour. Elle est citée par le traducteur du Journal de Masselin, p. 739.

Digitized by Google

de Bretenière, faisait partie. L'armée des députés de Bourgogne chevauchant vers la Loire est trop grande pour être passée en revue; le lecteur n'aurait pas la patience de la reconnaître, s'il m'était possible de les montrer tous (1). En parlant de l'abbé de Cîteaux, le chroniqueur de son abbaye avait raison de dire : *Maximo numero nobilium et conciliariorum stipatus.*

Les Etats généraux ne se réunirent pas à Orléans, où ils avaient d'abord été convoqués, mais à Tours, d'où, le 7 janvier, les représentants de la France se rendirent aux Montils, sombre palais tout plein des souvenirs de Louis XI. Ils défilèrent devant Charles VIII enfant, qui lui succédait, devant Marguerite enfant, son épouse, devant M. et M^me^ de Beaujeu, qui disait au roi : « Véez-ci messieurs de Paris. — Véez-ci messieurs de Bourgogne... »

Avant de se rendre aux Montils, les députés avaient arrêté l'ordre de leur marche. Paris eut facilement l'honneur de l'ouvrir; mais il y eut de grands débats pour la seconde place. La langue d'*oc*, la langue d'*oïl*, l'Aquitaine, les Normands se présentèrent; mais la Bourgogne, nouvellement vaincue, ne voulut pas être traînée à la suite des autres provinces. « Sans le respect

(1) Voici les noms que j'ai pu découvrir outre ceux qui viennent d'être cités : Guy-Margueron, de Beaune, et Guyot-Court; André du Poupet, évêque de Chalon; Pierre Martin, bourgeois de Chalon; de l'Ogier, d'Espoy; Antoine de Chalon, évêque d'Autun; Jean Saunier, official de cet évêque; Jean Charvot, prévôt de Notre-Dame d'Autun; Regnaut-Lambert; Simon de Loges, seigneur de la Boulaye; Rabutin, député ecclésiastique du Charollais; Jean de Matafelon et Imbert Fustalier, pour le Mâconnais; du Plessis, de Chastellux et Regnier, pour l'Auxerrois; Nicole Chesle, de Bar-sur-Seine.

Digitized by Google

que nous avons pour la majesté du roi, dont le palais, dont le Parlement, dont la Chambre des comptes sont à Paris (1), ce petit vicomté viendrait bien après la Bourgogne! s'écria Jean de Cirey. La Bourgogne a eu de grands rois, dont le dernier n'a remis son sceptre à Charlemagne, le grand empereur, qu'au prix de libertés dont nous jouissons, et qu'à la condition d'avoir pour successeurs des ducs qui domineraient tous les autres : *super quoscumque alios duces* » (2).

Il est à croire que le moine de Cîteaux n'avait pas ce traité dans son portefeuille; quoi qu'il en soit, la Bourgogne était le premier duché-pairie de France; il ne fallait pas se l'aliéner. On imposa silence aux Normands, et les Bourguignons marchèrent immédiatement après la prévôté de Paris.

Les Etats de France étaient convoqués pour entendre les remontrances des provinces et pour délibérer sur les affaires du royaume. On demandait une réforme; on voulait remédier aux maux de la patrie et constituer un Conseil supérieur capable de tenir les rênes pendant quelques années.

Anne de Beaujeu fut bientôt maîtresse de la position; il fut décidé qu'elle resterait près du roi, mais sans avoir le titre de régente. C'est tout ce qu'elle voulait; le nom ne fait rien à la chose.

Quant au Conseil provisoire, nommé par M^me^ de Beaujeu et les princes, les membres qui le compo-

(1) Ms. de Cîteaux, cart. 195, folio 41, verso. Non propter Parisius, qui non est nisi parvus vicecomitatus, sed propter reverentiam regiæ majestatis, quæ ibidem suum principale collocavit palacium, etc.

(2) *Ibid.*

Digitized by Google

saient devaient-ils tous rester sans que la nation intervînt? On le voit, la question de pouvoir surgit; les uns veulent que, dans la minorité des rois, l'autorité suprême appartienne aux Etats généraux; que ces Etats ne descendent à des supplications que pour la forme; que c'est aux Etats à décréter et à commander jusqu'à l'établissement du Conseil; ce n'est que des Etats généraux qu'il doit recevoir la souveraine puissance.

D'autres, au contraire, soutiennent que ce n'est point aux Etats, mais aux princes du sang que la loi remet le gouvernement du royaume; que les princes en sont les tuteurs naturels; que, dans la rigueur du droit, il n'est pas nécessaire de demander le consentement des Etats; qu'ils ne doivent intervenir que pour l'impôt; que, si on leur accorde plus, c'est pure faveur de la part des princes.

Le 10 février, cette question se présenta plus vive que jamais. Philippe, seigneur de la Roche-Pot, député de Bourgogne, nommé à la recommandation d'Anne de Beaujeu, prononça sur cette question radicale une harangue à laquelle cette princesse ne s'attendait pas sans doute. Le grand sénéchal se leva, prit une place élevée pour être mieux entendu et parla en ces termes (1):

« Si je ne savais, très-illustre assemblée, que la plus-part et la meilleure partie d'entre vous a le bon esprit de comprendre et de défendre le libre pouvoir des Etats, je ne vous en parlerais pas; inutile de chercher à corri-

(1) Journal des Etats généraux de Tours, p. 140, etc. — Parmi les documents sur l'histoire de France publiés par le Gouvernement. — La traduction du texte latin ici donnée est textuelle.

Digitized by Google

ger l'opinion d'une multitude dont le jugement est perverti. Mais votre sagesse nous est connue; je ne prends pas une peine inutile en vous disant haut, brièvement et selon mon intelligence, ce que j'ai appris des grands hommes et des sages sur l'autorité et la liberté des Etats.

« Ceux qui ont une si grande peur de former dignement le Conseil, qui repoussent ce soin comme dangereux, qui le fuient comme le feu, *velut ignem*, ceux-là, j'espère, concevront bientôt de plus justes idées en m'entendant.

« A ceux qui abandonnent complétement la direction du roi et du royaume aux princes du sang, je demande s'ils la donneront au plus proche parent, à l'héritier présomptif? — Non, disent-ils, c'est chose grave; il pourrait y avoir félonie, conspiration contre le pupille. La loi veut que l'administration du royaume soit remise au plus proche parent, mais que la tutelle du roi soit déférée à celui qui vient immédiatement après.— Je réponds que l'enfance du roi n'est pas ainsi à l'abri des complots. Vous faites quelque chose, peut-être; cependant, cet ordre de tutelle, où l'avez-vous vu? qui a établi et promulgué cette loi? Pas un mot ne la signale; et, si vous me montriez un texte, je soutiendrais encore que les circonstances vous donnent un démenti; votre loi ne pourrait avoir ici ni force ni application. La preuve est patente : le duc d'Orléans, héritier présomptif du trône, n'a pas la souveraine puissance ou l'administration utile du royaume; et le comte d'Angoulême, qui vient après lui, n'a pas la garde du roi. Donc votre argument pèche.

« Vous direz peut-être qu'ainsi il est advenu par la

Digitized by Google

force des choses, et non par le droit, afin d'éviter des calamités. — Quoi ! le duc d'Orléans est-il homme à endurer, sans rien dire, que d'autres lui enlèvent ses droits ? Ne m'objectez pas l'exemple de Charles V : s'il prit la régence du royaume, il ne l'obtint pas aussitôt que le trône devint vacant, il ne l'eut qu'environ deux ans après, par le consentement et le jugement des Etats; j'en parlerai tout à l'heure ; mais ce que vous prétendez n'a jamais été fait, que je sache, dans ce royaume de France.

« Quant à mes autres adversaires, ils me semblent raisonner aussi mal, et plus dangereusement. Ils veulent que le gouvernement et la tutelle appartiennent à tous les princes à la fois. Mais dans le nombre comprennent-ils ceux qui par les femmes descendent de la famille royale? Oh ! alors, quelle série de princes vous allez convoquer ! Jamais telle réunion n'aura été vue ; l'unité d'action devient impossible.

« Ils ne pensent, je le sais, qu'aux descendants de la ligne masculine ; mais s'ils ne s'accordent pas ? Ils savent tout régler, dites-vous, avec calme, avec équité, avec une véritable union de cœur. — Oh ! très-rare et presque divine harmonie ! Mais durera-t-elle longtemps si rien ne l'étaie? Là où plusieurs ne peuvent dominer à la fois, dit Cicéron, le plus souvent il y a un tel désaccord qu'il est fort difficile de conserver l'association. La concorde parfaite, le spectacle merveilleux de la paix qui règne aujourd'hui parmi les princes, je les attribue à leur bonté, peut-être à l'épreuve des malheureux temps écoulés depuis peu, plutôt qu'à une loi puissante qui les enchaînerait : *quæ sic eos devinciret.*

Digitized by Google

« Prenons garde de laisser tout flotter dans le vague (1), ou d'abandonner entièrement le salut de la chose publique à l'arbitraire d'un petit nombre ; qui nous assure que les princes seront toujours justes et bons? Il est donc nécessaire, en cette occurrence, comme dans toute autre, de nous conformer à la règle, en nous renfermant dans les limites de l'ancien droit (2). Ainsi nous aurons l'ordre et la paix ; ainsi se calmeront et se réjouiront les ames ; ainsi se refréneront les cœurs avides de puissance et de gloire (3).

« Si la question est indécise entre les princes du sang, si on ne sait à qui l'administration de la chose publique sera légitimement dévolue, si vous confondez encore ce qui est de Dieu et ce qui est des hommes, il faudra bientôt, c'est ce qu'on dit, trancher la question autrement que par des syllogismes, courir aux armes et mettre l'épée à la place des mots (4). — On va jusqu'à penser que le plus faible des droits doit prendre la place du plus fort, et que si une félonie est à commettre, le moment en est venu.

« Je vous le demande, ne proclameriez-vous pas audacieux, envahisseur du pouvoir royal, perturbateur de la paix, tyran (5) digne d'être frappé de la loi, celui qui de son chef, sans demander le consentement de per-

---

(1) In incertum fluctuarent.
(2) Antiquo jure concludi.
(3) Pectora cupida potestatis et gloriæ frenantur.
(4) Controversias armis, non argumentis, decidere, et gladiis inniti, non verbis.
(5) Regie potestatis invasorem, turbatoremque pacis, ac tyrannum, legeque notandum.

Digitized by Google

sonne, s'emparerait du gouvernement de l'Etat, que ne lui accorderait aucun titre clair et précis ?

« A l'appui de mon opinion, je dis encore que la royauté est une dignité, et non un héritage; qu'elle ne doit pas, comme un héritage, passer toujours aux tuteurs naturels, c'est-à-dire aux plus proches parents (1).

« Quoi donc ? la chose publique restera-t-elle sans direction exposée à l'anarchie ? — Non, certes; elle sera d'abord déférée à l'assemblée des Etats généraux, moins pour qu'ils l'administrent par eux-mêmes que pour la confier à ceux qu'ils jugeront les plus dignes. Selon l'histoire et comme je l'ai appris de mes pères, dans l'origine, le peuple souverain créa des rois par son suffrage, et il préféra les hommes qui surpassaient leurs semblables en vertus et en talents. C'est pour leur utilité que toutes les nations se sont donné des rois. Non, les princes n'ont pas pour mission de tirer profit du peuple; ils doivent oublier leurs intérêts, enrichir la chose publique et la faire toujours plus grande. Ceux qui n'agissent pas ainsi sont des tyrans, de méchants pasteurs, des loups qui mangent le troupeau (2). Il importe donc fort au peuple quelle loi, quel chef le dirigent. Avec un

---

(1) Dignitas est, non hereditas, quæ nequaquam debeat, instar hereditatum, ad naturales devenire tutores.

(1) Id a majoribus meis accepi, initio, domini rerum-populi suffragio reges fuisse creatos, et eos maxime prælatos qui virtute et industria reliquos anteirent. Ad utilitatem suam sibi quisque populus rectores eligebat. Siquidem principes non ideo præsunt, ut ex populo lucrum capiant ac ditentur, sed ut, suorum obliti commodorum, Rempublicam ditent et provehant in melius. Quod si aliter faciunt, profecto tyranni sunt, et nequam pastores, qui se ipsos ex ovibus pascentes, luporum..., etc.

Digitized by Google

bon roi, les choses vont bien ; avec un mauvais, elles sont pitoyables.

« N'avez-vous pas lu souvent que la République c'est la chose du peuple (1)? Si c'est la chose du peuple, comment le peuple négligerait-il sa chose? Comment des flatteurs osent-ils attribuer tout pouvoir à un homme qui n'existe presque que par le peuple (2)? Est-ce que, chez les Romains, tous les magistrats n'étaient pas nommés par élection? Est-ce qu'une loi était promulguée chez eux avant d'avoir été soumise au peuple et approuvée par lui? Beaucoup de pays suivent encore cette vieille coutume.

« Mais il ne s'agit pas d'un roi dans la force de l'âge ; je rentre dans la question ; il s'agit d'un roi mineur, ou qui, pour une raison quelconque, ne peut prendre les rênes du gouvernement. Convenez, avant tout, que la République est la chose du peuple, qu'il l'a confiée aux rois, et que ceux qui l'ont eue avec ou sans violence, sans consentement du peuple, sont censés usurpateurs du bien d'autrui (3). Or, puisqu'il est constant que notre roi ne peut lui-même régir la chose publique, il est nécessaire qu'elle soit gouvernée par le ministère d'autres personnes. Mais, comme je l'ai dit, si elle ne peut être confiée ni à un seul homme, ni à quelques princes, ni à tous à la fois, force est qu'elle revienne au peuple, do-

---

(1) Nonne crebro legistis Rempublicam rem esse populi?

(2) Quomodo ab assentatoribus tota principi tribuetur potestas a populo ex parte facto?

(3) ... Rempublicam rem esse populi, et regibus ab eo traditam, eosque qui vi, vel alias, nullo populi consensu eam habuere, tyrannos creditos, et alienæ rei invasores.

Digitized by Google

nateur de cette chose ; il faut qu'il la reprenne à titre de maître, avec d'autant plus de raison que c'est sur lui seul que retombent les maux d'une vacance prolongée ou d'une mauvaise régence (1).

« Loin de moi, cependant, de dire que la capacité de régner ou la domination passe dans ce cas à tout autre qu'au roi ; je dis seulement que l'administration du royaume et la tutelle du roi doivent, dans le cas présent, appartenir au peuple ou à ses élus. Et je n'appelle pas seulement peuple la plèbe vulgaire, les sujets les plus infimes de la couronne : le peuple, c'est cette Assemblée, c'est tout le monde, les princes, les hommes de tous les rangs, quiconque habite le royaume (2).

« Les nobles; qui le nie ? sont les membres les plus puissants des Etats ; mais, si vous avez le sentiment de votre mission, si vous vous rappelez de qui vous êtes représentants, que vous êtes les dépositaires de la volonté de tous, pourquoi craignez-vous de dire que vous avez été appelés avant tout pour diriger par vos conseils la chose publique, vacante en quelque sorte par la minorité du roi ? C'est la mission que vous donnent les lettres qui vous ont convoqués ; c'est même ce que le chancelier vous a dit dans sa harangue, en présence du roi et des princes.

« Que faut-il de plus pour réfuter ceux qui pensent que cette Assemblée générale n'a pour but que d'ordonner

---

(1) ... Ad populum redeat, hujus rei donatorem, qui eam resumat velut suam...

(2) Populum autem appello non plebem, nec alios tantum hujus regni subditos, sed omnes cujusque status, adeo ut statuum generalium nomine etiam complecti principes, nec aliquos excludi qui regnum habitent.

Digitized by Google

des impôts? Un tel but a-t-il jamais réuni un si grand nombre d'hommes de toutes les provinces? Ce qui s'est passé, les hautes questions qui vous ont été soumises et que vous discutez maintenant, prouvent-elles qu'il ne s'agit que d'impôts? Vous vous réfutez vous-mêmes.

« On m'objectera peut-être qu'au début de ce règne ce sont les princes qui ont institué le Conseil, dirigé les affaires, pourvu à tout, et qu'on n'a pas besoin de nous consulter. — Je réponds que ces mesures étaient provisoires; les Etats ne se réunissent pas tout-à-coup; grâces soient rendues à ceux qui, en attendant leur réunion, ont conduit la chose publique avec sagesse et bonheur! Mais aujourd'hui, proclamons-le hardiment, aujourd'hui que les Etats généraux sont réunis en corps avec la puissance que la loi leur donne, ils confirment les choses qui ont été faites avant leur réunion; et ils ont pour devoir de s'occuper de celles de l'avenir; il n'y a de solide et de saint (1) que ce que votre Assemblée approuve. Les institutions qu'elle repousse, ce qu'elle n'a pas connu ou sanctionné au moins par voie d'interprétation, est frappé de nullité.

« Au reste, ce n'est pas chose nouvelle qu'une assemblée d'Etats généraux s'emparant de l'administration vacante du royaume, la confiant à un Conseil d'hommes probes et tirés de leur sein, en préférant toutefois les hommes de sang royal, s'ils donnent les garanties de la vertu (2). N'allons pas trop loin chercher des exemples. Sous Philippe de Valois, il y eut entre ce monarque et

(1) Robur tum facta præterita capere reor, quum status ea probaverint, nec aliquid sancte solideque subsistere, quod fit invitis...

(2) Dummodo essent virtute præditi...

Digitized by Google

Edouard, roi d'Angleterre, de sanglants débats pour la succession à la couronne. Or, conformément à la loi et sans hésitation, ce grand procès fut soumis au jugement des Etats généraux. La sentence qu'ils prononcèrent en faveur de Philippe nous défend encore aujourd'hui contre les prétentions anglaises. Quoi donc ! les Etats ont eu plein pouvoir dans cette grande affaire, et vous ne leur reconnaîtriez pas aujourd'hui le droit de former un Conseil ?

« Quand, par suite des malheurs de la guerre et d'un revers de fortune, le roi Jean fut pris par les Anglais, les Etats ne s'emparèrent-ils pas de la police et de l'administration du royaume pour les déléguer ? Le fils de ce roi avait alors vingt ans accomplis, la régence cependant ne lui fut pas immédiatement confiée ; et si, deux ans après, il eut le gouvernement de la nation, c'est que de nouveaux Etats, assemblés à Paris, avaient voulu que Charles V prît les rênes.

« Voici de l'histoire plus moderne. Du temps de Charles VI, qui succéda à son père à l'âge de douze ans, ce royaume n'a-t-il pas été gouverné par le Conseil des Etats ? Ce fait est encore présent au souvenir de plusieurs d'entre vous ; je dis ce que j'ai vu moi-même.

« Si de si grands exemples accusent l'autorité des Etats et l'appuient, pourquoi tremblez-vous de mettre la main à votre chose pour former un Conseil ? N'est-ce pas dans l'accomplissement de cette œuvre que se trouve la force du royaume ou sa ruine, le renversement de sa prospérité (1) ?

(1) In ea re componenda et reipublicæ vigor et status, aut ruina et eversio...

Digitized by Google

« Vous êtes ici pour dire librement ce que, par l'inspiration de Dieu et de votre conscience, vous jugez utile à l'Etat ; et vous négligez ce point fondamental, principe de tout, sans lequel vos autres délibérations et toutes vos remontrances sont inutiles ? Qui donc, je vous prie, entendra vos plaintes et jugera vos doléances ? Ce point négligé, qui vous guérira ? Où trouverez-vous des remèdes à vos maux ? Si vous ne formez pas le Conseil, je le demande, à quoi bon aller plus loin ?

« Mais, dit-on, ceux qui après la mort du roi ont géré les affaires, ceux enfin qui ont pris place au Conseil, les jugerez-vous indignes d'y siéger à l'avenir ? Irez-vous contre le roi, contre la volonté et les ordres des princes ? Cette résistance n'aura d'autre effet que de nous fatiguer inutilement et de nous attirer des haines. — Non, non, très-illustres seigneurs (1), je pense, moi, que vous ne vous imposerez pas une peine inutile et odieuse, si vous menez l'affaire avec courage et prudence. Il ne s'agit pas d'anéantir la liste du gouvernement ; j'approuve les noms qu'elle contient. Loin de moi de juger personne indigne de l'honneur du Conseil (2) ; ce qu'il faut faire pour nous conserver la bienveillance du roi et des princes, pour éviter la haine des hommes de la liste officielle, Monseigneur de Chalon vous le dira tout à l'heure : la conclusion de Bourgogne peut remédier à tout.

« Mais enfin, pourquoi hésitons-nous ? Pourquoi ne tenir la branche que par le bout ? Pourquoi baissons-nous

(1) Imo vero, clarissimi viri, non erit, non erit inanis...
(2) Non indignum consulis honore judico... *Consul* dans le sens de *conseiller*.

Digitized by Google

la tête jusqu'à terre (1)? La première ligne de la liste ne dit-elle pas que le Conseil primitif n'était que provisoire; qu'il n'a été établi que pour attendre la convocation des Etats? Et maintenant qu'ils sont réunis, vous balancez! Vous semblez craindre, comme étant au-dessus de vos forces, une prérogative que vos ancêtres n'ont jamais crue au-dessus d'eux, et qu'ils ont inviolablement gardée!

« Vous craignez peut-être de vous trouver en opposition avec les princes? Réfléchissez donc qu'ils vous permettent tout; que dis-je? ils vous viennent en aide et vous poussent en avant. Qu'est-ce qui vous empêche donc d'accomplir le plus beau, le plus saint des devoirs? C'est votre faiblesse et votre pusillanimité; cela seul vous fait peur, et vous rend indignes de la plus digne des entreprises (2).

« Très-illustres seigneurs, ayez grande confiance en vous; soyez pleins de force et d'espérance. Cette liberté des Etats que vos aïeux ont mis tant de zèle à défendre, il ne faut pas qu'elle soit ébranlée par votre mollesse; il ne faut pas que vous paraissiez plus petits que vos pères, de peur que la postérité vous reproche de n'avoir pas su faire un noble usage de votre pouvoir dans l'intérêt de la patrie, et qu'au lieu de la gloire qui serait due à vos travaux, vous n'emportiez qu'un éternel opprobre » (3).

---

(1) Branchiæ quasi teneamus ramos.... Humi capita dejicimus....? Hæsitatis, et horrere videmini rem seu vestris imparem viribus, quam vestri majores haudquaquam altiorem se crediderunt, sed magna constantia illibatam servaverunt.

(2) Dignissimæ rei sitis indigni...

(3) Opprobrium sempiternum referatis.

Digitized by Google

Tel est le discours prononcé par le grand sénéchal de Bourgogne le 10 février 1483. Admiré par tous ceux qui l'entendirent, il a fixé l'attention des historiens les plus modernes; on lit même dans une Histoire littéraire écrite récemment par un professeur de l'Ecole normale, que le langage de Philippe Pot n'est pas indigne de la province qui a donné au monde saint Bernard et Bossuet (1).

Retranchez ce qu'il peut y avoir d'excessif dans cet éloge, conforme, du reste, à l'opinion des contemporains, qui mettaient leur orateur à côté de Cicéron, il n'en reste pas moins vrai qu'aux Etats de France pas un discours ne peut être comparé au sien. Le chancelier organe de la couronne, le docteur qui représentait Paris, quiconque prit la parole lui fut inférieur. Ses rivaux sont diffus, énervés, pleins de citations païennes et chrétiennes amalgamées. Le seigneur de la Roche-Pot est précis, clair, nerveux. Les classiques et les Pères de l'Eglise sont pour lui des alliés perfides qui entraveraient sa marche; il va droit à son but, seul comme en face du lion qu'il terrassa.

On se tromperait fort en supposant que cette harangue n'est qu'une improvisation prise au vol, un discours fait par un rhéteur à l'instar de Tite-Live. On n'improvisait pas alors, de ce style surtout. Masselin, d'ailleurs, qui nous l'a conservé, n'était pas un écolier de la Renaissance, s'amusant à des amplifications. Comme Philippe Pot, député aux Etats de Tours, il en a rédigé le *Journal* sur des pièces officielles et avec le scrupule d'un copiste. Il n'a pas refait les choses; il les a prises ce qu'elles étaient, pour nous les donner intactes; Masselin n'eût pas osé

(1) Gérusez, *Essais d'Histoire littéraire*, 1853, p. 163.

Digitized by Google

toucher à l'œuvre du grand orateur, sous ses yeux et en présence de tous ses collègues.

L'auteur, Philippe Pot lui-même, n'avait pas le droit de rien changer à son discours ; il ne lui appartenait pas ; c'est ce qu'on n'a point remarqué jusqu'ici. On se fait une fausse idée de nos anciennes Assemblées législatives. Quelle confusion n'y aurait-il pas eu dans cette foule de députés (1), quelle lenteur dans les débats, quelles difficultés dans les délibérations, s'il eût été permis à chacun de se jeter dans la mêlée et de se battre pour son propre compte? Les Etats se divisaient par groupes, c'est dans ces fractions que les individus s'agitaient ; mais ils devaient finir par s'entendre et se donner un orateur pour les représenter dans l'Assemblée générale, où il n'y avait de combattants que les délégués des sections. Philippe Pot n'était plus alors le seigneur de la Roche ; l'homme disparaissait devant le pays dont il n'était que le mandataire ; le pays lui avait donné ses idées ; il lui avait souvent donné ses expressions ; car, avant d'être produit à la tribune, le cahier était revu et corrigé dans une réunion spéciale. Masselin dit que le seigneur de la Roche n'était que le rapporteur de la province de Bourgogne. Son discours est d'une authenticité d'autant plus incontestable qu'il défie, d'ailleurs, toutes les capacités contemporaines.

L'orateur fut écouté en silence et vivement applaudi,

(1) Qu'on juge de cette foule par le nombre des députés du bailliage de Dijon ; il y en avait de quinze à vingt. Or, il y avait en Bourgogne neuf bailliages, non compris le Charollais et l'Auxerrois. Il ne faut pourtant pas croire que chaque bailliage eût quinze députés comme Dijon ; le Parlement et la Chambre des comptes en donnaient au moins six.

Digitized by Google

magno omnium favore ; mais la Bourgogne avait désigné Philippe Pot comme candidat au Conseil ; l'orateur ne put donc tirer lui-même ses conclusions ; celui qui les formula fut le député du premier des ordres, Antoine de Chalon, évêque d'Autun.

Quand donc les gens de Paris, qui osaient à peine lever les yeux devant les princes, eurent dit qu'ils ne voulaient pas s'expliquer sur la liste proposée, le prélat bourguignon (1) monta à la tribune et donna en ces termes les conclusions de sa province (2) :

« Les princes ne doivent pas craindre que leur dignité paraisse blessée par l'admission au Conseil d'hommes pris dans les Etats ; Cincinnatus ne passa-t-il pas des champs au consulat ? Quelques-uns sont grands sans doute ; mais il y a parmi nous des hommes dignes et capables qui ne seraient point déplacés dans les fonctions les plus hautes. Pourquoi repousser ces candidats s'ils ont le suffrage de la probité et de la vertu ?

« Nous l'avons dit, et la Normandie l'a répété : que les princes de la tige masculine siègent au Conseil, chacun dans l'ordre de sa parenté ; personne ne s'y oppose. Qu'ils choisissent même arbitrairement et s'adjoignent douze membres dans la liste proposée ; mais nous demandons, nous, que douze autres conseillers pris dans le corps des Etats de France, deux dans chaque section, siègent et délibèrent avec eux.

---

(1) Il était fils du baron de Vitteaux, tige des comtes de Joigny, et de Jeanne de La Trémouille.

(2) Les Bourguignons avaient commencé par donner leurs conclusions par écrit ; l'évêque d'Autun ne fit que les expliquer *his fere verbis*.

Digitized by Google

« La section que je représente propose le seigneur de la Roche, Philippe Pot, ici présent. Le duc Philippe, prince très-glorieux, l'a beaucoup aimé à cause de son courage et de son mérite. Il lui avait donné les plus hautes et les plus honorables fonctions; il l'avait même décoré du collier de son ordre. Cinq ans après, le roi qui vient de mourir, voulut qu'il rejetât les insignes de la Toison pour l'ordre du roi de France.

« Avec Philippe Pot nous proposons Jean Rolin, docteur ès-droits, homme d'abondante doctrine, d'une probité accomplie, censeur sévère; on pourrait le comparer à Caton.

« Il n'est pas ici; dans quinze jours il sera présent. Si vous ne l'acceptez pas parce qu'il ne fait point partie des Etats, nous avons un autre représentant à vous proposer.

« A ces vingt-quatre conseillers, réunis aux princes, donnez la faculté d'augmenter, s'il le faut, le nombre de leurs collègues.

« Quant au roi, puisqu'il approche de la puberté et de l'âge de la sagesse, puisque son intelligence est précoce, que tout se fasse en son nom; que dans toutes les lettres-patentes il parle et agisse: c'est son droit; mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il puisse, sans la majeure partie de son Conseil, rien octroyer ni rien conclure.»

Les gens de *petite vertu*, qui, selon l'expression de Comines, regardaient cette *bonne* Assemblée des Etats comme un crime de lèse-majesté, murmurèrent sans doute; mais les propositions de la Bourgogne n'en furent pas moins accueillies avec une extrême faveur, même par les plus hauts personnages.

Digitized by Google

On reconnut à la France le droit d'être pour quelque chose dans le gouvernement sous la minorité de ses rois.

Mais la France, alors si divisée, ne put former son faisceau ; cette province voulait avoir deux conseillers, cette autre en voulait plus ; Paris défendait sa dignité ; Chartres, l'Orléanais, la section d'Oïl, les Picards, les Champenois avaient des prétentions rivales. Anne de Beaujeu se fit jour dans cette mêlée ; les libertés françaises, si vigoureusement défendues par la Bourgogne, si chaleureusement embrassées par toutes les provinces, perdirent peu à peu du terrain. On commença par publier que l'adjonction des conseillers mécontenterait les princes ; puis, qu'elle blessait leur autorité ; puis, que les provinces seraient punies de leur audace ; puis, qu'elles usurpaient les droits de la couronne. L'Aquitaine, qui donnait la main à la Normandie et à la Bourgogne, les abandonna ; intimidés ou désireux de plaire, les députés de la langue d'Oc lâchèrent la branche ; les uns cédèrent aux prières, les autres aux promesses ; beaucoup se laissèrent corrompre. La liste de M^me^ de Beaujeu resta intacte ; on ne put chasser les hommes trop jeunes ou peu honnêtes, les incapables qui s'étaient glissés sous l'aile des princes, les consciences tourmentées par leurs souvenirs, « hommes à complots et à péchés connus, que j'aurais démasqués, dit un député, s'ils n'avaient pas été derrière des évêques qu'il fallait respecter. Il n'y eut donc, ajoute-t-il, que les Normands et les Bourguignons qui restèrent du bon parti. »

Rien ne fut retranché à la liste proposée par M^me^ de Beaujeu ; mais les Etats insistèrent pour l'adjonction des douze conseillers *vertueux* demandés par la Bour-

Digitized by Google

gogne, tout en laissant au roi, c'est-à-dire à sa sœur (1), le droit de les choisir.

Elle ne voulait rien de plus; le fond la consolait du sacrifice de la forme; mais son choix ne tomba pas sur les candidats bourguignons; l'abbé Jean était trop *grand remueur de ménages*, comme dit Paradin; Philippe Pot avait pris trop au sérieux le titre de grand sénéchal, *antique conservateur* des libertés de Dijon et de sa banlieue. L'évêque d'Autun, Antoine de Chalon, était sans doute trop grand seigneur pour siéger dans un Conseil où il aurait pu donner la main à son cousin, le prince d'Orange. Au lieu d'hommes ayant de profondes racines en Bourgogne, on trouve près du roi Baudricourt, qui l'avait soumise; le jeune La Trémouille, dont le père avait ouvert la campagne; le sénéchal de Toulouse, qui y avait pris part; l'évêque d'Alby, frère du lieutenant-général en Bourgogne; Doriolle, qui s'était fait donner les revenus de la ville de Nuits; Philippe Baudot, qui ne pouvait faire ombrage à personne et dont l'obséquiosité était à toute épreuve.

Après la formation du Conseil qui avait amassé tant de nuages, les Etats de Tours s'occupèrent de remontrances, affaires non moins inquiétantes après un règne comme avait été celui du dernier roi : c'était l'heure où allaient éclater tous les cris qu'il avait longtemps étouffés. Celles de la Bourgogne n'ont rien de particulier; en ouvrant les Etats de France, le chancelier avait reconnu lui-même que toute la France était « un corps malade et languissant. »

(1) Mme de Beaujeu.

Digitized by Google

Mais la Bourgogne eut encore dans cette question la plus large part. Elle avait chargé l'abbé de Cîteaux de rédiger les demandes à faire au roi dans l'intérêt de la couronne et du pays. Quand toutes les sections de la France réunies en assemblée générale, chacune avec son cahier, eurent comparé leur rédaction avec celle de l'abbé de Cîteaux, le cahier du moine fut préféré par tous et, après quelques modifications, présenté au roi au nom de la France entière (1).

Ce cahier de remontrances est divisé en sept chapitres : conseil, clergé, noblesse, tiers-état, justice, commerce et agriculture.

Nous avons parlé du Conseil.

A la vue des maux causés par les commandes, le clergé demandait qu'on lui rendît ses droits et ses élections, comme il les avait du temps de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis, de Philippe-le-Bel, du roi Jean et de ses successeurs jusqu'à Charles VII.

On faisait observer qu'il fallait arrêter les finances, qui s'écoulaient à flots de l'autre côté des Alpes; que l'Eglise avait été profondément blessée sous Louis XI; que ses biens avaient été saisis sans cause raisonnable; que les commissaires des francs-fiefs et nouveaux acquêts l'avaient atteinte jusque dans les anciennes fondations.

La noblesse, c'était l'épée de la France; si elle avait des devoirs à remplir, n'avait-elle pas des droits à faire respec-

---

(1) Die igitur determinata, omnibus comparentibus, lectus fuit codex Burgundiæ et aliorum secundum ordines suos; et finaliter declaratum fuit Burgundos omnes alios superasse, eorumque codicem (cahier) debere esse fundamentum ordinis servandi in illis statibus. Cartul. 195, fol. 42, sous le titre : *Histoire de la réunion du prieuré de Gilly à l'abbaye de Cîteaux.*

Digitized by Google

ter? La fréquence des bans et arrière-bans l'a réduite à une grande pauvreté; il serait convenable, disait-on, qu'elle fût soudoyée dans les expéditions qu'elle est obligée de faire, pour l'empêcher de vivre sur le peuple; que les baillis et les sénéchaux du roi laissassent marcher sous leurs seigneurs respectifs ceux qui en ont reçu des fiefs; qu'il fût permis aux nobles de chasser dans leurs bois à toutes bêtes, parce que de grands dégâts ont lieu dans les champs, où « les animaux sont plus francs que les hommes; » que les veneurs royaux respectassent les forêts qui n'appartiennent pas à la couronne; enfin, il faudrait chasser les étrangers à qui on a confié des forteresses et de hautes charges. Les gens du pays honoreraient mieux les unes et garderaient plus sûrement les autres. Il semble aussi aux Etats que le roi devrait préférer, pour sa garde et sa maison, des gentilshommes français à des capitaines étrangers.

Le chapitre du commun, comme on appelait le tiers-état, est plus vif et plus long. Ce royaume est un corps dont tous les membres sont épuisés par d'abondantes saignées; il n'y a, dit-on, plus d'or ni d'argent que chez ceux qui entourent le roi. Les métaux ont pris le chemin de l'Italie, de l'Angleterre, de Barcelone; les soldats étrangers s'en sont enrichis; les draps d'or et de soie, la vaisselle, les ceintures, les habits, mille profusions ont emporté l'or et l'argent. « Ce royaume en est tellement dénué, qu'il n'y en a comme point, excepté celluy qui est ès chaisnes d'or et ès bourses de ceulx qui prennent pensions, confiscations et prouffitz. Il en appert assez; on ne voit que monnoyes étranges; et le marc d'or et d'argent est tellement haulcé que c'est pitié.

Digitized by Google

« On ne sauroit imaginer les persécutions, povretez et misères que le menu peuple a endurées. Il n'est contrée où il n'y ait tousjours gens d'armes allans et venans, vivans sur le povre peuple, maintenant les gens d'armes de l'ordonnance, maintenant les nobles de ban, maintenant les francs-archiers, autrefois les hallebardiers, et aulcunes fois les Souysses et piquiers qui ont fait maulx infinis.

« Il est à noter et piteusement à considérer l'injustice et l'iniquité, en quoy a esté traicté ce povre peuple ; car les gens de guerre sont souldoyés pour le deffendement de oppression, et ce sont eulx qui plus oppressent. Il faut que le povre laboureur paye et souldoye ceulx qui le battent, qui le deslogent, qui le font coucher à terre, qui lui ostent sa substance. Et pourtant gaiges sont baillez aux gens d'armes pour les préserver et les défendre!

«Quant le povre laboureur a labouré toute la jornée a grant peine et sueur de son corps, et qu'il a cueilli le fruit de son labeur dont il s'attendoit vivre, on luy vient oster partie pour bailler à tel peut-estre qui battera le povre laboureur avant le fin du jour, et qui vindra desloger les chevaulx qui auront labouré. Et quant le povre homme laboureur a payé à grant peine sa cotte pour la soulde des gens d'armes, et qu'il se cuide (1) conforter à ce qui luy est demeuré, espérant que ce sera pour vivre, passer son année et semer, vient une troupe de gens d'armes qui mangera ce peu de bien que le povre homme aura réservé pour son vivre.

« Encore y est pis ; car l'omme de guerre ne se contentera pas des biens qu'il trouvera en l'ostel du labou-

(1) Traduisez : *pense.*

Digitized by Google

reur, ains le contraindra à gros coups de baston ou de voulge (1) à aller querir du vin en la ville, du pain blanc, du poisson, espiceries et autres choses excessives. Et à la vérité si Dieu n'estoit, qui conseille les povres et leur donne patience, ilz cherroient en désespoir; et si n'eust esté l'espérance que le peuple avoit qu'il auroit allégegement au joyeulx advénement du roy, ils eussent abandonné leur labour.

« Item; et quant à la charge importable des tailles et subsides que le povre peuple a non pas porté, c'est impossible, mais soubz le faiz des quels il est mort et péri de faim et de povreté, — la tristesse, les larmes de pitié, les grans soupirs et gémissemens de cueur à peine pourroient expliquer la griefveté d'icelles charges, l'énormité des maux, les injustices, violences, rançonnemens qui ont esté faitz, en levant et ravissant iceulx subsides. Qui eust jamais ymaginé veoir ainsi traiter ce povre peuple, jadis nommé françois? Maintenant le povons appeler peuple de pire condition que le serf; un serf est norri; ce peuple a été assommé de charges importables...

« A cause de quoy sont ensuyz plusieurs grands et piteux inconvéniens : les aulcuns se sont fuiz et retraictz en Angleterre, en Bretaigne et ailleurs; les aultres, par désespoir, ont tué femmes et enfans et eulx-mêmes, voyant qu'ilz n'avoient de quoy vivre. Et plusieurs hommes, femmes et enfans, par faulte de bestes, sont contraintz à labourer, la charrue au col; et les aultres labouroient de nuict, pour crainte qu'ilz ne fussent de jour prins et appréhendez pour les tailles. Au moyen de quoy, partie des terres sont demouréez à labourer, le tout parce qu'ilz

(1) *Bastons* et *voulges*, armes de guerre.

Digitized by Google

estoient submis à la voulonté d'iceulx qui vouloient s'enrichir de la substance du peuple, et sans le consentement des Estatz.

« Et n'est point à doubter que au payment des pensions, aulcunes fois telle pièce de monnoie qui est partie de la bourse d'ung laboureur, car c'est le laboureur qui paye les pensions, le roy n'y suffiroit, cette pièce les povres enfans du laboureur la vont mendiant aux huys de ceulx qui ont ces pensions ; et souvent les chiens sont norris du pain acheté des deniers du povre laboureur, dont il devoit vivre..... »

Ce chapitre lamentable est loin d'être fini ; on demande la réduction des gens d'armes, des officiers, des gages ; on demande que la conduite des troupes soit donnée à des hommes dont on puisse avoir raison et que la justice ordinaire puisse atteindre ; on demande qu'on réunisse le domaine aliéné et qu'on en prenne les revenus avant de lever des impôts ; on rappelle qu'on ne peut lever un sou sans les Etats ; mais ils disent aussi qu'au besoin, « ilz vouldroient pour la France et le roi donner corps et chevances, comme sous Charles VII, qui estoit bégnin et clément. »

Le chapitre de la justice est encore plus considérable : les charges sont vénales, et par conséquent occupées par des incapables ; elles sont aliénables, et conséquemment gardées au prix de la conscience ; elles sont accumulées sur une seule tête, et dès lors mal ou point gérées ; elles sont parfois données à ferme à des gens trompeurs et affamés qui font valoir leur bail par d'indignes manœuvres. « Au temps passé, quant ung homme estoit accusé, supposé que ce fust à tort, il estoit pendu ; car sans informa-

Digitized by Google

tions, il estoit apprehendé, transporté, mis hors de justice entre les mains du prévost des mareschaulz ou d'aulcuns commissaires, quis (1) et trouvez à poste (2).

« Et Dieu, nostre créateur, duquel le saint nom doit estre révéré et honoré en toute humilité et dévocion, par juremens exécrables est blasphémé et vilipendé. »

Le commerce ne fut pas oublié; on montra les entraves et les abus dont il souffrait, les péages affermés et arbitrairement exploités, les chemins rompus, les ponts emportés, les villes du voisinage désertes, la rareté des monnaies nationales, l'invasion des monnaies étrangères, le honteux trafic dont elles étaient l'objet, la ruine qu'il entraînait. Les Etats demandaient enfin à être convoqués de deux ans en deux ans, pour relever et maintenir l'édifice social (3). Le roi fit de grandes réformes, beaucoup de promesses; et la session fut close le 14 mars 1483, avant Pâques.

Nos députés se firent donner acte de leurs protestations contre tout ce qui aurait pu, dans les délibérations de cette Assemblée, avoir offensé le code provincial. Le roi lui-même, par des lettres-patentes, sauvegarda les priviléges de la Bourgogne, blessés par le récent établissement d'un impôt; enfin, aux Etats de Tours, cette province montra qu'elle était encore vivante, qu'elle n'avait en définitive rien perdu de ses franches allures et de ses antiques libertés.

---

(1) *Quis*, pour enquis, recherchés.

(2) *A poste* signifie *tout exprès;* en italien, *apposta* ou *a posta.*

(3) Voir ces cahiers dans les documents sur l'histoire de France, à la suite du Journal de Masselin.

Digitized by Google

QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR

UN PASSAGE D'ESCHYLE.

PAR M. STIÉVENART.

Un des chants les plus obscurs qui nous restent de la poésie lyrique des Grecs est, sans contredit, le *Chœur des Furies*, qui s'étend depuis le vers 307 jusqu'au 397e (édit. Ahrens, 1842) dans la tragédie des *Euménides* d'Eschyle. Quatre causes conspirent à épaissir cette obscurité, que je suis loin de prétendre dissiper entièrement, et que le savant Ed. Wunder lui-même, dans sa *Commentatio* de 1854, n'a pu faire disparaître : altérations du texte, incertitude du rhythme, ellipses et formes particulières au style lyrique, profondeur d'un sens à la fois allégorique et excellemment moral. Il semble que ces noires filles de la Nuit se soient plu, en ce moment, à répandre sur leur langage toutes les ténèbres maternelles.

Digitized by Google

Quel est ce moment? Apollon ordonne à Oreste de venger son père. Au dieu qui le pousse au parricide pour punir un parricide, le fils d'Agamemnon ne répondra pas, comme notre Hamlet,

> Tes oracles, sans doute, ont voulu m'éprouver,
> Et tu me punirais si j'osais achever.

Il hésite peu : Egisthe et Clytemnestre sont tombés sous ses coups. Cependant il ne peut étouffer dans son cœur le cri du sang maternel ; et les Furies, c'est-à-dire les remords, le poursuivent d'Argos à Delphes, dans le sanctuaire même du dieu son complice et son protecteur, de Delphes à Athènes, aux pieds de la statue de Pallas. Dans cet asile, ouvert par une divinité clémente, le calme rendu un instant à son cœur est figuré par le repos passager de ses persécutrices immobiles et dormant à ses côtés ce bruyant sommeil qui a si fort scandalisé La Harpe. Bientôt, éveillées par l'ombre sanglante de Clytemnestre, elles se lèvent précipitamment; et, tandis qu'Oreste pousse des cris de détresse vers l'image sainte, rugissant, bondissant, secouant les vipères qui hérissent leurs têtes, et se donnant la main, ces sœurs impitoyables, vêtues de longues robes noires à ceinture couleur de sang, dansent autour du parricide une ronde infernale, que précipitent les mesures lyriques les plus rapides, et dont le texte nous semble devoir se lire ainsi :

ΠΑΡΟΔΟΣ.

Ἄγε δὴ, καὶ χορὸν ἄψωμεν, ἐπεὶ
μοῦσαν στυγερὰν
ἀποφαίνεσθαι δεδόκηκε,
λέξαι τε λάχη τὰ κατ' ἀνθρώπους
ὡς ἐπινωμᾷ στάσις ἀμετέρα,
εὐθυδίκαι θ' ἡδόμεθ' εἶναι.

Digitized by Google

Τὸν μὲν καθαρὰς χεῖρας προνέμοντ'
οὔτις ἀφ' ἡμῶν μῆνις ἐφέρπει,
ἀσινὴς δ' αἰῶνα διοιχνεῖ·
ὅστις δ' ἁλιτρῶν, ὥσπερ ὅδ' ἀνὴρ,
χεῖρας φονίας ἐπαρύπτει,
μάρτυρες ὀρθαὶ τοῖσι θανοῦσιν
παραγιγνόμεναι, πράκτορες αἵματος
αὐτῷ τελέως ἐφάνημεν.

ΣΤΡΟΦΗ α'.

Μᾶτερ, ἅ μ' ἔτικτες, ὦ μᾶτερ
Νὺξ, ἀλαοῖσι καὶ δεδορκόσιν
ποινὰν, κλῦθ'. Ὁ Λατοῦς γὰρ ὗνίς μ' ἄτιμον τίθησι,
τόνδ' ἀφαιρούμενος πτῶκα, ματρῷον ἄ-
γνισμα κύριον φόνου.

Ἐπὶ δὲ τῷ τεθυμένῳ
τόδε μέλος, παρακοπὰ,
παραφορὰ φρενοδαλὴς,
ὕμνος ἐξ Ἐρινύων,
δέσμιος φρενῶν, ἀφόρ-
μικτος, αὐονὰ βροτοῖς.

ΑΝΤΙΣΤΡΟΦΗ α'.

Τοῦτο γὰρ λάχος διανταία
Μοῖρ' ἐπέκλωσεν ἐμπέδως ἔχειν,
θνατῶν τοῖς ἂν αὐτουργίαι ξυμπέσωσιν μάταιοι,
τοῖς ὁμαρτεῖν, ὅφρ' ἂν γᾶν ὑπέλθῃ· θανὼν δ'
οὐκ ἄγαν ἐλεύθερος.

Ἐπὶ δὲ τῷ τεθυμένῳ
τόδε μέλος, παρακοπὰ,
παραφορὰ φρενοδαλὴς,
ὕμνος ἐξ Ἐρινύων,
δέσμιος φρενῶν, ἀφόρ-
μικτος, αὐονὰ βροτοῖς.

Digitized by Google

ΣΤΡΟΦΗ 6'.

Γιγνομέναισι λάχη τάδ' ἐφ' ἁμὶν ἐκράνθη.
Ἀθανάτων δ' ἀπέχειν χέρας · οὐδέ τις ἐστὶ
συνδαίτωρ μετάκοινος.
Παλλεύκων δὲ πέπλων
ἄμοιρος, ἄκληρος ἐτύχθην.

Δωμάτων γὰρ εἰλόμαν
ἀνατροπὰς, ὅταν Ἄρης,
τιθασὸς ὢν, φίλον ἕλῃ.
Ἐπὶ τὸν ὦδ' ἰέμεναι,
κρατερὸν ὄνθ', ὅμως
μαυροῦμεν ὑφ' αἵματος νέου.

ΑΝΤΙΣΤΡΟΦΗ 6'.

Σπεύδομεν αἶδ' ἀφελεῖν τινὰ τάσδε μερίμνας,
θεῶν δ' ἀτέλειαν ἐμαῖσι λιταῖς ἐπικραίνειν,
μηδ' ἐς ἄγκρισιν ἐλθεῖν.
Ζεὺς γὰρ αἱματοσταγὲς
ἀξιόμισον ἔθνος τόδε λέσχας

ἃς ἀπηξιώσατο.
Μάλα γὰρ οὖν ἁλομένα
ἄγκαθεν βαρυπεσῆ
καταφέρω ποδὸς ἀκμὰν,
σφαλερὰ ταχυδρόμοις
κῶλα, δύσφορον ἅταν.

ΣΤΡΟΦΗ γ'.

Δόξαι τ' ἀνδρῶν καὶ μάλ' ὑπ' αἰθέρι σεμναὶ,
τακόμεναι κατὰ γᾶν, μινύθουσιν ἄτιμοι
ἡμετέραις ἐφόδοις μελανείμοσιν,
ὀρχησμοῖς τ' ἐπιφθόνοις ποδός.

Digitized by Google

ΑΝΤΙΣΤΡΟΦΗ γ'.

Πίπτον δ' οὐκ οἶδεν τόδ' ὑπ' ἄφρονι λύμᾳ.
Τοῖον ἐπὶ κνέφας ἀνδρὶ μύσος πεπόταται,
καὶ δνοφεράν τιν' ἀχλὺν κατὰ δώματος
αὐδᾶται πολύστονος φάτις.

ΣΤΡΟΦΗ δ'.

Μένει γάρ · εὐμήχανοι
δὲ καὶ τέλειοι, κακῶν
τε μνήμονες σεμναὶ,
καὶ δυσπαρήγοροι βροτοῖς,
ἄτιμ' ἀτίετα διόμεναι
λάχη, θεῶν δ'ιχοστατοῦντ',
ἀνηλίῳ λάμπᾳ, δυσοδοπαίπαλα
δερκομένοισι καὶ δυσομμάτοις ὁμῶς.

ΑΝΤΙΣΤΡΟΦΗ δ'.

Τίς οὖν τάδ' οὐχ ἅζεται
τε καὶ δέδοικεν βροτῶν,
ἐμοῦ κλύων θεσμὸν
τὸν μοιρόκραντον ἐκ θεῶν
δοθέντα τέλεον; Ἔνι δέ μοι
γέρας παλαιὸν, οὐδ'
ἀτιμίας κυρῶ, καίπερ ὑπὸ χθόνα
τάξιν ἔχουσα, καὶ δυσήλιον κνέφας.

Ainsi les Euménides chantent en vers magiques leur magique empire. Etrange et hardi langage de ces tristes hôtesses du séjour de l'éternelle douleur! Cet admirable relief, cette teinte sombre et lugubre qui revêt une pensée profonde, et parfois ces fantastiques images, insaisissables comme les vapeurs de l'Erèbe; tout cela,

Digitized by Google

renforcé d'obscurités d'une autre nature, aura-t-il complétement résisté à nos efforts désespérés pour en reproduire quelque chose?

PRÉLUDE.

« Allons, formons nos chœurs! chantons l'hymne terrible! révélons le ministère de notre tribunal près des humains!

Nous nous plaisons à être équitables. Près de celui qui lève vers le ciel des mains pures jamais ne se glisse notre courroux; sa vie s'écoule sans alarmes. Mais au criminel qui, comme cet homme, cache une main meurtrière, nous apparaissons terribles, pour attester la vérité, venger les morts, réclamer la rançon du sang!

1re STROPHE.

O ma mère! ma mère! ô toi qui m'enfantas comme le vivant supplice de l'aveugle et du voyant, Nuit, écoute! Le jeune fils de Latone abolit mes honneurs: il m'arrache cette tremblante proie, ce coupable que m'a voué le sang maternel.

Sur la tête de notre victime, chantons le chant de colère, de vertige, de fureur, l'hymne des Érynnis, qui enchaîne les âmes, laisse la lyre muette, et consume lentement les mortels!

1re ANTISTROPHE.

Oui, voilà l'immuable sort que m'a filé la Parque inflexible. L'artisan d'œuvres parricides me voit attachée à ses pas jusqu'aux enfers; le trépas même ne le saurait affranchir.

Digitized by Google

Sur la tête de notre victime, chantons le chant de colère, de vertige, de fureur, l'hymne des Érynnis, qui enchaîne les âmes, laisse la lyre muette, et consume lentement les mortels !

2e STROPHE.

Dès notre naissance, cet emploi nous fut souverainement commis. Seuls, les Immortels sont inaccessibles à nos mains ; nulle de nous ne s'assied à leurs banquets, et jamais nous ne portons les blancs habits de fête.

Notre lot, c'est la catastrophe des familles où Mars arme son bras perfide contre un parent. Nous nous précipitons sur l'assassin ; et, tout fort qu'il soit, dès qu'il a versé le sang, nous l'effaçons de la terre.

2e ANTISTROPHE.

Ce soin, nous avons hâte de l'épargner à d'autres. En faveur de nos suppliants, nous obtenons que les dieux se reposent, et laissent nos arrêts sans appel. Le débat serait-il possible entre Jupiter et les trois sœurs dégouttantes de sang, qu'il déteste?

D'un bond impétueux j'atteins de loin le criminel ; le choc de mon pied pesant fait chanceler ses jambes fatiguées d'une longue fuite, et il tombe accablé.

3e STROPHE.

Il n'est pas sous le ciel de gloire si orgueilleuse qui ne fonde et ne se dissipe honteusement au contact de notre visite en lugubre appareil, et de nos danses ennemies.

Digitized by Google

3e ANTISTROPHE.

Il succombe, l'assassin ; mais, misérablement aveuglé, il n'a rien vu. L'affreuse nuit du crime l'enveloppe de ses ailes, et le sombre nuage qui pèse sur son asile est l'entretien de la plaintive Renommée.

4e STROPHE.

Eternel attribut ! industrieuses pour assurer la vengeance, inexorables, sévèrement fidèles au souvenir du crime, nous cheminons, loin des dieux, sans pompe, sans éclat, sur une voie désolée que n'éclaire point l'astre du jour, et où trébuchent côte à côte le voyant et l'aveugle.

4e ANTISTROPHE.

Qui donc, entre les humains, n'éprouverait une religieuse terreur, en m'écoutant proclamer le suprême pouvoir que je tiens du destin et des dieux ? Non, mon culte antique n'est pas sans gloire, bien que mon poste, dans les entrailles de la terre, soit enveloppé de ténèbres abhorrées du soleil. »

Le spectacle que déployaient ces êtres cruels en faisant entendre, dans leurs danses frénétiques, ce chant de douleur et de mort, glaça d'effroi les spectateurs. De là cette tradition, conservée par un biographe grec, et d'ailleurs peu vraisemblable, d'enfants morts d'épouvante, de femmes saisies soudain des douleurs de l'enfantement.

Essayons d'exposer à ceux qui voudraient *lire de près* les vers les plus obscurs de cette solennelle imprécation, les principaux motifs sur lesquels notre interprétation est fondée.

Digitized by Google

Στάσις, station, lieu où l'on siége; et ici *tribunal*. La conscience, dont les remords sont personnifiés par les Furies, est un *juge* que nous portons au-dedans de nous. Allusion aussi au tribunal de l'Aréopage, dont Eschyle célèbre, dans cette tragédie, la divine institution, et soutient l'autorité, menacée par l'ambitieux Périclès.

Ὅστις δ'ἀλιτρῶν, κ.τ.λ. Ce meurtrier qui cherche à se cacher, et que décèlent des déesses clairvoyantes et inflexibles, a été peint par Prudhon, qui semble s'être inspiré du mâle tableau tracé par le poëte grec, comme un romancier grec, Longus, lui donna l'idée de sa gracieuse composition de *Daphnis et Chloé*.

Τελέως ἐφάνημεν. Deux mots rapprochés par le sens comme par la place. *Cum vi et potestate apparuimus.* (Ahrens.)

Ἀλαοῖσι καὶ δεδορκόσιν ποινάν. Schol. : *mortuis et vivis.* Vivre, c'est *voir* la lumière; plongés dans les ténèbres du tombeau, les morts étaient appelés *aveugles* par le poëte, aveugle lui-même! La mort devrait porter un flambeau : c'est elle qui nous montre sans voile les choses de l'éternité. Au reste, cette locution est biblique. Nous la retrouvons plus bas : δεῤκομένοισι καὶ δυσομμάτοις ὁμῶς. Stanley et Butler se trompent quand ils disent que βλέπειν signifie *vivre* dans les *Perses* d'Eschyle, v. 299. Il y a φάος βλέπει, ce qui est bien différent. Wellauer se trompe en plaçant, dans son Lexique, ἀλαοῖσι καὶ δεδορκόσιν sous la rubrique *cernere, spectare.* — Ποινάν, apposition de μέ : *moi, châtiment vivant.* La Furie punit le criminel, dans cette vie par le remords, dans l'autre par des supplices sans fin.

Ὁ Λατοῦς ἶνις, *l'enfant* de Latone, Apollon. Hesych. Ἶνις· νέος υἱός, παῖς, βρέφος. Les Furies, au contraire,

Digitized by Google

s'appellent elles-mêmes *vieilles et sages déesses* (ἐμὲ παλαιόφρονα, v. 838). Elles appartenaient à la première dynastie des divinités grecques, de ces dieux monstrueux et implacables, objets d'un culte farouche, détrônés par Jupiter et sa famille (θεοὶ νεώτεροι, v. 162 et 778), plus rapprochés de l'humanité. Le *Prométhée* roule tout entier sur cet antagonisme.

Μ'ἄτιμον τίθησι. Rien de plus commun que le brusque changement de nombre quand le Chœur parle de lui-même.

Ματρῷον ἄγνισμα κύριον φόνου : victime assurée pour expier le meurtre d'une mère. Belle hypallage ; le sens est : φόνου μητρός.

Ὕμνος ἀφόρμικτος. *Hymnus non ad citharam canendus.* La lyre était l'accompagnement des vers qui exprimaient des sentiments agréables. « Un chant inspiré retentit en moi, l'hymne que n'accompagne point la lyre (ἄνευ λύρας), le chant funèbre d'Érinnys ! » dit le Chœur dans la tragédie d'*Agamemnon*, v. 990.

Ὅφρ' ἂν γᾶν ὑπέλθῃ. Ce nombre singulier, ὑπέλθῃ, a fort embarrassé certains éditeurs, à cause du pluriel, auquel il se rapporte par le sens, θνατῶν τοῖς. Ils ont voulu corriger : que ne corrigeaient-ils aussi ces vers d'*Athalie* ?

> Entre *le pauvre* et vous vous prendrez Dieu pour juge,
> Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
> Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.

Θανὼν δ' οὐκ ἄγαν ἐλεύθερος. Les Euménides ont déjà exprimé la même menace, v. 175 : « Fuirait-il sous la terre, le coupable ne serait point libre encore. »

Ἀθανάτων δ' ἀπέχειν χέρας. La terrible main de la Furie ne peut se lever sur les Immortels. Ainsi, que Jupiter mutile son père, que Vénus soit impudique, Mercure

Digitized by Google

voleur, Mars assassin : tous ces coupables sacrés sont inaccessibles au repentir. On oubliait donc que livrer l'homme seul aux Euménides, c'est-à-dire réserver pour lui le privilége du remords, c'était l'élever, même tout souillé de crimes, au-dessus des dieux?

Οὐδέ τις ἐστὶ συνδαίτωρ. Complétez ainsi : τις ἡμῶν, συνδαίτωρ ἀθανάτων.

Ὅταν Ἄρης, τιθασὸς ὤν, κ. τ. λ. Le dieu Mars prête ici son nom aux traîtres et aux sicaires : cela ne tirait pas à conséquence. Encore un trait de mépris décoché à la nouvelle dynastie du ciel.

Ἐπὶ τὸν ὧδ' ἰέμεναι· *in illum ita irruentes (uti nunc irruimus in Orestem)*. M. Boissonnade, O. Müller et plusieurs autres éditeurs lisent ὦ! διώμεναι, *oh! persequentes*. Hesych. : Δίονται· διώκονται.

Ὑφ' αἵματος νέου. Malgré la correction prosodique et hardie de G. Hermann (κρατερὸν ὃν ὁμοίως μαυροῦμεν νέον αἷμα), je ne crois pas qu'il soit question ici du *sang jeune*, plein de vie, du coupable ; et je préférerais ce sens littéral : *Sous l'influence du sang (de la victime) encore frais*, ou *nouvellement versé*.

Les premiers mots de la deuxième antistrophe, surtout τινά, et la place de θεῶν, mettent l'esprit à la torture. Je renvoie aux trop nombreuses variantes citées par Wellauer. Τινά me semble signifier ici *qui que ce soit ;* et, par θεῶν ἀτέλειαν, j'entendrais la dispense dont jouissent les dieux de poursuivre et de punir eux-mêmes les criminels, parce qu'ils se reposent de ce soin sur les Furies.

Ἐμαῖσι λιταῖς· *per preces meas*, scil. *quæ mihi admoventur*. Emploi rare de l'adjectif possessif pris objectivement. Voy. la Grammaire de Matthiæ, paragr. 466, 2°. — Molière (*Dépit amoureux*, acte III, sc. 3) :

Digitized by Google

Et qu'il eût mieux valu pour moi, pour *mon estime*,
Suivre les mouvements d'une peur légitime!

pour : l'estime dont je jouis.

Ἔθνος τόδε · cette race, cette famille. Par τόδε les Furies se désignent elles-mêmes. *Per caput hoc juro*, dit Ascagne dans l'*Enéide* (liv. IX, v. 300) : *per caput meum*. Ainsi, *ces*, employé pour *mes*, a une grâce antique dans la prière qu'adresse à Apollon la mère du *Malade*, d'André Chénier :

Ces mains, ces vieilles mains orneront ta statue
De ma coupe d'onyx à tes pieds suspendue.

Κακῶν τε μνήμονες σεμναί. Dans le *Prométhée*, les Furies sont qualifiées de même, et désignées encore avec les Parques, v. 516 :

Μοῖραι τρίμορφοι μνήμονές τ'Ἐρινύες.

O Dieu! s'écrie J.-B. Rousseau,

A punir les méchants ta colère fidèle
Fait marcher devant elle
La mort et la terreur.
(Liv. I, *ode* 16.)

Ἔνι δέ μοι. Le leçon vulgaire, ἐπὶ δέ μοι, est fort suspecte. Encore faudrait-il ἔπι, pour ἔπεστι. Je n'hésite pas à lire, avec Stanley, ἔνι, *inest*. O. Müller, en adoptant ἐπί, ajoute ἐστίν dans le vers suivant.

Καίπερ ὑπὸ χθόνα τάξιν ἔχουσα. Double allusion au ministère des Furies dans les enfers, et à la chapelle souterraine de leur temple, voisin de l'Aréopage.

Digitized by Google

En résumé, si nous n'avons pas de ces vers la pleine et entière intelligence, qui seule satisferait un esprit lucide, consolons-nous : moins d'un siècle après Eschyle, ils cessaient déjà d'être bien compris des Grecs eux-mêmes. L'obscurité, on peut le dire, était même ici une loi du sujet. En peignant des situations semblables, en prêtant le langage d'un autre monde à des êtres à la fois surnaturels et passionnés, quelques poëtes modernes n'ont pas plus cherché la clarté que le vieux barde athénien. Génie religieux, grandiose, sombre, symbolique, Eschyle, dans le *Prométhée*, dans les *Euménides*, donne la main, à travers les siècles, à Dante et à Shakespeare.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES TITRES DE M. FLOQUET

à la qualité d'Académicien non résidant,

PAR M. FOISSET.

SÉANCE DU 27 JUIN 1855.

MESSIEURS,

M. FLOQUET, correspondant de l'Institut, à Paris, sollicite le titre de membre non résidant de l'Académie. A l'appui de sa demande, il a fait hommage à la Compagnie de ses *Etudes sur la vie de Bossuet*. Je vous apporte le rapport de votre Commission sur cet ouvrage (1).

Il semble que tout a été dit sur Bossuet. Le livre du cardinal de Bausset passe généralement pour le dernier mot de l'Histoire sur ce grand homme. Or, voici un écrivain grave, un Correspondant de l'Institut, qui publie trois volumes sur les quarante-quatre premières années seulement de cette vie qu'on croyait savoir par cœur; et

---

(1) La Commission se composait de MM. FOISSET, NAULT et ROSSIGNOL.

Digitized by Google

le nouvel historien prend hardiment pour épigraphe ces paroles de Tacite : *Nobis pleraque digna cognitu obvenere, quanquam ab aliis incelebrata.* Eh bien! nous avons hâte de le dire, jamais épigraphe ne fut mieux justifiée. Tout est vrai, tout est authentiquement établi dans ces trois volumes, et en même temps il n'y a presque rien qui ne soit nouveau, tant les choses que l'on connaissait déjà de ces quarante-quatre années, si pleines, si laborieuses, apparaissent ici sous un nouveau jour et y rayonnent d'une nouvelle lumière!

Sans doute il y a là, sur Bossuet, sur sa famille, sur ses maîtres et ses contemporains au collége des Godran et au collége de Navarre, sur ses relations à Metz, sur ses grands-vicaires à Condom, une foule de détails qui autre part sembleraient minutieux; mais qui serait tenté de s'en plaindre? Certes, ce n'est pas nous Dijonnais, compatriotes de Bossuet, nourris dans le culte de sa mémoire. D'ailleurs, ce qui serait indigne de l'Histoire n'en est pas moins à sa place dans une biographie; ce qui manquerait d'intérêt dans une vie ordinaire (s'il s'agissait d'un homme de second ordre) n'acquiert-il pas de l'importance lorsqu'il s'agit de Bossuet? Pour notre part, disons-le, il n'est pas une des particularités recueillies par M. Floquet dont nous ne lui sachions gré : il y a tant d'amour pour Bossuet dans les moindres découvertes de son nouveau biographe!

On adresse à ce dernier un autre reproche; on l'a blâmé de ne point surveiller assez les élans de sa passion pour son héros. Nous ne voulons pas nier entièrement qu'il n'y ait quelque chose de fondé dans cette critique. L'admiration déborde, il est vrai, sous la plume de

Digitized by Google

M. Floquet ; mais elle est toujours sincère, toujours fidèle à la vérité, toujours exempte de déclamation et d'enflure. Aussi est-elle communicative et pénétrante. On se laisse promptement aller à partager l'expansive sympathie d'un si honnête homme, qui sent évidemment tout ce qu'il dit, *qui le sent au degré où il le dit*, et dont l'expression, chose rare ! n'exagère jamais la pensée.

Nous avons hâte d'épuiser toutes les critiques dont les *Etudes sur la vie de Bossuet* ont été l'objet. Il en est une plus justifiée, ce nous semble, que les précédentes : c'est la construction presque latine de la phrase. On est de prime abord un peu déconcerté, nous en convenons, par l'étrangeté de ces périodes et par la profusion de virgules qui les découpent. Mais, une fois accoutumé à ce procédé de langage, on n'a vraiment pas à se repentir d'avoir fait violence à l'impatience involontaire qu'ont pu un instant causer ces constructions insolites. Le lecteur, certes, est amplement récompensé du léger labeur qu'il s'est imposé pour suivre le biographe.

En effet, comme on l'a dit avant nous, l'abbé Bossuet n'importe pas moins à connaître, il n'intéresse pas moins que l'évêque de Meaux. Qui n'aimerait à découvrir les sources du Nil, de ce fleuve immense qui a créé l'Egypte ? Qui ne voudrait gravir les cimes encore inconnues d'où s'échappent ces eaux fécondes, sonder les réservoirs secrets où elles s'alimentent ? « L'auteur du *Génie du Christianisme* se demande comment Bossuet, au milieu des bruits de la Cour, pouvait trouver le temps d'atteindre à toutes les sources de la science et de pénétrer dans toutes les profondeurs de la Religion ; mais évidemment c'est le Bossuet de Navarre et de Metz qui a

Digitized by Google

fourni, sous ce double rapport, des ressources inépuisables au Bossuet de Condom et de Meaux (1).»

Voilà ce qui explique le dessein conçu par M. Floquet lorsqu'il s'est enfermé dans les quarante-quatre premières années de la vie de Bossuet (depuis sa naissance en 1627 jusqu'à sa démission du siége de Condom en 1671).

Avant le livre dont nous venons rendre compte à l'Académie, cette portion de la vie de Bossuet, bien qu'effleurée par ses précédents biographes, offrait une lacune véritable; cette lacune est désormais remplie. Les trente-trois dernières années attendent encore sans doute leur historien définitif; mais elles sont incomparablement plus connues et laissent par conséquent espérer beaucoup moins de découvertes. On conçoit dès lors que M. Floquet se soit borné d'abord à l'autre moitié de sa tâche et qu'il ait éprouvé le besoin de faire jouir immédiatement le public du premier résultat de ses longs et précieux travaux. Il est temps, Messieurs, de vous en donner quelque idée.

Passons rapidement sur les particularités plus spécialement bourguignonnes et d'un intérêt purement local.

Ce que nous avons cherché surtout dans M. Floquet, ce sont les grandes lignes de la vie et de la physionomie de Bossuet.

Comme théologien, comme docteur, il procède directement du collége de Navarre; c'est de là qu'il sortit anti-janséniste, mais gallican. Il avait puisé sans aucun doute une certaine partialité pour ce dernier sentiment dans ses traditions de famille; à cet égard, les Bossuet, les Bretagne et les Mochet n'avaient point varié depuis

(1) M. Ch. Lenormant, *Correspondant* du 25 avril 1855.

Digitized by Google

la Ligue. Claude Mochet, aïeul maternel du grand Bossuet, avait fait partie de ces députés du Tiers qui, aux Etats généraux de 1614, avaient essayé de faire ériger le gallicanisme en loi de l'Etat. Ces souvenirs domestiques expliquent bien des choses (1).

Comme prêtre, Bossuet est directement l'élève de saint Vincent de Paul : c'est après avoir fait une retraite à Saint-Lazare sous la direction de ce grand Saint, que le futur évêque de Meaux reçut le sacerdoce le 16 mars 1652; et il s'en souvient, — on le sent à son accent, — toutes les fois qu'il prononce le nom des pauvres.

On sait que Bossuet appartint dix-sept ans à l'église de Metz, où son père était membre du Parlement. C'est là qu'il acheva de se pénétrer du suc des livres saints et des Pères de l'Eglise. C'est là qu'il prêcha ses premiers sermons; car je ne compte pas ses improvisations du collége de Navarre ou dans les salons de l'hôtel de Rambouillet et de l'hôtel de Vendôme, sortes de joûtes oratoires qui n'avaient peut-être point un caractère entièrement digne d'un homme aussi sérieux que le fut Bossuet, mais dont la supériorité précoce étonna tout le monde à bon droit dans un écolier de seize ans. Nous voudrions pouvoir vous faire apprécier, Messieurs, avec quelle sagacité singulière M. Floquet a retrouvé et rigoureusement fixé la date de la plupart des *sermons* de Bossuet : « Il démêle à merveille, a dit un critique d'une grande autorité, M. Lenormant, il démêle à merveille les allusions dont ils sont remplis, et donne ainsi la valeur de

(1) Les sentiments connus du Rapporteur le dispensent de s'expliquer ici sur le fond de la question gallicane :

Non erat hic locus.....

Digitized by Google

témoignages historiques à beaucoup de morceaux inestimables sur lesquels on avait passé jusqu'ici sans en bien comprendre la portée. M. Floquet mérite sous ce rapport toute la reconnaissance des esprits les plus distingués de notre époque, dont la prédilection s'est attachée, comme on sait, aux *sermons* de Bossuet comme aux moins connus et aux plus étonnants de ses ouvrages. »

Un des points aussi les mieux éclairés de la nouvelle biographie du grand homme, c'est l'attitude indépendante et digne qu'il sut garder entre les Jansénistes et leurs adversaires. Pour les contemporains, l'orthodoxie de Bossuet ne fut pas un seul moment douteuse ; disciple de Nicolas Cornet (le premier dénonciateur de Jansénius), il avait, dans l'oraison funèbre de son maître, caractérisé dès lors une doctrine : « Qui accable la faiblesse humaine, en ajoutant au joug que Dieu nous impose; qui enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un chagrin superbe et un esprit de fastueuse singularité, fait paraître la vertu trop pesante, l'Evangile excessif et le Christianisme impossible. » Assurément on ne saurait mieux dire. Bossuet ne dévia jamais de ce jugement. Mais, tout en restant ferme contre la doctrine des Jansénistes, en même temps il sut se préserver, à l'égard des personnes, de l'entraînement des partis « qui toujours veulent qu'on entre dans leur chaleur, » et il ne releva jamais, là comme ailleurs, que de Dieu et de l'Eglise.

Ce qui n'est pas moins vivement mis en lumière par M. Floquet, c'est Bossuet controversiste. A Metz il se trouve tout d'abord face à face avec les protestants, et cela décide l'emploi de toute une moitié de sa vie. Il commence par réfuter le fameux Catéchisme calviniste

Digitized by Google

de Paul Ferry, et presque aussitôt il institue des conférences publiques pour convertir les *Religionnaires*. Ces commencements devaient le conduire à composer son excellent livre de l'*Exposition de la foi catholique;* puis à faire partie du conseil pour la réunion des protestants, conseil où il rencontra et convertit Turenne. L'histoire de cette conversion est admirable de certitude et de simplicité dans le récit de M. Floquet. Les lettres intimes de Turenne à sa femme, plus de sept ans avant l'abjuration de ce grand homme, nous font assister à ses premiers doutes sur la légitimité de la Réforme, puis aux fluctuations, aux vicissitudes de sa conviction, puis enfin aux sérieuses lectures, aux méditations lentes et consciencieuses qui finirent par décider son retour pleinement désintéressé à la religion de ses pères. On doit beaucoup à M. Floquet pour l'éclatante clarté qu'il a répandue sur ce point d'histoire.

Le temps nous manque, Messieurs, pour relever tout ce qu'il y a de neuf dans les *Etudes sur la vie de Bossuet*. Les péripéties qui aboutirent à sa nomination comme précepteur du Dauphin ne sont pas l'endroit le moins curieux et le moins nouveau de ces *Etudes*. Mais on sent que nous ne pouvons tout dire; un rapport académique a ses bornes. Sans cela, nous vous raconterions avec M. Floquet (lequel s'y est surpassé) les derniers moments de *Madame*, et nous vous lirions en entier l'écrit inédit que Bossuet composa pour former le cardinal de Bouillon à l'art oratoire, écrit singulièrement curieux dont M. Floquet possède l'autographe. On y voit, non sans quelque étonnement, combien l'auteur des *Oraisons funèbres* avait peu lu de livres français. « Ce que j'ai appris du style, disait-il, je le tiens des Latins et un

Digitized by Google

peu des Grecs. » Balzac et Pascal, parmi les prosateurs, Corneille et Racine, parmi les poètes, voilà presque les uniques lectures de Bossuet dans notre langue, « Je trouve, écrivait-il, la force et la véhémence dans Corneille, plus de justesse et de régularité dans Racine. » On ne peut manquer d'être frappé de rencontrer un pareil jugement dans la bouche si mâle de Bossuet, à une époque où il ne pouvait apprécier Racine que par *Andromaque* et *Britannicus*.

Nous n'insistons pas non plus sur le degré d'évidence avec lequel M. Floquet sait faire justice de la fable si insidieusement répandue par Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, sur le prétendu mariage de Bossuet avec M^lle^ de Mauléon. Déjà, au XVIII^e^ siècle, Burigny avait porté toute la lumière désirable sur cette ridicule invention, hautement désavouée et démentie par d'Alembert lui-même. Pour nous, il nous suffira de rappeler que Bossuet fut tonsuré dès sa huitième année; qu'à treize ans il était pourvu d'un canonicat; qu'à quinze il étudiait la théologie au collége de Navarre; qu'à vingt-un ans il était sous-diacre, et partant irrévocablement engagé dans les ordres; *qu'en* 1652 IL ÉTAIT PRÊTRE. Or, alors M^lle^ de Mauléon n'existait pas encore, *n'étant née qu'en* 1654. Il n'y a rien d'irréfutable comme les chiffres : on ne saurait trop redire ces dates inflexibles.

En effet, Bossuet lui-même n'a pas échappé à l'application d'un mot trop connu : *Calomniez, il en restera toujours quelque chose*. Qui ne croit, par exemple, à l'austérité, à l'âpreté, à la dureté de caractère de ce grand homme? Rien n'est plus faux pourtant; la douceur, la *bénignité* de Bossuet est peut-être de toutes ses qualités celle que ses contemporains ont le plus célébrée. On

Digitized by Google

aurait pu le pressentir *a priori* : car les ames fortes sont presque toujours des ames tendres. Toutefois, quand M. Floquet n'aurait rendu d'autre service que d'avoir mis cette bonté de cœur dans tout son jour, il aurait encore excellemment mérité des admirateurs de Bossuet, et le nombre assurément n'en est pas petit.

Heureusement rien ne manque à la démonstration de la vérité historique dont il s'agit. Les témoignages surabondent. Bossuet au collége était déjà des écoliers le plus enjoué comme aussi le plus aimé de ses condisciples, dont l'affection lui demeura constamment fidèle. D'ailleurs (si l'on en excepte Fénelon) Bossuet, dans tout le cours d'une vie presque octogénaire, n'a point perdu l'affection d'un seul de ses amis. C'est qu'en avançant dans la vie il demeura ce qu'il était, le plus droit et le plus doux des hommes. Sa mansuétude, sa cordialité, son air gai, ouvert, son aménité attirante, sa bonté effective, infatigable, sont loués avec effusion par le Père de La Rue, par l'abbé Anselme, par l'abbé Le Dieu, son secrétaire, par l'abbé Cordelier, curé dans le diocèse de Meaux, qui, prononçant l'oraison funèbre de son évêque, prit pour texte ces mots significatifs des Livres sapientiaux : *In lenitate ipsius sanctum fecit illum.* Tous ses commensaux vantent à l'envi la gaieté charmante de ses conversations. « A propos, j'y pense, disait l'archevêque de Paris Péréfixe aux Religieuses de Port-Royal : voyez l'abbé Bossuet, voyez-le, je vous prie ; c'est un homme savant, *le plus doux du monde.* » Assurément, écrivait la sœur sainte Thérèse Arnauld d'Andilly, M. Bossuet est un homme savant *et qui ne s'emporte point.* « Sa physionomie, disait enfin au grand Colbert son frère l'évêque de Luçon dans une lettre confidentielle, sa physionomie ne trompe

Digitized by Google

pas, car elle est fort spirituelle; il a l'air modeste, gai et *revenant*. » Que veut-on de plus et qu'est-il besoin d'ajouter à ces témoignages ceux de Guy Patin et de Saint-Simon, les deux hommes pourtant les plus médisants, sans contredit, de tout le XVII^e^ siècle? Faut-il s'étonner au reste de cette unanimité, quand on sait que Bossuet avait placé sur son bureau de travail, pour les avoir sans cesse présentes à l'esprit, comme il les avait sous les yeux, ces touchantes paroles de saint Augustin : « Diversarum « curarum æstibus ac difficultatibus conturbatus, si « quem forte *non ut poscebat* audivi; si quem forte *tris-* « *tius* quam opus erat adspexi; si in quem verbum « durius quam oportebat emisi; si quem, corde con- « tribulatum et opis indigum, responsione incongrua « conturbavi; si quem pauperem, mihi forte in aliud « intento importunius instantem, vel prætermisi, vel « distuli, vel *nutu aspero contristavi;* si cui, de me « falso (tanquam homini de homine) suspicanti, justo « acerbius indignatus sum; si quis in sua conscientia « non agnovit quod de illo humanitus suspicatus sum : « vos quibus pro his atque hujusmodi offensis esse me « fateor debitorem, simul me vestrum credite dilecto- « rem; dimittite ut dimittatur vobis. »

Mais c'est assez parler de Bossuet : il ne faut pas que le grand homme nous fasse perdre de vue son biographe.

M. Floquet est connu depuis longtemps. Son *Histoire du Parlement de Normandie* est justement estimée. Mais ces *Etudes* mettront le sceau à sa réputation et la rendront générale parmi tous les amis des lettres. On n'écrit pas en vain sur Bossuet quand on le fait avec autant de bonne foi, de probité, d'impartialité, avec une sagacité

Digitized by Google

si heureuse, avec un si religieux dévouement à cette grande mémoire. On ne saurait tenir trop de compte à l'auteur de la constance infatigable de ses efforts, de la persévérante patience de ses recherches, de la multiplicité de ses découvertes, des difficultés qu'il a fallu vaincre pour coordonner ces mille et un détails, enfin de la chaleur intime et sereine qui vivifie incessamment ces trois volumes. Il est rare, fort rare, de trouver un livre où l'on sente aussi constamment non-seulement l'homme instruit, mais l'homme bienveillant et l'honnête homme.

Espérons, Messieurs, que M. Floquet ne s'en tiendra pas là. Si Bossuet jusqu'ici était demeuré *inconnu* à tant d'égards quant à la première moitié de sa vie, il reste encore *méconnu*, sous bien des rapports aussi, dans la dernière. Sa conciliante conduite à l'assemblée du Clergé de 1681-1682, sa mansuétude lors de la révocation de l'édit de Nantes, sa loyauté comme sa modération envers Fénelon (à quelques lignes près), attendent encore une appréciation équitable et complète. M. Floquet a vocation pour cette œuvre de réparation historique. L'Académie ne saurait trop l'y encourager en lui ouvrant ses portes avec empressement : la patrie de Bossuet peut-elle appréhender de sembler trop reconnaissante envers le plus consciencieux et le plus complet de ses historiens ?

Votre rapporteur, Messieurs, est tout spécialement heureux d'honorer autant qu'il est en lui par cette proposition le trente-cinquième anniversaire du jour où il a eu lui-même l'honneur d'être admis dans cette Compagnie.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

EPINAC, JADIS MONESTOY

EN BOURGOGNE

ET SES ANCIENS SEIGNEURS

Par M. César LAVIROTTE

Membre non résidant.

Epinac est un beau village situé sur une éminence, dans une position gracieuse qui domine sur un ample et fertile vallon qu'arrose la rivière de la Drée et proche la grande route de Moulins à Bâle. Son château, ancienne maison forte qui fut flanquée de quatre tours, a dû être le principe de l'agglomération d'habitants qui étaient venus se réfugier sous ses murailles lors des terribles conflagrations qui signalèrent les diverses invasions des peuplades barbares à la fin de l'époque Mérovingienne. Sous son nom primitif de Monestoy qu'il perdit il y a deux siècles (1656), Epinac resta longtemps ignoré; mais, depuis qu'il est devenu chef-lieu d'un canton populeux du département de Saône-et-Loire, et surtout après que les fécondes mines de houille que cachait son

Digitized by Google

territoire, et qui maintenant rivalisent avec les grandes exploitations de la France, ont reçu le développement qu'elles attendaient depuis tant de lustres, cette localité a pris une telle importance et son nom est si répandu, qu'il y a réellement de l'intérêt historique à faire connaître à ses modernes habitants ce qu'elle fut dans le passé. C'est la tâche que nous allons entreprendre le plus succinctement possible, en nous aidant du résultat de nos recherches aux divers dépôts d'archives de Bourgogne.

L'origine précise de **Monestoy** (Epinac), comme celle de tous les villages de nos contrées, se perd dans l'obscurité séculaire qui précéda l'établissement du régime féodal. Seulement, quelques vestiges d'habitations gallo-romaines que l'on trouve souvent sur le sol en descendant au hameau de Dinay, indiquent d'une manière incontestable le séjour sur ce point, peu distant d'Augustodunum, des dominateurs des Gaules, où ils auraient eu *castrum* auquel aura succédé le château actuel.

Quoi qu'il en soit, l'existence de Monestoy n'est authentiquement constatée par les chartes, où son nom est latinisé en *Monesta* et *Monestoja*, qu'à partir du XIII[e] siècle. En effet, la première indication de ce lieu se rencontre aux archives autunoises dans un acte de dénombrement dressé en 1209 pour les diverses seigneuries relevant de fief et mouvant de la châtellenie de Glenne-sous-Beuvray, qui alors appartenait à l'évêque d'Autun.

Dans ces temps reculés, Monestoy était pourvu d'un

Digitized by Google

maire; car, en 1232, *Galterus de Monestoja, miles et* MAJOR, reconnaît devoir à l'église d'Autun une rente de quarante-cinq sols pour l'anniversaire de son père. — En 1250, *Petrus de Monestoja, miles et major*, est choisi pour arbitre dans une contestation entre l'abbé de Saint-Martin d'Autun et Guy, chevalier, seigneur de Monestoy. — Puis, en 1322, *Guillelmus major de Monestoy* reconnaît devoir aux religieux du monastère de Saint-Martin d'Autun une rente de dix sols dijonnais pour l'anniversaire de sa belle-sœur. — Mais, passé cette époque, il n'est plus fait mention de cette magistrature municipale dont aucun document ne fait connaître les attributions.

C'est au milieu du XIII[e] siècle que nous avons trouvé la première indication de l'existence de l'église paroissiale de Monestoy, relevant de l'évêché d'Autun, et l'on voit qu'en 1253 elle était pourvue d'un curé; ce qui nous a été démontré par le testament d'Egidia (Gillette), veuve d'Arnulphe, seigneur de Corabeuf, près Ivry, comprenant un legs de trente sols dijonnais en faveur du curé de Monestoy, *presbytero de Monestoja*.

Ici il convient de rattacher à l'historique de Monestoy (Epinac) la fondation sur son territoire, en 1238, du prieuré du Val-Saint-Benoist. Ce monastère fut créé par une colonie des austères religieux de l'abbaye du Val-des-Choux, dans le Châtillonnais, aidés des libéralités d'un seigneur voisin, Gauthier de Sully, qui les mit en possession d'un agreste vallon entouré de forêts, auquel ils donnèrent le nom de leur saint patron. Pendant près de six siècles, ces pieux cénobites y trouvèrent un abri; mais ayant voulu faire opposition à l'un des évêques d'Autun, ils furent dispersés en 1705. Leur couvent fut

Digitized by Google

supprimé, et les biens temporels dont il était doté furent plus tard vendus nationalement à divers acquéreurs. C'est ainsi que l'église conventuelle, encore debout et qui offre la transition du plein cintre roman au style ogival, a été transformée en grange et en étables ; mais sur l'un des flancs de ce vaisseau assez vaste avait été rattaché à la fin du XV^e^ siècle, par les soins d'un des grands gruyers de Bourgogne, Simon de Loges et Françoise d'Amanges, sa femme, une élégante chapelle encore bien conservée, où le talent d'un sculpteur habile semble avoir épuisé les plus gracieux caprices de l'art dans les riches détails du style gothique flamboyant dont il s'est plu à orner ce monument qui attire journellement la visite des curieux (1).

Maintenant nous arriverons aux anciens possesseurs féodaux de la seigneurie de Monestoy dont on verra se succéder plusieurs générations sous le nom de cette terre.

Ainsi, *Arnulphus de Monestœ* confirme en 1226 l'aumône que Hugues son père avait faite aux Frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, fondateurs d'un hospice à Champignolles, d'un droit d'usage pour eux et leurs hommes dans ses forêts de Coiffant.

En 1250, Marguerite, veuve de Guy de Monestoy, chevalier, transige avec l'abbé de Saint-Martin d'Autun pour fixer certaines limites territoriales entre des propriétés en litige, faisant partie de la mense abbatiale et situés sur le hameau de Dinay, dépendant de Monestoy.

---

(1) On peut recourir, pour connaître plus en détail l'historique du monastère du Val-Saint-Benoist, à une notice de M. l'abbé de Voucoux, insérée dans les Mémoires de la Commission archéologique d'Autun.

Digitized by Google

Plus tard, en 1298, Renaud de Monestoy est colloqué dans le testament d'Eudes de Roussillon pour un legs de dix livres tournois, en ces termes : *Item do et lego Renaudo de Monestoj militis decem libras turonenses, semel quas accipiet* de denarij *quos mihi debet dominus Douval.*

En 1299, le même Renaud de Monestoy figure comme témoin d'un accord fait entre Hugues de Communes, abbé de Saint-Martin d'Autun, et les religieux de son couvent, portant cession à eux faite par l'abbé de tous les revenus dont il jouissait sur le hameau de Dinay, afin de procurer à ces religieux les ressources propres à subvenir aux dépenses du couvent en œufs et en fromage. La charte latine qui contient cet accord nous a paru si curieuse par son style orné de rhétorique classique, que nous croyons utile d'en reproduire ici l'analyse traduite :

« A tous ceux qui ces présentes verront, frère Hugues, humble abbé de Saint-Martin, et à tout son couvent, salut dans le Seigneur.

« Aux saints hommes voués aux œuvres divines la nourriture temporelle doit être offerte de telle sorte que ceux à qui il a été dit : *Quærite primum regnum Dei,* ne puissent être en souci de ce qu'ils auront à manger; il faut au contraire que les justes se réjouissent dans le Seigneur, en restant assurés qu'il ne manquera rien à ceux qui servent Dieu, le craignent et l'aiment en vérité.

« Sans doute, nous et nos prédécesseurs étions tenus, suivant l'usage, de prendre sur notre mense personnelle ce qu'il fallait pour pourvoir le couvent d'œufs et de fromage; mais, comme cette fourniture ne reposait pas sur des revenus fixes et certains, il arrivait souvent que venant à manquer, alors la bouche de nos frères était liée comme celle du bœuf qui foule le blé sans pouvoir le

Digitized by Google

manger. Ainsi, lorsque nosdits frères n'étaient pas suffisamment repus, ils ne pouvaient faire raisonner joyeusement les psaumes sur le tympanon ou le psaltérion à dix cordes, qui se marient si agréablement à la harpe dans les cantiques d'allégresse, et ne chantaient plus qu'avec langueur, ayant l'estomac vide. A ces causes, en notre chapitre et avec le consentement de tous, avons cédé à nos frères, pour leur alimentation en œufs et en fromage, tous les revenus, tailles et dixmes que nous possédons sur la ville de Dinay, paroisse de Monestoy, etc.

« Fait et donné l'an du Seigneur M CC XCIX, au mois de janvier. »

En 1326, ces mêmes religieux, en leur qualité de propriétaires du hameau de Dinay, transigent avec Hugues de Monestoy, damoiseau, pour mettre fin à un procès concernant divers droits que le seigneur de Monestoy prétendait exercer tant sur les terres que sur les hommes non francs du village de Dinay-sous-Monestoy. Il fut ainsi convenu que la séparation des droits de justice serait marquée par la rivière qui descend de Thury et par celle de la Drée; que les hommes non francs de Dinay seraient tenus de faire entre eux chaque année, entre la Saint-Denis et la Nativité de Notre-Seigneur, les charrois de quatre tonneaux de vin à prendre à Beaune, Pommard, Volnay ou Meursault, et à les conduire en la maison forte de Monestoy gratuitement; que les hommes de Dinay faisant état de faucheurs pour autrui devaient faire une journée de corvée pour faucher les prés du seigneur de Monestoy; enfin, que les blayers ou gardiens des moissons de Monestoy auraient qualité pour verbaliser sur le territoire de Dinay, etc., etc.

Puis le même Hugues de Monestoy, chevalier, fonde

Digitized by Google

en 1364, dans l'église de cette paroisse, une chapellenie dédiée à la sainte Vierge, qu'il dote de dix florins d'or de revenus annuels à prélever sur les tailles de Granvaux et de la Vaivre-de-Saisy, de dix bichets de seigle, autant de froment, mesure de Nolay, et de plus d'une pièce de pré de sept soitures appelée le Grand-Pré, située sur le chemin public tendant de Monestoy à Autun, etc.

Cet acte fut passé en présence de Nicolas de Jossanvault, chevalier, de Pierre Orsel, chanoine d'Autun, et de maître Pierre de Saussey, prêtre.

Enfin, le dernier des seigneurs de cette maison ayant possédé Monestoy et qui, comme son père, s'appelait Hugues, accompagna, en 1395, le comte de Nevers dans son expédition ou croisade contre les Turcs, qui finit si tragiquement à Nicopolis; et en effet son nom se trouve compris dans l'ordonnance de notre duc Philippe-le-Hardi du 28 mars 1595, réglant la composition de la maison militaire de son fils. « La bannière de M. le comte « de Nevers, Philippe de Mussy la portera étant escorté « par *Hugues de Monestoy*, Jacques de Cortyambles et « Damas de Busseul. » Comme à cette malheureuse bataille de Nicopolis, qui vit en un jour échouer la trop téméraire entreprise du jeune comte de Nevers, le massacre des malheureux Français qui en faisaient partie fut à peu d'hommes près complet, il est plus que probable que Hugues de Monestoy ne fut pas épargné par le cimeterre des Ottomans; et ce qui porte à le croire, c'est que son nom ne se lit pas dans le rôle des gentilshommes que le sultan Bajazet voulut bien admettre à racheter leur vie par de fortes rançons. Aussi, à partir de cet événement, il n'est nulle part fait mention d'aucun autre personnage portant le nom propre de Monestoy, dont sans

Digitized by Google

doute la famille se trouvait éteinte ; ce qui fit passer la seigneurie de Monestoy en de nouvelles mains.

Ce qui est certain, c'est que, trente années après la disparition de Hugues de Monestoy, on voit que le 5 mai 1430 Pierre de Beauffremont, seigneur de Charny, Molinot, etc., et dame Agnès de Saulx, sa femme, se trouvaient être possesseurs du château et de la seigneurie de Monestoy dont ils firent la vente à messire Nicolas Rolin, seigneur d'Authume, chancelier de Bourgogne, « pour « le prix de mille saluts d'or, chaque salut valant seize « gros et six deniers tournois.... » et, à raison du procès concernant « la mouvance de la seigneurie de Monestoy « que messire de Beauffremont prétendoit devoir rele- « ver du chastel de Molinot, ledit seigneur, désirant « complaire à monseigneur le chancelier, se départ de « ladite prétention et consent à ce que Monestoy relève « directement du fief de monseigneur le Duc. »

Dès que Nicolas Rolin fut entré en possession de sa nouvelle acquisition, il fit exécuter au château de grandes reconstructions et réparations auxquelles les habitants du lieu prirent une grande part en corvées de bras, d'animaux et de charrois. Le rôle de ces prestations existe encore aux archives de l'ancienne église de Notre-Dame d'Autun, et les dépenses des divers travaux et fournitures sont consignées dans les comptes rendus en 1433 par maître Guillaume Homet, châtelain et receveur de Monestoy pour noble et puissant seigneur messire Nicolas Rolin, chevalier, chancelier de monseigneur le Duc et seigneur d'Authume. On voit par ces comptes que la tour de la porte fut fort exhaussée, qu'on posa un escalier en pierre dans la tour des Chevaliers et que celle de Notre-Dame fut reconstruite à neuf.

Digitized by Google

Comme la célébrité de ce nouveau seigneur de Monestoy rejaillit un peu sur ce lieu qu'il affectionna singulièrement et où il fit élever sa famille, il ne sera pas hors de propos de faire ici, en passant, une mention spéciale de ce personnage éminent dont le souvenir se perpétuera longtemps.

Nicolas Rolin naquit à Autun à la fin du XIV^e^ siècle. Son père, Jean Rolin, remplissait en 1420 les modestes fonctions de lieutenant de la chancellerie du bailliage, et, avant d'en être pourvu, il ne prenait même que la simple qualification de *discretus vir et civis eduensis*, ainsi qu'on le voit dans un acte de 1384 par lequel il se reconnaît redevable envers le chapitre d'Autun d'une somme de cent quatre-vingts florins d'or à lui prêtée. Mais son fils Nicolas était appelé par son propre mérite à de plus hautes destinées. Après avoir fait de bonnes études, il débuta à Dijon avec un talent tellement hors ligne, que le duc Jean-sans-Peur le choisit en 1409 pour porter la parole en son nom devant le roi Charles VI, pour essayer de le justifier du meurtre du duc d'Orléans; puis, en 1419, il fut, au contraire, chargé de poursuivre les assassins du duc Jean, ce qui lui mérita d'être appelé dans les Conseils de Bourgogne, et bientôt il fut élevé par Philippe-le-Bon à l'importante charge de chancelier, ce qui en faisait un premier ministre du Prince. Les lettres-patentes qui lui conférèrent cette haute marque de confiance sont datées du 3 décembre 1422, et portent *qu'il recevrait en cette qualité deux mille francs de gage par an*, et en outre huit florins par *jour lorsqu'il travaillerait aux affaires du Duc hors de l'hostel ducal*. C'était en apparence rétribuer mesquinement celui qui était en même temps grand juge et administrateur suprême des Etats

Digitized by Google

des ducs de Bourgogne. Mais sans doute que la libéralité reconnaissante du Prince suppléa souvent à cette exiguité d'appointements fixes; autrement Nicolas Rolin n'aurait jamais pu fonder pendant la dernière partie de sa vie de grands et somptueux établissements charitables ou religieux et léguer après son décès, arrivé le 8 janvier 1461 (vieux style), une hoirie considérable à partager entre ses enfants.

« Il ne laissa pas moins de quarante belles terres et « seigneuries dans les deux Bourgognes, et de grands « capitaux, » dit Chasseneuz, célèbre jurisconsulte autunois, « et depuis Cicéron les lettres n'avaient jamais « procuré une aussi grande fortune. »

En 1441, de concert avec son épouse, Guigonne de Salins, d'une noble maison qui possédait alors Ivry, Corabeuf, etc., notre Rolin, seigneur de Monestoy, fit édifier avec une magnificence digne d'un souverain et dota convenablement en biens et meubles le grand Hôtel-Dieu de la ville de Beaune, qui, en outre de son mérite et de son utilité humanitaires, est considéré encore aujourd'hui à juste titre par les archéologues comme l'un des plus remarquables chefs-d'œuvre d'architecture du XV^e^ siècle et des mieux conservés.

A peine ce remarquable monument, qui est encore aujourd'hui la providence des pauvres, était-il achevé, qu'il fonda, en 1450, un chapitre collégial à Autun, composé d'un nombreux clergé, à qui il assigna de bonnes prébendes; et, à l'usage de cette corporation, il fit réédifier avec magnificence l'église Notre-Dame, ancienne paroisse sur les fonts de laquelle il avait reçu le baptême, où il voulut avoir sa sépulture, et que les révolutions ont détruite de fond en comble, avec le tom-

Digitized by Google

beau du chancelier, et si complètement que la plupart des habitants actuels d'Autun ne sauraient aujourd'hui montrer la place où était élevée cette belle église, dont on admirait surtout le clocher, rivalisant de hardiesse et d'élévation avec lui, très-voisin de l'église cathédrale.

Nous ne sommes pas assez hardi pour oser porter un jugement sur cet homme d'Etat, qui a été grandement loué et beaucoup blâmé par ses contemporains. Cependant, ce qui fait pencher la balance en sa faveur, c'est qu'il conserva les bonnes grâces, mais encore plus, l'affection et la confiance du bon duc Philippe, qui l'appelait son père, et qui, suivant l'historien Paradin, « tomba dans le chagrin et en extrême maladie de la « mort de Rolin; » et dans ses Annales il ajoute : « 1461. « — En ce temps laissa ce siècle ce grand et insigne « personnage maistre Nicolas Raoulin, chancelier de « Bourgogne, lequel en toutes vertus vint à tel avan- « tage par dessus tous les hommes de son estat en son « temps qu'il fust un digne exemplaire et archétype de « tout savoir, piété et honneur dont il fit miraculeuse- « ment preuve ès affaires de nostre duc Philippe, qui « de tout en tout se reposoit sur la sagesse, prudence, « savoir et conduite de son chancelier. Aussi le bon « Duc voulant testifier le mérite de tant de labeurs, le « fit riche de plus de quarante mille livres de rentes, et « avança ses enfants et parents hautement. Ce bon per- « sonnage employa la plupart des bienfaits qu'il reçut « pour guerdon de ses grands services à des œuvres de « piété, et pour l'aliment et soulagement des pauvres « malades dont pourroit rendre bon compte l'admirable « hospital de Beaune, qui n'a son égal au monde, et « pour lequel jamais la Bourgogne ne sera quitte en-

Digitized by Google

« vers sa postérité, car les œuvres de charité qui s'y « exercent sont si grandes que toutes celles qui se font « en toutes les Gaules n'en approchent point de grand « espace...., etc. »

D'un autre côté, le chroniqueur Monstrelet dit du chancelier Rolin « qu'il fit si bien ses affaires qu'il avoit « acquis d'énormes rentes et plusieurs seigneuries, fait « ses fils riches et grands seigneurs et ses filles maria « moult noblement. »

On connaît aussi la réponse sévère de Louis XI aux Beaunois qui, en l'accompagnant dans sa visite à leur vaste Hôtel-Dieu, lui vantaient son fondateur : « Il était « bien juste, dit le Roi, que celui qui par ses exactions « avait fait tant de pauvres construisît un vaste hôpital « pour les recevoir. »

Mais ce qui surtout aurait dû imposer silence aux détracteurs de Nicolas Rolin, c'est la situation paisible, prospère et florissante dans laquelle, sous la direction de son bon maître, il avait laissé en mourant les vastes provinces bourguignonnes, dont l'administration suprême lui fut confiée pendant plus de quarante années; et, pour confirmer cette assertion, répétons ce que dit à ce sujet Philippe de Commines, confident et favori de Louis XI :

« Pour lors (époque de la guerre du bien public) « estoient les subjets de la Maison de Bourgongne en « grandes richesses à cause de la longue paix qu'ils « avoient eue pour la bonté du prince sous qui ils vi- « voient, lequel peu tailloit ses subjets, et me semble « que pour lors ses terres ne pouvoient mieux dire « terres de promissions que nulles autres seigneuries « qui fussent sur la terre. Ils estoient comblés de ri- « chesses et en grand repos. Les despenses en habille-

Digitized by Google

« ments d'hommes et de femmes grands et superflus. « Les festins et banquets plus grands et plus prodigues « qu'en nul autre lieu. Les baignoiries et autres fes- « toyements avec femmes grands et desordonnés. Je « parle des femmes de basse condition. En somme ne « sembloit pour lors aux subjets de cette maison autre, « que ces graces leur procedoit de Dieu qui les avoit « pourveus d'aussi bon prince avec si bons servi- « teurs...., etc. »

Celui des fils du chancelier à qui échut en partage la seigneurie de Monestoy fut Guillaume Rolin, qu'on nommait Monsieur de Beauchamp. Il était conseiller et chambellan du Duc de Bourgogne, sous les yeux duquel il avait été élevé. Mais il n'atteignit ni à la haute position de son père ni à sa renommée, et n'eut d'autre célébrité à nous connue que celle qu'il reçut par les débats d'un procès criminel pour cause de meurtre dans lequel il fut impliqué et qui fut porté devant le grand conseil du Duc, séant à Bruxelles.

De cette volumineuse procédure, dont plusieurs pièces font partie des archives d'Autun provenant de l'église collégiale fondée par le chancelier Rolin, il ressort des détails qui peignent si bien les mœurs et les usages de l'époque, qu'on ne sera pas fâché d'en lire ici quelques extraits, surtout parce que les faits qui y sont consignés tiennent par quelques points à l'historique de Monestoy.

Voici ces faits, qui se passèrent vers 1465 :

Deux serviteurs de Geoffroy de Thoisy, seigneur de Mimeure, près Arnay-le-Duc (1), nommés Jehan Lefort

(1) Geoffroy de Thoisy était gouverneur des vaisseaux et galères du duc de Bourgogne. Il combattit vaillamment contre les Turcs, avec

Digitized by Google

avec son beau-fils Jehan Durost, qui avaient été envoyés en message à Monestoy, auprès de M. de Beauchamp, pour une affaise assez importante, furent à leur retour assassinés en traversant la forêt de Monestoy, et M. de Beauchamp fut aussitôt accusé par messire Geoffroy de Thoisy d'avoir fait commettre méchamment et traîtreusement ces deux homicides par des assassins soudoyés, à l'effet de se saisir de titres et papiers dont ces messagers étaient porteurs.

Cette affaire, à raison de la haute position des deux personnages qui y étaient impliqués, fut évoquée devant le conseil souverain du Duc séant à Bruxelles, au lieu d'être soumis à la justice ordinaire. Là, Hugues de Thoisy, comparaissant aux lieu et place de son père trop avancé en âge, produisit des dépositions de plusieurs témoins qui compromettaient grandement M. de Beauchamp. Mais celui-ci démontra par d'autres preuves que les prétendus témoins entendus contre lui en Bourgogne n'étaient que gens subornés, séduits et payés par son accusateur, qui, est-il écrit dans la procédure, *les avoit pratiqués et préparés en plusieurs manières, à savoir : en les festoyant maintes fois, en les tenant bien aises de bonnes viandes et de bons vins, les bien coucher et panser pendant plusieurs jours comme si fussent gens de bien, et aussi par dons et promesses d'or, d'argent et d'offices et de leur faire avoir leur grâce et pardon...* Aussi l'innocence ou plutôt la non culpabilité de M. de Beauchamp fut proclamée par le grand conseil, qui par sa sentence condamna son accusateur à une forte amende et à faire

---

trois de ces navires, au siége de Rhodes. Il fut ensuite bailly d'Auxois en 1462. Son fils, Hugues de Thoisy, lui succéda dans cet emploi.

Digitized by Google

réparation à M. de Beauchamp, comme l'ayant calomnié. Mais, lorsque le jeune Hugues de Thoisy entendit prononcer cet arrêt, il se leva en courroux, et sans égard pour la présence de monseigneur le Duc, il apostropha M. de Beauchamp, en lui criant *qu'il avoit faulsement et malvaisement menti en accusant messire Geoffroy, son père, d'avoir malicieusement subornés les témoins par lui produits, du crime perpétré sur Jehan Lefort et Jehan Durost*, et aussitôt il jeta insolemment un gage de bataille au milieu de l'auditoire, en provoquant de la voix et de gestes son adversaire. Mais M. de Beauchamp, prudemment avisé, se garda de relever ce gage de combat, parce que ç'eût été commettre une grave offense en présence du prince comme à l'égard du conseil souverain, puisqu'il y avait sentence sans appel sur ce qui touchait à la cause d'homicide; *qu'autrement, si la matière fut restée indécise*, il ajouta *qu'il auroit bien eu le courage de couvrir le gage de bataille contre Hugues de Thoisy et même contre plus grand que luy*. Et sur ce fait il fit incontinent appel de cet incident au jugement de monseigneur le Duc, de messieurs les barons, chevaliers, écuyers et conseillers composant le grand conseil.

Sur quoi ce haut tribunal, après en avoir conféré à huis-clos, prononça sans désemparer une seconde sentence où il fut dit textuellement :

« .... Attendu que Hugues de Thoisy ne pouvoit être « receu à jetter gaige de bataille, et que le seigneur de « Beauchamp n'étoit tenu de le relever ni couvrir, car « il est un notable chevalier de haute réputation et hon- « neur, lequel dez sa tendre jeunesse a été conduit et « nourry en l'ostel de monseigneur le Duc, et s'est tous-

Digitized by Google

« jours gouverné trez honorablement et trez prudem-
« ment en toutes ses besoignes et affaires, et tellement
« que pour ses mérites et bonnes vertus il a été consti-
« tué et receu pour être conseiller et chambellan de
« nostre trez redoubté seigneur icy présent, èsquels offi-
« ces s'est tousjours gouverné comme bon et loyal
« chevalier et comme homme de sa hautesse estat et
« aucthorité le doit faire ;

« Que, par le contraire, Hugues de Thoisy, qui n'est
« qu'un val-vasseur (1), ayant trez fort outrageusement
« et impertinement mesprisé et abusé envers le seigneur
« de Beauchamp et contre son honneur, en jettant son
« gaige de bataille à l'encontre de luy et sans égard à la
« présence de nostre redoubté Seigneur et des gens de
« son grand conseil, en usant d'un mauvais et inju-
« rieux langaige et disant des paroles de démente-
« ries proférées à tort aprez sentence prononcée ;
« qu'ainsy ledit Hugues de Thoisy en doit être pugny et
« corrigé ;

« Sur ce, le conseil ayant prins les ordres de mon-
« seigneur le Duc, il est dit, jugé et sentencié qu'ayant
« ledit Hugues, à tort et à mauvaise cause, jetté inso-
« lemment son gaige de bataille en proférant des injures
« contre le seigneur de Beauchamp, contre son hon-
« neur et celuy de sa famille, il a par ces mesfaits mérité
« d'estre pugni de telle et semblable peine qu'il auroit
« encourue s'il eut esté desconfis et atteint au champ
« de bataille par ledit seigneur de Beauchamp. Faisant
« droit au réquisitoire du procureur de monseigneur le

(1) Arrière-vassal ou vassal d'un autre seigneur.

Digitized by Google

» Duc, Hugues de Thoisy est déclaré coupable, et de « plus amendable envers le seigneur de Beauchamp de « la somme de trois mille escus d'or, et condamné à « tenir prison ferme jusqu'à l'entier payement de ladite « somme.

« En outre, ledit Hugues de Thoisy, en réparation des « offenses, injures, opprobres et forfaits par luy commis « tant envers nostre trez redoubté Seigneur qu'à l'égard « de messire de Beauchamp, est condamné premièrement envers Dieu, secondement envers monseigneur « le Duc et tiercement envers le seigneur de Beauchamp « et MM. ses parents et amis, c'est à savoir : pour faire « amende honorable, à comparoir tout nud en ses petits linges, tenant une torche de cire ardente en ses « mains pesant dix-huit livres, par devant Monseigneur, « messieurs du grand conseil et toute la noblesse de « l'ostel ducal et illec déclarer et dire que faulsement « et malvaisement il a dit et inféré lesdites injures et « opprobres de démenteries audit seigneur de Beauchamp; et avec ce, faire semblables réparations et « amende honorable ès villes et citez d'Ostun et de « Chalon, et pareillement ès églises paroissiales de Monestoy et de Mimeure à jour de dimanche, à l'heure « de la grande messe, et à délaisser les torches de cire « au profit des églises desdits lieux, en criant mercy « audit seigneur de Beauchamp et luy suppliant qu'il « veuille pardonner lesdites offenses. En outre, plus à « faire mettre en lieu public, en chacune des villes d'Ostun et Chalon et au lieu de Mimeure, un tableau et « épitaphe auquel soit figuré et mis en peincture l'imaige et pourtraicture dudit Hugues de Thoisy criant « mercy à monseigneur le Duc et au seigneur de Beau-

Digitized by Google

« champ, en signe de mémoire perpétuelle desdits ou-
« traiges et forfaits. Et avec ce, ledit Hugues de Thoisy
« est condamné à faire trois pèlerinages : au saint Sépul-
« cre à Jérusalem, l'autre à Sainte-Catherine du mont
« Sinaï, et l'autre à Saint-Jacques en Galice, et du tout
« rapporter certifications audit seigneur de Beauchamp.
« Finablement, ledit Hugues de Thoisy condamné aux
« dépens, etc., etc. »

Cette sentence, d'une excessive sévérité, fut-elle exécutée dans ses divers détails? C'est ce qu'aucun document n'a pu nous apprendre, et il y a lieu d'en avoir regret.

Quant à M. de Beauchamp, au profit de qui ce jugement curieux fut rendu, on le voit encore, en 1469, ajouter aux donations de son père le chancelier, en faveur de l'église de Notre-Dame d'Autun, celle des terres de Villy, Mont et Montot, près Brazey-en-Montagne.

Mais cinq années plus tard, en 1474, la seigneurie de Monestoy était possédée par Antoine Rolin, seigneur d'Aymeries et d'Oricourt, ce qui est constaté aux archives de Bourgogne par une convocation des possesseurs de fiefs du bailliage d'Autun au ban et arrière-ban, ainsi conçue : « Noble et puissant seigneur Antoine Rolin,
« chevalier, fournira pour sa terre de Monestoy deux
« hommes d'armes et un coustillier habillés de haut
« en bas; cuirasse complette, salade à bannière, gor-
« gerin, flancards, cuissards, épée et dague pour les
« hommes d'armes; et, pour le coustillier de chaque
« homme d'armes, brigandine ou corselet fendu aux
« côtés, à la manière d'Allemagne, gorgerin, salade,
« bragues d'acier, avant-bras à petite garde, gantelets,
« javeline à arrêt, bonne espée et dague, et trois che-

Digitized by Google

« vaux pour chacun homme d'armes, dont l'un servira « au page portant sa lance. »

Après Antoine Rolin, son fils François vint prendre possession de la terre de Monestoy; il portait le titre de chambellan du duc de Bourbon, et en 1503 il exerçait les fonctions de bailli d'Autun.

Enfin, le dernier de cette race qui fut propriétaire de la seigneurie de Monestoy fut Jean Rolin, seigneur de Beauchamp, de Chaseu et de Savoisy, chambellan de François I^er^, et, comme son père, bailli d'Autun et de Montcenis. En 1523, il affranchit de la servitude et de la main-morte la personne et les biens d'Emiland de Sanvigne, son vassal, au hameau de Grandvaux, et l'un de ses anciens serviteurs. N'ayant point laissé d'héritiers directs, la seigneurie de Monestoy passa à sa nièce Suzanne Rolin, femme de Nicolas Chambellan, seigneur d'Oisilly, d'une ancienne famille noble de Dijon, qui marièrent leur fille Madeleine Chambellan à Jean Maréchal, seigneur d'Epinac, chevalier de l'ordre du Roi et gouverneur du Nivernais, et la dotèrent des terres de Monestoy et de Thury.

Leur fils, que sa mère devenue veuve mit en possession de la seigneurie de Monestoy par donation du 15 mai 1583, était Gaspard Maréchal d'Epinac, lieutenant général en Bourgogne. Ce fut son oncle Pierre d'Epinac, archevêque de Lyon, qui, le 14 novembre même année, donna au nom de son neveu dénombrement à la Chambre des comptes de Dijon et reprise de fief pour la seigneurie de Monestoy. Gaspard Maréchal d'Epinac avait épousé Gabrielle de Vaudrey et n'en eut qu'une fille, Claudine Maréchal, héritière de la seigneurie de Monestoy, dont elle fit donation en se mariant à Louis de

Digitized by Google

Pernes, gouverneur de Saintes, à qui par son contrat elle imposa la condition d'adopter pour lui et les siens *le nom et les armes de la maison d'Epinac;* et ce fut en cette qualité et sous ce nom que Louis de Pernes reprit de fief, le 15 janvier 1637, pour la terre de Monestoy.

La généalogie de MM. de Pernes, que nous avons trouvée aux archives d'Autun, nous a appris que leur maison du Vexin, transplantée en Languedoc, puis établie en Bourgogne où elle s'est éteinte, était fort ancienne, puisque le tronc dont ils étaient issus par Foulques de Pernes date de 1066.

Louis de Pernes, dont il est fait mention plus haut, était fils de Jacques de Pernes, gouverneur des ville et château de Saintes lors des troubles de la Ligue, et il sut y faire maintenir l'autorité légitime du Roi; aussi, le 25 septembre 1598, Henri IV lui écrivit de Saint-Germain-en-Laye la lettre suivante, insérée dans la généalogie :

« Capitaine Pernes, je scay la fidélité que m'avez tous-
« jours gardée et que vous n'avez jamais recognu autre
« que moy et mes commandements, ce qui m'asseure que
« vous continuerez encore le bon devoir que vous m'avez
« tousjours rendu à la garde de mon chasteau de Xaintes,
« ainsy que je me promets que vous ferez par l'asseu-
« rance que j'ay à vostre fidélité et que vous pouvez alors
« espérer tout bon traitement de vostre bien affectionné
« Henry. »

Le nouveau seigneur de Monestoy, Louis de Pernes, était colonel d'infanterie, et, après son père, devint gouverneur de Saintes. Son mariage avec Claudine Maréchal d'Epinac l'ayant fixé en Bourgogne, il fut choisi

Digitized by Google

comme Elu de la noblesse aux Etats généraux de la province pendant la triennalité de 1630, ce qui était alors une haute marque de confiance. Mais on est fondé à croire que ce seigneur avait du mérite personnel, puisque le vieux prince de Condé ayant obtenu de se faire succéder dans le gouvernement du duché par le duc d'Enghien (le grand Condé), trop jeune peut-être abandonné à lui-même en cette grande charge, plaça auprès de ce prince Louis de Pernes « pour l'aider de ses conseils et avis, « comme étant le gentilhomme de la province qu'il y « connoissoit le plus propre par son esprit et par sa « sagesse, » ainsi est-il dit dans la lettre missive du prince de Condé adressée à M. de Pernes le 12 avril 1629. Toutefois, il paraîtrait que ce seigneur n'était pas aussi apte à administrer ses propres affaires que celles du pays; car, à la fin de ses jours, étant accablé de dettes assignées sur ses terres, ses créanciers en poursuivirent l'expropriation, même de celle de Monestoy qui fut adjugée par décret le 1er juin 1650, à M. Georges Joly, baron de Blaisy, président au Parlement, pour le prix de cinquante-quatre mille livres.

Cependant son fils Louis II de Pernes, ne voulant pas laisser passer cette seigneurie dans des mains étrangères, se la fit immédiatement rétrocéder avec l'aide de la dot de sa femme Jeanne-Anne de Gasse de Rouvray-Joursanvaux. Alors, se voyant possesseur paisible de Monestoy, il songea à remplir l'obligation contractée par son père concernant la substitution du nom d'Epinac à celui de Monestoy. Pour y parvenir régulièrement, il se pourvut en Cour, et il obtint, en août 1656, des lettres-patentes du Roi consacrant ce changement et où il est dit, après protocole ordinaire..... « Sa Majesté, en con-

Digitized by Google

« sidération des services rendus à l'Estat et à ses prédé-
« cesseurs Roys par les ayeulx paternels et maternels de
« Louis de Pernes, seigneur de Monestoy, et de ceux
« qu'il a rendus en quatorze campagnes tant en qualité
« de capitaine de cavalerie qu'en autres emplois auxquels
« il a été très-fidèlement servi de grace spéciale, pleine
« puissance et autorité royale auroit Sa Majeté les terres
« et seigneuries de Monestoy, Ladrée, Le Chastellot,
« Grandvaux, Cheilly, Laforest, Lavaivre, Epertully,
« Thury, etc., crée et érige en nom et dignité, hon-
« neurs, prérogatives et prééminences de comté, qui
« sera doresnavant appelé le *comté d'Epinac*, au lieu et
« village de Monestoy, où se trouve un fort chasteau do-
« minant le bourg, rempli d'environ cent habitants, y
« compris les hameau du Chastellot et de Lavaivre, du-
« quel chasteau sont retrayants les habitants des lieux de
« Grandvaux, Resille, Lavaivre-de-Saisy, Laforêt, Chan-
« gey, Dinay et Thury, avec justice haute, moyenne et
« basse sur tous les hommes de ladite terre et sur tous les
« héritages, avec droit de retenue et lods à raison de vingt
« deniers par livre; droit de pêche en la rivière, con-
« cédé moyennant dix deniers par feu, et les habitants
« de Dinay tenus de charroyer chaqu'année huit queues
« de vin pris dans le Beaunois, et le tout sans que, pour
« raison de ladite création en comté, les vassaux soient
« tenus de payer plus grands droits qu'auparavant,
« comme aussy les bailly, lieutenant, greffier, procu-
« reur d'office, sergents et autres officiers de justice des-
« dites terres et seigneuries; ensemble, leurs vassaux
« seront tenus d'employer dans tous leurs actes les nom
« et titre de comté d'Epinac..... etc., etc. »

Ainsi, le nom séculaire et primitif de Monestoy fut

Digitized by Google

à jamais supprimé suivant le caprice vaniteux d'une famille.

Alors, le 16 juin 1657, Louis II de Pernes reprend de fief pour le comté d'Epinac, autrefois dit *la seigneurie de Monestoy*, comme acquéreur par décret du 16 août 1650 sur feu messire Louis I^er^ de Pernes son père, seigneur de Rochefort, et sur dame Claudine Maréchal d'Epinac, son épouse.

Le dernier acte connu de Louis II de Pernes et d'Anne de Rouvray, sa femme, fut l'affranchissement, en 1662, des frères Pacquelin, l'un curé et l'autre vicaire d'Epinac, lesquels étaient leurs hommes main-mortables.

Ensuite on voit leur fils Georges-Anne-Louis de Pernes leur succéder dans le comté d'Epinac lorsqu'il se maria en 1680 avec Jeanne Claudine de Senevois, fille de Charles de Senevois, seigneur de Bâlot, et d'Anne de Baillivy. Il fut brigadier des armées du Roi, lieutenant des gendarmes Dauphin, chevalier de Saint-Louis et gentilhomme de la Chambre de monseigneur le Duc de Bourbon. Ainsi que son aïeul Louis I^er^, il obtint la marque de confiance d'être Elu de la noblesse aux Etats de Bourgogne en 1709. Il profita de cette position influente pour faire ouvrir à sa convenance, et malgré les difficultés locales, une communication directe d'Autun à Beaune et Dijon qui venait passer sous les murs de son château d'Epinac. Cette grande route, ferrée sur une partie de son étendue, fut plus tard abandonnée pour celle d'un plus facile parcours qui se dirige sur Beaune par Nolay et La Rochepot. D'Autun ce grand chemin, aujourd'hui effacé et oublié, venait à Creusefond, au hameau du Caillot, où on voit encore un pont construit pour son usage, mon-

Digitized by Google

tait au Puy, suivait le vallon de la rivière de la Drée qu'il passait sur un beau pont en pierre existant encore près de Dinay, cheminait sous les murs du château d'Epinac ; puis, côtoyant la rivière qui descend de Molinot, où le duc d'Aumont avait un grand château, traversait ce bourg pour aller à Ivry, puis traversait les Chaumes d'Auvenet, descendait le *vers* ou revers de Saint-Romain, gravissait la côte, longeait le bois de la Serve pour gagner par le pont d'Autun, encore ainsi nommé, Pommard et Beaune.

Ce Georges-Antoine-Louis de Pernes étant mort sans laisser de postérité, en lui s'éteignit la noble maison dont il était issu, et alors le comté d'Epinac retourna par la ligne collatérale ascendante issue des Rolin à sa tante Gabrielle de Perne, fille de Louis I^er^ et de Claudine Maréchal d'Epinac, laquelle Gabrielle était mariée à Roger de Clermont-Tonnerre, marquis de Cruzy, baron de Marne, lieutenant général des armées du Roi.

Puis, après ces derniers possesseurs, Epinac échut, en 1734, à leur fils Gaspard de Clermont-Tonnerre, marquis de Vauvilliers, né en 1688, qui fut l'une des illustrations militaires du règne de Louis XV ; aussi fut-il récompensé de ses services distingués par le bâton de maréchal de France qu'il porta glorieusement depuis 1747 jusqu'en 1781, époque à laquelle il atteignait presque son siècle. C'est à ce grand seigneur qu'Epinac est redevable des premières recherches un peu sérieuses de houille qui, en 1752, commencèrent à être essayées à Resilles, et qui furent suivies bientôt de l'établissement d'une verrerie à bouteilles qui, peu importante à son origine, devint

Digitized by Google

pourtant le germe de celle très-florissante qui existe aujourd'hui.

Avant son décès le maréchal de Clermont-Tonnerre avait mis en possession du comté d'Epinac l'un de ses fils, Charles Gaspard, né en 1747, qui fut longtemps connu dans le monde sous le seul titre de comte d'Epinac; mais ayant perdu son père, il fut breveté par le Roi et créé duc de Clermont-Tonnerre; il était lieutenant général des armées du roi et commandant pour S. M. la province du Dauphiné.

Emprisonné comme suspect pendant la Terreur, il périt sous la hache révolutionnaire le 26 juillet 1794, deux jours avant la chute du tyran Robespierre!

Alors Epinac perdit par le fait de la révolution française son dernier seigneur et son titre de comté. Mais par compensation une nouvelle destinée lui était réservée, plus profitable à sa population que son existence sous le régime féodal : celle d'être devenu le chef-lieu d'un beau canton et le centre d'un riche bassin houiller. Toutefois, avant d'obtenir ces avantages, son antique château se trouva fort compromis; car, après la fin tragique de M. le duc de Clermont-Tonnerre et l'émigration des membres de sa famille, ses domaines furent confisqués, démembrés et vendus ainsi que le château, dont la démolition fut prononcée par les acquéreurs; déjà deux de ses tours étaient détruites, quand une famille israélite (MM. Blum) arriva assez tôt pour sauver le restant du marteau du vandalisme, et par ses entreprises hardies changea tout à coup la face du pays.

Le fait est qu'Epinac, dont la population n'était évaluée en 1656, dans les lettres-patentes d'érection en comté, qu'à cent habitants, en avait déjà six cents lors-

Digitized by Google

que Courtépée, en 1778, rédigeait sa description de la Bourgogne; tandis que maintenant ce chef-lieu de canton compte au-delà de trois mille ames.

Ici nous nous arrêterons, laissant aux hommes spéciaux le soin d'ajouter à cet essai historique les détails statistiques que comporte aujourd'hui l'industrie qui s'est concentrée à Epinac.

Digitized by Google

LE MAIRE DE TALANT

PETITE CHRONIQUE BOURGUIGNONNE

LUE EN SÉANCE PUBLIQUE

PAR M. J.-R. PARIS

Membre résidant.

Le dernier des *Condé*, dans ce ducal asile,
Fit un jour convier l'élite de la ville.
Le Maire de Talant, comme une autorité,
Au célèbre banquet fut de droit invité.
Ce maire dont je parle, il faut le dire ici,
Des manières de cour prenait peu de souci.
Simple dans tous ses goûts, modeste autant que sage,
Le patois bourguignon était son seul langage;
Du reste, homme de sens, de rare probité;
Il prouvait que l'esprit n'exclut pas la bonté;
Et *Devillebichot*, l'honneur de son village,
Appartient désormais à la postérité.

Quoi qu'il en soit, au jour fixé d'avance
Notre bon maire arrive en train de belle humeur.
D'un habit de drap fin, pour plaire à *Monseigneur*,
Sa femme *Jeanne* avait fait la dépense.

Digitized by Google

Devant tant de candeur la vanité s'efface;
Auprès de lui Condé l'invite à prendre place;
En un mot, il devient le héros du repas
Et de tous ces honneurs il ne s'étonne pas.
Sur une nappe fine et de toile étrangère
Sont rangés avec art, en forme d'étagère,
Ces vases délicats, rares et gracieux
Que le ciseau romain a rendus précieux.
Le gibier, les poissons, les fruits et la volaille
Annoncent qu'a sonné l'heure de la bataille.
Les vins du *Clos-Vougeot*, de *Pommard, Chambertin*,
Ne sont point oubliés dans ce fameux festin,
Qui par son aspect seul à l'appétit provoque
Et déploie aux regards le faste de l'époque.
La moutarde, déjà renommée à Dijon,
Et qui, pour s'illustrer, avait eu son *Naigeon*,
Tenait sa place aussi dans ce repas splendide.

Cependant un valet à l'allure candide,
Près de notre héros s'étant placé soudain,
Le servait d'un côté, puis avec l'autre main
Enlevait prestement son assiette chargée,
Sans que l'on s'aperçût qu'elle eût été changée.

Par deux fois ce manége assez bien réussit;
Une aile de faisan venait d'être enlevée
Quand le maire, blessé jusqu'en son appétit,
Résolut sur-le-champ de prendre sa revanche,
Et, d'un couteau s'armant, assène, avec le manche,
Sur la main du valet qui va recommencer
Un coup bien dirigé qui le fait grimacer.
Pourtant, sur le couteau l'histoire n'est pas nette :
L'instrument pouvait bien n'être qu'une fourchette;
Mais, comme il est certain que le coup fut porté,
Je reprends mon récit qu'à regret j'ai quitté.

Digitized by Google

« Qu'est-ce donc, dit Condé? parlez, Monsieur le Maire...
Quelqu'un, malgré mon ordre, a-t-il pu vous déplaire?...
— Nainni dà, Monseigneu; ç'a moi que san faiçon
Vén de baillé ène leçon
Ai vot' valet qué n'sai pa lire.
— Comment le savez-vous? Qui donc a pu vous dire?...
— I vo répon qu'laï l'çon étô bén ai prôpoo :
Car el é pri deu foi dés aile po dés oo. »

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

PARTIE DES LETTRES.

Installation du président de l'Académie. v

Appréciation de la philosophie de M. Laromiguière, par M. Tissot. 1
Un mot de Napoléon et Bernardin de Saint-Pierrre, par M. Nault. 99
Histoire de Bourgogne. — Charles VIII (1483), par M. Rossignol. 109
Eclaircissements sur un passage d'Eschyle, par M. Stiévenart. . 169
Notice historique sur Epinac, jadis Monestoy, et ses anciens seigneurs, par M. César Lavirotte. 195
Le Maire de Talant, petite chronique bourguignonne, par M. Paris. 221

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
IMPÉRIALE
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DE DIJON.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

IMPÉRIALE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

SECTION DES SCIENCES.

Année 1855.

DIJON
IMPRIMERIE LOIREAU-FEUCHOT
place Saint-Jean, 1 et 3.
1856.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

BIBLIOGRAPHIE SEISMIQUE

PAR M. ALEXIS PERREY.

L'Académie ne pouvant pas publier en entier un catalogue de ce genre, j'ai dû faire un choix. Naturellement ce choix a dû se porter sur les ouvrages que je connais, sur ceux qui se trouvent déjà dans ma bibliothèque et dont les cartes sont annotées. Ainsi, les articles qui suivent font partie de ma *collection seismique;* mais j'ai dû, quoique à regret, supprimer toute remarque et toute annotation, en un mot abréger le plus possible, sans toutefois altérer les titres. — J'y joins quelques ouvrages ou opuscules sur la théorie de la terre et sur le système du monde.

1. **Abbadie** (Ant. d'). Sur les tremblements de terre et sur les mouvements du sol. — *Comptes rendus,* t. 34, p. 712-714. 11 mai 1852; tir. à part.

2. — Idées pour l'observation des tremblements de terre. — *Bull. de la Soc. météor. de France,* t. 2, p. 180-187. 11 nov. 1854.

Digitized by Google

3. **Abich** (H.). Vue générale de l'Ararat. — *Bull. de la Soc. géol. de France,* 2e série, t. 8, p. 265-271, 1 pl. 3 mars 1851. — *Amer. Jour. of sc.,* 2nd series, vol. 13, n° 38, p. 269-270.

4. **Accademia di Napoli.** Istoria de' Fenomeni del Tremoto avvenuto nelle Calabrie, e nel Valdemone nell' anno 1783, posta in luce dalla reale Accademia delle scienze, e delle Belle Lettere di Napoli. Napoli, 1784, petit in-fol. de XVII, VIII et 527 pp., et un Atlas de 69 pl. gd in-fol.

Acosta (Joaquin d'). Lettre à M. Alex. Brongniart sur le tremblement de terre qui a détruit Popayan le 16 novembre 1827, datée de Paris, 4 mars 1828. Le *Globe,* 22 mars 1828. — *Ann. de Ch. et de Phys.,* t. 39, p. 406-408. — Reproduite dans mon mémoire relatif à la Colombie (1).

5. — Lettre sur le tremblement de terre de la Colombie, adressée à M. Barbié du Bocage, datée de Paris, 10 avril 1828. *Bull. de la Soc. de Géogr.,* t. 9, p. 200-203. Avril et mai 1828.

— Relation de l'éruption boueuse sortie du volcan de Ruiz et de la catastrophe de Lagunilla, dans la république de la Nouvelle-Grenade, le 19 février 1845. — *Compt. rend.,* t. 22, p. 709-710. Séance du 27 avril 1846. — *Reprod.*

6. — Excursion aux montagnes de Ruiz et de Tolima, lettre adressée à M. Elie de Beaumont, et datée de Guaduas, 10 septembre 1850. — *Bull. de la Soc. géol. de France,* 2e série, t. 8, p. 489-496, 1 pl. 16 juin 1851.

7. **Acosta** (Joseph). Histoire naturelle et morale des Indes, tant orientales qu'occidentales, traduite par Robert REGNAVLD, cauxois. Paris, 1616, in-8° rel. Exempl. de de Brosses.

---

(1) Par le mot *reproduit,* je désignerai les articles insérés en entier ou par extraits seulement, suivant leur importance, dans quelqu'un de mes Mémoires, qu'il sera, en général, inutile de désigner.

Digitized by Google

8. Adee (Swithin). Two Letters on the agitation of the Water, 1st november 1755. — *Phil. trans.*, for 1755, vol. 49, p. 357-358, et édit. de Wittenberg, p. 174-175.

9. Affleck (Capt.). An Account of the Agitation of the sea at Antigua. Nov. 1st 1755. — *Phil. trans.*, 1756, vol. 49, p. 668-670.

10. Agricola (Georgius). De ortu et causis subterraneorum, lib. V; de natura eorum quæ effluunt ex terra, lib. IV; de natura fossilium, lib. X; de veteribus et novis metallis, lib. II; Bermannus, sive de re metallica dialogus..., a Joanne Sigfrido... Wittebergæ, 1612. In-8° parch.

11. Airy (G.-B.). Report of the astronomer royal to the Board of visitors, read at the annual visitation of the royal Observatory. — Greenwich, june 5, 1852. 12 p. in-4°.

12. Albo (Don Felice Castillo). Résumés météorologiques. — Mercurio Chileno, n° 7, publié à Santiago du Chili. — Il manque à ma collection; mais il est résumé par Arago à la suite du mémoire de Lambert, *Ann. de Ch. et de Phys.* Déc. 1829. T. 42, p. 406-408.

13. Alexander ab Alexandro. Geniales dies... L'ouvrage manque à ma collection; mais ce que l'auteur dit des tremblements de terre est cité par Gasp. Paragallo, *Ragionamento de' Tremuoti*, p. 149.

14. Allamand (prof. à Leyde). A Letter to M. Trembley, concerning the Earthquake of the 1st november 1755 at Leyden; transl. from the french. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 397-398, et édit. de Wittenberg, p. 193-194.

15. — Another to the same, concerning the Earthquake of the 26th of december 1755, at Leyden. *Ibid.*, 1756, vol. 49, p. 512-513.

16. — An Account of an Earthquake felt in Holland, february 18, 1756; trans. from the french. — *Ibid.*, 1756, vol. 49, p. 545-546.

17. Alvarez de Tolède (P.). Tremblements de terre à Lima, en 1687. — *Phil. trans.*, 1694, n° 209; trad. de Gi-

Digitized by Google

belin, t. 1, p. 42-43, et de Marcantonio Ludrini, t. 1, p. 43-44.

18. Amaro (Fr. de). Ærumnæ anni 1822. Napoli, 1823; 12 p. in-4°. — C'est une épître en vers latins avec 4 pages de notes sur l'éruption du Vésuve en 1822.

19. Amato (P. Gaetano d'). Divisamento critico sulle correnti opinioni intorno ai fenomeni del Vesuvio e degli altri volcani. Napoli, 1756, in-8° de 90 p. — Il y a eu une autre édit. de 1759. — Trad. par l'abbé Péton à la suite de l'hist. du Vésuve, p. 295-370.

20. — Giudizio filosofico intorno ai fenomini del Vesuvio. Napoli, 1753, in-4° de 38 p.

21. Anaxagoras. Anaxagoræ Clazomenii fragmenta quæ supersunt omnia collecta commentarioque illustrata ab Ed. Schaubach. Lipsiæ, 1827, in-8° de 191 p.

22. Anderson (J.). Description du volcan qui se trouve au sommet du morne Garou, dans l'île Saint-Vincent. — *Phil. trans.*, an 1785, vol. 75. Trad. de Gibelin, t. 1, p. 327-333, 1 pl., et de Marcanton. Ludrini, t. 1, p. 336-342, 1 pl.

23. Anderson (J.). Nachrichten von Island, Groenland und der Strasse Davis. Hamburg, 1746, in-8° pl.

24. Andraud. On lit dans les *Comptes rendus de l'Académie*, t. 40, 15 janvier 1855, p. 138 :

M. Andraud appelle l'attention de l'Académie sur la coïncidence des tremblements de terre qui ont été ressentis vers les derniers jours de 1854, dans le midi de la France, et les crues extraordinaires de plusieurs rivières, notamment de la Saône. L'auteur voit dans le rapprochement de ces deux sortes d'événements la confirmation d'idées qu'il a émises depuis longtemps, et qu'il formule ainsi :

« Chaque fois qu'un tremblement de terre a lieu sur « quelque point du globe, il est à présumer qu'une inon- « dation se sera produite quelque part. Chaque fois qu'un « fleuve déborde et inonde ses rives par des crues soudaines,

Digitized by Google

« il faut tenir pour certain qu'un tremblement de terre se « sera manifesté en même temps sur quelque point du « globe. »

25. André (P. Chrysologue de Gy). Théorie de la surface actuelle de la terre. Paris, 1806, in-8° de 342 pages. — Rapport de Cuvier et remarques de Brochant de Villers sur cet ouvrage. (*Voir à ces noms.*)

26. — Plan d'une carte physique, minéralogique, civile et ecclésiastique de la Franche-Comté et de ses frontières. *Jour. de Phys.*, t. 30, avril 1787, p. 271-284.

27. Andreæ (Joh.-Leonh.). De montibus ignivomis, sive vulcaniis, dissertatio inauguralis. Altdorf, 25 junii 1710, in-4° de 32 p.

28. Andréossy (Le comte). Mémoire sur les dépressions de la surface du globe, dans le sens longitudinal des chaînes de montagnes et entre deux reliefs maritimes adjacents. Lu aux séances de l'Acad. des sc. des 13 et 20 fév. 1826. S. l. et a. In-8° de 41 p. et 2 pl.

29. Angelot (V.-F.). Note sur la permanence de la température à l'intérieur du globe. *Bull. de la Soc. géol. de France*, t. 13, p. 377-382. 6 juin 1842.

30. — Note additionnelle sur les causes des émanations gazeuses provenant de l'intérieur du globe. — *Ibid.*, t. 13, p. 398-402. 20 juin 1842.

31. — Nouvelles considérations (3e note) sur l'intervention des eaux de la mer dans les phénomènes volcaniques. — *Ibid.*, t. 14, p. 43-49. 7 nov. 1842.

32. — De quelques conséquences de la contraction des roches plutoniennes, et du granite en particulier, dans leur changement d'état. — *Ibid.*, p. 49-55.

33. — Quatrième note sur l'intervention des eaux de la mer dans les phénomènes volcaniques. — *Ibid.*, 2e série, t. 1, p. 23-29. 6 nov. 1843.

34. Anthemius. Application de la force élastique de la vapeur d'eau. — Agathias, liv. 5, p. 149-151, de la By-

Digitized by Google

zantine, édit. du Louvre, trad. de M. Léon Rénier. *Copie manuscrite* faite sur l'Exposition et hist. des principales découvertes scientifiques modernes de M. Louis Figuier, t. 3, p. 7 et 8, 1852. Quoi qu'en pense M. Figuier, cette expérience a sa valeur.

35. Antonin (Saint-). Tremblements des 5 et 30 décembre 1456. — Poli, Memoria sul Tremuoto del 26 Luglio 1806, p. 113-121.

36. Apjohn. Remarques sur le mém. de M. Mallet : « On the Dynamics of Earthquakes. » *Proceed. of the R. I. Academy,* vol. 3, p. 189. Copie manuscrite à la fin du mémoire de M. Mallet.

37. Arago (Fr.). Catalogues annuels de tremblements de terre, depuis 1818 jusqu'en 1830, publiés dans les *Annales de Chimie et de Physique :*

1818, t. 9, p. 433-435; t. 12, p. 425-426, et t. 33, p. 402-403;

1819, t. 12, p. 425-426; t. 15, p. 421-422, et t. 33, p. 404;

1820, t. 15, p. 422-424; t. 18, p. 413-415, et t. 33, p. 404;

1821, t. 18, p. 414-415; t. 21, p. 393, et t. 33, p. 405;

1822, t. 21, p. 393-396; t. 24, p. 429, et t. 33, p. 405-406;

1823, t. 24, p. 429-431; t. 27, p. 376-377, et t. 33, p. 406-407;

1824, t. 27, p. 377-380, et t. 33, p. 407-408;

1825, t. 30, p. 412-414 avec suppl. depuis 1816, p. 411, et t. 33, p. 408-409;

1826, t. 33, p. 409-412;

1827, t. 36, p. 396-398, et t. 39, p. 406-408;

1828, t. 39, p. 408-412, et t. 42, p. 347;

1829, t. 42, p. 347-351, et t. 45, p. 395-402;

1830, t. 45, p. 402.

Ces catalogues, dont je n'ai qu'un seul, celui de 1829, ont été fondus dans mes divers mémoires.

38. — Liste des volcans actuellement enflammés. — *Annuaire du bureau des Longitudes,* année 1824, p. 167-189.

Digitized by Google

39. — Remarques sur le mémoire de **M. Lambert.** — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 42, déc. 1829, p. 406-410.

40. — Sur l'ancienneté relative des différentes chaînes de montagnes. — *Annuaire du bureau des Longitudes*, année 1830, p. 202-226, — et Bertrand, *Lettres sur les révol. du globe*, 5e édit., note 4, p. 379-395.

41. — Sur les soulèvements souterrains. — *Ibid.*, année 1833, p. 268-273.

42. — Instructions pour le voyage de *la Bonite*. Arago recommande l'observation des tremblements de terre. — *Ibid.*, année 1836, p. 346-349.

43. — Rapport verbal sur les nouvelles recherches de **M. Capocci**, sur le phénomène connu de l'érosion du temple de Sérapis à Pouzzoles. — *Compt. rend.*, t. 4, p. 750-753, 1837.

44. — Considérations sur la manière dont se forma dans la Méditerranée, en juillet 1831, l'île nouvelle qui a été tour à tour appelée **Ferdinandea, Hotham, Graham, Nerita** et **Julia.** — *Ibid.*, p. 753-757.

45. — Tremblement de terre de la nuit du dimanche 4 au lundi 5 juillet 1841. — *Compt. rend.*, t. 13, p. 80-83, 12 juillet 1841.

46. — Sur les volcans lunaires. — *Ann. du bureau des Long.*, année 1842, p. 526-529.

47. Arago et **Bouvard.** Remarques sur le déplacement horizontal de deux colonnes au palais des Archives, attribué à l'explosion du magasin à poudre de Grenelle, en septembre 1794. — *Compt. rend.*, 1839, t. 9, p. 415-416.

48. Aranda (Comte d'). Lettera anonima di Madrid, 30 dicembre. Senz' anno ma evidentemente del 1755. — Codice msc. dell' Olivieriana di Pesaro, n° 124. Copie mss. à la fin de mon mémoire relatif à la péninsule Ibérique, p. 10-11.

49. Archiac (Vicomte d'). Histoire des progrès de la Géologie de 1834 à 1845. Paris, in-8°, 1847. Le 1er vol. seulement.

Digitized by Google

50. Arcovito (Salvatore). Memoria de' fenomeni meteorologici osservati in Reggio di Calabria nel corso degli anni 1836, 1837 e parte del 1838. — Dito, nel 1839. — Dito, nel 1840. — Dito, nel 1841. — Dito, nel 1842. — Dito, nel 1843. Reggio, 1839-1846. 6 broch. in-8°, dans lesquelles on trouve le journal des secousses qui ont été ressenties à Reggio de 1836 à 1843. — Le 4e cahier, 1841, contient, sous le titre de *Catalogo de' Tremuoti accaduti nelle varie epoche*, la série des tremblements de Reggio de 225 avant J.-C. à 1841.

51. — Notamento de' Tremuoti avvenuti in Reggio di Calabria del 1844 a tutto il 1853, rimesso in Digione, capitale del dipartimento della Costa di Oro, in Francia, al sigr Alexis Perrey, professore alla facolta delle scienze in Digione, richiestomi con una sua lettera di 7 novembre 1853, inviatami per mezzo del cav. Vincenzo Flauti, illustre e dotto segretario perpetuo dell' Accademia Reale delle scienze in Napoli. — Ms. autographe de 21 pages in-4°.

52. Arderon (Will.). An Account of the Agitation of the Water, nov. 1, 1775. *Philos. trans.*, 1755, vol. 49, p. 380. Une page.

53. Argens (J.-B. Boyer, marquis d'). Timée de Locres, traduit par d'Argens; suivi de la lettre d'Aristote sur le système du monde. Paris, an 3, in-8° de 210 p. Notes.

54. — Ocellus Lucanus, sur l'Univers. Paris, an 3. In-8° de 188 p. Notes.

55 et **56. Aristote.** Des tremblements de terre, liv. 2, cap. 7 et 8 Meteorologicorum. — Texte et trad. anglaise dans R. Mallet : *First Report on Earthquakes*, p. 3-8 et 80-87.

57. — Lettre sur le système du monde, trad. par le marquis d'Argens, à la suite de Timée de Locres.

58. Astolfi (Matteo). Narrazione dell' orribile Terremoto sentitosi nella città di Rimino dopo la mezza notte della vigilia del Santo Natale dell' anno scorso 1786. Cesena,

Digitized by Google

s. d. mais de 1787, in-8° de 38 p. La dédicace au cardinal Greg. Chiaramonti est datée du 23 avril 1787.

59. **Attumonelli** (Michele). Della eruzione del Vesuvio accaduta nel mese di Agausto dell' anno 1779 Ragionamento istorico fisico. Napoli, 1779. In-8° de 147 p. 1 pl.

60. **Auberi** (Claude). Claudii Alberii de terræ motu oratio, in qua Hybornæ pagi, in ditione Ill. Reip. Bern., supra lacum Lemanum, per terræmotum oppressi, historia paucis attingitur. S. l. (Lausanne), 1585, in-8° de 39 p. — Trad. française, signée J. R. G. Lausanne, 1786, in-8° de 72 p. Je ne l'ai pas.

61. **Aubert.** (Le P.). Dissertation sur la cause physique des tremblements de terre, insérée par Lambert dans sa *Bibl. de Phys. et d'Hist. nat.*, t. 2, p. 178-200. Elle a paru dans les Mémoires de Trévoux, juin 1728, p. 1058.

62. **Aubuisson de Voisins** (J.-F. d'). Traité de Géognosie. Strasbourg, 1819. 2 vol. in-8°, 2 pl. Exempl. d'Héricart de Thury, avec deux lettres autographes de M. et M^me^ d'Aubüisson.

63. — Mémoire sur les Basaltes de la Saxe, accompagné d'observations sur les Basaltes en général. Paris, 1803. In-8° de 176 p. Exempl. d'Héricart de Thury.

64. — Sur les Basaltes. *Bull. de la Soc. philom.*, n° 76, messidor an 11, p. 118-120.

65. — Sur les Volcans et les Basaltes de l'Auvergne. *Bull. de la Soc. philom.*, n° 84, ventôse an 12, p. 182-185.

66. — Mémoire sur les Volcans et les Basaltes de l'Auvergne. *Journ. de Phys.*, t. 83, juin 1819, p. 442-449. Manque la suite.

67. — Recherches sur la force projective des volcans. — *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, 2^e^ série, t. 1, 1^re^ partie, p. 203-204. 1814. Copie manuscrite du compte-rendu de ce Mémoire, qui n'est plus aux archives de l'Académie.

68. **Audot.** Royaume de Naples. Paris, 1835. In-8°. 90 pl., dont plusieurs représentent le Vésuve. Audot n'est

Digitized by Google

que l'éditeur; les auteurs sont MM. Saint-Germain-le-Duc et de la Chabanne.

69. Augusti (Michele). Dei Terremoti di Bologna opuscoli. Bologna, 1780. In-8° de 181 p. Cette deuxième édition contient les trois lettres de l'auteur, publiées sous le pseudonyme de Cimaste Hulugeo.

70. — Osservazioni, Memorie e Riflessioni su li Terremoti sentiti in Bologna nel mese ni Giugno 1779. Lettere tre di Cimaste Hulugeo. Firenze, 1779. In-8° de 38 p.

71. Auldjo (Jean). Vues du Vésuve, avec un précis de ses éruptions principales depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours. Naples, 1832. In-8° de 102 p. et 17 pl. La treizième est une carte contenant les courants de lave de 1631 à 1831.

72. Babbage (Ch.). Observations on the temple of Serapis at Pozzuoli near Naples, with an attempt to explain the causes of the frequent elevation and depression of large portions of the Earth's surface in remote periods, and to prove that those causes continue in action at the present time. With a Supplement : Conjectures on the physical condition of the surface of the moon. London, 1847. In-8° de 42 p., 2 pl.

73. —The ninth Bridgewater Treatise. A Fragment. London, 1848. In-8° de 270 p., 2e édit.

74. Baer (Fréd.-Ch.). Essai historique et critique sur les Atlantiques. Paris, 1762. In-8° de 116 p. Une carte. On y trouve un extrait du Timée et du Critias de Platon, texte et traduction.

75. Baglivi (Georg.). De terræmotu romano et urbium adjacentium, anno 1703.

76. —De progressione romani terræmotus a kalendis martiis anni 1703 ad kalendas martias anni 1705, cum historia morborum et epidemiæ constitutionis, quæ his annis regnavit Romæ, et quamplurium naturæ effectuum per id temporis ibidem observatorum.

Digitized by Google

Opera omnia, édit. de C. Gottl. Kühn, Lipsiæ, 1838, t. 2, p. 192-265.

77. **Bagnold.** Tremblement de terre de Lima, le 30 mars 1828. — *Revue britannique...*, p. 363-365 (sans nom d'auteur).

78. **Baillet** (A.). Notice sur l'enfoncement subit d'une grande étendue de terrain dans le département de l'Ourthe. — *Journ. des Mines,* n° 55, germ. an 9, p. 563-566.

79. **Bailly** (Syl.). Lettres sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie, à M. de Voltaire. Paris, 1777. In-8°.

80. — Lettres sur l'Atlantide de Platon et sur l'ancienne histoire de l'Asie. Paris, 1779. In-8°.

81. **Balducci** (Fr.). Gl' Incendi del Vesvvio Discorso accademico, p. 731-750, à la fin des *Rime* du même auteur. Un vol. in-18 avec portrait; le titre manque.

82. **Balestrieri** (Pasq.). Nuova Cosmogonia ossia Istoria della creazione e fine dell' Universo. Napoli, 1851. In-8° de 184 p., 2 pl.

83. **Balzano** (Franc.). L'antica Ercolano ovvero la Torre del Greco tolta all' obblio, libri 3. Napoli, 1688. In-4°. L'auteur y décrit, comme témoin oculaire, les éruptions du Vésuve en 1680, 81 et 85.

84. **Barba** (Ant.). Ragionamento fisico-chimico sull' eruzione ultima del Vesuvio accaduta ai 15 Giugno 1794. Napoli, 1794. In-8° de 38 p.

85. **Barbaroux.** Description des volcans éteints d'Ollioules en Provence. Extr. du *Journ. de Phys.*, t. 33, sept. 1788, p. 191-198, et t. 35, juillet 1789, p. 30-35.

86. **Barber** (Thomas). A letter to W. Arderon, concerning the Earthquake on nov. the first. — *Philos. trans.*, 1755, vol. 49, p. 380-381.

Barde (Paul). Voir Hamilton (W.).

87. **Barral.** Mémoire sur l'histoire naturelle de l'île de Corse. Londres, 1783. In-8° de 126 p.

Digitized by Google

88. Barthélemy (J.-J.). Voyage du jeune Anacharsis en Grèce. Paris, 1821, in-18, édit. stéréotype. Le tome 5 seulement renfermant le chap. 64, où l'auteur traite de la Physique des Grecs.

89. Bartoli (le R. P.). Terremoti in Ragusa. — Lettera del R. P. Serpieri del Gennaro 1853, ms. autog.

90. Bartolucci. Copia di una lettera del sig. ab. Bartolucci revisore del Nunzio, da una baracca d'un campo dove fu Lisbona, a di 18 novembre 1755. — Codice mss. dell' Olivieriana di Pesaro, n° 124. — Trans. à la suite de mon Mém. relatif à la péninsule Ibérique, p. 10

91. Baudot (avocat au Parlement de Paris). Essai sur le bitume d'Auvergne et sur quelques objets d'histoire naturelle trouvés dans cette province. Ms. original de 211 feuillets, pet. in-4°, 1789.

92. Beaumont (Elie de). Extrait d'une série de recherches sur quelques-unes des révolutions de la surface du globe. — Cet extrait a été composé pour la traduction française du *Manuel géologique* de M. de la Bèche, par M. Brochant de Villiers. Paris, 1833. In-8° de 52 p.; tir. à part.

93. — Faits pour servir à l'histoire des montagnes de l'Oisans. — *Annales des Mines*, 3e série, t. 5, 1834. In-8° de 63 p., 2 pl.; tir. à part.

94. — Mémoire sur quelques points des cratères de soulèvements en réponse à différentes objections élevées contre l'hypothèse du soulèvement du Cantal. Lu à la Soc. géol. le 17 février 1834. Extrait, *Annales de la Soc. d'agric., sc. et arts du Puy,* an 1841-42, p. 134-147.

Ce Mémoire a paru intégralement dans les Mém. pour servir à une description géologique de la France, t. 3, p. 193-318.

95. — Recherches sur la structure et l'origine de l'Etna. *Annales des Mines,* 1836, t. 9, p. 175-216, 575-630; et 1837, t. 10, p. 351-370 et 507-576. 5 cartes, plans et coupes; tir. à part.

Digitized by Google

96. — Remarques comparatives sur les cendres de l'Etna et sur celles du volcan de la Guadeloupe. *Compt. rend.*, t. 4, 15 mai 1837, p. 743-746.

97. — Des diverses formations de Sédiment dont la position actuelle permet d'assigner l'époque relative des divers mouvements qui ont disloqué l'écorce du globe. Note 5. Dans les lettres d'Alex. Bertrand sur les révol. du globe, 5e édit. Paris, 1839, p. 396-400.

98. — Note sur les systèmes de montagnes les plus anciens de l'Europe. — *Bull. de la Soc. géol. de Fr.*, 2e sér., t. 4, séance du 17 mai 1847, p. 864-991; tir. à part, publié en mai 1848.

99. — Comparaison entre les masses montagneuses annulaires, de la terre et de la lune. — *Compt. rend.*, t. 16, p. 1032-1035, 1843.

100. — Note sur les émanations volcaniques et métallifères. — *Bull. de la Soc. géol. de Fr.*, 2e sér., t. 4, 5 juillet 1847, p. 1249-1373; tir. à part, paru en mars 1849.

101. — Lettre à M. Constant Prévost, relative à la note que M. P. a publiée dans les *Comptes rendus*, 1850, t. 31, p. 461-469. — *Compt. rend.*, 1850, t. 31, p. 501-505.

102. — Notice sur les systèmes de montagnes. Paris, 1852, 3 vol. in-12 de 1543 p., 4 pl.

103. — Tremblement de terre de la nuit du 28 au 29 décembre 1854 en différents points de la France et des Etats-Sardes. — *Compt. rend.*, t. 40, 24 janv. 1855, p. 194-198. — Autre exempl. extr. du *Moniteur* du 30 janv. 1855.

104. — Sur un effet de la *Lune Rousse*. — *Bull. de la Soc. météor. de Fr.*, t. 2, p. 165-172.

Beaumont (Elie de). Instructions pour :

105. — L'expédition scientifique qui se rend dans le nord de l'Europe. — *Compt. rend.*, t. 6, 23 avril 1838, p. 549-571; tir. à part, 24 p.

106. — L'exploration géologique de l'Algérie. — *Compt. rend.*, 19 mars 1838, 40 p. in-4°; tir. à part.

Digitized by Google

107. — M. Duplessis. Pour son voyage dans le Texas.— *Compt. rend.*, t. 27, 10 juillet 1848, 5 p.; tir. à part.

108. — M. Rochet (d'Héricourt). Pour un nouveau voyage en Abyssinie. — *Compt. rend.*, t. 25, 2 août 1845, 14 p.

109. — M. le docteur Petit. Pour son voyage au Chili.— *Compt. rend.*, t. 29, 13 août 1849; tir. à part, 8 p.

Rapports sur :

110. — Un Mémoire de M. F. de Castelnau, relatif au système Silurien de l'Amérique septentrionale. — *Compt. rend.*, 6 mars 1843; tir. à part, 12 p.

111. — Un Mémoire de M. Alcide d'Orbigny, intitulé : Considérations générales sur la Géologie de l'Amérique méridionale. — *Compt. rend.*, 28 août 1843; tir. à part, 39 p.

112. — Le Voyage de *la Vénus*. — *Compt. rend.*, 24 août 1840, t. 11, n° 8, p. 336-339.

113. — Un Mémoire de M. Pierre de Tchihatcheff, relatif à la Constitution géologique de l'Altaï. — *Compt. rend.*, t. 20, 12 mai 1845; tir. à part, 26 p.

114. — Les observations auxquelles M. Ch. Deville s'est livré durant son voyage aux Antilles, à Ténériffe et aux îles du Cap-Vert. — *Compt. rend.*, t. 22, 29 juin 1846; tir. à part, 30 p.

115. — Les travaux de M. A. Perrey, relatifs aux tremblements de terre. — *Compt. rend.*, t. 38, 12 juin 1854; tir. à part, 8 p. (1).

« A la suite de ce Rapport, les commissaires MM. Liouville, Lamé et Elie de Beaumont, ont proposé à l'Académie d'accorder à M. Perrey, sur les fonds dont elle peut disposer,

---

(1) Ce Rapport a été traduit par M. James D. Dana et inséré dans l'*Amer. Jour. of sc.*, 2nd ser., vol. XIX, January, 1855, p. 55-60; il est reproduit en partie dans le *Boston Evening Traveller*, vol. X, n° 263, February, 9, 1855, dans le compte-rendu de la première séance de la Soc. d'Hist. nat. de Boston avec la discussion à laquelle il a donné lieu. — Ces deux articles se trouvent aussi dans ma collection.

Digitized by Google

une certaine somme destinée à subvenir aux frais de ces recherches.

« Cette proposition est renvoyée à l'examen de la section de Minéralogie et de Géologie, à laquelle M. Elie de Beaumont est invité à s'adjoindre. »

L'Académie, à l'unanimité, a alloué deux mille francs. (Lettre autographe de M. Chasles, du 20 juin, jointe à l'exemplaire du Rapport que j'ai fait relier en tête de mon manuscrit.)

Enfin, M. le ministre de l'instruction publique autorise l'Académie à imputer, sur les fonds dont elle dispose, une somme de 2,000 fr. à M. A. Perrey, pour subvenir aux frais de recherches sur les tremblements de terre. — *Compt. rend.*, t. 39, p. 199; séance du 24 juillet 1854.

116. — Réponse à M. C. Prévost, sur une interpellation relative au mot soulèvement, à l'occasion d'un rapport de M. de Verneuil, sur un Mémoire de M. Jules Marcou. — *Compt. rend.*, t. 40, p. 756-762, 2 avril 1855.

117. Beaumont (Elie de) et **Dufrénoy.** Mémoire sur les groupes du Cantal, du Mont-d'Or et sur les soulèvements auxquels ces montagnes doivent leur relief actuel. — *Ann. des Mines,* 3e sér., t. 3, juillet 1833; tir. à part, 94 p. in-8° et 2 cartes.

118. Beccaria (J.-B.). Dell' Elettricismo artificiale e naturale. Torino, 1753, in-4°.

119. — Al sig. conte G.-F. san Martino della Motta, pella sua Laurea in jurisprudenza applaudisce G.-B. Beccaria e discorre di questioni all' occasione de' Tremuoti Bolognesi daquello proposte. S. l. et a. (1779), pet. in-4° de 19 p., 1 pl.

* **Bécher.** Notice sur les tremblements de terre qui ont causé des désastres à Acapulco. Voyage de *la Vénus,* par Dupetit-Thouars. — *Relat. hist.,* t. 2, p. 212-215, en note, reproduit dans mon Mém. relatif au Mexique.

120. Beccher (Joh.-Joach.). Physica subterranea, pro-

Digitized by Google

fundam subterraneorum genesim, è principiis hucusque ignotis ostendens. Edit. noviss. Lipsiæ, 1732, in-4°, specimen Beccherianum subjunxit G.-Ern. Stahl.

121. Becker (J.). Von der Erderschütterug am 29. Juli 1846. Mitgetheilt in die General-Versammlung des Vereins fuer Naturkunde zu Wiesbaden am 31. August 1846, 15 p. in-8°.

122. Becquerel. Recherches sur les altérations qui ont lieu à la surface du sol et dans l'intérieur du globe. — *Bibl. univ.*, avril 1834, p. 435-443.

Begitschef. Eruption dans la péninsule de Taman, le 18 août 1853. Extr. du *Moniteur* du 13 octobre, ms. inséré dans mon calalogue pour 1853.

Belcher (Cap.). Voir Cuming.

123. Belcher (Lady). Extract of a Letter concerning an extraordinary motion in the Waters in the lake Ontario. — *Phil. trans.*, 1756, vol. 49, p. 544, une page.

124. Bell (B.). Strictures on the hypothesis of M. Joseph Ducommun, on volcanoes and Earthquakes. — *Amer. Journ. of sc.*, vol. 16, april 1829, p. 51-53.

* **Bellicard.** Voyez Cochin et Bellicard.

125. Bembi. De Ætna Dialogus. Venetiis, 1530, in-4° de 32 p.

126. Berghaus (H.). Allgemeine Laender-und Voelkerkunde. Les deux premiers volumes, Stuttgart, 1837, in-8°.

— Chronik der Erdbeben. Voir V. Hoff.

127. Bergmann (Torbern). De' Prodotti volcanici considerati chimicamente Dissertazione. Trad. publiée par Gius. Tofani, avec les notes de Dolomieu, qui paraît être le traducteur (1). Napoli, 1789. In-8°. Breislak. *Inst. géol.*, t. 1, p. 447, dit que cet ouvrage a été publié à Florence. Le titre de notre exemplaire manque.

---

(1) Dolomieu a traduit Bergmann, Notice de Lacépède, Journ. des Mines, n° 69, prairial an X, p. 226.

Digitized by Google

128. Berkeley (E.). Eruption du Vésuve en 1717. — Gibelin, t. 1, p. 60-66, et Ludrini, p. 62-68, d'après le n° 354 des *Phil. trans.*

129. Bernard. Lettre à M. Faujas-St-Fond sur les volcans d'Ollioules, d'Evenos et de Broussan, de Laverne et de Cogalin en Provence. — Faujas, *Volc. du Vivarais*, p. 436-440.

* **Bernard** (J.-J.-B.). Traducteur ; voy. *Breislak.*

130. Bernardino (Fr.). Discorso istorico intorno l'eruzione del monte Vesuvio accaduta a di 15 Giugno 1794. Napoli, 1794, in-4° de 22 p.

131. Bernoulli (Joan.). De terræ motibus Carolo-Hesychii factis, mense maio 1737. — Opera omnia. Genevæ et Lausannæ, 1742, 4 vol. in-4°, t. 4, p. 502-522. Cop. msc.

132. Beroaldi (Filip.). Opusculum de terræ motu et pestilentia, cum annotamentis Galeni. Argentorati, 1510, in-4°. Don de la bibl. publ. de Bâle.

133. Beroldingen (Franz Von). Die Vulkane ælterer und neuerer Zeiten. Manheim, 1791, 2 vol. in-8°. Double de la bibl. publ. de Bâle.

134. Berth. Ascension au volcan de l'île Bourbon le 26 juin 1791 et description de l'éruption de cette année. — Bory de Saint-Vincent, *Voy. aux quatre îles*, t. 2, p. 277-286. Bory de Saint-Vincent indique, t. 3, p. 8, qu'il en a le manuscrit entre les mains et en donne l'analyse, p. 8-12.

135. Berthelot (S.). Description orographique de l'île de Ténériffe. — *Bull. de la Soc. de Géogr.*, 2e série, t. 3, n° 16, avril 1835, p. 263-275.

136. Bertholon de Saint-Lazare. Mémoire sur un paratremblement de terre et un paravolcan. — *Journ. de Phys.*, t. 14, part. 2, août 1779, p. 111-121. La traduction italienne de ce Mémoire forme la première partie de Vivenzio, *Istoria del terremoto del* 1783.

137. — Electricité des météores. Paris, 1787, 2 vol. in-8°.

138. Bertou (Comte Jules de). Dépression de la vallée

Digitized by Google

du Jourdain et du lac Asphaltite. — *Bull. de la Soc. de Géogr.*, 2e sér., t. 16, nos 69-70, sept.-oct. 1839, p. 113-169, 2 cartes.

139. — Lettre à M. le Président de la Commission centrale, en date de Jérusalem, 29 avril 1838. *Ibid.*, t. 10, n° 55, juillet 1838, p. 18-32.

140. Bertrand (Alexandre). Lettres sur les anciennes révolutions du globe. Paris, 1839. In-8°, 5e édit., notes et 5 pl.

141. — Le même, trad. allemande, par P. von Maack. Kiel, 1844, in-8°.

142. Bertrand (Elie). Recueil de divers traités sur l'Histoire naturelle de la terre et des fossiles. Avignon, 1766, in-4°.

143. — Mémoires historiques et physiques sur les tremblements de terre. Lahaye, 1757, in-12. Exempl. de Gueneau de Montbéliard.

144. Bertrand (Louis), professeur. Renouvellements périodiques des continents terrestres, 2e édit.; Genève, 1803, in-8°.

145. Bertrand (Ph.), ingénieur. Lettre à M. le comte de Buffon, ou Critique et nouvel essai sur la Théorie générale de la terre, 2e éd. Besançon, 1782. In-8° de 360 p., sans nom d'auteur.

146. — Mémoire sur les questions élémentaires ou fondamentales d'une théorie de la terre. — *Journ. de Phys.*, t. 49 (VI), thermidor an VII (1799), p. 120-134.

147. — Lettre à Duhamel fils, sur la litho-minéralogie des pays granitiques. — *Journ. de Phys.*, t. 50 (VII), germinal an VIII (1800), p. 268-276.

148. — Lettre à G.-A. Deluc. — *Journ. de Phys.*, pluviôse an VIII, p. 88-94. Elle roule sur sa nouvelle théorie de la terre.

149. — Extrait d'une lettre à Ch. Coquebert. — *Journ. des Mines*, n° 53, pluviôse an VII, p. 371-376. L'auteur défend sa théorie de la terre contre Lelièvre.

Digitized by Google

150. — Lettre au cit. Muthuon sur les observations volcaniques insérées au n° 47 du *Journal des Mines*, relativement à celles du cit. Dolomieu. — *Journ. des Mines*, n° 53, p. 377-384. L'auteur y soutient encore sa théorie.

151. — Extrait d'une lettre au cit. Ch. Coquebert. — *Journ. des Mines*, n° 54, ventôse an VII, p. 435-438, même sujet.

152. Bertrand (J.-M. de Doue, le même que **Bertrand-Roux**). Description géognostique des environs du Puy en Velay. Paris, 1823. In-8°, 3 pl.

153. — Mémoire sur les ossements fossiles de Saint-Privat d'Allier et sur le terrain basaltique où ils ont été découverts. — *Ann. de la Soc. d'agr. du Puy*, t. 6, p. 194-214, 1828; tir. à part, 24 p. in-8°.

154. — Traduction d'extraits d'un mémoire de Poulett Scrope, qui ont pour objet le département de la Haute-Loire. — *Ann. de la Soc. d'agr. du Puy*, ann. 1841-42, p. 153-215; tir. à part.

155. — Traduction et analyse d'un Mémoire sur la géologie volcanique du Vivarais, par S. Forbes. — *Ibid.*, an 1850, 2e sem., p. 779-799; tir. à part.

156. Bertrand-Geslin. Note sur les tremblements de terre des environs d'Alicante; extrait d'une lettre de M. Cassas, consul à Alicante, à M. Bertrand-Geslin. — *Ann. des Sc. nat.*, 1re sér., mai 1839, t. 17, p. 105-107. Copie manuscrite dans mon Mém. relatif à la péninsule Ibérique, p. 8-10.

157. Bertrand (curé). Secousses de tremblement de terre du 20 juillet 1854, ressenties à Château-Larcher, dans le département de la Vienne. — *Compt.-rend.*, t. 39, 9 octobre 1854, p. 697-698.

158. Besson. Passage de colonnes ou prismes de basalte volcanique à l'état de boules. — *Journ. de Phys.*, t. 31, août 1787, p. 147-153.

159. — Particularités remarquables dans quelques gra-

Digitized by Google

nits et roches primitives. — *Journ. de Phys.*, t. 35, août 1789, p. 121-131, 1 pl.

160. Beudant (F.-S.). Voyage minéralogique et géologique en Hongrie pendant l'année 1818. Paris, 1823, 3 vol. et atlas in-4°.

161. — Géologie faisant partie du cours d'Hist. nat. publ. par MM. Beudant, Milne Edwards et A. de Jussieu. Paris, s. d., in-12.

162. Beurard. Rapports sur quelques mines de mercure situées dans les nouveaux départements de la rive gauche du Rhin. — *Journ. des Mines*, t. 7, n° 41, pluviôse an VI, p. 321-360. Suivant l'auteur, il n'existe pas de produits volcaniques dans les ci-devant Palatinat et pays de Deux-Ponts, p. 323-325.

163. Bewick (Benjamin). An Account of the Earthquake at Cadiz, nov. 1, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 424-427.

164. Billiet (Alexis). Notice sur les tremblements de terre que l'on a éprouvés dans la province de Maurienne, depuis le 19 décembre 1838, jusqu'au 18 mars 1840. — *Mém. de l'Acad. roy. des sc. de Turin*, 2e sér., t. 2; tir. à part, 20 p. in-4°.

165. — Mémoire sur les tremblements de terre ressentis en Savoie. — *Mém. de l'Acad. roy. de Savoie*, t. 13, (t. 1, 2e série), p. 245-282 et p. xc-xcii. Chambéry, 1848, in-8°; tir. à part.

166. Biot (Edouard). Catalogue général des tremblements de terre, affaissements et soulèvements de montagnes observés en Chine depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, 3e sér., t. 3, juillet 1841, p. 372-415, et *Compt.-rend.*, t. 8, 6 mai 1829, p. 705-708.

167. — Etudes sur les montagnes et les cavernes de la Chine, d'après les géographies chinoises. — *Journ. asiat.*, octobre 1840, 3e sér., t. 10, p. 273-295.

168. Birch (Thomas). An Account of the agitation of

Digitized by Google

the Water, november 1, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 362-363.

169. Bischof (Gust.). On the natural History of volcanos and Earthquakes. — *Amer. Journ. of sc.*, vol. 36, 1839, p. 230-282, et vol. 37, p. 41-77.

170. — Sur la loi d'accroissement de température vers l'intérieur de la terre. — *Bibl. univ.*, décembre 1835, p. 405-414.

171. — Die Waermelehre des innern unsers Erdkoerpers. Leipzig, 1837. In-8°, exemplaire de Reinwardt.

172. — Chemische Untersuchung der mineralwasser..... nebst allgemeinen Betrachtungen über vulkanische Mineralquellen. Bonn, 1826, in-12 de 412 et 131 p. Exempl. de Reinwardt.

173. — Blouet. Note sur des secousses ressenties en pleine mer les 27 sept. et 9 oct. 1838. — *Compt.-rend.*, t. 8, p. 32, 1839.

174. Blume (Car. Lad.). Over de Gestelheid van het Gebergte Gede. — *Verhandl. van het Batav. Genoots. V. Kunsten en Wetenschappen*, t. 10, p. 55-104.

175. Boblaye. Calcul appliqué aux cratères de soulèvements. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 3, 7 juin 1833, p. 317-320.

176. Bochet (E.). Lettre sur la plus grande fréquence des tremblements de terre ressentis depuis quelques années aux Antilles. — *Compt.-rend.*, t. 16, 15 mai 1843, p. 1084, une page.

177. Boccone (D. Paolo). Recherches et observations naturelles. Amsterdam, 1674, in-12, fig.

178. — Museo di fisica e di esperienze, variato e decorato di osservazioni naturali. Venetia, 1697, in-4°, fig.

179. — Osservazioni naturali ove si contingono materie medico-fisiche, et di botanica, produzioni naturali, fosfori diversi, Fuochi sotterranei d'Italia ed altre curiosità. Bologna, 1684. In-12, fig.

Digitized by Google

180. Bœgner (J.). Das Erdbeben und seine Erscheinungen. Francfurt am Main, 1846. In-8° de 208 p., et carte du pays ébranlé par le tremblement de terre du 29 juillet 1846.

181. Bœkhold (Franç. van). Relaas van twee togtijes gedaan op den brandende Berg op Java, met eene korte opmerking over de Gelegenheid dier plaats. — Copie manuscrite faite sur les *Verhandlingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, Deel* 6, p. 8-17.

* **Bollaert.** Voy. *Budge* et *Bollaert.*

182. Bomare (Valmont de). Articolo sopra il Vesuvio ed altri vulcani. Dans l'ouvrage : *Dei vulcani e monti ignivomi.* Livorno, 1779, 2 vol. in-12, t. 2, p. 99-123.

183. Bonafous. Tremblement au Chili, le 20 février 1835. — *Bull. de la Soc. de Géogr.*, 2e sér., t. 4, n° 24, décembre 1835, p. 415-416.

184. Bonajuto (Vinc.). Sur le tremblement de terre qui ruina la Sicile en 1693. — Gibelin, t. 1, p. 32-42, et Ludrini, p. 34-43, d'après les *Phil. trans.*, n° 207. Boccone, Museo di fisica, osser. 2 a, p. 17-20.

185. Bonito (Marcello). Terra tremante overo continvatione de' terremoti dalla creatione del mondo sino al tempo presente. Napoli, 1691, in-4°. *Rarissimo.*

186. Bonnet. Account of an Earthquake happened at Valais in Swizerland, the 14th november 1755, at 3 o'clock of afternoon. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 511-512.

187. Bonstetten (Charles-Vict. de). Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Enéide, suivi de quelques observations sur le Latium moderne. Genève, an XIII, in-8°, une carte.

188. Boon Mesch (Ant.-H. vander). Disputatio geologica inauguralis de incendiis montium igni ardentium insulæ Javæ, eorumdemque lapidibus. Lugduni Batavorum, 1826. In-8°, 3 pl.

189. Borda, de Verdun et Pingré. Mesure de la hauteur

Digitized by Google

du Pic de Ténériffe. — *Journ. de Phys.*, t. 13, janvier 1779, p. 61-66.

190. — Détail d'un voyage fait au Pic de Teyde, connu plus généralement sous le nom de Pic de Ténériffe, en 1754. — *Ibid.*, février 1779, p. 129-135.

* **Bordeu.** Tremblement de terre ressenti les 24 et 25 mai 1750 dans le midi de la France. — *Acad. des Sc.*, an 1750, p. 36, 1 page; reproduit dans mon Mém. relatif à la France.

191. Borelli (Jo.-Alfonso). Historia et meteorologia incendii Ætnæi anni 1669. Accessit responsio ad censuras Rev. P. Honorati Fabri contra librum auctoris de vi percussionis. Regio Ivlio, 1670, in-4°, 1 pl.

192. Borgia (Girolamo). Incendium ad Avernum lacum horribile pridiè cal. Octobris 1538, nocte intempesta exortum. Ce petit poème en latin, devenu excessivement rare, a été réédité par Giustiniani. (*Voir à ce nom.*)

193. Borlase (W.). An Account of the Agitation of the Water, the 1st Nov. 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 373-378.

194. — An Account of the Earthquake in the West Parts of Cornwall; July 15th 1757. — *Phil. trans.*, 1758, vol. 50, p. 499-505.

195. Bormans. Collation des 168 premiers vers de l'Ætna, de Lucilius Junior, avec un fragment manuscrit du XI^e^ siècle. — *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, t. 21, n° 8, p. 258-379, 1854. Tir. à part.

196. Bory de Saint-Vincent. Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique. Paris, 1804, 3 vol. in-8° et atlas in-4° de 50 pl.

197. — Essais sur les îles Fortunées et l'antique Atlantide. Paris, an XI, in-4° et 10 pl. ou cartes.

198. — Sur une éruption du volcan de Mascareigne, qui eut lieu en 1812. — *Ann. génér. des Sc. phys.*, t. 3, p. 145-

Digitized by Google

149. Tirage à part, Bruxelles, 1820, avec la carte de l'éruption.

199. **Bottis** (Gaetano de). Istoria di varj incendj del monte Vesuvio, cui s'aggiugne una breve relazione di un fulmine, che cadde qui in Napoli nel mese di Giugno dell' anno 1774. Seconda edizione; Napoli, 1786, in-4° de 344 p. et 12 pl.

C'est la reproduction de quatre Mémoires publiés isolément :

199 *bis.* — 1° Ragionamento istorico intorno ai nuovi volcani comparsi nello fine del 1760, nel territorio della Torre del Greco. Napoli, 1761, in-4° de 67 p., 2 pl. Nous l'avons.

200. — 2° Ragionamento istorico dell' incendio del Vesuvio accaduto nel mese di Ottobre del 1767. Napoli, 1768, in-4° de 74 p., 2 pl. Nous l'avons.

201. — 3° Ragionamento storico dell' incendio del Vesuvio che commincio nel 1770 e varie eruzioni che a cagionate. Napoli, 1776, in-4° de 84 p. Nous l'avons.

4° Ragionamento istorico intorno all' eruzione del Vesuvio che commincio il 29 Luglio e fini a 15 Agosto 1779. Napoli, 1779, gr. in-4° de 118 p., 4 pl.

202. **Bottoni** (Domin.). Pyrologia typographica, seu de igne dissertatio. Neapoli, 1692, in-4° de 246 p.

203. **Boubée** (Nérée). Sur un tremblement de terre ressenti à Saint-Bertrand-de-Comminges le 27 octobre 1835. — *Compt.-rend.*, t. 1, 9 nov. 1835, p. 322-323.

204. **Boué** (Dr. Ami). Tremblement de terre du 23 janvier 1838 dans la Russie méridionale. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 9, 16 avril 1838, p. 253-254.

205. — Note sur les idées de M. Elie de Beaumont relativement au soulèvement successif des diverses chaînes du globe. — *Journ. de Géol.*, t. 3, n° 12, avril 1831, p. 238-359.

206. — Ueber das Erdbeben, welches Mittell-Albanien im October D. J. so schrecklich getroffen hat. — *Sitzungsber. d.*

Digitized by Google

mathem.-naturw. Classe d. kais. Akad. d. Wissensch. Bd. VII, nov. hefte 1851, S. 776-784. Tir. à part.

207. — Ueber die Nowendigkeit die Erdbeben und vulkanischen Erscheinungen genauer als bis jetzt beobachten zu lassen. — *Ibid.*, Bd. VII, nov. hefte 1851, S. 563-570. Tir. à part.

208. — Vortrag des w. M., berrn Dr. Boué, in der Sitzung der math.-naturw. Classe am 30. Jaenner 1851. — *Ibid.* Tir. à part, 5 p. in-8°.

209. — Essai sur la configuration générale du fond des mers et du sol émergé aux différentes époques géologiques. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 9, 21 juin 1852, p. 437-464.

210. — Mémoires géologiques et paléontologiques. Paris, 1832, t. 1 (le seul paru), in-8°, 4 pl.

211. — Essai géologique sur l'Ecosse. Paris, s. d., in-8°, 2 cartes et 7 pl. lithog.

* **Bouguer** (P.). Tremblement de terre ressenti en Bretagne le 13 janvier 1725. — *Acad. des Sc.*, an 1725, p. 4-5. Reproduit.

* — Tremblement ressenti au Havre le 5 nov. 1734. — *Ibid.*, an 1734, p. 17. Reproduit.

212. — Relation abrégée du voyage fait au Pérou par messieurs de l'Académie royale des Sciences. — *Acad. des Sc.*, an 1744, p. 249-297. Manque. — Reproduit la partie relative aux volcans de la Cordelière des Andes, p. 266-272.

213. — Of the volcano's and Earthquakes in Peru. — The History and Philosophy of Earthquakes. London, 1757, in-8°, p. 193-208.

— Voir de La Condamine.

Bouillet. Tremblement de terre ressenti à Béziers le 9 juillet 1745. — *Acad. des Sc.*, an 1745, p. 15-16. Reproduit.

214. Bouillet (J.-B.). Extrait du procès-verbal des

Digitized by Google

séances du Congrès scientifique tenu à Clermont en 1838, p. XVII-XX et 17-43. Phénomènes volcaniques.

Bouillet (J.-B.) et **Lecoq** (H.). Voy. Lecoq.

215. Boulanger. L'Antiquité dévoilée par ses usages. Amsterdam, 1775; 4 tomes en 2 vol. in-8°.

216. — Lettre à l'auteur du *Mercure de France* au sujet de la lettre de M. Musard, de Genève, écrite à M. Jallabert. — Dulac, *Mél. d'Hist. nat.*, t. 1, p. 241-250.

217. Bourdelot (abbé). Réponse à la lettre de M. Boccone, sur l'embrasement de l'Etna. Paris, 1672, in-12. Manque; mais elle se trouve dans Boccone, 8e lettre, p. 53-78.

218. Bourguet (L.). Lettres philosophiques sur la formation des sels et des cristaux, avec un Mémoire sur la théorie de la Terre. Amsterdam, 1729, in-12 de 220 p.

219. — Traité des Pétrifications. Paris, 1778, in-8°.

220. Bourguignon. Relation de l'île nouvelle de Santorin. — *Mém. de Trévoux*, juillet 1708, p. 1261-1276. Copie manuscrite.

221. Bournon (J.-L. comte de). Extrait d'une lettre à M. Romé de l'Isle (sur quelques roches volcaniques). — *Journ. de Phys.*, t. 35, août 1789, p. 153-157.

222. Boussingault (J.-B.-J.-D.-D.). Recherches chimiques sur la nature des fluides élastiques qui se dégagent des volcans de l'Equateur. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 52, janv. 1833, p. 1-23.

223. — Sur les tremblements de terre des Andes. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 6, 14 sept. 1834, à Strasbourg, p. 52-57. — Ce Mémoire se retrouve *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 58, p. 81-88, et *Bibl. univ.*, mai 1835, p. 43-50.

224. — Ascension au Chimborazo, exécutée le 16 décembre 1831. — *Bibl. univ.*, t. 61, nov. 1835, littér., p. 264-295.

225. — Rapport sur un Mémoire de M. Ed. Biot, concer-

Digitized by Google

nant les phénomènes géologiques observés en Chine. — *Compt.-rend.*, t. 10, p. 787-794; 1840.

226. — Observations sur une eau minérale acide du Paramo de Ruiz, dans la Nueva Granada. — *Compt.-rend.*, t. 24, 15 mars 1847, p. 397-400. Voy. *Ann. de Ch. et de Phys.*, 3e série, t. 20, p. 109-118.

227. — Rapport sur un Mémoire de M. Wisse : Exploration du volcan de Sangaï. — *Compt.-rend.*, t. 36, 25 avril 1853, p. 716-722.

228. — Rapport verbal sur un ouvrage de M. Claude Gay, intitulé : *Historia fisica y politica del Chile.* — *Compt.-rend.*, t. 40, p. 743-749, 2 avril 1855.

* **Bouvard.** Voy. *Arago* et *Bouvard.*

229. Bouvij (Pablo). Sobre el Terremoto occurrido en la isla de Mallorca, el 15 de Mayo de 1851. — *Revista Minera*, t. 2, n° 26, del 15 de Junio 1851, p. 375-378, et n° 32, del 15 de Setiembre 1851, p. 556-563.

230. — Notice sur le tremblement de terre du 15 mai 1851, de l'île de Mayorque. — *Bull. de la Soc. géol.*, 18 avril 1853, p. 359-364.

231. Bowles (Guil.). Introduction à l'Histoire naturelle et à la Géographie physique de l'Espagne, trad. du vicomte de Flavigny. Paris, 1776, in-8°. — Exempl. de A.-C. Ferber et Dr J.-N.-W. Baumann.

232. Boyle (Robert). Confirmation des observations du Dr Wallis sur le tremblement de terre arrivé près d'Oxford le 19 janvier 1665 (29 janv. 1666, n. s.). — *Coll. acad.*, part. étrang., t. 2, p. 33-34, trad. des *Philos. trans.*, 1666, n° 11, p. 179-181. L'article est reproduit dans *An historical Account of Earthquakes.* London, 1750, p. 56-58.

233. Braccini (ab. Giulio Cesare). Dell' incendio fattosi nel Vesvvio a XVI di Decembre 1631, e delle sue cause ed effetti. Napoli, 1632, in-4° de 104 p.

234. Braconnot (H.). Indices de débris organiques dans les roches les plus anciennes du globe; moyen de dis-

Digitized by Google

tinguer les Trapps des Basaltes. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 67, janvier 1838, p. 104-111.

235. Bravais (Aug.). Physique du sol de la France. *Patria*. Le chap. III contient un catalogue de tremblements de terre, col. 167-175. Tirage à part.

236. — Sur les lignes d'ancien niveau de la mer dans le Finmark. *Voy. de la Comm. sc. du Nord en Scandinavie*. Géogr. phys., t. 1, p. 57-128. Tirage à part. Une carte.

237. — Le Mont-Blanc, ou description de la vue et des phénomènes que l'on peut apercevoir du sommet du Mont-Blanc. Paris, s. d. (1853), in-12 de 38 p. 1 pl.

238. Breislak (Scipion). Institutions géologiques, trad. de P.-J.-L. Campas. Milan, 1818, 3 vol. in-8° et atlas in-4° oblong de 55 pl. — Ex. d'Héricart de Thury.

239. — Introduction à la géologie ou à l'histoire naturelle de la terre, trad. de J.-J.-B. Bernard. Paris, 1812, in-8° de x-595 p.

240. — Voyages physiques et lithologiques dans la Campanie, suivis d'un Mémoire sur la constitution physique de Rome. Paris, an IX (1801), 2 vol. in-8°, cart. et pl. Trad. du général de Pommereuil.

241. — Essais minéralogiques sur la solfatare de Pouzzole, trad. du général de Pommereuil. Naples, 1792, in-8°.

242. — Saggio di osservazioni mineralogiche sulla Tolfa, Oriolo e Latera. Roma, 1786, in-8° de 110 p.

243. — Mémoire géologique sur le gisement de quelques roches porphyritiques et granitiques observées dans le Tyrol, par le comte Marzari Pincati. — 2e partie, *Journ. de Phys.*, t. 93, oct. 1821, p. 247-271.

244. — et **Winspeare** (Ant.). Memoria sull' Eruzione del Vesuvio accaduta la sera del 15 Giugno 1794. Napoli, 1794, in-8° de 88 p.

245. — — Forgesetze Berichte von Ausbruche des Vesuvs am 15 Junius 1794, nebst einer meteorol. Abhandlung von

Digitized by Google

hagel, v. A. d'Onofrio, aus d. Ital. übers. Dresden, 1795, in-4° de 96 p. — Double de la ville de Bâle.

246. Bressey (de) et **Champy.** Nouvelles observations sur le volcan de Drevin. — *Mém. de l'Acad. de Dijon,* 1782, 2e sem., p. 105-113.

247. Brière de l'Isle. Lettre à M. Guillory, sur le tremblement de la Martinique, le 11 janvier 1839. — *Bull. de la Soc. indust. d'Angers,* t. 10, n° 2, p. 189-191.

248. — Lettre à M. Guillory sur le tremblement de terre de la Martinique, le 8 février 1843. — *Ibid.,* t. 14, n° 2, p. 193.

249. Brochant. Remarques sur la théorie de la surface actuelle de la terre, de M. André. — *Journ. des Mines,* n° 126, juin 1807, p. 431-444.

250. Brongniart (Alex.). Classification et caractères minéralogiques des roches. — Paris, 1827, in-8° de 144 p.

251. Brosses (le présid. de). Lettres sur l'état actuel de la ville souterraine d'Herculée et sur les causes de son ensevelissement sous les ruines du Vésuve. — Paris, 1750, in-8° de 106 p. Imprimé à Dijon, sans nom d'auteur.

252. — Les mêmes, copiées sur un manuscrit conservé à l'Acad. des Sc. de Dijon. Variantes nombreuses.

253. Brun (Tropis, Isidore). Sur un volcan ouvert au milieu de la Méditerranée (île Julia). — *Journ. de Géol.,* t. 3, n° 12, avril 1831, p. 372-374.

254. Bruno (Fr.). Rapporto sulla memoria del fu insigne geometra N. Fergola, relativa alle concussioni. — *Rendiconto dell' Accad. di Napoli,* n. ser., n° 3, Maggio 1853, p. 85-88.

* **Bruun.** Voy. *Malte-Brun.*

255. Brydone (P.). Voyage en Sicile et à Malte. Trad. de Demeunier. Amsterdam et Paris, 1775, 2 vol. in-8° de XVI-419 et 400 p.

256. — Lettre sur l'éruption du Vésuve en 1770. — Hist. du Vésuve du P. della Torre, trad. de Campo, p. 223-230.

Digitized by Google

257. Buch (Léop. de). Mémoire sur la nature des phénomènes volcaniques des îles Canaries, avec leurs rapports avec les autres volcans de la terre, — Trad. par L. de La Faye, *Mém. de la Soc. Linn. de Normandie*, 2e sér., t. 1, p. 76-156, in-4°, 1829, 3 cartes.

258. — Considérations sur le Granit. — *Journ. de Phys.*, t. 49, fructidor an VII (1799), p. 206-213.

259. — Géologie du Tyrol. — *Bibl. univ.*, nov. 1834, p. 210-220.

260. — Observations sur les volcans d'Auvergne. Lettre à Pictet. — *Journ. des Min.*, t. 13, n° 76, niv. an XI, p. 249-256. — Cette lettre se trouve dans la *Bibl. Brit.*, t. 20, juillet 1802, p. 306-316.

261. — Lettre à M. Pictet sur les volcans. — *Bibl. Brit.*, t. 16, an IX (1801), p. 227-249.

262. — Description physique des îles Canaries, 2e partie. Volcans en serie. — *Ann. des Mines*, 3e sér., t. 1, p. 229-260, 1832. Trad. de E. Debilly.

263. Buckland (W.) and David **Milne.** Report of the committee appointed by the British Association, in 1842, for registering the shocks of Earthquakes, and making such meteorological observations as may appear to them desirable. — *Report of the Brit. Assoc.*, 1843. London, 1844, in-8°, p. 120-127.

264. Budge (R.) et **Bollaert** (W.). Communication relative to te Great Earthquake experienced in Chile, April 2, 1851, in a Letter to Mr. W. Bollaert, dated Apr. 17, with observations by the latter. — *Report of the Brit. Assoc.*, 1851. London, 1852, in-8°, part. 2, p. 85-86. *Amer. Jour. of sc.*, 2nd. ser., vol. 12, n° 36, nov. 1851, p. 424-426.

265. Buffon (le comte de). Théorie de la terre. Paris, 1749, in-4°. — La partie relative aux volcans est traduite dans the History and Philosophy of Earthquakes, p. 209-239.

266. — Epoques de la nature. Paris, 1780, 2 vol. in-12.

Digitized by Google

267. Bulifon (Ant.). Lettera nella quale si dà distinto ragguaglio dell' incendio del Vesuvio succeduto nel mese d'Aprile 1794. Napoli, 1694, in-12 de 88 p., 1 pl.

268. — Compendio istorico del monte Vesuvio, in cui si ha piena notizia di tutti gl' incendj, ed eruzioni accadute in esso in fino a quindici di Giugno del 1698. Napoli, 1698, in-12 de 106 p., 2 pl. — Ex. du Tribunat.

269. — Lettera all' Eccell. sig. D. Gio. Fr. Pacecco... si dà pieno, ed accuratissimo ragguaglio del Tremuoto, successo li 5 Giugno 1688, in Napoli. Lettere memorabile, istoriche, politiche ed erudite. Napoli, 1697, in-12, t. 3, p. 66-97. — Je n'ai que le 3e vol. de ces Lettres.

270. — Le Guide des Etrangers curieux de voir et de connaître les choses les plus mémorables de Poussol, Bayes, Cumes, Misène et autres lieux des environs, de l'abbé Sarnelli, trad. en français, avec le texte en regard, et la Description des vertus et propriétés des bains d'Ischia, par J.-C. Capaccio. Naples, 1699, in-12, fig. nombreuses. Portrait de Bulifon.

271. Bullock. An Account of the Earthquake, nov. 1, 1755, as felt in the Lead mines in Derbyshire. — *Philos. trans.*, 1755, vol. 49, p. 398-402.

272. Bunsen (R.). Ueber den innern Zusammenhang der pseudovulkanischen Erscheinungen Islands. — *Annal. d. Ch. u. Pharm.*, LXII Bd. 1 heft. Tir. à part offert à Œrstedt. 59 p. in-8°, 1 pl.

273. — Ueber die Processe der Vulkanischen Gesteins-Bildungen Islands. — *Poggend. Ann.*, Bd 83. Nr. 6, 1851. Tir. à part de 76 p. in-8°. — Les corrections msc. sont de M. Bunsen lui-même.

274. Buoni (Jac.-Ant.). Del Terremoto dialogo distinto in quattro giornate, s. l. et a. Modena, 1571, in-4° de III-63 feuillets.

275. Burat (Amédée). Description des terrains volcani-

Digitized by Google

ques de la France centrale. Paris, 1833, in-8°, 10 pl. Ex. de la Soc. des Sc. nat. avec envoi d'auteur.

276. — Analyse du même. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 3, 28 janv. 1833, p. 169-170.

277. — Note sur la continuité des gîtes métallifères en profondeur. — *Ann. des Mines*, 4e sér., t. 11, 1847. Tir. à part, 20 p. in-8°.

278. Burgos (Alessandro). Lettera del P. Al. Burgos scritta ad un suo amico, che contiene le notizie sin ora avute de' danni caggionati in Sicilia da Terremoti a 9 e 11 Gennaro 1693, con una elegia nel fine. Panormo e Napoli, 1693, in-4°. *Manque.*

Réimprimée dans le Museo di Fisica di S. Boccone, p. 25-31, en 1697. — Traduite par Gibelin, t. 1, p. 21-31, d'après les *Philos. trans.*, n° 202, et par Ludrini, p. 23-33.

279. Burnes (Alexander). A memoir on the eastern branch of the Indus, and the Run of Cutch, containing an Account of the Alterations produced on them by an Earthquake in 1819, also a Description of the Run. — Travels into Bokkara, 2nd edit. London, 1835, 3 vol. in-12, vol. 1, chap. 17, p. 308-328. Copie msc.

280. Burnet (Th.). Telluris Theoria sacra. Libri duo priores de Diluvio et Paradiso. Londini, 1681, in-4°.

281. — The sacred theory of the Earth. The third edit. London, 1697, deux tomes en 1 vol. contenant les 4 livres, grand in-4°.

282. Burrow (James). An Account of an Earthquake felt at Lingfield in Surrey and Edenbridge in Kent, on the 24th of January 1758. — *Phil. trans.*, 1758, t. 50, p. 614-617.

283. Butmann. Recherches sur le volcan de l'île de Lemnos, trad. par Depping. — *Ann. des Voy.*, t. 6, 2e cahier, 1809, p. 60-73.

284. Bylandt Palstercamp (comte A. de). Résumé préliminaire de l'ouvrage ayant pour titre : Théorie des volcans. — 2e édit. Paris, 1834, in-8° de 78 p.

Digitized by Google

285. Cadet (le jeune). Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, suivi de notes sur l'histoire naturelle, de la trad. du *Critias* et de divers morceaux du *Timée* de Platon. Bastia, 1785, in-18 de 239 p. Ex. d'Héricart de Thury.

286. Caffin (J.-F.). Nouvelle théorie de la Géologie exposée dans une réponse de M^me^ *** aux lettres qui lui ont été adressées par M. Bertrand sur les révolutions du Globe. Paris, 1840, in-8° de 40 p.

287. Calamai (Luigi). Osservazioni del Prof. Luigi Calamai sugli effetti prodotti dal Terremoto dato in Toscana nell' Agosto 1846. Firenze, 1846, in-8° de 22 p.

288. — Poche parole sopra le osservazioni del Dot. L. Rossini intorno al Terremoto delle colline Pisane e Livornesi. Firenze, 1846, in-8° de 16 p.

289. — Esame critico della replica del D. L. Rossini alle parole del Prof. L. Calamai intorno al Torremoto delle colline Pisane e Livornesi. Firenze, 1847, in-8° de 16 p.

290. Caldcleugh (Alex.). Some Account of the volcanic eruption of Cosiguina, in the Bay of Fonseca, on the western coast of Central America. — *Philos. trans.*, 1836, part. 1, p. 27-30.

291. — An Account of the great Earthquake experienced in Chili, on the 20th of February 1835. — *Ibid.*, p. 21-26, et traduit dans mes Documents sur les tremblements de de terre au Chili.

292. Calese (Ferdin.). Maremoto del 25 Giugno 1824. — Autographe de 2 p. in-fol.

293. Callum (Mark Mac). An Account of the Agitation of the waters, on the first of Nov. 1755, in Scotland. — *Philos. trans.*, 1756, vol. 49, p. 551-552.

294. Camerlenghi (Gio. Balt.). Incendio del Vesuvio Poema. Napoli, 1632, in-4° de 194 p.

295. Campbell (Patrick). Détails sur le tremblement de

Digitized by Google

terre ressenti à Bogota et à Popayan le 16 nov. 1827. — *Nouv. Ann. des voy.*, 2e sér., t. 9, p. 254-257, août 1828.

296. Campo (Donato). Histoire des phénomènes du Vésuve exposés par le P. Don J. M. de la Torre. Naples, 1771, in-8° de 298 p., 10 pl.

297. Canterzani. Lettera del Caval Sebastiano Canterzani sul Terremoto di Bologna degli anni 1779-1780 e sulla causa fisica di un tale disastro. Bologna, 1834, in-8° de 14 p. Réimpression. La lettre est datée de Casa, il 23 Luglio 1779.

298. Capaccio (Jul. Cesare). Descrizione delle virtu e proprietà de' Bagni d'Ischia, avec la trad. franç. en regard par Bulifon, à la fin du Guide de Pouzzoles.

299. Capellen (Bn R. Van der). Description de l'éruption du mont Galoungoun, dans l'île de Java, les 8 et 12 octobre 1822. — *Bull. de la Soc. de Géog.*, t. 12, p. 201-216, n° 79, nov. 1829.

300. Capocci. Relazione del fenomeno delle corone di fumo e di cenere presentate dal Vesuvio nell' eruzione del Dicembre del 1845 e ne' mesi seguenti. — *Rendiconto* della R. Accad. delle scienze di Napoli. Vol. 5, 1846. — Copie autographe de M. Flauti.

301. Carafa (Gregor.). In opusculum de nouissima Vesuuij conflagratione, Epistola isagogica. Secunda editio. Neapoli, 1632, in-4° de 93 p.

302. Caravantes (Manuel). Rapport sur un affaissement de terrain, arrivé le 13 janvier 1854 à Finana, prov. d'Almeria, en Andalousie, et présenté par les journaux comme un tremblement de terre désastreux. Copie msc. de deux pages.

303. Carnegie (Capt). An Account of the late Earthquake at the Islands of Antigua and Guadalupe. — *Report of the Brit. Assoc.*, 1843, part. 2, p. 59; une demi-page.

304. Carpi (Pietro). Sopra un' antica corrente di lava

Digitized by Google

scoperta nelle vicinanze di Roma. Roma, 1829, in-8° de 16 p.

305. Casiano de Prado. Adicion a las Noticias de Santiago Rodriguez sobre los Terremotos acaceidos en el otono de 1848, en Albarracin, por el ingeniero D. C. de Prado en union con MM. de Verneuil y de Lorière. — *Revista minera,* t. 2, p. 472-473, n° 29 del 1° de Agosto de 1851.

306. Cassano (prince de). Eruption du Vésuve en 1737. — *Philos. trans.,* an 1739, n° 455, Gibelin, t. 1, p. 71-79, et Ludrini, p. 73-84.

307. Cassas. Lettre à M. Bertrand Geslin sur le tremblement de terre des environs d'Alicante en 1829. — *Bull. de la Soc. de Géogr.,* t. 11, p. 269-270, n° 73, mai 1829, et copie msc. à la *Péninsule Ibérique,* p. 8-10. — On la trouve encore dans les *Ann. des Sc. nat.,* mai 1839, p. 105-107 et dans Férussac : *Bull. des Sc. nat. et de Géol.,* t. 19, p. 207-209, nov. 1829.

* **Cassini** (comte de). Tremblements en 1786. — Acad. des sc., an 1786, p. 324, et 1787, p. 18. Cités dans mes Mémoires.

308. Cassola (F.) e **Pilla** (L.). Lo Spettatore del Vesuvio e de' Campi Flegrei. Napoli, 1832-33, in-8°, fasc. 1, Luglio a Dicembre 1832, di p. 34, 24 e 31 ; fasc. 2, Gennajo a Giugno 1833, di 90 p.

309. Castelli (Pietro). Incendio del monte Vesuvio colla giunta d'alcuni quesiti fatti da esso, e sciolti dal R. P. fra Egidio di Napoli, Minore osservante, e commentati dal Castelli. Roma, 1632, in-4° de 92 p., non compris l'Index.

310. Castelnau (vicomte de). Catalogue des tremblements de terre ressentis sur la côte du Pérou et plus particulièrement à Aréquipa, depuis l'année 1810 jusqu'en 1845. — *Expéd. dans les parties austr. de l'Amér. du Sud,* t. 5, p. 303-358.

311. — Discussion de ce Catalogue. — *Ibid.,* t. 4, chap. 42, p. 12-22.

Digitized by Google

312. Catanti (conte). Lettere all' Ab. Mecatti sul Vesuvio. — Voir Mecatti, p. 55-69.

313. Cavanilles (Ant. J.). Del Terremoto que se observe en el Regno de Quito en 1797. — *Anales de Hist. nat.*, t. 1, n° 4, Madrid, 1800, p. 90-104.

314. — Le même, *Journ. de Phys.*, t. 49, 1799, fructidor an VII, p. 230-232.

315. Cavendish (H.). Expériences pour déterminer la densité de la terre. — *Phil. trans.*, t. 88, 1798, trad. par N.-M. Chompré, *Journ. de l'Ecole polytechnique*, 17ᵉ cahier, p. 263-320. 2 p.

316. Céloron de Blainville. Sur un volcan qui a fait éruption entre la Guadeloupe et Marie-Galante le 17 mars 1843. — *Compt.-rend.*, t. 16, p. 1083-1084, 15 mai 1843.

317. Chabot (comte Aug. de). Description et observations sur le tremblement de terre de Bologne en Italie. — *Journ. de Phys.*, t. 14, p. 198-199, sept. 1779.

318. Chabrier (J.). Idées nouvelles sur le système du monde. — *Journ. de Phys.*, t. 92, p. 342-376, mai 1821.

319. Chambers (Ch.). An Account of the Earthquake felt at Madeira, nov. 1, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 435-436.

320. Chamousset. Rapport sur le Mémoire de Mᵍʳ Billiet, sur les tremblements de terre ressentis en Savoie. — *Mém. de l'Acad. roy. de Savoie*, t. 12, ou t. 1, 2ᵉ sér., p. 283-288.

321. Chaptal. Sur l'utilité qu'on peut retirer des laves. Msc.

322. Charlevoix (le P.). Tremblements de terre au Canada en 1663. — Ext. des *Beautés du Canada*, par Dainville, p. 245-254.

323. Chatelet (Mᵐᵉ du). Dissertation sur la nature et la propagation du feu. Paris, 1744. In-8°.

324. Chevalier (E.). Sur la constitution géologique des

Digitized by Google

environs de Valparaiso et sur le soulèvement du sol de la côte du Chili. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 14. p. 396-402, 1er avril 1843, et p. 448-451, 1er mai. — On y a ajouté une page copiée sur le voyage de la *Bonite*, part. géol., ch. 3, p. 73-87, pour compléter cet article.

325. Chevalley de Rivaz. Description des eaux minérothermales d'Ischia. Naples, 1837, 3e éd. In-8° de 182 p.

326. — Terremoto del di 7 Giugno 1852 in Casamicciola. — *Rendiconto dell' Accad. di Napoli*, n° 3, Maggio 1852, p. 88.

327. Chevignard de la Pallue. Idée du monde, ou idées générales des choses. Paris, 1788, 3 vol. in-12, 3e édit. — Outre une mauvaise théorie des tremblements de terre et des volcans, on y trouve la description à peu près incomplète du tremblement du 7 juin 1692 à la Jamaïque.

328. Chevreau (Urbain). Le tableau de la fortune. Paris, 1644, in-12. Le ch. 14, liv. 1, traite des tremblements de terre.

329. Chocque (Hipp.). Note sur le tremblement de terre de la Pointe-à-Pitre le 8 février 1843.— *Compt.-rend.*, t. 17, p. 355-356, 21 août 1843.

330. Choiseul-Gouffier (de). Voyage pittoresque de la Grèce. Paris, 1842, 2e édit., 4 vol. in-8°. Manquent les planches.

331. — Recherches sur l'origine du Bosphore de Thrace. Dans ce Voy., t. 4, p. 293-318.

* **Chomel de Bressieu.** Lettre à Réaumur sur les secousses de tremblement de terre ressenties à Annonay les 30 janvier, 14, 15 et 21 février 1740. — *Acad. des Sc.*, an 1740, p. 2-3. — Une page, reproduite dans mon Mémoire pour la France.

* **Chompré.** Voy. *Cavendish.*

332. Cicconi (Michel Angelo). Il Vesuvio, Canti anacreontici. Napoli, 1778. In-8° de 96 p.

Cirillo. Voy. *Cyrillo.*

Digitized by Google

333. Clairaut. Théorie de la figure de la terre tirée des principes de l'hydrostatique. Paris, 1808, 2e édit. In-8° de XL-308 p.

* **Clinton** (de Witt). Mouvement des eaux des grands lacs de l'Amérique du Nord. — *Rev. Brit.*, t. 14, p. 350-358, oct. 1827. Analysé dans mon Mém. sur les tremblem. aux Etats-Unis.

334. Clozier. Lettre en réponse à celle de M. Musard, insérée dans le *Mercure* de mai, sur les fossiles. — Dulac, *Mél. d'Hist. nat.*, t. 1, p. 297-303.

335. Coan (Rev. Titus). On the Eruption of Mauna Loa in 1851. — *Amer. Jour. of Sc.*, 2nd ser., vol. 13, p. 395-397, May 1852.

336. — On the Eruption of Mauna Loa in 1852. — *Ibid.*, vol. 14, p. 219-224, sept. 1852.

337. — Notes on Kilauea and the recent Eruption of Mauna Loa. — *Ibid.*, vol. 15, p. 63-65, Jan. 1853.

338. — On the present Condition of the Crater of Kilauea. — *Ibid.*, vol. 18, p. 96-98, July 1854.

339. Cochin et Bellicard. Observations sur les antiquités d'Herculanum. Paris, 1755, 2e édition. In-12, 40 pl. L'exposition de l'état actuel du Vésuve est de Bellicard.

340. Colaci (Onofrio de). Dialoghi intorno a' Tremuoti di questo anno 1783; s. l. (Napoli), 1783, 8 di p. 79.

341. Colden (Cadwallader). An Account of the Earthquake felt in New-York, Nov. 18, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol 49, p. 443. 1 page.

342. Colla (Ant.). Giornale astronomico, anni 1833, 1834, 1838, 1839, 1840, 1841 e 1842. On y trouve le catalogue des tremblements de terre de 1830 à 1833 et de 1837 à 1841.

343. — Terremoti sentiti in diversi punti del Globo nel 1834, 35, 36. — *Biblioteca Italiana*, Milano, nei tomi 78, 83, 86 e 92. Reproduits dans mes Catalogues.

344. — Catalogo dei Terremoti sentiti in diversi parti del

Digitized by Google

Globo, nell' anno 1842, coi risultamenti di quelli degli otto anni precedenti 1834 a 1841. Bologna, 1843, in-8° di 23 p. — Estr. dell' *Ann. geogr. Italiano.*

345. — Notizia intorno ad agitazioni straordinarie dell' ago magnetico di declinazione osservate nella specola della D. Università di Parma, nel giorno 18 di Aprile 1842. — Estr. della *Revista ligura,* fasc. 6, 8 p. in-8°.

346. — Notizie meteorologiche relative agli anni 1841, 1842 e 1843. Parma, 1844, 45 p. in-12.

347. — Sur les tremblements de terre de Borgotaro, du 28 nov. 1849 au 14 avril 1850. — *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique,* t. 17, p. 505-507. Reproduit dans mes Mémoires.

348. — Liste des tremblements de terre sentis à l'Observatoire de Palerme de 1826 à 1847, copie faite sur les Annuaires de cet Observatoire de 1842 à 1849. Lettre autographe du 4 octobre 1850.

349. Coleman (Benj.). Tremblement de terre à Boston en 1727. — *Phil. trans.,* 1729, vol. 35, p. 123. Nous l'avons dans : A chronological and historical Account of Earthquakes...., p. 75-76.

350. Collini (Côme-Al.). Considérations sur les montagnes volcaniques. Manheim, 1781, 64 p. in-4°, 1 pl., 1 tabl.

351. — Le même, trad. allem. Dresden, 1783, 108 p. in-4°, 1 pl., 1 tabl.

352. Cologan (Bern.). Eruption du Ténériffe en 1798. Bory de Saint-Vincent, Essais sur les îles Fortunées, p. 296-301.

353. Colombière (marquise de). Réflexions sur les causes des tremblements de terre, avec les principes qu'on doit suivre pour dissiper les orages tant sur terre que sur mer. Paris, 1756, 51 p. in-12. Sans nom d'auteur.

354. Colosimo (Vinc.). Sul terremoto della Calabria avvenuto nella sera del di 8 Marzo 1832, con alcune riflessioni geologiche per lo suolo Calabro, ed un prospetto chronologico de' terremoti che hanno nelle diverse epoche scossa

Digitized by Google

l'Europa ed altri luoghi lontani. Napoli, 1832, 95 p. in-8°.

355. Colquhoun (James). An Account of the Agitation of the Water in Scotland, nov. 1, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 389-390.

356. Commun (Jos. du). Hypothesis on Volcanoes and Earthquakes. — *Amer. Jour.*, vol. 15, p. 12-27, oct. 1828.

357. Condilli (Giorgio). Relazione del nuovo scoglio di Santorine Isola dell' Archipelago. — Vallisneri, *Op. fis.-mediche*, t. 2, p. 351-353. Venezia, 1733, in-fol. Cop. msc. — Se retrouve dans Laz. Moro, p. 214-247, et J.-A. Deluc, *Lettres phys.*, t. 2, p. 392-397.

358. Cook (le cap.). Eruption du volcan de Tanna en août 1774.—*Journ. de Phys.*, t. 13, p. 424-436, juin 1779.

359. Coquand. Des solfatares, des alunières et des lagoni de Toscane. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 6, p. 91-160. 1848.

360. Corafa (Giorgio). Dissertazione istoroico-fisica delle cause e degli effetti dell' Eruttazioni del monte Vesuvio negli anni 1751 e 1752. Napoli, sans date, in-4° di 85 p. — Imprimées avec variantes et quelques additions dans Mecatti, p. 371-387.

361. Cordier (L.). Essai sur la température de l'intérieur de la terre. Paris, 1827, in-4° de 84 p. Ext. des *Mém. du Muséum*, t. 15, p. 161-264. Tir. à part.

362. — Mémoire sur les substances minérales dites *en masse*, qui entrent dans la composition des roches volcaniques. Paris, s. d., in-4° de 87 p.

363. — Mémoire sur la montagne de sel gemme de Cardonne, en Espagne. S. l. e. a., in-4° de 15 p.

364. — Recherches sur différents produits volcaniques. — *Journ. des Mines*, t. 21, n° 124, p. 249-260, avril 1807; t. 23, n° 133, p. 55-74, janv. 1808.

365. — Lettre sur le mont Mézenc à M. de la Méthrie. — *Journ. de Phys.*, t. 69, p. 460-462, déc. 1809. — La même, *Ann. de la Soc. d'Agric.* du Puy, an 1841-42, p. 148-150.

Digitized by Google

366. — Sur la butte volcanique des environs de Figeac. — *Journ. des Mines*, t. 21, n° 126, p. 470-471, juin 1807.

367. Cornette (le P.). Ext. de différentes lettres sur la Géologie de l'Amérique du Sud. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 9, p. 509-560, 1852.

368. Corrao (Alb.). Memoria Sopra i Tremoti di Messina accaduti in questo anno 1783. Messina, 1783, in-4° di 106 p.

369. Cortès. Mémoires sur la géologie des Antilles, lettre à M. de Humboldt.—*Journ. de Phys.*, t. 70, p. 129-134, fév. 1810.

370. Cotta (Ber.). Der innere Bau der Gebirge. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 9, p. 505-507. C'est une analyse de la brochure in-8° publiée à Freiberg en 1851.

371. Cotte (Le P.). Traité de météorologie. Paris, 1774, in-4°.

* — Tableau chronologique des principaux phénomènes météorologiques observés en différents pays depuis 33 ans (de 1774 à 1806). — *Journ. de Phys.*, t. 65, p. 161-168, 250-264 et 329-364; 1807.

* — Le même, pour 1807 et 1808. *Ibid.*, t. 68, p. 331-335; 1809. Et pour 1809, t. 70, mai 1810. Nous avons plusieurs de ces articles, entre autres le premier, où se trouve l'introduction, reproduits d'ailleurs dans nos Mémoires.

* **Cousinery.** Tremblement de terre en Syrie, en octobre et novembre 1759. — *Acad. des Sc.*, an. 1760, p. 23; une demi-page. Reproduit.

372. Covelli (N.). Terremoto d'Ischia, del di 2 Febbrajo 1828. Deux lettres autographes à Monticelli.

373. — Observations sur le tremblement de terre qui a eu lieu dans l'île d'Ischia, le 2 fév. 1828. — *Bibl. univ.*, t. 39, p. 157-165, oct. 1828.

— Voir encore à Monticelli.

374. Cowper (Dr. Spencer). An Account of the Agitation of the Water, nov. 1, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 385-386.

Digitized by Google

375. Crémont (de). Relation du premier voyage fait au volcan de l'île Bourbon, les 26 et 27 oct. 1768. — *Année littér. de Fréron,* 1770, t. 7, p. 73-97. Copie msc.

376. Croiset (l'ab.). Notice sur un tremblement de terre qui s'est fait sentir en Auvergne en octobre 1833. — *Ann. scient., littér. et indust.* de l'Auvergne, t. 6, p. 459-480, nov. et déc. 1833.

377. — Lettre à M. Lecoq relativement au Mém. précédent. — *Ibid.,* p. 481-485.

378. Crommelin. Dissertation sur la chaussée des Géants, avec quelques remarques faites sur les lieux. Une pl. *Msc.* original.

379. Cuche (le past.). Tremblement de terre dans le canton de Dieu-le-Fit (Drôme) en novembre et décembre 1852. Deux lettres, l'une à M. Fournet (copie) et l'autre à nous (autographe).

380. Cuming (H.) and **Belcher.** On the Earthquake in Chile, november 19th 1822. — *Trans. of the geol. Soc. of London,* 2nd ser., vol. 5, p. 263-265.

381. Curbeto (Dr. And. Lorenzo). Description de l'éruption de Lancerote en 1730, publ. par L. de Buch, *Canar. Ins.,* reproduite par Ungern-Sternberg, *Vulkane,* p. 33-39, et par nous dans un Mém. sur les tremb. et les ér. volc. dans l'océan Atlantique.

382. Cvsset (Pierre). Des tremblements de terre arriués à Chalon; IX. Relation hist., t. 1, p. 416-419, de l'*illustre Orbandalle.* Paris, 1662, 2 vol. in-4°. Cop. msc.

383. Cuvier (G.). Discours sur les révolutions de la surface du globe, 6e édit. Paris, 1830, in-8° de 408 p., 6 pl.

384. — Rapport sur l'ouvrage de M. André ayant pour titre : Théorie de la surface actuelle de la terre. — *Journ. des Mines,* t. 21, n° 126, p. 413-430, juin 1807.

385. Cyrillo (Mich.). Eruption du Vésuve en 1730. — *Philos. trans.,* an 1732, n° 424, Gibelin, t. 1, p. 68-69, et Ludrini, p. 70-72.

Digitized by Google

386. — Eruption du Vésuve en 1732. — *Philos. trans.*, an 1733, n° 430, Gibelin, 1, 70-71, et Ludrini, p. 72-73.

* **Daleman.** Tremblement ressenti à Carpentras le 18 octobre 1738. — *Acad. des Sc.*, an 1738, p. 37; une demi-page. Repr. dans mon Mém. rel. au bassin du Rhône.

387. Dana (James D.). On the origin of continents. — *Amér. Journ. of Sc.*, 2nd ser., vol. 3, p. 94-100. 1847.

388. — Origin of the great ontline features of the Earth. — *Ibid.*, p. 381-398.

389. — Geological results of the Earth's contraction in consequence of cooling. — *Ibid.*, p. 176-188.

390. — A general review of the geological effects of the Earth's cooling from a state of igneous fusion. — *Ibid.*, vol. 4, p. 88-92.

391. — On the volcanos of the Moon. — *Ibid.*, vol. 2, p. 335-355. 1846.

392. — On Changes of Level in the Pacific Ocean. — *Ibid.*, vol. 15, p. 157-175. 1853.

393. — On the denudation in the Pacific Ocean. — *Ibid.*, vol. 9, p. 48-62. 1850.

394. — Review of Chamber's ancient sea margins with observations on the study of Terraces. — *Ibid.*, vol. 7, p. 1-14. 1849.

395. — On the consolidation of coral formation. — *Ibid.*, vol. 15, p. 357-364.

396. — On a change of Ocean Temperature that would attend a change in the level of the african and South-American continents. — *Ibid.*, p. 391-392.

397. — Note on the eruption of Mauna Loa. — *Ibid.*, vol. 14, p. 254-259. 1852.

398. — Abstract of a paper on the humite of monte Somma, by A. Scacchi, with observations. — *Ibid.*, p. 175-182.

399. — Historical Account of the Eruptions on Hawaii. — *Ibid.*, vol. 9, p. 347-364. 1850.

400. — On coral Reefs and Islands. — *Ibid.*, vol. 11,

Digitized by Google

p. 357-372, 1851; vol. 12, p. 25-51, 165-186, 329-338, 1851; vol. 13, p. 34-41, 185-195, 338-350, et vol. 14, p. 76-84, 1852.

401. Darbie (Fr.). Istoria dell' incendio del Vesuvio accaduto nell' anno 1737; dans l'ouv. *Dei Vulcani e monti ignivomi*. Livorno, 1779, 2 vol. in-12, t. 2, p. 125-188.

* **Darquier**. Tremblement ressenti à Toulouse le 19 mai 1765. — *Acad. des Sc.*, an 1765, p. 23. 1 p., reprod. dans mes Mém.

402. Darmeno (Cristoforo). Relatione de' maravigliosi et horrendi prodigii nuovamente apparsi in aria sopra la Terra di S. Giorgio nell' Ungheria superiore. Roma, Venezia, e Bologna, 1601, 6 p. in-18 non paginées. Ex. de l'abbé de Bearzi.

* **Darragory**. Agitation extraordinaire de la mer au port de la Vera-Cruz, le 17 oct. 1742. — *Acad. des Sc.*, an 1744, p. 34. 1 page, reprod.

403. Darwin (Ch.). Geological observations on coral reefs, volcanic Islands, and on South America; being the Geology of the voyage of the Beagle, under the command of cap. Fitz-Roy, R. N. during the years 1835 to 1836, vith numerous illustrations and maps. London, 1851, in-8°.

404. — On the connexion of certain volcanic phœnomena in South America, and on the formation of Mountains Chains and volcanos as the Effect of the same Power by which continents are elevated. — *Trans. of the geol, Soc.*, 2nd ser., vol. 5, p. 601-631, in-4°, with a map. 1838.

405. — Observations on the parallel Roads of Glen Roy, and of other Parts of Lochaber in Scotland. — *Phil. trans.*, 1839, p. 39-81, 2 pl. Ex. d'Arago.

406. Dass. Observations des tremblements de terre sentis à Luuroee, en Norvège, de 1819 à 1829. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 7, p. 18-21, 2 nov. 1835.

407. Daubeny (Ch.). A description of active and extinct

Digitized by Google

Volcanos, of Earthquakes and of thermal springs... London, 1826, in-8°. Ex. de Walcknaer.

408. — Le même. London, 1848, in-8°, 2nd ed. greatly enlarged, de p. XXIV-743, 4 pl. et 11 cartes. Ex. de Reinwardt.

409. — On the quantity and quality of the Gazes disengaged from the thermal spring which supplies the King's Bath in the city of Bath. — *Phil. trans.*, 1834, 13 p. in-4°. Tir. à part d'Arago.

410. — Réflexions chimico-géologiques sur les eaux minérales et leur origine, suggérées par la lecture de deux ouvrages : celui de M. Scadamore sur les eaux de Buxton... et celui de M. G. Bischof sur les sources volcaniques.— *Journ. de Géol.*, t. 2, p. 113-136, oct. 1830.

411. — Report on the present state of our Knowledge with respect to the mineral and thermal waters. — *Rep. of the Brit. Assoc. for* 1836, p. 1-95.

412. — Note on the Paper by J. Davy entitled : Notice of the Remains of the recent volcano in the Mediterranean. — *Phil. trans.*, 1833, p. 545-548. Ex. d'Arago.

413. — Narrative of an Excursion to the Lake Amsanctus and to mount Vultur in Apulia, in 1834. Oxford, 1835, in-8° de 50 p. et 4 pl.

414. Some Account of the Eruption of Vesuvius, which occurred in the month of August 1834, extracted from the manuscript Notes of the Cav. Monticelli..., and other sources; together with a statement of the Products of the Eruption, and of the condition of the volcano subsequently to it. — *Phil. trans.*, 1835, p. 153-159.

415. — Reply of Dr Daubeny to Prof. Bischof's Objections tho the chemical Theories of volcanos.—*Amer. Journ. of Sc.*, vol. 37, p. 78-84. 1839.

416. — On the site of the ancient city of the Aurunci and on the volcanic phænomena which it exhibits; with some remarks on craters of elevation, on the distinctions between

Digitized by Google

plutonic and volcanic rocks, and on the theories of volcanic action which are at present most in repute. Oxford, 1846, in-8° de 59 p. et 2 pl.

417. — Tabellarische Uebersicht vulkanischer Erscheinungen enthaltend ein Verzeichniss der feuerspeienden Berge und ihrer Ausbrueche von der æltesten bis auf die gegenwartige Zeit nebst den damit Zusammenhangenden bedeudensten Erdbeben. Weimar, 1829, 1 feuille grand-aigle. Ex. d'Œrsted.

418. — Ueber die Vulkane in der Auvergne. Trad. all. de Noeggerath u. Pauls, p. 201-263. *Voir* à ces noms.

419. Daubrée. Notice sur le tremblement de terre des bords du Rhin, le 29 juillet 1846. — *Compt.-rend.*, t. 24, p. 453-455.

420. Daussy. Notice sur l'île volcanique qui a paru, en 1720, entre les îles Tercère et Saint-Michel aux Açores. — *Ann. marit. et col.*, 1830, p. 60-76, 2 cartes.

421. — Note sur l'existence probable d'un volcan sous-marin situé par environ 0° 20' de lat. S. et 22° de long. O. — *Compt.-rend.*, t. 6, p. 512-516, 16 avril 1838, et t. 15, p. 446-448, 29 août 1842. Insérées aussi aux lettres de Bertrand sur les Révol. du Globe, note XII, p. 428-432.

422. — Lettre à l'éditeur du *Nautical Magazine*, sur un mouvement de terrain qui a eu lieu près d'Axmouth, sur la côte du Devonshire, le 24 nov. 1839. — *Bull. de la Soc. de Géogr.*, 2e sér., t. 13, p. 114-119, fév. 1840.

423. Davy (Humphry). Sur les phénomènes des volcans. — *Philos. trans.*, 1828, p. 241-250. Trad. dans la *Bibl. Univ.*, t. 39, p. 21-38, sept. 1828, et les *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 38, p. 133-150, juin 1828. Nous avons seulement la *Bibl. Univ.*

424. Davy (John). Some Account of a New volcano in the Mediterranean. — *Philos. trans.*, 1832, p. 237-250, 2 pl. Cop. msc.

Digitized by Google

425.— Further Notice of a New volcano in the Mediterranean. — *Ibid.*, p. 251-254. Cop. msc.

426.— Notice of the Remains of the recent volcano in the Mediterranean. — *Ibid.*, 1833, p. 143-146.

427. — Some Remarks in reply to Dr. Daubeny's note on the air disengaged from the sea over the site of the recent volcano in the Mediterranean. — *Ibid.*, 1834, p. 551-554. Cop. msc.

428. Debilly (E.). Note sur les volcans éteints des environs d'Olot en Catalogne. Paris, 1829, in-8° de 37 p., 1 carte et 2 pl. Extr. des *Ann. des Mines*, t. 4, 1828.

429. — Description des îles Canaries, par L. de Buch. Volcans en séries. — *Ann. des Mines*, nouv. sér., t. 1, p. 229-260, 1832.

430. Defay (le chev.). Lettre sur le tremblement de terre du 5 février 1783, datée de Messine, le 11 mars 1783. *Voyage Pittoresque* de Saint-Non, t. 3, p. 130, 2 p. in-fol. Cop. msc.

431. Delafosse. Mémoire sur une relation importante qui se manifeste, en certains cas, entre la composition chimique et la forme cristalline, et sur une nouvelle appréciation du rôle que joue la silice dans les combinaisons minérales. Tir. à part de 47 p. in-8°. Extr. des *Ann. des Mines.*

432. Delaire. Osservazioni fatte sul Vesuvio negli anni 1745-52, insérées dans l'ouvrage de Mecatti, p. 360-370 et 407-409.

433. Delamarche. Sur le volcan de Taal et sur quelques secousses de tremblement de terre ressenties aux environs le 24 octobre 1842. — *Compt.-rend.*, t. 16, p. 756-758, 10 avril 1843.

434. De la Méthrie. Compte-rendu des ouvrages de Géologie parus en l'an VI. — *Journ. de Phys.*, t. 48 (V), niv. an VII, p. 63-83.

435. Delarbre. Extrait d'un mémoire sur la nature et la formation des fers spéculaires de Volvic, du Puy-de-

Digitized by Google

Dôme, du Mont-d'Or, etc. — *Journ. de Phys.*, t. 29, p. 119-129, août 1786.

436. — Mémoire sur la formation et la distinction des basaltes en boules des différents endroits de l'Auvergne. — *Ibid.*, t. 31, p. 133-153, août 1787.

437. Delaunay. Conjecture sur la cause de la chaleur centrale du globe terrestre, lue par M. Champoiseau, à la séance publique de la Soc. d'Agric. de Tours, le 29 août 1840. S. l. e. a. 14 p. in-8°.

438. Deluc (J.-And.). Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme. Paris, 1779, 5 vol. in-8°. Ex. d'Arago.

439. — Le même, trad. all. de D. Johann Samuel Traugott Gehler. Leipzig, 1781, 2 vol. in-8°. Ex. d'Œrstedt.

440. — Lettres sur l'histoire physique de la terre, adressées à M. le prof. Blumenlach. Paris, an VI (1798). In-8° de CXXVIII-406 p.

441. — Remarks on the geological Theory supported by James Smithson, in his Paper on a saline substance from mount Vesuvius. — *Philos. Magaz.*, vol. 43, p. 127-137, n° 190, Febr. 1814.

442. Deluc (J.-A. neveu). De la chaleur intérieure de la terre. — *Bibl. Univ.*, t. 18, p. 40-61, sept. 1821.

443. — Considérations sur la stabilité des montagnes. — *Ibid.*, t. 15, p. 142-149, oct. 1820.

444. — De la fluidité originelle des roches primitives. — *Ibid.*, t. 10, mars 1819, 8 p. in-8°. Tir. à part.

445. Deluc (G.-Ant.). Observations générales sur les volcans. — *Journ. des Mines*, t. 12, n° 69, p. 165-173, prairial an X.

446. — Nouvelles observations sur les volcans et sur leurs laves. — *Ibid.*, t. 16, n° 95, p. 329-354, therm. an XII, et *Bibl. Brit.*, t. 16, n° 208, p. 335-372, août 1804.

447. — Observations sur les corps cristallisés renfermés dans les laves, pour faire suite aux observ. précédentes. —

Digitized by Google

Journ. des Mines, t. 20, n° 115, p. 5-40, juillet 1806, et *Bibl. Brit.,* vol. 32, p. 156-202, juin 1806.

448. — Observations relatives à la lettre de Patrin sur les Basaltes. — *Bibl. Brit.,* vol. 32, p. 263-276, juin 1806.

449. — Remarques sur la partie qui concerne les volcans, dans le mémoire de Kirwan, sur l'état primitif du globe et la catastrophe qui lui a succédé. — *Journ. de Phys.,* t. 49, p. 23-37, messidor an VII.

450. — Examen de quelques opinions de M. A. de Humboldt contenues dans une lettre qu'il a adressée à J. de La Méthrie, insérées dans ce Journal. — *Ibid.,* t. 50 (VII), 1800, p. 141-146, pluv. an VIII.

451. Deluc (J.-A.?). Lettre à Seguin, sur le feu. — *Journ. de Phys.,* t. 37, p. 116-120, août 1790.

452. — 7e lettre à M. de La Méthrie, sur les difficultés de la Météorologie et ses rapports avec la Géologie. — *Ibid.,* p. 120-138.

453. — 11e lettre, sur la formation des couches calcaires et leurs premières catastrophes et sur les éruptions volcaniques. — *Ibid.,* p. 441-459, déc. 1790.

454. — 12e lettre, sur les calcaires de la seconde classe et les couches de pierre sableuse de la première et sur leurs catastrophes. Formation des montagnes du second ordre. — t. 38, p. 90-109, fév. 1791.

455. — 13e lettre, sur les couches de craie et celles de houille et sur leurs catastrophes. — *Ibid.,* p. 174-191, mars 1791.

* **Demeunier.** Voy. *Brydone.*

456. Dennery. Le tremblement de terre de la Martinique, drame en quatre actes, précédé d'un prologue, joué pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 23 janvier 1840.

457. Denso (Joh.-Daniel). Sendschreiben vom Erdbeben. Rostok u. Wismar, 1756, in-4° de 44 p.

458. Derché. Relation du tremblement de terre d'Alep

Digitized by Google

en août 1822. — *Journal des Voyages,* nov. 1824, p. 224-234.

459. Derham. Delle caverne sotterranee e de' monti che vomitano fuoco. Dans *Dei Vulcani o monti ignivomi...,* t. 2, p. 189-193.

460. Descartes. Les principes de la philosophie naturelle. Trad. de Cl. Picot. Paris, 1681, in-4°.

461. Deschamps. Précis sur l'île de Java (1796). — *Mém. de la Soc. roy.* d'Arras, t. 3, p. 212-228. 1821.

462. Descloiseaux (A). Note sur la hauteur de l'Hekla et sur l'éruption de 1845. — *Compt.-rend.,* t. 13, p. 771-773. 26 oct. 1846.

463. — Rapport à M. le ministre de l'Instr. publique sur les observations géologiques et physiques faites en Islande pendant l'été de 1846. — *Arch. des Missions scient. et litt.,* 10e cah., p. 587-607, oct. 1850.

464. Desgenevetz (A.). Observations sur le Cantal, les Monts-Dores et la composition des roches volcaniques. — *Mém. de la Soc. Géol.,* t. 1, p. 175-195, 1 pl. Tir. à part.

465. Desmarest. Conjectures physico-mécaniques sur la propagation des secousses dans les tremblements de terre et sur la disposition des lieux qui en ont ressenti les effets. Paris, 1756, 63 p, in-12, sans nom d'auteur. Ex. de Gueneau de Montbelliard.

466. — Compte-rendu de ce Mémoire. — *Journal des Savants,* mars 1756, p. 487-498. Ed. in-18.

467. — Extrait d'un Mémoire sur la détermination de quelques époques de la nature par les produits des volcans et sur l'usage de ces époques dans l'étude des volcans. — *Journ. de Phys.,* t. 13, p. 115-126, fév. 1779.

468. — Lettre à M. l'abbé Bossut sur les différentes sortes de pouzzalanes, et particulièrement de celles qu'on peut tirer de l'Auvergne. — *Ibid.,* p. 192-204, mars 1779, 2 pl.

469. — Tirage à part de ces deux Mémoires. Paris 1779, in-8°.

Digitized by Google

470. — Considérations générales sur le rapport des boules de lave avec les prismes de basalte articulé. — *Journ. de Phys.*, t. 31, p. 65-69, juillet 1787, 1 fig.

471. Desnoyers. Notice sur l'île Julia (dans son Rapport des travaux de la Soc. géol. de Fr. pendant l'année 1831). — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 2, p. 238-242.

472. Deville. (Ch.-S^te^-Claire). Observations sur le tremblement de terre éprouvé à la Guadeloupe le 8 février 1843. Basse-Terre, 1843, in-4° de 52 p.

473. — Le même, réimprimé dans la partie des observations météorologiques de son *Voyage aux Antilles*.

474. — Extrait du même. — *Compt.-rend.*, t. 17, p. 1283-1288, 4 déc. 1843.

475. — Note sur un Mémoire de M. Duchassaing relatif à des observations sur le tremblement de terre de la Guadeloupe du 8 février 1843. — *Ibid.*, t. 27, p. 294-295, 11 sept. 1848.

476. — Sur le Pic de Ténériffe. — *Ibid.*, t. 22, p. 1117-1129, 29 juin 1846, et *Bull. de la Soc. géol.*, 2^e^ sér., t. 3, p. 465-472, 20 avril 1846.

477. — Sur le volcan de Fogo, aux îles du cap Verd. — *Compt.-rend.*, t. 22, p. 1129-1134, 29 juin 1846, et *Bull. de la Soc. géol.*, 2^e^ sér., t. 3, p. 656-657, 15 juin 1846.

478. — Esquisse topographique de l'île de Fogo, 1 carte in-4°.

479. — Mémoire sur les roches volcaniques des Antilles. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2^e^ sér., t. 8, p. 423-430.

480. — Etudes de lithologie. 1^er^ Mémoire. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, 3^e^ sér., t. 40. Tir. à part, 36 p. in-8°.

481. — Trois lettres à M. Elie de Beaumont sur l'éruption du Vésuve du 1^er^ mai 1855. — *Compt.-rend.*, t. 40, p. 1228-1229, 4 juin 1855; p. 1247-1265, 11 juin 1855, et t. 41, p. 62-67, 9 juillet 1855. On y a joint des extraits de journaux.

482. Dewey (C.). Facts relating to the Great Lakes. — *Amer. Jour. of Sc.*, 2nd. ser., vol. 2, p. 85-87, 1846.

Digitized by Google

* **Dietrich.** Voy. *Ferber.*

483. Dingley (Rob). An Account of the Irregularities of the Tides in the River Thames, on the 12th and 13th of February 1756. — *Phil. trans.*, 1756, vol. 49, p. 533-534.

484. Dolomieu (Déodat de). Mémoire sur les tremblements de terre de la Calabre pendant l'année 1783. Rome, 1784, in-8° de 70 p.

485. — Le même, trad. ital. Napoli, 1785, in-12 de 93 p.

486. — Voyage aux îles de Lipari, fait en 1781. Paris, 1783, in-8° de 208 p.

487. — Mémoire sur les îles Ponces et Catalogue raisonné des produits de l'Etna, suivi de l'éruption de l'Etna en 1787, par Gioeni. Paris, 1788, in-8°.

488.—Lettres (4) à M. Faujas de Saint-Fond sur les volcans des environs de Lisbonne. Faujas de Saint-Fond, *Volc. du Vivarais...*, p. 440-448.

489. — Mémoire sur les volcans éteints du Val de Noto en Sicile. — *Journ. de Phys.*, t. 25, p. 191-205, sept. 1784.

490. — Distribution méthodique de toutes les matières dont l'accumulation forme les montagnes volcaniques. — *Journ. de Phys.*, t. 44, p. 102-125, pluv. an II; p. 175-200, ventôse; p. 241-263, germinal, et t. 45, 406-428, fructidor an II. Tir. à part. — Voy. *Tofani.*

491. — Rapport fait à l'Institut sur les voyages de l'an V et de l'an VI. — *Journ. des Mines*, t. 7, p. 385-402, n° 41, pluv. an VI, n° 42 et p. 406-432, ventôse an VI.

492. — Lettre à M. Pictet sur la chaleur des laves et sur des concrétions quartzeuses. — *Journ. des Mines*, t. 4, n° 22, p. 53-72, messidor an IV.

493. — Théorie générale de l'action des feux souterrains, ou histoire naturelle des volcans. 1796, in-4° msc. — Le manuscrit, inscrit sous ce titre au n° 158 du Catalogue de vente de la bibliothèque de M. Hérioart de Thury, paraît avoir été rédigé par un élève du Cours de

Digitized by Google

Géologie que fit Dolomieu en 1796, date écrite sur la troisième page.

494. Domeyko. Notice sur les changements qu'a subis la côte prussienne de la mer Baltique depuis les temps historiques. — *Compt.-rend.*, t. 4, p. 965-969, 19 juin 1837.

495. Domis (H.-J.). Journal eener Reis van Welerie naar het Gebergte Praauw. — *Verhandl. van het Bataviaasch Genootschap vun Kunsten en Wetenschappen*, Deel 12, p. 357-383. 1825.

496. — Aanteekeningen over het Gebergte Tinger. — *Ibid.*, t. 13, p. 323-356. 1830.

497. Donati (Vitaliano). Lettre sur le prétendu volcan ouvert dans les Alpes en 1751. — De Saussure, *Voyag. dans les Alpes*, § 493, t. 1, p. 346-348, et Bertrand (L.), *Renouvellements périodiques des continents*, 2e édit., p. 234-236.

498. — Extract of a Letter concerning the Earthquakes felt at Turin, December 9, 1755 and March 8, 1756. — *Phil. trans.*, 1756, vol. 49, p. 612-616.

499. Donati. Notice sur l'île de Stromboli. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 1, p. 242-245. 1831.

500. Drapiez. Sur l'éruption du volcan de Neyra, l'une des îles Banda, arrivée le 11 juin 1820. — *Ann. gén. des Sc. phys.*, t. 7, p. 316-323. *Reprod.*

501. Dubois-Aymé. Appendice au Mémoire sur les anciennes limites de la mer Rouge. Paris, 1822, 20 p. in-fol. Ex. d'Arago.

502. Dubois de Montpéreux. Lettre à M. Elie de Beaumont sur les principaux phénomènes géologiques du Caucase et de la Crimée. — *Compt.-rend.*, t. 4, p. 962-965, 19 juin 1837, et *Bull. de la Soc. géol.*, t. 8, p. 371-394, 1 pl., 1837.

503. Ducarla. Du feu souterrain. Paris, 1783, in-8° de 54 p.

504. Duchassaing et **Lauréal.** Sur le tremblement de la Guadeloupe du 8 février 1843. — *Compt.-rend.*, t. 17,

Digitized by Google

p. 190-191, 14 août 1843, et *Bull. de la Soc. géol.*, t. 14, p. 612-613, 19 juin 1843.

505. Dufour (P.-A.). Essai géologique. Paris, 1821, in-8° de 28 p.

506. Dufour (Louis). Sur le tremblement du 25 juillet 1855. — *Gaz. de Lausanne*, 14 août 1855.

507. Dufrénoy. Mémoire sur les terrains volcaniques des environs de Naples. — *Ann. des Mines*, 3e sér., t. 11, p. 113-158, 369-386, 389-435 et 732-734, 3 pl. 1837.

508. — Examen des produits volcaniques de la Guadeloupe. — *Compt.-rend.*, t. 4, p. 746-749. 1837.

509. — Examen de cendres émises par le volcan de la Guadeloupe et le Cosiguina. — *Ibid.*, t. 6, p. 174-178, 5 fév. 1838.

510. — Examen chimique et minéralogique de quelques cendres volcaniques. — *Ann. de Ch. et Phy.*, t. 67, p. 251-269, mars 1838.

511. — Examen chimique et microscopique d'une poudre recueillie à Amphissa, en Grèce, après une pluie lente et douce, dans la nuit du 24 au 25 mars 1842. — *Compt.-rend.*, t. 15, p. 580-584, 19 sept. 1842.

512. — Parallèle entre les différents produits volcaniques des environs de Naples, et rapport entre leur composition et les phénomènes qui les ont produits. — *Compt.-rend.*, t. 1, p. 353-356, 16 nov. 1835 ; *Bull. de la Soc. géol.*, t. 9, p. 334-338, 18 juin 1838, et *Ann. de. Ch et Phys.*, t. 69, p. 95-100, sept. 1838.

513. — Rapport sur le second voyage en Abyssinie, de M. Rochet d'Héricourt. — *Compt.-rend.*, 18 mai 1846.

514. Dujac. Théorie des volcans. — *Acad. de Toulouse*, 2e sér., t. 4, p. 28-31, 1835. C'est un simple compte-rendu; le mémoire n'a pas été publié.

515. Dulac (Alléon). Promenade au mont Pilate. — *Mél. d'Hist. nat.*, t. 3, p. 273-313.

516. — Compte-rendu de : Examen historique et physi-

Digitized by Google

que de la prétendue diminution de l'eau et de l'augmentation de la terre, où son hypothèse, son origine et ses progrès sont examinés mûrement et dans toutes leurs circonstances, par J. Browallius. — *Ibid.*, t. 4, p. 94-184.

517. — Compte-rendu de l'histoire du Vésuve, par della Torre. — *Ibid.*, p. 375-401. 1 pl.

518. — Tremblement de terre aux Açores le 9 juillet 1757 et les jours suivants. — *Ibid.*, p. 333-336.

519. — Tremblement de terre dans le district de Myrdal, en Islande. — *Ibid.*, t. 5, p. 91-92.

520. — Extrait de la dissertation de Stenon : De solido intra solidum. — *Ibid.*, p. 166-172.

521. — Histoire naturelle de plusieurs îles de la Grèce. — *Ibid.*, t. 6, p. 153-212.

522. — Compte-rendu de l'histoire naturelle de l'Islande, par Anderson. — *Ibid.*, p. 323-369.

523. — Essai sur la génération des pierres, par Lieberoth. — *Ibid.*, p. 370-404.

524. — Explication de la formation des pierres et des minéraux. — *Ibid.*, p. 275-287.

525. Dumoulin. Tremblement de terre au Chili. — *Compt.-rend.*, t. 7, p. 705-707, et *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 71, p. 442-444.

526. — Coïncidence de date de quelques mouvements extraordinaires de la mer observés en Océanie, avec le tremblement qui, en 1837, renversa la ville de Valdivia, au Chili. — *Compt.-rend.*, t. 10, p. 835-837, 25 mai 1840.

* — **Duperron de Castéra.** Voy. *Serao.*

* — **Dupetit-Thouars.** Voy. *Petit-Thouars.*

527. Dupleix (Scipion). La physique ou science des choses. Sans lieu ni date ; in-12.

528. Dupuget. Coup-d'œil rapide sur la physique et la minéralogie des Antilles. — *Journ. des Mines*, t. 3, n° 18, p. 43-57. Suivent des annotations sur les soufrières de la Martinique et de la Guadeloupe, p. 58-60.

Digitized by Google

529. Dutrouleau et Gonnet. Relation médico-chirurgicale du tremblement de terre de La Pointe à Pitre, 8 février 1843. — *Ann. marit. et colon.*, 1844. Tir. à part de 51 p. in-8°.

530. Ebel (Joh. Gottfried). Ueber den Bau der Erde in den Alpen Gebirge mit geognostischen Karten. Zurich, 1808, in-8°, 2 vol. et atlas.

531. Ebelmen. Recherches sur la décomposition des Roches, 2e mémoire. — *Ann. des Mines*, 1847. Tir. à part de 32 p. in-8°.

532. Echaniz (Gr.). Cenni sul Tremuoto de' 14 agosto 1851 in Melfi. Rapporto del presidente della R, Societa Economica della Prov. della Basilicato. Msc. original.

533. Edens (J.). Voyage au pic de Ténériffe, 15 août 1715. — *Phil. trans.*, 1715, n° 345; Gibelin, t. 1, p. 296-306, et Ludrini, p. 304-314.

534. Edmonds (Rich. Jr.). An Account of an extraordinary movement of the Sea in Cornwall, in July 1843, with notices of similar movements in previous years, and also of Earthquakes which are occurred in Cornwall. — *Trans. of the R. geol. Soc. of Corn.*, vol. 6, p. 111-121. 1846.

535. — On remarkable Lunar Periodicities in Earthquakes, oscillations of the Sea, and great atmospherical Changes. — *Ibid.*, p. 196-210.

536. — Lunar Periodicities in Earthquakes, and great atmospherical Changes, also some remarkable hygrometrical facts connected with recent Earthquakes. — *Ibid.*, p. 259-264.

537. Eggers (Chr. Ulr. Detl.). Physikalische and statistische Beschreibung von Island. Ersten Theils erste Abtheilung (seul paru). Kopenhagen, 1786, in-8°.

* **Eidous.** Voy. *Kracheninnikow.*

538. Ellenberger (Fried. Wilh.). Die durch das Erdbeben erweckte Tugend. A la fin de *Krueger*, Gedancken..., p. 203-231.

Digitized by Google

539. **Ellis** (W.). Récit d'une excursion au volcan d'Hawaii, la principale des îles Sandwich. — *Nouv. Ann. des voy.*, 2e série, t. 1, p. 171-218, août 1826.

540. **Emilia de Cesare.** Sul Tremuoto del 14 Agosto 1851 in Basilicata. — *Omnibus*, n° 76, 20 settembre 1851. Cop. msc. et trad. franç. msc.

541. **Erslev** (Ed.). Den Danske Stats Geographie en Lereborg, med 4 kort og 8 Afbildninger. Kjobenhavn, 1852, de 74 p. in-8°.

542. **Escoffier** (J.-N.). Formation subite d'îles nouvelles à 60 lieues à l'ouest de Valparaiso, le 12 février 1839. — *Bull. de la Soc. de Géog.*, t. 11, p. 344-349, mai-juin 1839.

544. **Espana** (la) de 26 y 28 Diciembre de 1852. Terremotos en las Islas Filipinas el dia 16 de setiembre de 1852. 2 p. du journal. In-fol.

545. **Estève.** Lettre sur le tremblement de terre ressenti à Paris le 30 avril 1756. — *Journ. Œconom.*, mai 1756, p. 76-86.

* **Eyre.** Les prisonniers anglais au Caboul.—*Rev. Brit.*, 5e sér., t. 14. On y trouve des détails sur le fameux tremblement de terre du 19 février 1842. Reproduits.

546. **Fabritii Padvanii.** Tractatus duo, alter de ventis, alter perbrevis de Terræmotu. Bononiæ, 1601, in-fol., fig.

* **Fagergren** (Dr.). Tremblement de terre en Perse; destruction de Chiraz dans la nuit du 21 au 22 avril 1853. — *Nouv. Ann. des voy.*, 5e série, t, 35, p. 187-189. Repr. dans mon catalogue pour 1853.

547. **Falconi** (Marcant. delli). Dell' incendio di Pozzuolo ..... nel 1738. Réimprimé par Giustiniani, p. 285-330. Voir à Giustiniani.

548. **Favre** (A.). Notice sur les systèmes de montagnes, par M. Elie de Beaumont.—*Bibl. univ.*, suppl. juillet 1853. Tir. à part de 16 p. in-8°.

549. — Siluria. Histoire des roches les plus anciennes con-

Digitized by Google

tenant des restes d'êtres organisés, avec une esquisse de la distribution de l'or sur la surface de la terre, par Roderik Impey Murchison. — *Bibl. univ.*, suppl. juillet 1855. Tir. à part de 39 p. in-8°.

550. Faujas de Saint-Fond. Mémoire sur le Trass ou Tuffa volcanique des environs d'Andernach. — *Ann. du Muséum*, t. 1, p. 15-26, 1 pl. 1802.

551. — Description des carrières souterraines et volcaniques de Niedermennich, à trois lieues d'Andernach, d'où l'on tire les laves poreuses propres à faire d'excellentes meules de moulin. — *Ibid.*, p. 181-193, 3 pl.

552. — Essai de classification des produits volcaniques, ou prodrome de leur arrangement méthodique. — *Ibid.*, t. 3, p. 85-100. 1804.

553. — Classification des produits volcaniques. — *Ibid.*, t. 5, p. 325-348. 1804.

554. — Voyage géologique depuis Mayence jusqu'à Oberstein par Creutznach, Martinstein et Kirn. — *Ibid.*, t. 5, p. 293-315, 3 pl.

555. — Voyage géologique à Oberstein. — *Ibid.*, t. 6, p. 53-80, 2 pl. 1805.

556. — Minéralogie des volcans, ou Description de toutes les substances produites ou rejetées par les feux souterrains. Paris, 1784, in-8° de XIV-508 p., fig.

557. — Le même, trad. all. Leipzig, 1786, in-8°, fig. Double de la Bibl. publ. de Bâle.

558. — Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay. Grenoble, 1778, in-fol., pl.

559. — Histoire naturelle de la province du Dauphiné. Grenoble, 1781, in-8°, t. 1 (seul paru).

560. — Essai de Géologie, ou Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Globe. Paris, 1803-1809, 3 vol. in-8°, 30 pl., dont la 20e *bis*. Ex. d'Héricart de Thury.

561. — Voyage géologique au volcan éteint de Beaulieu,

Digitized by Google

départ. des Bouches-du-Rhône. — *Ann. du Muséum*, t. 8, p. 206-219.

562. — Notice sur le gisement des poissons fossiles et sur les empreintes de plantes d'une des carrières à plâtre des environs d'Aix, départ. des Bouches-du-Rhône. — *Ibid.*, t. 8, p. 220-226.

563. **Faye.** Lettre à M. Constant Prévost sur la théorie de la Terre. — *Compt.-rend.*, t. 31, p. 525-532. 1850.

564. **Fayers** (J.). Letter concerning the Earthquake in the West Indies. — *Jameson's Journal*, n° 69, vol. 36, p. 180, juillet 1843.

565. **Ferber.** Lettres sur la minéralogie et sur divers autres objets de l'histoire naturelle de l'Italie, trad. par Diétrich. Strasbourg, 1776, in-8°. Ex. de Lavoisier.

566. **Fergola** (N.). Ricerche sui Vulcani; Ricerche sulle concussioni derivanti da' Tremuoti. — *Rendiconto* della R. Accad. delle Sc. di Napoli. N. ser., n° 1, Genn. e Feb. 1852, p. 20-22, e n° 3, Maggio 1853, p. 81-88. Extraits des manuscrits de l'auteur par M. le chev. V. Flauti.

567. **Ferrara** (Ab.-Fr.). Campi flegrei della Sicilia e delle Isole che le sono intorno, o descrizione fisica e mineralogica di questa isola. Messina, 1810, in-4°, pl.

568. — Storia generale dell' Etna. Catania, 1793, in-8° de 360 p., 5 pl.

569. — Descrizione dell' Etna con la Storia delle Eruzioni e il catalogo dei prodotti. Palermo, 1818, in-8° de XVI-256 p., 5 pl.

570. — Memoria sopra i Tremuoti della Sicilia in Marzo 1823. Palermo, 1823, in-8° de 51 p., avec une carte de l'île.

571. — Le même, analysé dans l'*Amer. Jour.*, vol. 9, p. 207-239.

572. — Della influenza dell' aria alla sommita dell' Etna sopra l'economia animale. Palermo, 1825, in-8° de 17 p.

573. **Férussac** (de). Compte-rendu du Mémoire de

Digitized by Google

M. Cordier sur la température de l'intérieur de la terre. — *Bull. des Sc. nat. et de Géol.*, t. 13, p. 1-9.

574. **Fich** (Alfred). Beskrivelse af den Danske Stat. Kjobenhavn, 1854, in-12 de 113 p.

* **Fichtel** (Leop. von). Voy. *Gioeni.*

* **Fiore** (D. Giov.). D'alcuni Avvenimenti infelici quali alcuna volta anno travagliato la Calabria; dans *Calabria illustrata.* Napoli, 1691, in-fol., p. 286-290. *Reprod.*

575. **Fitz-Roy.** Sketch of the surveying voyage of His Majesty's ships *Adventure* and *Beagle.* — *Journ. of the geogr. Soc. of London*, vol. 6, p. 311 et suiv. Copie msc. et trad. dans mes Documents sur les trembl. de terre au Chili.

576. **Flamsteed** (J.). A Letter concerning Earthquakes, written in the year 1693 to a Gentleman then residing at Turin.... London, 1750, in-8° de 20 p.

* **Flauti** (Vinc.). Voy. *Fergola.*

* **Flavigny** (vicomte de). Voy. *Bowles.*

577. **Fleming** (R.). A Discourse on Earthquakes as supernatural and premonitory signs to a nation. London, 1793, in-8° de p. IV-84.

578. **Flint.** Earthquakes on the Mississipi. — *Amer. Journ. of Sc.*, vol. 15, p. 366-368.

579. **Fodera** (Dr.). Compte-rendu de l'histoire de l'Etna par Ferrara. — *Journ. de Phys.*, t. 88, p. 283-289 et 364-372, avril et mai 1819.

580. **Fodero** (Jac.). Lettere del Clerico Jacopo Fodero al molto Rev. Jac. Fodero Preposito, curato della chiesa di S. Rocco in Girifalco, suo zio. Assegnasi la Cagion del Tremuoto, secondo l'opinione del Gassendo. Bulifon, *Lettere memorabili*, t. 3, p. 98-103.

* **Folkes.** Tremblement ressenti à Londres le 19 février 1749. — *Acad. des Sc.*, an. 1749, p. 27-28. Reprod.

581. **Fonseca** (Ferd.). Una peregrinazione geologica fatta nella Lucania l'anno 1843, Lettera ad A. Scacchi. Estr.

Digitized by Google

dalla *Temi Napolitana*, t. 1, quad. 2. Napoli, 1844, in-8° de 8 p.

582. **Forbes** (J. D.). On the Theory and construction of a seismometer or instrument for measuring Earthquake shocks, and other concussions. — *Trans. of the R. soc. of Edinburgh*, vol. 15, p. 219-228, 1 pl., 1841. Ex. d'Ettingshausen et de Schumacher.

583. — On the volcanic Geology of the Vivarais. — *Ibid.*, vol. 20, trad. par M. Bertrand de Doue, en extraits dans les *Ann. de la Soc. d'gric.* du Puy, t. 15, 2e sem. 1850, p. 779-799.

584. — On the temperatures and geological Relations of certain hot Springs, particularly those of the Pyrenees. — *Philos. trans.*, 1836, p. 571-616, 1 pl. Ex. d'Arago.

585. — Illustrations of the viscous Theory of Glacier motion. — *Ibid.*, 1846, p. 143-210, 8 pl. Ex. d'Arago.

586. — **Forchhammer** (Gio). On some Changes of Level which have taken place in Denemarck during the present Period. — *Trans. of the geol. Soc. of London*, vol. 6, p. 157-160. 1837.

587. **Forster** (Th.). Ile nouvelle sortie de la mer près de Tercère, en 1720. — *Philos. trans.*, an 1722, n° 372. Gibelin, t. 1, p. 66-68, et Ludrini, p. 68-70.

588. **Forster** (John). A letter concerning an Earthquake at Taunton. — *Philos. trans.*, an 1748, t. 45, n° 488, p. 398-400. Insérée dans *A chronological Account of Earthquakes*, p. 69-71.

589. **Forstner** (A. von). Einige Betrachtungen ueber das Weltgebaude. Berlin, 1825, in-18 de 86 p.

590. **Fortis** (abbé). Della valle vulcanico-marina di Ronca nel territorio Veronese memoria orittografica. Venezia, 1778, in-4° de 65 p., 4 pl.

591. — Mémoires pour servir à l'histoire naturelle et principalement à l'oryctographie de l'Italie et des pays adjacents. Paris, 1802, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

592. Fougeroux de Bondaroy. Sur les secousses de tremblement de terre ressenties à la Guadeloupe les 18 et 19 septembre 1766 et sur le volcan de cette île. — *Acad. des Sc.*, an 1767, p. 24-26. Reprod.

593. Fourier. — Détérioration matérielle de la Planète. — *La Phalange*, revue de la science sociale, t. 6, p. 401-440, nov. 1847. Il y a un second article dans le numéro de décembre, p. 497-536. Je ne l'achèterai pas.

594. Fourier. Théorie du mouvement de la chaleur dans les corps solides. — *Mém. de l'Acad.*, 1819, p. 185-555, et t. 5, p. 153-246.

595. — Mémoire d'analyse sur le mouvement de la chaleur dans les fluides. — *Ibid.*, t. 6, p. 507-530, et t. 7, p. 605-624.

596. — Mémoire sur les températures du globe terrestre. — *Ibid.*, 1824, p. 569-604.

597. Fournet (J.). Notes additionnelles au Mémoire de M. A. Perrey, sur les tremblements de terre dans le bassin du Rhône. In-8° de 20 p. A la suite de mon Mém.

598. — De même pour la Péninsule Ibérique, in-8° de 4 p. A la suite de mon Mém.

599. — Nouvelles observations sur le dégagement de l'acide carbonique en Auvergne. — *Annal. scient. de l'Auvergne*, juin 1829, p. 241-255.

600. — Sur quelques circonstances de la cristallisation dans les filons. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 68, 387-415, août 1838.

601. Fowke (G^{al}). An Account of the Earthquakes that happened in Barbary. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 428-432.

602. Francq (Félix de). Note sur la formation et la répartition des reliefs terrestres. — *Compt.-rend.*, t. 36, p. 617-619, 1853.

603. Frapolli (L.). Réflexions sur la nature et sur l'application du caractère géologique. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2° sér., t. 4, p. 604-646.

Digitized by Google

604. Freeman. An Extract of a Letter, dated May 1750, relating to the ruins of Herculaneum.—*Philos. trans.*, 1751, vol. 47, p. 131-142. On y a joint d'un anonyme : Extract of a Letter from Naples, concerning Herculaneum, containing an Account and Description of the Place, and what has been found in it. — *Ibid.*, p. 150-159.

605. Frezier. Relation du voyage de la mer du Sud aux côtes du Chili, du Pérou et du Brésil, pendant les années 1712, 1713, 1714. Paris, 1732, in-4°, Pl.

606. Fromond (Lib.). Meteorologicorum libri sex. Lovanii, 1646, in-4°.

607. Gabaldi (Fr.). Terremuoto del di 14 Agosto 1851, in Melfi. Rapp. del Presidente della R. Soc. Economica di Capitanata. Msc. original.

608. Gagne (Paulin). Tremblement de terre de la Guadeloupe, suivi de l'incendie de Hambourg. Poème. Paris, 1843, in-18 de 48 p.

* **Gagnebin** (Abraham). Sur les secousses ressenties à la Ferrière en Erguel, en juin et le 19 novembre 1756. — *Acta Helvetica*, t. 3, p. 438-441. Reprod.

* **Galand.** Tremblements de terre ressentis à Smyrne le 18 déc. 1787, les 10, 11, 12 juillet, 11 août et 10 sept. 1788. — *Acad. des Sc.*, t. 2, p. 37-39. Reprod.

609. Galeota (D. Onofrio, poeta), ou

Galiani (abbate). Spaventosissima descrizione dello spaventoso spavento che ci spavento tutti coll' eruzione del Vesuvio la sera delli otto d'Agosto del corrente anno ma (per la Grazia di Dio), duro poco. Napoli, 1779, in-4° de 18 pag.

610. — Le même. Napoli, 1825, in-8° de 20 p. Réimpression.

611.—Catalogo delle materie appartenenti al Vesuvio contenuti nel museo con alcune breve osservazioni, opera del celebre autore de' Dialoghi sul commercio de' Grani. Londra, 1772, in-12 de 184 p. Sans nom d'auteur.

Digitized by Google

612. — Osservazioni sopra il Vesuvio e delle materie appartenenti a questo vulcano ed altre contenute nel Museo. Nel opera *Dei Vulcani o monti ignivomi*, t. 1. p. lxvij-lxx et 1-149.

613. Galimi (Procopio). Lettera al sig. Gius. Vairosu' Tremuoti di Calabria dell' anno 1783. Napoli, 1783, in-12 de 32 pag.

614. Galindo (Juan). Volcanic Eruptions and Earthquakes. I. Eruption of the volcano of Cosiguina, January 1835; II. Earthquake in Chile, Febr. 20, 1835. — *Amer. Journ.*, vol. 28, p. 332-340.

615. Galliano (Dom.). Liste des Eruptions de l'Etna. Lettre imprimée à Palerme par Michel Picciotto, 1780. Trad. de J. Houel, *Voy. pittor.* de Sicile..., t. 2, p. 115-120. Cop. manusc.

616. Gallo (And.). Lettere seritte pelli Terremoti del 1783, con un Giornale meteorologico. Messina, 1784, in-4° de 88 p., 3 tav.

Galusky (Ch.). Voy. *de Humboldt.*

617. Gamba. Sur l'éruption volcanique de Bukou. Lettre à M. de Férussac, datée de Tiflis, 1er fév. 1828. — *Bull. des Sc. nat. et géol.*, t. 14, p. 44-46, mai 1828.

618. Gandolfi (Bartolomeo). A Monsignore Stanislao Sanseverino sulle Cagioni del Tremuoto Memoria. Roma, 1787, in-8° de 54 p.

619. Gardener (Rob.). An Account of the Agitation of the Water in Scotland, nov. 1, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 387-389.

620. Gargiolli (Girol.). Tremuoto nella Lunigiana nell' anno 1837. — *Giorn. agr. Tosc.*, n° 43. Firenze, 1837, in-8° de 12 p. Tir. à part.

621. Garlieb (G.). Island rücksichtlich seiner Vulkane, heissen Quellen, etc.. Freyberg; 1819, in-8° de 140 p. 2 ex. d'Oerstedt et de Reinwardt.

Digitized by Google

622. Garnier (abbé). Lettre sur les ruines de Lisbonne. — *Journ. OEconomique,* oct. 1755, p. 189-191.

Cet abbé a traduit les deux relations suivantes :

623. — Leve rasgo y succinta descripcion de los lastimosos efectos, que en esta ciudad de Sevilla causo el espantoso terremoto, que acaecio el dia primero de Noviembre de este ano de 1755. Réimprimé à Cadix.

624. — Relacion succinta de el Terremoto acaecido en la ciudad de Cordova y Lugares circonvecinos, el dia primero de Noviembre de 1755, Cadix. — *Ibid.,* sept. 1756, p. 134-140 et 140-142.

625. — Observations météorologiques faites aux Olivaes, à 1 lieue 1/4 au N.-E. des ruines de Lisbonne, pendant les mois de janv., février, mars et mai à décembre 1756. — *Ibid.,* mars, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1756.

626. Garnier (J.-G.). Traité de Météorologie ou de Physique du Globe. S. l. e. a. (Paris, 1838), in-8° de 480 p.

627. Gassendi (P.). De terræ motu et de calore subterraneo. Cop. msc. faite sur les Opera omnia, Lugduni, 1658, 6 vol. in-fol., t. 2, lib. 1, c. 6, p. 42-51.

628. Gassi (Mich.). Tremuoto di Melfi del di 14 Agosto 1851. Rapporto del Presidente della R. soc. Econ. del Principato citeriore. Msc. original.

629. Gatteschi (Gius.). Relazione del Tremuoto accaduto in Siena nel di 26 Maggio 1798. In fine della Relazione fatta dal Soldani, p. 93-98.

630. Gaudin. Relation du tremblement du 1^er^ novembre 1755, à Cadix, adressée à la cour de Madrid. Voir *Rapin,* p. 40-47.

631. Gaudry (Albert). Analyse des relations qui ont été publiées sur les éruptions volcaniques de l'île Hawaii (Sandwich). — *Bull. de la Soc. géol.,* 2^e^ sér. t. 12, p. 306-312, 19 fév. 1855.

632. — Lettre sur l'état actuel du Vésuve. — *Compt.-*

Digitized by Google

rend., t. 41. p. 486-487, 24 septembre 1855. Ext. du *Moniteur* du 2 octobre.

* **Gautier.** Tremblement ressenti à Québec le 16 mai 1744. *Acad. des Sc.*, an 1745, p. 218. Reprod.

633. Gautier-Dagoty. Observations sur les volcans, les ouragans et les tremblements de terre.—*Obs. sur la phys., l'hist. nat. et les arts,* an 1752, t. 1, part. 2, p. 269-290. Edit. in-12.

634. — Sur la création du monde et sur le déluge universel et critique de Telliamed. — *Ibid.*, t. 2, part. 5, p. 281-317.

635. — Sur les tremblements de terre et critique à ce sujet d'une lettre insérée dans le Journal de Verdun (novem. 1752), et d'un extrait des journaux d'Angleterre inséré dans le Journal Œconomique (du même mois), qui traite de la même matière. — *Ibid.*, t. 2, part. 6, p. 546-564.

636. Gay. Tremblement de terre au Chili, le 7 novembre 1837. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 68, p. 204, juin 1838.

637. — Extrait d'une lettre à M. Jomard, datée de San-Carlos de Chiloe, 25 avril 1837. — *Bull. de la Soc. de Géog.*, 2e sér., t. 10, p. 43-48, juillet 1838.

Nous possédons encore les documents suivants publiés par M. Gay (1) :

638. — Carta de la real audiencia de Chile sobre el Terremoto del 13 de Mayo de 1647.

639. — Carta de los oficiales de la tesoreria sobre el Terremoto del 13 de Mayo de 1647.

640. — Carta de Nic. Polanco sobre el Terremoto del 13 de Mayo de 1647.

641. — Informe del cabildo eclesiastico de la catedral de Santiago sobre el Terremoto de 1647 y sobre la santa conducta del obispo fray Gaspar de Villaroel.

---

(1) Historia de Chili. Documentos, t. 2, p. 456-482.

Digitized by Google

642. — Informe, que con varios testimonios hace el obispo de Santiago, de ruina que à pacedido esta ciudad con los primeros terremotos del dia ocho de Julio del ano de 1730 y seguientes en mas de dos meses.

643. — Tosca narracion de lo acahecido en la ciudad de la Concepcion de Chile, el 24 de Mayo de 1751.

Ces six articles ont été traduits et insérés dans nos Documents sur les tremblements de terre au Chili, avec de nombreux extraits des Journaux personnels de M. Gay, que nous remercions encore ici.

644. Gay-Lussac. Réflexions sur les volcans. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 22, p. 415-429, 1823.

Gehler. Voy. *Deluc* (J.-A.)

645. Gemmellaro (C.). Relazione de' fenomeni del nuovo vulcano sorto del mare fra la costa di Sicilia e l'isola di Pantellaria nel mese di Luglio 1831. Catania, 1831, in-8° de 72 p., 2 pl.

646. — Sopra i vulcani estinti del val di Noto Memoria seconda. Catania, 1835, in-4° de 35 p.

647. — Cenno sull' attuale eruzione dell' Etna. Catania, 1838, in-8° de 37 p. Ommagio dell' autore al clariss. prof. Gmelin.

648. — Sopra la varieta di superficie nelle correnti volcaniche memoria. Catania, 1848, in-8° de 41 p.

649. — Breve Ragguaglio della Eruzione dell' Etna del di 21 Agosto 1852. Catania, 1852, in-4° de 30 p., 3 pl.

650. Gemmellaro (Maria). Giornale dell' eruzione dell' Etna del 1819. Catania, 1819, in-8° de 30 p., 3 pl.

651. Gennaro (D. Ant. di). Lettera sopra l'ultima eruzione del Vesuvio dell' anno 1779, nel opera *Dei Vulcani o monti ignivomi...*, t. 2, p. 217-226.

652. Gentili (Gio.). Dei Vulcani o monti ignovomi più noti e distintamente del Vesuvio osservazioni fisiche. Livorno, 1779, 2 vol. in-12 de lxx-149 et viij--228 p., con una tavola. Sans nom d'auteur.

Digitized by Google

653. Geoffroy-St-Hilaire. Des changements à la surface de la terre, qui paraissent dépendre originairement et nécessairement de la variation préexistante, incessante, lente et successive des milieux ambiants divers et consécutifs du globe terrestre.—*Compt.-rend.*, 1837, t. 5, p. 183-194.

654. Gerdin (Geor.-Joh.). Dissertatio gradualis de montibus ignivomis. Upsal, 1760, in-4° de 14 p.

655. Gerhard. Beobachtungen ueber die Temperatur im Innern der Erde, angestellt auf verschiedenen Bergwerken im Preussischen Staats. S. l. e. a. In-8°, p. 497-533.

656. Geri (Fr.). Osservazioni sul Vesuvio. Voy. *Mecatti*, p. 45-48 et 388-399.

657. Gibelin. Abrégé des Transactions philosophiques, t. 1 de l'Hist. nat., contenant les art. relatifs aux volcans et aux tremblements de terre. Paris, 1787, in-8°.

* **Gilli** (le P.). Tremblement du 21 octobre 1766.... — *Saggio di storia Americana*, t. 2, p. 6. Reprod.

658. Gimma (Giac.). Della storia naturale delle gemme, delle Pietre e di tutti minerali ovvero della Fisica sotterranea. Napoli, 1730, 2 vol. in-4°.

659. Gioeni (Gius.). Saggio di Litologia Vesuviana. Napoli, 1790, in-8° de xcii-208 p.

660. — Le même, trad. all. par Fichtel. Vienne, 1793, in-8° de 392 p.

661. — Relation de l'éruption de l'Etna en juillet 1787. Trad. de Dolomieu, Mém. sur les îles Ponces, p. 482-501.

662. Giovene e Castella. Seconda lettera in cui si legge la continuazione, ed il lucidamento de' danni cagionati in Napoli e nel regno dall' orribile Terremoto accaduto nella notte de' 26 Luglio 1805. Napoli, 30 Luglio 1805, in-8° de 4 p.

Cette lettre est anonyme, mais elle fait probablement suite à celle que ces auteurs adressèrent au rédacteur du *Giornale astrometeorologico* pel 1806. Venezia.

Digitized by Google

663. Girard (H.). Ueber Erdbeben und Vulkane. Berlin, 1845, in-8° de 32 p., 1 pl.

664. Girardin (J.). Considérations générales sur les volcans et examen critique des diverses théories qui ont été successivement proposées pour expliquer les phénomènes volcaniques. Rouen et Paris, 1831, in-8° de 250 p.

665. — Compte-rendu et critique de la théorie des volcans de H. Davy. — Férussac, *Bull. des Sc. nat. et de Géol.*, t. 15, p. 230-239, oct. 1828.

666. Giraud-Soulavie (abbé). Chronologie physique des éruptions des volcans éteints de la France méridionale. Paris, 1781, in-8°, 5 pl.

667. — Histoire naturelle du Vivarais. Nîmes, 1780, 2 vol. in-8°, 10 pl.

Ces ouvrages forment les t. 4, 1 et 2 de l'*Hist. nat. de la France méridionale.*

668. — Sur un volcan trouvé en Bourgogne près de Couches et du hameau de Drevin. — *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1783, 2e sem., p. 101-105.

* — Traduction de W. Hamilton. Voir à ce nom.

669. Girtaner. Lettre sur les volcans lunaires découverts par W. Herschel. — *Journ. de Phys.*, t. 30, p. 470, 1 p., 1 pl. Juin 1787.

670. Giuliani (Gio. Bern.). Trattato del Vesuvio e dei suoi Incendij. Napoli, 1632, in-4° de 224 p.

671. Giustiniani (Lorenzo). I tre rarissimi opuscoli di Simone Porzio, di Girolamo Borgia e di Marcantonio delli Falconi, scritti in occasione della celebre eruzione avvenuta in Pozzuoli nell' anno 1538. Napoli, 1817, in-8° de 219 p.

672. Glennie (Guill. et Fréd.). Relation d'une ascension au volcan de Popocatepetl, dans le Mexique, les 16-21 avril 1827. — *Bull. de la Soc. de Géog.*, n° 57, p. 5-14. Janvier 1828.

673. Gmelin (C.-G.). Beitraege zur nacheren Kentniss

Digitized by Google

der Natur vulkanischer Gebirgsarten.—Erste Abhandlung. *Naturw. Abahndl.*, II, 2, p. 133-162.

674. Godden (Mich.). An Account of the Irregularities of the Tides at Chatam, Sheerness. Woolwich and Deptford, in February 1756.—*Phil. trans.*, 1756, vol. 49. p. 523-524.

675. Godefroy (M.-N.-P.). La Cosmogonie de la Révélation, ou les quatre premiers jours de la Genèse en présence de la science moderne. Paris, 1847, in-8°, 2e édit.

* **Gonnet.** Voy. *Dutrouleau.*

676. Goudard (le chev. Ange). Relation historique du tremblement de terre survenu à Lisbonne le 1er nov. 1755. La Haye, 1756, in-12 de 216 p. Sans nom d'auteur.

677. Gourbillon (J.-A. de). Voyage critique à l'Etna en 1819. Paris, 1820, 2 vol. in-8°, 3 pl.

La description du tremblement de terre des Calabres, en 1783, a été reproduite par Audot, *Roy. de Naples*, p. 223-231.

678. Graham (Miss Maria). Journal of a Residence in Chile during the year 1822. London, 1824, in-4° de v-513 p., avec pl. nombr.

679. Grateloup (J.-S.). Notice minéralogique sur les Basaltes des environs de Dax, départ. des Landes. — *Journ. de Phys.*, p. 413-420, déc. 1817.

680. Greenock et **David Milne.** On obtaining Instruments and Registers to record shocks of Earthquakes in Scotland and Ireland. — *Report of the Brit. Assoc.*, 1841, p. 46-49.

681. Grellet. Esquisse géologique du canton d'Allègre. — *Ann. de la Soc. d'Agric. du Puy*, 1837-1838, p. 109-120; carte.

682. Grifoni (Hector). Vue du cratère du Vésuve après l'éruption d'octobre 1822. 1 f. grand aigle.

683. Grimaldi (Fr. Ant.). Descrizione de' Tremuoti accaduti nella Calabria nel 1783. Napoli, 1784, in-8° de 88 p.

Digitized by Google

* **Griswold** (Stanley). Information concerning Earthquakes.... Notice sur les trembl. de terre qui ont eu lieu dans les Etats-Unis depuis le mois de décembre 1811, particulièrement dans les contrées voisines du Mississipi. — *Medical Repository of New-York*, 1er trim., 1813, et *Bibl. Brit.*, t. 54, p. 83-88, 1813. Reprod.

684. Grovestins. An Extract of a Letter concerning an Earthquake felt at the Hague, on the 18th of February 1756. — *Phil. trans.*, 1756, vol. 49, p. 544, 1 page.

685. Gruithuisen (F. v. P.). Gedancken und Ansichten ueber die Ursachen der Erdbeben nach der Aggregations-Theorie der Erde. Nuernberg, 1825, in-8° de 80 p.

686. Gueneau de Montbéliard. Liste chronologique des éruptions volcaniques, des tremblements de terre, de quelques phénomènes météorologiques les plus remarquables, des comètes, des maladies pestilentielles, etc., jusqu'en 1760... (Z). — *Coll. Acad.*, t. 6, part. étrang., p. 488-675.

687. Guibourt. Considérations sur la cause des éruptions volcaniques. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 46, p. 39-51, mai 1831.

688. Guiet (E.-L.). Essai de Géologie rationelle. Prospectus de 4 p. in-8°, sans lieu ni date.

689. Guirault de Saint-Marsal. Notice sur les eaux thermales et minérales du départ. des Pyrénées-Orientales. — *Mém. de la Soc. scient. des Pyr.-Orient.*, t. 8, 1850, p. 235-249; carte.

690. Guiscardi (Guigl.). Del solfato potassico trovato nel cratere del Vesuvio nel Novembre e Dicembre del 1848. Napoli, 1849, in-8° de 11 p., con 1 tav.

691. — Lettera all' egregio prof. A. Scacchi, ai 5 del 1855. (Stato del Vesuvio nel primo del 1855). S. l. e. a., in-8° de 4 p. et 1 pl.

692. Gulston (Edw.). An Account of an Earthquake at Chattigaon (April 1762). — *Phil. trans.*, 1763, t. 53, p. 251-256 et 263-264. Se retrouve dans les Mém. de *Baird Smith*.

Digitized by Google

693. Gumprecht (T. E.). Die vulkanische Thaetigkeit auf dem Festlande von Africa, in Arabien und auf den Inseln des Rothen Meeres. Berlin, 1849, in-8° de 216 p.

694. Gussone e Tenore. Tre articoli inseriti nell' *Omnibus* e nel *Lucifero* riguardanti le peregrinazioni fatte in alcuni luoghi del Regno di Napoli, nella state del 1838. Napoli, 1838, in-8° de 36 p.

695. Guttierrez. Sur les tremblements de terre de Murcie en 1829. — *Journ. de Géol.*, t. 2, n° 5, p. 21-26, sept. 1830; 1 carte.

696. Guyon. Sur le tremblement de terre ressenti à Alger le 14 avril 1839. — *Compt.-rend.*, t. 8, p. 763-764, 13 mai 1839.

697. Hales (Stephen). Some Considerations on the Causes of Earthquakes. — *Phil. trans.*, 1750, t. 46, p. 669-681, et *The Hist. and philosophy of Earthquakes*, p. 243-252.

698. — Le même, 2nd edit. corrected. London, 1750, in-8° de 23 p.

699. — Le même, trad. française. Paris, Debure, 1751, in-8° de XII-24 p., suivie d'une lettre pastorale de M^gr^ Thomas, évêque de Londres, p. 25-53.

700. — Le même, trad. franç. dans l'Hist des tremblements de terre arrivés au Pérou. Voy. *Mazéas.*

701. Hall (capit. Basil). Extracts from a Journal written on the Coasts of Chili, Peru, and Mexico, in the years 1820, 1821, 1822. Edinburgh, 1824, third edit., 2 vol. in-8°. Manquent les pl.

702. — Tremblement d'avril 1819 au Chili. — *Bibl. univ.*, t. 27, p. 365-371, déc. 1824. C'est la trad. de B. Hall.

703. Hall (James). On the Revolutions of the Earth's surface. — *Trans. of the R. Soc. of Edinburgh*, t. 7, p. 139-212, 3 pl., 1812.

704. — Experiments on the effects of Heat... Expériences

Digitized by Google

sur les effets de la chaleur modifiés par la compression. — *Bibl. Brit.*, t. 27, n° 216, p. 289-309, déc. 1804.

705. — Curious Circumstances.... Circonstances singulières desquelles dépendent le caractère vitreux ou le caractère pierreux dans les basaltes et les laves... — *Journ. de Phys.*, t. 48 (V), p. 313-320, germinal an VII.

706. Hallaschka. Nachricht ueber die im Monate Januar und Februar 1824, im westlichen Theile Boehmens und den angrenzenden Laendern verspuerten Erderschuetterung. — *Arch. fuer die ges. Naturlehre*, v. Karstner, Bd. 1, Heft 3, p. 320-326.

707. Haller (baron de). Physikalische Betrachtungen von dem Erdbidem des 1 nov. 1755, besonders in Lissabon. Frankfurt u. Leipzig, 1756, in-8° de 212 p., 3 pl.

La préface est signée, le titre ne porte pas de nom d'auteur.

708. Hamilton (Mathie). Observations on the recent Earthquakes on the west Coast of south America. — *From the Edinb. New Phil. Journ.*, for Jan. 1841. Tir. à part de 8 p. in-8°.

709.—Le même.—*Report of the Brit. Assoc.*, 1840. Trans. of the sections, p. 123-124.

710. — Account of Earthquakes on the south west coast of America in the years 1844-5-6 and 7. Copie manuscrite faite sur le msc. inédit qui nous a été envoyé par l'auteur; 18 p. in-fol. Ce msc. est suivi de l'art. suivant :

711. — Contestacion a las Noticias que solicita el Dr Hamilton desde Tacna con fha 26 de Dbre del ano ultimo Anterior con respecto al horrible temblor de tierra ocurrido en la Capl de Salta la noche del 18 de Octubre de 1844. 7 p. in-fol. Copie msc.

712. Hamilton (le chev. W.). Observations on mount Vesuvius, mount Etna, and other volcanos : in a series of Letters. A new édit. London, 1774, in-8° de 179 p., 5 pl., 1 carte.

Digitized by Google

713. — Le même. Œuvres complètes du chevalier Hamilton, trad. et commentées par l'abbé Giraud-Soulavie. Paris, 1781, in-8° de xx-506 p., 1 cart.

714. — Le même, trad. all. Beobachtungen ueber den Vesuv, den Aetna und undere vulkane. Berlin, 1773, in-8° de 176 p., pl. et cart.

715. — Le même, trad. all. Neuere Beobachtungen ueber die vulkane Italiens und am Rhein nebst merkwuerdigen Bemerkungen des Abts Giraud Soulavie, v. G. A. R. Frankfurt u. Leipzig, 1784, in-8° de xvi-214, p. 1 carte.

716. — Eruption du Vésuve, le 28 mars 1766.—*Philos. trans.*, 1767, t. 57. Gibelin, t. 1, p. 106-114, et Ludrini, p. 109-117.

717. — Eruption du Vésuve, en 1767. — *Philos. trans.*, 1768, t. 58. Gibelin, p. 115-127, et Ludrini, p. 118-130, 3 pl.

718. —Observations ultérieures sur le Vésuve. — *Philos. trans.*, 1769, t. 59, Gibelin, p. 127-129, et Ludrini, p. 131-132.

719. — Remarques sur la nature du sol de Naples et de ses environs. — *Philos. trans.*, 1771, t. 61. Gibelin, p. 129-188, et Ludrini, p. 133-194.

720.—Eruption du Vésuve en 1779. — *Philos. trans.*, 1780, t. 70. Gibelin, p. 190-225, et Ludrini, p. 196-232, 2 pl.

721. — La même. — *Journ. de Phys.*, t. 17, p. 3-11, janv. 1781.

722. — Voyage au mont Etna en juin 1769. — *Philos. trans.*, 1770, t. 60. Gibelin, p. 311-327, et Ludrini, p. 319-336.

723. — Le même, trad. de Villebois. *Voy. en Sicile et dans la Grande-Grèce*, adressé à Winckelmann, trad. de l'allemand. Lauzanne, 1773, in-12, p. 354, ad finem. Cop. msc.

724. — An Account of the Earthquakes which happened

Digitized by Google

in Italy, from February to May 1783.—*Philos. trans.*, 1783, t. 73, p. 169-208.

725. — Account of the Earthquake which happened in Calabria march 28, 1783.—*Ibid.*, p. 209-216. C'est le texte de la lettre du comte Ippolito. La traduction est à la fin.

726. — Les mêmes, Gibelin, p. 226-296, et Ludrini, p. 232-304.

727. — Les mêmes, trad. ital. de Gasparo Sella. Firenze, 1783, in-4° de 79 p.

728. — Les mêmes, trad. franç. de Lefebvre de Villebrune. Paris, 1783, in-8° de 75 p.

729. — Les mêmes, trad. franç. de Paul Barde. Genève, 1784, in-12 de 76 p.

730. —Bericht vom gegenwaertigen Zustande des Vesuvs und Beschreibung einer Reise in die Provinz Abruzzo und nach der Insel Ponza. Trad. all. Dresden, 1787, in-4° de 28 p.

731. — An Account of the late Eruption of mount Vesuvius. — *Philos. trans.*, 1795, t. 85, p. 73-116, 7 pl.

732. — Campi Phlegræi. Observations on the volcanos of the two Sicilies; angl. et français. Naples, 1776, 2 vol. in-fol., 1 carte et 54 pl. coloriées par le Sr. Pierre Fabris.

733. — Supplement to the Campi Phlegræi, being an Account of the great eruption of mount Vesuvius in August 1779, in english and french. Naples, 1779, in-fol. de 29 p. Tab. æneæ, col. 5.

734. — Les mêmes, nouv. édit. Paris, Lamy, an VII, 2 vol. in-fol., l'un de 60 pl. gravées, l'autre de 120 p. de texte. Nous n'avons que le t. 1, pl. doubles en noir et en couleur. Les numéros 51, 52, 53 et 54 manquent.

735. Hannay (Capt.). Memorandum of Earthquakes and other remarkable occurrences in Upper Assam, from January 1839 to September 1843.—*Journ. of the As. soc. of Bengal*, vol. 12, n° 142, p. 907-909, 1843. Reproduit dans les Calalogues de Baird Smith, et cop. msc.

Digitized by Google

736. Harrison (John). An Account of the water, Nov. 1, 1755. — *Philos. trans.*, 1755, vol. 49, p. 381-384.

737. Hartop (Mart.). Conjectures sur le tremblement de terre qui ravagea la Sicile en 1693.—*Philos. trans.*, 1693, n° 202, Gibelin, t. 1, p. 20-21, et Ludrini, p. 22-23.

738. Haupt. Sur les volcans éteints des bains de Bertrich (Rhin et Moselle), ci-devant électorat de Trèves. Extr. par le Cen. Cordier. — *Journ. des Mines,* t. 10, n° 55, p. 507-510, germinal an IX.

739. Hauslab (de). Recherches sur l'origine de l'état actuel du Globe terrestre, ou son clivage comme cristal, partie d'une série de Leçons sur la Géographie physique et géologique faites de 1836 à 1841. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 8, p. 178-194.

740. Haute-Feuille (de). Microscope micrométrique, pour diviser les instruments de mathématiques... avec un moyen de faire des observations sur les tremblements de terre et les pouvoir prédire. Paris, 1703, in-4° de 28 p. et 1 pl.

741. — Lettre écrite à Mgr le duc de C***, contenant quelques nouvelles inventions sur les Lunettes et sur le Niveau. Paris, 1679, in-4° de 11 p., 1 pl.

742. Head (Capt.). Effets du tremblement de terre de novembre 1822 dans les mines d'or d'El Bronca (*Rough notes in the Pampas*). *Nouv. Ann. des Voy.*, p. 128 (1 page), juillet 1827.

743. Heberden (Th.). An Account of the Earthquakes in the Island of Madeira, Nov. 1, 1775. — *Philos. trans.*, 1755, vol. 49, p. 432-434.

744. — Observations made in going up the Pic of Teneriffe and Observations of the Weather in Madeira.—*Philos. trans.*, 1751-52, vol. 47, p. 353-359.

745. — Les mêmes. Gibelin, t. 1, p. 306-310, et Ludrini, p. 314-319.

Digitized by Google

746. — Compte-rendu des mêmes. — *Journ. OEcon.*, sept. 1756, p. 153-155.

747. Hellzen (Pet.). Om en Iordbaefning uti Lidens Socken i Medelpad, d. 23 Maji 1782. — *Kongl. Vetenskaps Acad. nya handlingar faor Maonaderna* Ok. Nov. Dec. aor 1782, p. 323-329, in-8°. Trad. msc. par M. Benloew.

748. Hennessy (H.). Researches in Physical Geology, part 2. — *Proceedings of the R. Soc.* 1849, n° 73, p. 807-809, march 15.

749. — On the Connexion between Geological Theories and the Theory of the Earth. — *Report of the Brit. Assoc.* 1852, part 2, p. 21. Une demi-page.

750. Henwood (W. Jory.). The metalliferous Deposits of Cornwall and Devonshire, forming vol. V, of the *Trans. of the R. geol. Soc. of Cornwall.* Penzance, 1843, in-8°.

751. Herbin (J.-F.-Gab.). Essai d'un nouveau système du monde élevé sur les ruines des anciens systèmes. Lyon, 1808, in-8° de x-115 p. Ex. de Héricart de Thury.

752. Herbinius (Joh.). Dissertationes de admirandis mundi cataractis. Amstelodami, 1678, in-4°., fig.

753. Herrgen. Investigaciones sobre los volcanos, del ciudadano Patrin. — *An. de Hist. nat.*, t. 2, p. 80-91, n° 4, Junio 1800.

754. Herschel (W.). Account of three Volcanoes in the Moon. — *Philos. trans.*, 1787, t. 77, p. 229-231.

755. Herschel (John). On the Action of the existing Causes in producing Elevations and Subsidences in portions of the Earth's surface. Extracts from Letters to Lyell and Murchison. Babbage, *the ninth Bridgewater Treatise,* 2nd edit., note 1, p. 225-247.

756. —On the Astronomical Causes which may influence Geological Phœnomena. — *Trans. of the R. geol. Soc.*, 2nd ser., vol. 3, p. 292-299. Tir. à part offert par l'auteur en 1832.

757. Hesselink (G. J.). De montium ignivomorum terræ-

Digitized by Google

que motuum origine et cognatione ex illorum effectibus colligenda, Diss. phys. inauguralis. Groningæ, 1778, in-4° de 60 p.

758. Hitchcock (Edw.). Description of a slide on Mount Lafayette, at Franconia, New-Hampshire. — *Amer. Journ.*, 2nd ser., vol. 14, p. 273-276, July 1852.

759. Hodgson (John). A Letter on the Agitation of the Water at Pelworth, Nov. 1, 1755. — *Philos. trans.*, 1755, vol. 49, p. 358-359.

760. Hoefer (Ferd.). Sur la cause des tremblements de terre.—*Compt.-rend.*, t. 40, p. 1184-1186, 28 mai 1855, et Ext. du *Moniteur* du 6 juin, in-8° de 3 p.

761. Koff (K. E. A. von). Geschichte der durch Ueberlieferung nachgewiesenen naturlichen Veraenderungen der Erdoberflaeche. Gotha, 1822-1834, 3 vol. in-8°.

762. — Chronik der Erdbeben und Vulkan. Ausbrueche, t. 4 et 5 de l'ouvrage précédent, publiés par H. Berghaus. Gotha, 1840 et 1841, 2 vol. in-8°.

763. Hoffmann (Fred.). Geschichte der Geognosie und Schilderung der Vulkanischen Erscheinungen. Berlin, 1838, Hinterlassene Schriften, t. 2, in-8° de VIII-596 p.

764. — Mémoire sur les terrains volcaniques de Naples, de la Sicile et des îles Lipari. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 3, p. 170-180, janv. 1833. Suit une discussion de M. C. Prévost.

765. Holdsworth (H.). Extract of a Letter, relating to the Agitation of the waters observed at Darmouth on the 1st of Nov. 1755. — *Philos. trans.*, 1756, vol. 49, p. 643-644.

766. Holm (Semund Magnus). Vom Erdbrand in Island im J. 1783. Kopenhagen, 1784, in-12. 2 cartes.

767. Hombres-Firmas (L. A. d'). Essai sur les pétrifications et en particulier sur celles qui se trouvent à Sauvages, près d'Alais (Gard). — *Journ. de Phys.*, t. 89, p. 247-253, oct. 1819.

Digitized by Google

768. Hondt (de). A letter concerning the Agitation of the Waters at the Heague, Nov. 1, 1755, transl. fr. the fr. — *Philos. trans.*, 1755, vol. 49, p. 396-397.

769. Hook (Rob.). Discourses concerning Earthquakes. — *The hist. und Phil. of Earthq.*, p. 68-175.

770. Hœpfner (Albrecht). Versuch einer systematischen Eintheilung der Helvetischen Gebirgsarten nebst deren vermuthlichen Entstehung. — *Mag. f. d. Naturk. Helv.*, t. 1, p. 271-298. 1787.

771. Hopkins (W.). Researches in physical Geology. — *Phil. trans.*, 1839, p. 381-423; 1840, p. 193-208, et 1842, p. 43-58.

772. — Report on the Geological Theories of Elevation and Earthquakes. — *Rep. of the Brit. Assoc.*, 1847, p. 33-92. Et tir. à part.

773. — On the Refrigeration of the Earth. — *Report of the Brit. Assoc.* 1837, part. 2, p. 91-94.

774. — On the Causes which may have produced Changes in the Earth's superficial Temperature. — *Amer. Journ.*, vol. 14, p. 282-283, Sept. 1852; vol 15, p. 248-259, March 1853, et p. 334-340, May 1853.

775. Horner (L.). Geologische Gestelheid van den Vulkaan Gedé op Java. Batavia, 1837, in-8° de 28 p. — *Verhand. van het Bat. Gen. van Kunsten en Wetenschappen*, t. 17.

776. Horrebows. Nouvelle description physique et historique de l'Islande, avec des observations critiques sur l'histoire naturelle de cette île, donnée par Anderson. Trad. du danois par Rousselot de Surgy. Paris, 1764, 2 vol. in-12, 1 carte.

777. — La même, trad. all. Copenhagen u. Leipzig, 1753. 1 vol. in-12, 1 carte.

778. Horsford (prof.). Solidification of the Rocks, and the sources of Lime in the Growth of Corals. — *Amer. Journ.*, 2nd ser., vol. 14, p. 245-253, sept. 1852.

Digitized by Google

779. Houel (Jean). Tremblement de terre de Messine, en 1783. — *Voy. pittor. des îles de Sicile, de Malte et de Lipari,* t. 2, p. 23-26. Cop. msc.

780. — Plans du monte Rosso et de l'Etna. Hypothèse sur la formation des volcans. — *Ibid.,* p. 87-98, 3 pl. Cop. msc.

781. Houry. Observations sur un ouvrage allemand de C. G. Nose, ayant pour titre : Description d'une collection de fossiles, etc. — *Journ. des Mines,* t. 9, n° 53, p. 389-398, pluv. an VII.

782. Howard (J.). Observations sur la chaleur du sol sur le mont Vésuve en juin 1770. — *Philos. trans.,* 1771, t. 65. Gibelin, t. 1. p. 188-189, et Ludrini, p. 194.

783. — Le même, *Journ. de Phys.,* t. 13, p. 224, mars 1779.

784. Hubert de Montfleury. Eruption du volcan de Bourbon en 1800. Bory de Saint-Vincent, *Voy. aux quatre îles...* t. 2, p. 288-291.

785. — Lettre de M. Hubert l'aîné à M. Bory de Saint-Vincent sur une éruption qui a eu lieu depuis les voyages de ce dernier au volcan de la Réunion. — *Ibid.,* t. 3, p. 335-358. — Il s'agit de l'éruption de janvier 1802; la lettre est *in extenso.*

786. Hughes (Griffith). The natural history of the Island of Barbados. London, 1750, in-fol. Compte-rendu dans le *Journ. OEconom.,* janv. 1755, p. 174-182.

787. Huhn (Dr. Otton de). Description d'une montagne volcanique au Kamtschatka. — *Mém. des nat. de Moscou,* 1789, p. 189-197, in-4°. 1 pl.

Hulugeo (Cimaste). Pseudonyme de Mich. Augusti. Voir à ce nom.

788. Humboldt (A. de). Ueber die unterirdischen Gasarten und die Mittel ihren Nachtheil zu verminden. Braunschweig, 1799, in-12. Ex. d'OErstedt.

Digitized by Google

789. — Fragments de Géologie et de Climatologie asiatique. Paris, 1831, 2 vol. in-8°.

790. — Kosmos. Entwurf einer physischen Weltbeschreibung. Stuttgart und Tubingen, 1845, 1847, in-8°. Les deux premiers volumes.

791. — Kleinere Schriften. Geognostische und physikalische Erinnerungen mit einem Atlas, enthaltend Umrisse von Vulkanen aus den Cordilleren von Quito und Mexico. Stuttgart und Tubingen, 1853, in-8°. Bd I.

792. — Tableaux de la nature, nouv. édit. Trad. de Ch. Galusky. Paris, 1851, 2 vol. in-12, pl.

793. — Observations géognostiques et physiques sur les volcans du plateau de Quito. *Klein Schr.*, p. 1-132. Trad. de Léon Lalanne. — *Ann. des Mines.*, t. 16, 1839. Tirage à part de 44 p. in-8°. Et par extrait dans les *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 69, p. 345-351, nov. 1838.

794. — Notice sur deux tentatives d'ascension du Chimborazo. — *Klein. Schr.*, p. 133-174, et *Ann. de Ch. et Phys.*, t. 69, p. 401-438, déc. 1838.

795. — Analyse de l'eau du Rio Vinagre, dans les Andes de Popayan, par M. Mariano de Rivero, avec des éclaircissements géognostiques et physiques sur quelques phénomènes que présentent le soufre, l'hydrogène sulfuré et l'eau dans les volcans.—*Ann. de Ch. et Phys.*, t. 27, p. 113-136, oct. 1824.

796. — Sur les chaînes et les volcans de l'Asie et sur une nouvelle éruption dans les Andes. — *Frag. asiat.*, p. 100-129, et *Journ. de Géol.*, t. 2, p. 136-173, oct. 1830.

797. — Observations sur les tremblements de terre de Cumana. — *Voy. aux Rég. équin., Rel. hist.*, t. 2, p. 271-302 de l'édit. in-8°. Inséré dans les *Ann. marit. et col.*, avril 1818, p. 187-200; sera reproduit avec d'autres passages de l'auteur dans mes Documents relatifs à la Colombie.

798. — Tremblements de terre de Caraccas. — Liaison de ce phénnmène avec les éruptions volcaniques. — *Voy. aux*

Digitized by Google

Reg. équin., t. 1, p. 1-67 de l'édit. in-8°, et Perrey, Documents sur les tremblements de terre dans la Colombie.

* — Sur les tremblements de terre au Mexique. Essai pol. sur la Nouv.-Esp., t. 1, p. 303-305. Reproduit.

799. — Sur la structure et l'action des volcans dans les différentes régions du Globe. Compte-rendu par Malte-Brun. — *Ann. des Voyages*, avril 1823, p. 98-109.

800. — Esquisse d'un tableau géologique de l'Amérique méridionale. — *Journ. de Phys.*, t. 53, p. 30-60, messidor an IX. C'est un extrait d'un Mém. envoyé par l'auteur, avec une collection géol., au directeur du Cabinet d'hist. nat. de Madrid.

801. — Des volcans de Jorullo. — *Ibid.*, t. 69, p. 149-155, août 1809. Ext. de l'Essai sur la Nouv.-Esp., p. 249.

802. — Statistique physique de la Nouvelle-Espagne, ext. par De la Méthrie. — *Ibid.*, t. 69, p. 45-55, juillet 1809.

803. — Lettres à son frère : de Quito, 3 juin ; de Cuença, 13 juillet ; de Lima, 25 nov. 1802, sur les tremblements de terre et les volcans de Quito. — *Ann. du Muséum*, t. 2, p. 322-338. 1803.

804. Huot (J.-J). Coup-d'œil sur les montagnes de la Sibérie. Paris, 1835, in-8° de 60 p.

805. Hutton (Ch.). Lettre à M. le Mis de La Place sur différents sujets astronomiques et physiques. — *Journ. de Phys.*, t. 90, p. 307-312, avril 1820.

806. Huxham (John). An Account of the Agitation of the Water in Devonshire and Cornwall, Nov. 1, 1755. — *Philos. trans.*, 1755, t. 49, p. 371-373.

807. Imbert de Villefosse. Vue du mont Vésuve et de son éruption arrivée le 25 octobre 1751. 1 f.

808. Ippolito (comte di Catanzaro). Ragguagli intorno al tremuoto dei 28 Marzo 1783 in Calabria, indirizzati al Sig. Cav. Gugl. Hamilton. — *Philos. trans.*, 1783, t. 73, p. 209-216. Trad. angl. à l'appendice, p. I-VII. Trad. fr.

Digitized by Google

Gibelin, I, 288-296. Trad. ital. faite sur la trad. fr. Ludrini, p. 296-304.

809. Itier (J.). Renseignements sur le tremblement arrivé à la Pointe-à-Pître le 8 février 1843.—*Bull. de la Soc. géol.*, t. 14, p. 610-611, 19 juin 1843.

810. Ittigius (Th.). Lucubrationes academicæ de montium incendiis. Leipzig, 1671, in-8°.

811. Jacobæus (H.). Fulstaendige Efterretninger, om de udi Island ilsprendende Bierge. Kjoebenhavn, 1757, in-8° de 88 p. Sans nom d'auteur.

812. Jadelot (abbé). Mécanisme de la nature, ou système du monde fondé sur les forces du feu. Londres, 1787, in-8°.

813. Jameson. Tremblement de la Guadeloupe le 8 fév. 1843. Secousses en Angleterre et en Hollande.—*Jameson's Journ.*, n° 69, juillet 1843, t. 35, p. 179-185.

814. —Secousses en Dalmatie en septembre et en octobre 1843. — *Ibid.*, n° 71, janv. 1844, t. 36, p. 202-203.

815. Jamineau (Isaac). An Extract of the substance of three Letters concerning the late Eruption of mount Vesuvius. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 24-28; Gibelin, p. 86-90, et Ludrini, p. 88-92.

816. Jaucourt (le chev. de). Vésuve; art. de l'*Encyclop.*, édit. de Genève.

* **Jelal-el-din As-Soyuté**, auteur d'un catalogue des tremblements de terre ressentis de 94 à 905 de l'hégire. Voir *A. Sprenger*, qui l'a traduit.

817. Jenkins (major). Earthquakes in Assam. — *Journ. of the As. Soc. of Bengal*, n° CC, Febr. 1849, p. 172-175.

818. Jésuites. Commentarii collegii Conimbricensis Societatis Jesu in libros Meteorum Aristotelis Satigiritæ. Lugduni, 1694, in-4°.

819. Jeudy de Lhoumaud. Histoire des merveilles de la nature dans deux de ses plus intéressants phénomènes, ou les moyens de reconnaître la cause physique des taches de la

Digitized by Google

lune et du soleil, de se convaincre de la vérité incontestable du déluge, etc. Paris, 1785, in-8° de XVI-88 p.

820. Joinville ou **Jonville** (de). Volcan de la Trévaresse, plus connu sous le nom de volcan de Beaulieu. — *Journ. de Phys.*, t. 33, p. 24-36, juillet 1787 ; 1 carte.

821. Jongste (G.-A. Classens de). Souvenirs d'une promenade au Vésuve. Naples, 1841, in-8° de 61 p.

822. Jonston (Joh.). Taumatographia naturalis in decem classes distincta. Amstelodami, 1661, in-18.

823. Julien (Stanislas). Volcans de l'île Formose. Lettre à M. Arago. — *Compt.-rend.*, t. 10, p. 832-835, 25 mai 1840.

824. Kaempfer (v. Dohm). Histoire naturelle, civile et ecclésiastique du Japon, trad. de Scheuchzer. Amsterdam, 1732, 3 vol. in-18.

825. Kant (Imman.). Geschichte and Naturbeschreibung der merkwuerdigsten Vorfaelle des Erdbebens, welches am Ende des 1755 Jahres einem grossen Theil der Erde erschuettert hatte. Kœnigsberg, 1756, in-4° de 40 p.

826. — Physische Geographie zweite durchaus umgearbeite Auflage von Joh. Jak. Wilh. Vollmer. Mainz u. Hamburg, 1816-1817, 2 vol. in-8° en 4 part.

827. Kastner (K. W. G.). Beitraege zur nacheren Kentniss der Mineralquellen. — *Arch. f. ges. Naturlehre*, t. 1, cah. 3, p. 346-380, 1re part.

828. Keferstein (Ch.). Beitraege zur Geschichte und Kentniss des Basaltes und der ihm verwandten Massen, in mehreren Abhandlungen. Halle, 1819, in-8° de 250 p.

829. — Verzeichniss der jezt thaetigen Vulkane und ihrer bekannten Ausbrueche. — *Zeitung f. Geognosie, Geol. u. Naturg. d. Innern. der Erde*, Iahrgang 1827, III, Stueck, p. 261-279.

830. — Versuch eines chronologischen Verzeichnisses der Erdbeben und Vulkanischen Ausbrueche seit Anfang unserer Zeitrechnung. — *Ibid.*, p. 280-346. Ce journal se trouve à la fin de *Teutschland geognostisch-geologisch dargestellt*, t. 3, cah. 4. Weimar, 1827, in-8°.

Digitized by Google

831. **Keilhau** (B.-M.). Tremblement de terre dans la Norvège septentrionale le 31 août 1819. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 7, p. 18-21, nov. 1835.

832. — Quelques faits relatifs au soulèvement de la Scandinavie dans une époque récente. — *Ibid.*, p. 21-25.

833. — Einiges gegen den Vulcanismus. Christiania, 1840, in-8° de 86 p.

834. — Efterretninger om Jordskielv in Norge... Notice sur les tremblements de terre en Norvège. — *Mag. for Naturvidenskaberne*, t. 12, p. 82, mai 1835, in-8° de 88 p. Ce Mémoire nous manque; M. A. Bravais a eu la bonté d'en extraire les faits qui m'étaient inconnus, et sa traduction a été insérée dans mon Mém. sur les tremblements de terre en Scandinavie.

835. — Undersoegelser om hvorvidt i Norge saaledes som i Sverrig, bines Tegn til en Fremstigning af Landjorden y den nyere og nyeste geologische Tid. — *Nyt. Mag. for Naturv.*, t. 1, 2e cah., p. 105-254. 1837.

836. — Om merkerne efter en almindelig Afskuring, som vort Nordens Klippegrund har vœret underkastet. — *Ibid.*, t. 3, 2e cah., p. 115-168.

837. — Reise fra Christiania til den oestlige Dul af Christiansands-slift i Sommeren 1840. — *Ibid.*, p. 169-225. Christiania, 1841. In-8°.

838. **Kelley** (Edw.). Remarks on the geological Features of the Island of Ovyhee or Hawaii... With an Account of the condition of the volcano of Kirauea... Drawn up from Statements made by Cap. Chase, of the ship *Charles Carroll*, and Cap. Parker, of the ship *Ocean*, who visited it in 1848. — *Amer. Journ.*, vol. 40, n° 1, p. 117-122, janv. 1841, 1 pl. (1).

---

(1) The plate accompanying this Paper, m'écrivait M. James D. Dana en me l'envoyant, is an abusive Caricature, half fancy, or fabrication without fancy.

Digitized by Google

839. Kilpatrick (Th.). An Account of an extraordinary Agitation of the Water in a small lake at Closeburn, in the shire of Dumfries. — *Phil. trans.*, 1756, vol. 49, p. 521-523.

840. Kircher (Ath.). Mundus subterraneus. Amstelodami, 1665, 2 tom. en 1 vol. in-fol.

841. Kjerulf. (Theod.). Chemisch-geognostische Untersuchungen ueber das Christiania-Territorium. Aus einem Briefen an herrn hofrath Bunsen von diesem guetigst mitgetheilt. S. l. e. a. In-8° de 7 p.

842. Klaproth. Phénomènes volcaniques en Chine, au Japon et dans d'autres parties de l'Asie orientale. — Humboldt. *Frag. asiatiques*, p. 217-235, plus complets que dans les *Ann. de Chim. et Phys.*, t. 40, p. 348-354. 1830.

843. Klaproth. Analyse de la chrysolite ordinaire et de la chrysolite des volcans. — *Journ. des Mines*, t. 4, n° 22, p. 3-20, messid. an IV.

844. Kloeden (Ch. F.). Ueber die Gestalt und die Urgeschichte der Erde. Berlin, 1829, in-8°. Nous n'avons qu'une analyse de cet ouvrage. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 1, n° 3, p. 57-60.

845. Kneeland. On an Earthquake at Manilla, September 16, 1852. — *Amer. Journ.*, 2nd ser., t. 17, n° 49, p. 135, janv. 1854.

846. Knowler (Cap.). Extract from a Letter, from Oporto, by the Western, Capt. Knowler, dated Nov. 1, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 421. Une page.

847. Koerber (C. von). Die Erdbeben. Populaere Analyse und Darstellung ihrer physikalisch-geologischen Ursachen. Wien, 1844, in-8° de 50 p. 1 pl. Sans nom d'auteur.

848. Kracheninnikow. Histoire du Kamtschatka, des îles Kurilski et des contrées voisines, publiée en langue russienne et traduite par E*** (Eidous). Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12.

Digitized by Google

849. Kries (Fried.). Von den Ursachen der Erdbeben und von den magnetischen Erscheinungen. Leipzig, 1827, in-8° de 151 p. Le premier Mém. en contient 64.

850. — De nexu inter terræ motus vel montium ignivomorum eruptiones et statum Atmospheræ, dissert. an. 1829 præmio ornata. Acta Soc. Jablon. nova, t. 14, fasc. 1, p. 1-59. Lipziæ, 1832, in-4°.

851. Krueger (Jo. Gottlob). Gedancken von den Ursachen der Erdbeben. Halle u. Helmstadt, 1756, in-12 de 231 p.

852. — Histoire des anciennes révolutions du globe terrestre, avec une relation chronologique et historique des tremblements de terre depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à 1750. Amsterdam, 1752, in-12, 3 pl. Cette trad., sans nom d'auteur ni de traducteur, est, dit-on, de Sellius, rev. et augm. par l'abbé Sepher. — Le catalogue des tremblements paraît être une trad. de A chronological and historical Account of the most remarkable Earthquakes. London, 1750 in-8°.

* **La Barbinais le Gentil.** Tremblement de terre arrivé à Pisco le 10 février 1716. — *Voy. autour du monde,* Paris, 1728, 3 vol. in-12, t. 1, p. 167-175. Cop. msc. à reproduire.

853. La Chavanne (de). Histoire du Vésuve. Audot, roy. de Naples, p. 51-78, vues.

853 *bis.* — Histoire des îles Lipari. — *Ibid.,* p. 277-284.

854. Lachlan (major). On the periodical Rise and Fall of the Lakes. — *Amer. Journ.,* 2nd ser., vol. 19, p. 60-71, et 164-175. 1855.

855. La Condamine (de). Observations mathématiques et physiques faites dans un voyage du Levant en 1731 et 1732. — *Acad. des Sc.,* an 1731, p. 295-322, 3 pl.

856. — Extract of a Letter to D^r^ Maty. — *Phil. trans.,* 1756, vol. 49, p. 622-624.

Digitized by Google

857. — Reise von La Condamine und Bouguer nach dem Pichincha. A. Humboldt, *Klein. Schr.*, p. 72-76.

858. Lacoste (l'abbé). Observations sur les volcans de l'Auvergne, suivies de notes... Clermont-Ferrand, 1802, in-8° de 196 p.

859. — Lettres minéralogiques et géologiques sur les volcans d'Auvergne. Clermont, 1805, in-8° de 450 p., 2 tabl.

860. — Annotations concernant deux erreurs qui se trouvent dans ces lettres. Clermont, 1810, in-8° de 8 p.

861. — Observations sur les travaux qui doivent être faits pour la recherche des antiquités dans le département du Puy-de-Dôme. Clermont, 1824, in-8° de 172 p.

862. La Faille (de). Mémoire sur les pierres figurées du pays d'Aunis. Dulac, *Mél. d'hist. nat.*, t. 1, p. 304-316.

* **Lagrange.** Voy. *Lucrèce.*

863. Laizer (L. de). Lettre à M. le prof. Jurine sur le Puy Chopine, l'une des montagnes volcanisées qui forment la chaîne du Puy-de-Dôme, avec la description de toutes les roches primitives ou volcaniques qu'on y rencontre. Clermont, 1808, in-8° de 60 pages. Manquent les 2 pl.

864. Lalande (de). Du mont Vésuve et de la nature des laves, t. 7, ch. 19 et 20, p. 475-545 du *Voy. en Italie.* Paris, 1786, 2e édit., in-12. Cop. msc.

* **Lalanne** (Léon). Voy. *Humboldt.*

865. Lallave (D. P.). Apuntes para la historia de los ruidos subterraneos. — *Reg. trim. o Colleccion de mem. de hist., liter., ciencias y artes.* Mexico, t. 1, Enero de 1832, p. 35-38.

866. Lallement. Tremblement des Calabres en 1783. — *Voy. pittor.* de Saint-Non, t. 4, p. 5-10. Cop. msc.

867. — Lettre à Dolomieu sur les éruptions de l'Etna en 1787. Dolomieu, Mém. sur les îles Ponces, p. 477-482.

868. Lamanon (de) et **Mongez.** Extrait d'un voyage au Pic de Ténériffe et de quelques expériences chimiques faites sur le haut de ce pic, avec la description de nouvelles variétés

Digitized by Google

de schorls volcaniques. — *Journ. de Phys.*, t. 29, p. 150-153, août 1786.

869. Lamarck. Considérations sur quelques faits applicables à la théorie du Globe, observés par M. Péron dans son voyage aux Terres Australes, et sur quelques questions géologiques qui naissent de la connaissance de ces faits. — *Ann. du Muséum*, t. 6, p. 25-52. 1805.

870. La Martinière (de). Ascension à l'Hécla en septembre 1653, ch. 37 et 38, p. 284-297 du *Voy. des Païs septentrionaux*. Paris, 2e édit., 1676, in-12. Cop. msc.

871. Lambert (abbé). Bibliothèque de Physique et d'Histoire naturelle. Paris, 1758, t. 1, 2 et 3 en 4 vol. in-12.

872. Lambert (Ingén.). Sur les causes des tremblements de terre au Chili et au Pérou, et sur les moyens de prévenir leurs ravages (1824), suivi de remarques par M. Arago. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 52, p. 392-410, déc. 1829.

873. Lambert (J.-H.). Système du monde, publié par Mérian, 2e édit. Berlin, Paris et Genève, 1784, in-8° de VIII-180 p.

874. Lamothe (B. de). Notice sur la théorie de la terre et la permanence de son axe primitif de rotation, suivie de quelques observations sur certains systèmes géologiques.— *Bull. de la Soc. d'Hist. nat. de la Moselle*, 5e cah., p. 61-213. Metz, 1848-49.

875. La Mothe-Levayer. Des tremblements de terre. Lettre LXXV, p. 715-718, t. 2 de ses Œuvres. Paris, 1654, in-fol. Cop. msc.

876. Lamouroux (J.-P.). Résumé d'un cours élémentaire de Géographie physique, 2e édit. Paris, 1829, in-8°.

877. Lancelotti (Jonh.). Epistolæ tres : I de Incendio Vesuvii. II de Stabiis. III de petitione magistratuum. Napoli, 1784, in-8° de 22 p.

878. Landgrebe (Georg.). Naturgeschichte der Vulcane und der damit in Verbindung stehenden Erscheinungen. Gotha, 1855, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

879. Landolina-Nava (Saverio). Relazione del casma accaduto in Marzo 1790 presso a S. Maria di Niscemi, nel val di Noto in Sicilia. Napoli, 1794, 3ª ediz., in-8° de 40 p.

880. Landré (de Paramaribo). Aardbevingen in Guiana (Surinam, Berbice, Demerary, Essequebo). Msc. autographe in-4° de 6 p. 1855.

881. Langrené (de). Extrait d'une lettre (du 16 déc. 1751) sur les tremblements de terre arrivés dans l'île de Saint-Domingue à la fin de l'année 1751. — *Journ. Œcon.*, 1752, p. 127-137.

882. Lanzetta (Ant.). Osservazioni su di un fenomeno avvenuto nel lago di Patria (Lettera prima di un anonimo). Napoli, 1796, in 8° de x-50 p.

883. — Riposta del Ant. Lanzetta. Napoli, 1796, in-8° de 53 p.

884. — Seconda lettera del anonimo. In-8° de 74 p.

885. La Place. Exposition du système du monde, 4e édit. Paris, 1813, in-4°. Portrait.

886. — Sur la densité moyenne de la terre. — *Journ. de Phys.*, t. 91, p. 146-150, août 1820.

887. Lardy. Note sur l'éboulement d'une portion de la dent du midi le 26 avril 1835. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 7, p. 27-30, 16 nov. 1835.

888. La Rive (A. de) et **Marcet.** Observations de température du Globe dans un puits foré à Genève.—*Bibl. univ.*, mai 1834, p. 30-55.

889. La Rive (Aug. de). Effet du tremblement du 19 février 1822 sur les eaux thermales d'Aix en Savoie. — *Bibl. univ.*, mai 1822, p. 21-24.

890. — Analyse de la partie du Traité sur la chaleur, de Poisson, qui se rapporte à la chaleur terrestre.—*Ibid.*, 1835, nov., p. 279-309, et déc., p. 415-448.

891. La Roquette (de). Notice sur l'Islande. — *Bull. de la Soc. de Géog.*, oct. 1848, p. 185-216.

892. Larramendi (Jose Augustin de). Memoria y Rela-

Digitized by Google

cion circunstanciada de los estragos que la terrible catastrofe de los terremotos de 21 de Marzo y seguientes, principalmente el del sabado santo 18 de Abril hasta el presente dia, han causado en Torrevieja y demas pueblos de la Gobernacion de Orihuela y sus Immediaciones, en la ciudad de Murcia y algunos pueblos de la provincia de este nombre. — *De orden superior*. Madrid, 1829, in-8° de 24 p. 1 tabl.

893. Latham (J.). Extract of a Letter, dated at Zsusqueira, Dec. 11, 1755, on the Earthquake of the 1st of Nov. — *Philos. trans.*, 1755, vol. 49, p. 411-413.

894. Lavant. Sur les secousses de tremblement de terre ressenties, en mai et juin 1750, à Tarbes et dans les environs. —*Mém. de l'Acad.* de Toulouse, 1re sér., t. 1, part. 2, p. 15-19. Cop. msc.

895. Lea (Isaac). On Earthquakes. Their Causes and Effects. — *Amer. Journ.*, t. 9, p. 209-215. 1825.

896. Le Brun. Odes sur Lisbonne et sur les causes physiques des tremblements de terre de 1755, suivies d'un examen physique adressé à l'auteur sur les mêmes révolutions. 2e édit., augmentée de quelques pièces. La Haye, 1756, in-8° de 84 p.

197. Le Camus. Dissertation sur l'origine et la formation des basaltes. Msc. signé de l'auteur.

898. Le Catt. Dissertation physique sur la terre considérée du côté de sa température ou de la chaleur intérieure dont elle jouit. Lambert, *Bibl. de Phys. et d'Hist. nat.*, t. 1, part. 2, p. 154-159. — Réfutation de cette théorie par Deluc, t. 2, lettre 36e.

899. Le Conte (John.). Account of some Volcanic Springs in the Desert of Colorado in southern California. — *Amer. Journ.*, 2nd ser., t. 19, p. 1-6, Jan. 1855.

900. Lecoq (H.). Recherches sur l'origine et la constitution des Puys feldspathiques des monts Dômes. — *Ann. sc. de l'Auv.*, fév. 1828, p. 65-96. Carte.

901. — Observations sur le gisement de l'acide carboni-

Digitized by Google

que et des bitumes dans le département du Puy-de-Dôme. — *Ibid.*, mai 1828, p. 217-232.

902. — Description de la montagne de Gravenoire. — *Ibid.*, juillet 1828, p. 305-317.

903. — Description géologique du Bassin de Menat. — *Ibid.*, oct. 1829, p. 433-447.

904. — Description du volcan de Pariou. Clermont, 1833, in-8° de 91 p. 2 pl.

905.—Promenades aux environs de Clermont et du mont Dore, ou souvenir du Congrès géologique en 1833. Clermont, 1834, in-8° de 113 p.

906. — Le mont Dore et ses environs. Clermont, 1835, in-8° de 437 p., 15 pl.

907. — Chaudes-Aigues et ses eaux thermales. Clermont, 1836, in-8° de 28 p.

908. — Itinéraire de Clermont au Puy-de-Dôme, ou Description de cette montagne et de la vallée de Royat et de Fontanat. Clermont, 1836, in-8° de 102 p.

909. — Note sur les petits lacs des terrains basaltiques de l'Auvergne. Clermont, 1838, in-8° de 11 p.

910. — Recherches sur les eaux thermales et sur le rôle qu'elles ont rempli à diverses époques géologiques. — Extr. du Congr. sc. à Clermont en 1838, p. 398-431.

— Les mêmes. Clermont, 1839, in-8° de 36 p.

911. — Recherches analytiques et médicales sur l'eau minérale de Grandrif, près d'Ambert (Puy-de-Dôme). Clermont, 1838, in-8° de 16 p.

912. — Le volcan de Monsineire et sa coulée de lave. Clermont, s. a., in-8° de 15 p.

913. **Lecoq** (H.) et **Bouillet** (J.-B.). Sur le passage des Domites aux vrais Trachytes. — *Ann. sc. de l'Auvergne*, t. 2, p. 529-553, déc. 1829.

914. — Coup-d'œil sur la structure minéralogique et géologique du groupe des Monts-Dores. Clermont, 1831, in-8° de 43 p., 5 pl.

Digitized by Google

915. Lefebvre (le P.). Poème sur les tremblements de terre. — Trad. dans le *Journ. OEcon.*, août 1756, p. 34-48.

* **Lefebvre de Villebrune.** Voy. *Hamilton.*

916. Lefort (F.). Note sur la coïncidence des secousses de tremblements de terre en Haute-Normandie et en Bretagne, avec l'altération momentanée de la limpidité des eaux au puits artésien de Grenelle le 23 décembre 1843. — *Compt.-rend.*, t. 18, p. 49-51, 8 janv. 1844.

917. Le Grand d'Aussy. Voyage fait, en 1787 et 1788, dans la ci-devant Haute et Basse-Auvergne, Paris, an III, t. 1 et 2, in-8°. Manque le t. 3.

918. Lehaitre (Mich.). Sur la cause des mouvements des corps planétaires et sur les causes des révolutions du Globe terrestre, avec des notes. — *Journ. d'Agr. sc. de l'Ain*, janv. 1853, p. 1-22.

919. Lehmann (J. Gottl.). Physikalische Gedancken von denen Ursachen derer Erdbeben und deren Fortplantzung unter der Erden, groestentheils aus dem Bau des Erdbodems bergeleitet. Berlin, 1757, in-8° de 55 p., fig.

920. Leibnitz. Protogæa, in lucem edita a Chr. Lud. Scheidio. Gœttingiæ, 1749, in-8° de 86 p., 12 pl.

921. Lelièvre. Lettre à M. de La Méthrie sur la chrysolite des volcans. — *Journ. de Phys.*, t. 30, p. 397, demi-page, mai 1787.

922. — Extrait d'un nouvel ouvrage de Géologie du Cen. Bertrand. — *Journ. des Mines*, n° 41, p. 373-384, pluviôse an VI.

923. Lemery. On Earthquakes and Volcanos. — *Hist. and Phil. of Earth.*, p. 183-192.

924. Lenglet (E.-G.). Introduction à l'Histoire, ou Recherches sur les dernières révolutions du Globe et sur les plus anciens peuples connus. Paris, 1812, in-8° de x-341 p.

* **Lennox.** Voy. *Richmond.*

925. Lenoir du Parc. Plaidoyer à l'occasion des désas-

Digitized by Google

tres de la ville de Lima, p. 140-227 du *Nouveau Recueil de Plaidoyers français*. Paris, 1786, in-12.

926. Lenz. Description des Pseudo-volcans ou volcans bourbeux de Bakou. — *Bibl. univ.*, t. 59, p. 245-262, mars 1835.

927. — Sur les salses et les feux de Bakou. Lettre à M. de Humboldt, insérée dans les *Frag. asiat.*, p. 172-183.

928. Leonhard (K. C. Ritter von). Zur Naturgeschichte der Erde. Leitfaden akadesmischer Vorlesungen. Frankfurt, 1819, in-12 de 61 p.

929. — Historia antiqua vulcaniorum montium. Heidelbergæ, 1823, in-4° de 14 p.

930. — Vulkanen Atlas zur Naturgeschichte der Erde. Stuttgart, 1844, 15 cart., in-4° obl.

931. Le Prieur, Peyraud et **Rufz.** Eruption du volcan de la montagne Pélée le 5 août 1851. S. l. e. a, in-8° de 22 p. Imprimé à la Martinique en 1851.

932. Leras. Sur un tremblement de terre observé à Brest le 26 mai 1849. — *Compt.-rend.*, t. 28, p. 743, 3/4 de page, 11 juin 1849.

933. Lescalier. Fragment sur la Géologie de la Guadeloupe. — *Journ. de Phys.*, t. 67, p. 373-387, 1 pl., 1808.

934. Leschenault. Notice sur le mont Idienne, volcan situé dans la province de Bagnia-Vangui, de l'île de Java. — *Ann. du Muséum*, t. 18, p. 425-446, 2 pl.

935. — Le même, trad. all. dans *Noeggerath u. Pauls*, p. 60-85.

936. Le Semelier. Lettre à M^me^ la baronne de *** sur la chaleur du Globe, démontrée par MM. de Mairan et le comte de Buffon, soutenue par M. Bailly, et encore existante, malgré les assertions de M. D. R. D. L., par L. S. Paris, 1780, in-8° de 92 p.

937. Lespine. Note des tremblements de terre qui ont eu lieu à la Pointe-à-Pître du 8 février au 31 mai 1843. — *Compt.-rend.*, t. 17, p. 352-355, 21 août 1843.

Digitized by Google

938. Levallois (J.). Observations sur la roche ignée d'Essey-la-Côte, arrond. de Lunéville. — *Mém. de la Soc. de Nancy,* 1846, p. 17-24, in-8°.

939. Lewy. Analyse des eaux minérales acidulées du Parama de Ruiz, dans la Nouvelle-Grenade. — *Ann. de Ch. et de Phys.,* 3e sér., t. 20, p. 109-113, 1847. *Compt.-rend.,* t. 24, p. 449-453, 15 mars 1847.

940. Lherminier (Fr.). Notice sur le tremblement de terre du 14 janvier 1839. — *Compt.-rend.,* t. 17, p. 980-981, 30 oct. 1843.

941. Licetus (Fortunius). De providentia : nimbiferi gripho : terræ motu : aliisque pluribus admirandis et arduis quinto quæsitis per epistolas a claris viris. Utini, 1648, in-4°.

942. Lignac (abb. de). Lettres à un Américain. Hambourg, s. d., in-18, t. 1 et 2.

* **Lindeblom.** Voy. *Troïl.*

943. Linera (D. Ant. Alvarez de). Descripcion y esplicacion de los hundimientos acaceidos el mas anterior en termina de Villa-Nueva del Rosario, prov. de Malaga. — *Rev. Minera,* t. 2, n° 22, p. 370-375, 1° de Agosto 1851.

944. Lippi. Qualche cosa ai vulcani in occasione dell' eruzione 1 Gennaio 1812. Napoli, 1813, in-8° de 168 p.

945. — Fu il fuoco o l'acqua che sottero Pompei ed Ercolano? scoperta geologico-istorica. Napoli, 1816, in-8 di 384 p., con 1 tavola.

946. — Sulla pretesa zurlite. Apologia di Lippi. Alla R. Accad. di Scienze. Napoli, 1819, 15 p. in-8°.

947. Lister (Martin). On the nature of Earthquakes. — *Philos. trans.,* 1683, n° 157. *The Hist. and Phil. of Earthq.,* p. 59-67.

948. Lloyd (John). Account of an Earthquake, near St. Asaph, Oct. 5, 1782. — *Philos. trans.,* 1783, t. 73, p. 104-105.

949. — (Humphrey). Sur les secousses insensibles de

Digitized by Google

tremblement de terre manifestées par les perturbations des appareils magnétiques. — *Proceed. of the R. I. Acad.*, v. 3, p. 192-193, 1846. Cop. msc.

950. Logoteta (Giu. de). Il tempio d' Iside e di Serapi di Regio illustrato. 2ª ed. Napoli, 1795, in-8° de 108 p., 1 pl.

951. Lombardi (And.) Cenno sul Tremuoto avvenuto in Tito ed in altri luoghi della Basilicata il di 1° Febbrajo 1826. Potenza, 1829, in-12 de 24 p.

952. Lomonosow (Mich.). De Meteoris vi electrica ortis. Petropoli, s. d., in-4° de 68 p., 4 pl.

953. — De Generatione metallorum a terræ motu. Petropoli, s. d., in-4° de 28 p.

954. — Le même, Dulac, *Mél. d'Hist. nat.*, t. 5, p. 248-262.

955. Longo (Agatino). Memoria storico-fisica sul tremoto del 20 Febbrajo 1818. Catania, 1818, in-4° de 68 p.

956. Lozano (le P.). Lettre sur le tremblement de terre de Lima du 28 octobre 1746. — *Lett. édif.*, t. 27, p. 445-476.

957. Lozeran du Fesc (L. R. P.). Dissertation sur la cause et la nature du tonnerre et des éclairs, avec l'explication des divers phénomènes qui en dépendent, qui a remporté le prix à l'Acad. de Bordeaux en août 1726. Paris, 1737, in-12 de 100 p.

958. Lubbock (J.). On change of climata resulting from changes in the Earth's axis of rotation. — *Quart. Journ. of the geol. Soc.*, t. 5, p. 4-7, 1849.

959. Luca (Frd. de). Nuove Considerazioni su' Vulcani e sulla loro cagione Memoria. Napoli, s. d., in-4° de 21 p.

960. Luck (Phil. G.) De horrendo terræ Siculæ motu nuper exorto. Ienæ, 1693, in-4° de 46 p.

961. Lucrèce. De rerum natura, libri sex. Birminghamiæ, 1773, in-12.

Digitized by Google

962. — Le même, trad. par Lagrange. Paris, 1823, 2 vol. in-18.

963. Ludrini (Ab. Marcanto). Storia naturale compresa nelle Transazioni filosofiche della Societa reale di Londra, compil. ed illust. dal Sig. Gibelin ed ora recata in Italiano, t. 1. Venezia, 1793, in-8° de 353 p., pl.

964. Lyell (Ch.). Principes de Géologie, trad. de M^me^ Tullia Meulien. Paris, 1846, in-12, t. 3.

965. Lymann (Rev. C. S.). On the recent Condition of Kilauea; including a Letter from Rev. T. Coan. — *Amer. Journ.*, 2nd ser., vol. 12, p. 75-82, July 1851.

* **Maack** (D. P. von). Voy. *A. Bertrand.*

966. Macadam (Stevenson). Remarks on the Central Heat and Density of the Globe, as also the Causes of volcanic Phœnomena.. — *Report of the Brit. Assoc.*, 1850, part. 2, p. 88-89.

967. Mac Farlane (Patrick). Register for Earthquakes shocks experienced at Comrie from July 23, 1841 to June 8, 1842. — *Report of the Brit. Assoc.*, 1842, p. 93.

968. — Register... from July 1, 1842 to June 17, 1843. — *Ibid.*, 1843, p. 126-127.

969. — Register... from August 25, 1843 to september 4, 1844. — *Ibid.*, 1844, p. 86-87.

970. — The Earthquakes of Strathearn. From *the Stirling Observer*, s. d. 4 p. in-8°.

971. — Primary and present State of the Solar system, particularly of our own Planet. Edinburgh, 1846, in-8° de 70 p. Sans nom d'auteur.

972. Mackie. Volcan de la Nouvelle-Galles du Sud. — *Bull. de la Soc. de Géog.*, déc. 1829, p. 337-338.

973. Maclure (W.). Essai sur la formation des roches, ou Recherches sur l'origine probable de leur forme et de leur structure actuelles. — *Journ. de Phys.*, t. 89, p. 296-308, oct. 1819.

974. Mac-Murdo (J.). Description détaillée du tremble-

Digitized by Google

ment de terre qui a désolé en 1819 tout le pays situé au N.-O de Bombay. — *Ann. Européennes*, t. 6, p. 472-478, déc. 1824, et *Journ. des Voyages*, t. 23, p. 340-345, sept. 1824.

975. Macrini (Giu). De Vesuvio, item ejus opuscula poetica. Napoli, 1693, in-8° de 156 p.

976. Maggio (Lucio). Del Terremoto Dialogo. Bologna, 1571, in-4° de 56 f.

977. Magnati (Vinc.). Notizie istoriche de' terremoti succeduti ne' secoli trascorsi e nel presente. Napoli, 1688, in-12 de 431 p.

978. Magalotti (C^te^ Lorenzo). Salita sul Vesuvio. Inserita nell' opera : *Dei vulcani o monti ignivomi*, t. 2, p. 11-16.

* **Magasin pittoresque.** Art. de *J. Regnault*. Voir à ce nom.

979. Magistrates of Mascali. An Extract of a Letter written by the Mag. of the City of Mascali, in Sicilia, and sent from their public office to Naples, concerning a late Eruption of Mount Ætna. Transl. fr. the Ital. and dated March 12, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 209-210.

* **Mairan** (Dortous de). Secousses de tremblement de terre ressenties aux Antilles du 15 sept. au 21 nov. 1751. — *Acad. des Sc.*, 1752, p. 16-17. Reprod.

980. — Dissertation sur la glace. Paris, 1749, in-12 de 384 p. 5 pl.

981. Malherbe (Alfred). Ascension à l'Etna. Metz, 1841, in-8° de 32 p.

982. Mallement de Messange. L'ouvrage de la Création. Traité physique du monde. Paris, 1679, in-12 de 260 p. Fig.

983. Mallet (Robert). On the Observation of Earthquake Phœnomena. — *A Manual of scientific Inquiry prepared*

Digitized by Google

for the use of Her Majesty's Navy and adopted for Travellers in general. London, 1849, in-8° de p. XII-488. p. 216-223.

984. — The Same, 1st and 2nd ed. s. l. e. a. 2 broch. in-8°.

985. — Le même, trad. par Alexis Perrey, avec notes additionelles du trad. — *Ann. météor. de Fr.*, 2e année, 1850, 1re part., p. 274-295.

986. — First Report on the facts of Earthquake Phœnomena. — *Report of the Brit. Assoc.*, 1850, p. 1-89 et tir. à part.

987. — Second Report... — *Ibid.*, 1851. p. 272-320. Pl. et tir. à part.

988. — Third Report... — *Ibid.*, 1852, p, 1-176; 1853, p. 118-212, et 1854, p. 1-326.

989. — Proposal for cooperative Investigations of the nature and conditions of Earthquakes. S. l., sept. 1846, 3 p. in-4°,

990. — On Dynamics of Earthquakes. — *Trans. of the R. I. Acad.*, 1846, vol. 21, p. 51-106. 3 pl.

991. — On the Objects, Construction and Use of certain New-Instruments for self-registration of the Passage of Earthquake Shocks. — *Ibid.*, p. 108-113. 1 pl.

992. — Notice of the British Earthquake of november 9, 1852. — *Ibid.*, vol. 22, p. 397-410. 1 carte. 1854.

993. — On some secular and diurnal motions of the earth's crust, etc. With a reference to a communication from Sir W. R. Hamilton. — *Journ. of the geol. Soc. of Dublin*, 1846, vol. 3, part. III, n° 2, p. 180-187.

994. — Address delivered at the anniversary meeting of the geological Society of Dublin, February 10th, 1847. Dublin, 1846 (*sic*), in-8° de 23 p.

995. — Address at the annual general meeting, February 9, 1848. — *Journ. of the geol. Soc. of Dublin*, 1848, vol. 3, part. IV, n° 3, p. 265-300.

996. **Malpica** (Cesare). La notte del 3 Gennaio in cima del Vesuvio. — *Poliorama pittoresco*, n° 23 (19 Genn. 1839), p. 181-183. 1 grav. représentant l'éruption.

Digitized by Google

* **Malte Brun** (Malte Conrad Bruun). Voy. *de Humboldt*, n° 799.

997. Malte-Brun (V.-A.). Recherche d'une théorie des tremblements de terre, par M. A. Perrey. — *Ann. des Voy.*, 6e sér., t. 1, p. 96-104, 1er janv. 1855.

998. Mamiani. Lettres à M. Arago sur un tremblement de terre observé à Pesaro le 23 juin 1838. — *Compt.-rend.*, t. 7, p. 89, 9 juillet 1838, et t. 8, p. 344, 4 mars 1839.

999. Manni (Pasquale). Saggio fisico-chimico della cagione de' baleni e delle piogge che osservansi nelle grandi eruzioni vulcaniche. Con annotazioni da diversi... Napoli, 1795, in-8° de 16 p.

1000. Mantel. Lettre à MM. les auteurs du Journal des Savants sur un tremblement de terre, du 15 janv. 1767. — *Journ. des Sav.*, décembre 1767, p. 879-882, in-12 (secousses ressenties à Cayenne le 21 oct. 1766).

1001. Maraldi (Jac.-Phil.). Observations sur les tremblements de terre arrivés en Italie depuis le mois d'octobre 1702 jusqu'au mois de juillet 1703. — *Acad. des Sc.*, an 1704, p. 8-10, et *Coll. Acad.*, t. 2, p. 103-104.

1002. Maravigna (Carmelo). Istoria dell' incendio dell' Etna nel mese Maggio 1819. Catania, 1819, in-8° de 106 p. 2 pl.

1003. — Memoria compendiosa dell' ultima eruzione dell' Etna accaduta nel mese di Novembre 1802. Catania, 1803, in-4° de 19 p.

1004. — Abrégé d'orictognosie etnéenne, ou Description abrégée des minéraux qui se trouvent à l'Etna. — *Congrès scient. de France* à Clermont, en 1838, p. 331-349, in-8°.

1005. — Peut-on prouver les rapports qui existent entre le basalte et la téphrine, d'après l'inspection de leurs caractères orictognostiques et de leur gisement, pour établir quelque théorie sur l'origine et le moyen de leur formation? Que pourrait-on dire de probable sur cette question à l'é-

Digitized by Google

gard des trachytes de l'Etna? — *Ibid.*, p. 350-353. On trouve à la suite :

* — Monographie des formes diverses qu'offre le soufre cristallisé. — *Ibid.*, p. 356-364.

* — Monographie de la célestine de Sicile. — *Ibid.*, p. 365-369.

1006. Marcel de Serres. Considérations générales sur la minéralogie du département de l'Hérault. — *Journ. des Mines*, t. 24, n° 141, p. 231-236, sept. 1808.

* **Marcorelle.** Sur quatre tremblements de terre ressentis à Toulouse. — *Mém. des Sav. étr.*, t. 4, p. 118-120, 1763. Reprod. et cop. msc.

* — Tremblement de terre ressenti à Toulouse le 19 mai 1765. — *Acad. des Sc.*, 1765, p. 23. Reprod.

1007. Maret (Dr.). Mémoire sur le tremblement de terre arrivé le 6 juillet 1783. — *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1783, 2e part., p. 26-52.

1008. Marius (abbé). Journal des tremblements de terre arrivés à Manosque, tiré d'une lettre écrite à S. A. S. Mgr le duc de Maine. — *Mém. de Trévoux*, déc. 1708, p. 2094-2109. Cop. msc.

1009. Martins (Ch.). Note sur les roches volcaniques du bassin de Commentry (Allier) et la transformation de la houille en anthracite qui s'observe au contact de l'une d'elles. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 8, p. 15, 1850. Tir. à part, 23 p. in-8°.

1010. Marzolla (Benedetto). Descrizione dell' Isolo Ferdinandinea, al mezzo giorno della Sicilia. Napoli, 1831, in-4° obl. de 4 p. et 7 pl.

1011. Mascolo (J.-B.). De incendio Vesvvii excitato xvij Kal. Ianuar. anno 1631 Libri X, cum chronologia superiorum incendiorum et ephemeride ultimi. Neapoli, 1633, in-4° de 312 p. et 37 pour la chronol., partie la plus intéressante.

Digitized by Google

1012. Massario (D. Jo. Pet.). Syrenis lacrymæ effusæ in montis Vesevi incendio. Neapoli, 1632, in-4° de 28 p.

1013. Mather (Wm. W.). Notes and Remarks connected with meteorology on Lake Superior and on the varations in its Level by barometric Causes, and variations in the Season. — *Amer. Journ. of Sc.*, vol 6, p. 1-20. 1848.

1014. Maupertuis. Essai de Cosmologie. S. l., 1751, in-12.

1015. Mauri (Alessandro). Memoria sulla eruzione vesuviana de' 21 Ottobre 1822. Napoli, 1823, in-8° de 22 p.

* **Mazéas** (abbé Guill.). Voy. Halles pour la trad. dans le trembl. du Pérou.

* — Voy. Krueger et Warburton.

1016. Mazzella (Scip.). Sito et antichità della Città di Pozzuolo, e del suo amenissimo distretto. Napoli, 1595, in-8° de 291 p. Fig. sur bois, 1 carte.

1017. — Opusculum de Balneis Puteolarum, Baiarum et Pithecusarum. Neapoli, 1593, in-8° de 37 f., non compris l'index.

1018. Mead (Rich). Delle venefiche esalazioni ed efflu-vii che manda fuori la terra. Trad. dall' Inglese nel *Dei vulcani o monti ignivomi*, t. 2, p. 195-211.

1019. Mecatti (abb. Gius. Maria). Racconto storico-filosofico del Vesuvio... Napoli, 1752-(1776, in 4° de 730 p., con tavole 10).

Notre exemplaire est incomplet; il y a une première partie sous le titre ci-dessus; Napoli, 1752, paginé I à CCCCLX, sans avoir à cette page les mots *il fine* qui se trouvent à la page CCCCXI; puis, sans nouveau titre, une nouvelle pagination I à LXXII, et une autre de LXXXIX à CXXXVI. Au lieu de 10 pl., nous n'en avons que 8. Cet ouvrage complet est *très-rare*. Nous avons encore :

1020. — Discorsi storici-filosofichi sopra il Vesuvio estratti dal libro intitolato : Racconto... Napoli, 1754, in-4°

Digitized by Google

de CCIC p. Tous ces extraits se trouvent dans l'exemplaire précédent.

Ainsi, la relation des deux éruptions de 1754 est incomplète de seize pages, de LXXII à LXXXIX, et la narration historique : *Narrazione istorica di quel che è occorso nelle Eruzioni, e scrosci del Vesuvio dal dì 12 Agosto 1756 in cui incominicarono, fino a quanto è posteriormente avvenuto,* s'arrête au mois de juillet 1757 inclusivement.

Il manque aussi l'éruption de 1766. D'ailleurs, CAMPO cite encore du même auteur une narration historique de l'éruption de 1770 en italien et comme devant compléter le second volume.

1021. Megalissus (*pseudonyme*). Der undeutsche Katholich. Iena, 1731. — Dans la préface il est fait mention d'un volcan, le *Donnersberg*, qui aurait brûlé alors, vers les rives du Rhin, dans le voisinage de Worms et de Darmstadt. Voir la traduction et la réfutation de ce passage dans le Mémoire de Collini sur les montagnes, p. 53-59, et le texte même dans l'édition allemande.

1022. Meinecke (J. L. G). Ueber den Antheil, welchen der Erdboden an den meteoric Processen nimmt. Eine Vorlesung. Halle, 1823, in-8° de 35 p.

1023. Meinicke (C. von). Ueber den Gebirgsbau der Insel Java. Preuzlau, 1844, in-4° de 39 p.

1024. Meister (X.). Erdbeben und Erdstoesse in den Iahren 1839, 1840 u. 1841, nebst Angabe der gleichzeitig in Freysing stattgehabten Aenderung des Barometers. — *Ann. f. Meteo. u. Erdmag.* Ig. 1842, 1 heft, p. 160-163, in-8°.

Nous avons les trois années 1842, 43 et 44, les seules parues. Voir encore J. 1844, 9 heft, p. 198-199.

1025. Melloni (Macéd.). Considérations sur certains phénomènes de direction qui s'observent dans les volcans à double enceinte. — *Bibl. univ.*, oct. 1845. Tir. à part,

Digitized by Google

15 p. in-8°., comm. au 7e Congrès des Sav. italiens à Naples.

1026. — et **Piria**. Recherches sur les fumerolles. Lettre à M. Arago. — *Compt.-rend.*, t. 11, p. 352-356, 24 août 1840.

1027. Melograni (Giu). Descrizione geologica e statistica di Aspromonte e sue adjacenze coll' adgiunta di tre memorie concernenti l'origine dei volcani, la grafite di olivadi e le saline delle Calabrie, 1a ediz. Napoli, 1823, in-8° de 300 p.

1028. — Essais sur une nouvelle théorie des volcans, trad. par *C. Montagne*. Naples, 1810, in-8° de 29 p.

1029. Ménard de la Groye. Observations et réflexions sur l'état et les phénomènes du Vésuve pendant une partie des années 1813 et 1814. — *Journ. de Phys.*, 1815. Tir. à part de 102 p. in-4°.

1030. — Description de l'état des salses du Modénois dans l'été de 1814; indication d'effets semblables qui ont été observés dans d'autres contrées; définition générale et rapprochements. — *Journ. de Phys.*, t. 86, 1818, avril, p. 254-273, mai, p. 342-356, et juin, p. 417-434.

1031. — Suite de la nouvelle description des feux naturels de Pietra-Mala et de Barigazzo, dans les Apennins de Florence et de Modène, présentant l'état de ces feux en 1813 et 1814, suivie de l'indication des feux analogues (*terrains ardents* et *fontaines ardentes*) qui ont été observés dans d'autres pays. — *Ibid.*, t. 85, p. 290-314, oct. 1817.

1032. Mercanton. Affaissement de terrain dans le canton de Vaud le 15 octobre 1829. — *Bull. de la Soc. de Géol.*, t. 12, n° 79, p. 225-228, nov. 1829.

1033. Mercati (le comte). Note sur le tremblement de terre qui a désolé l'île de Zante le 29 décembre 1820, extr. d'une lettre à M. de Férussac. — *Journ. de Phys.*, t. 92, p. 466-470, juin 1821.

Digitized by Google

1034. Mercier. Notes sur l'éruption boueuse du volcan de la Guadeloupe, le 12 février 1837 (comm. par M. Biot), — *Compt.-rend.,* t. 4, p. 651-654, 1 pl. 3 mai 1837.

1035. — Note sur le tremblement de terre de la Guadeloupe, le 8 février 1843. *Msc. inédit et signé.*

1036. Merck. Lettre à Faujas de Saint-Fond sur divers objets d'histoire naturelle. — *Journ. de Phys.,* t. 27, p. 189-192, sept. 1785. L'auteur y parle des produits volcaniques de Hesse-Darmstadt.

1037. Merewheter. A Report of the desastrous consequences of the severe Earthquake felt on the frontier of Upper Scinde on the 24th January 1852.—*Trans. of the Bombay Geogr. Soc.,* vol. 10, p. 284-286. Cop. msc.

1038. Meriam (Eben). On the length and continuance of periods of cold weather during the last few years, and the connexion of Earthquake with atmospheric changes... — 66th *ann. Report of the Reg. of the Univ. of New York,* 1853, p. 277-313.

* — Sur l'état stationnaire du thermomètre pendant les tremblements de terre. — *Compt.-rend.,* t. 23, p. 638, 28 sept. 1846. Quelques lignes seulement, reprod. dans mon Cat. annuel pour 1846.

1039. Merian (Peter). Ueber die in Basel wahrgenommenen Erdbeben nebst einigen Untersuchungen ueber Erdbeben in Allgemeinen. Basel, 1834, in-4° de 20 p.

1040.—Ueber den Zusammenhang der Erdbeben mit atmosphaerischen Erscheinungen.—*Bericht ueber d. Verhand. d. Nat. Gesellschaft,* t. 3, p. 65-78. Basel, 1838, in-8°.

1041. — Ueber ein Erdstoss in Basel verspuert, in der Nacht vom 29 auf den 30 Maerz 1842. -- *Ibid.,* t. 5, p. 160.

1042. — Ueber das am 25 Maerz 1843 in Basel verspuert Erdbeben. —*Ibid.,* t. 6, p. 39-40. Nous avons la collection de ces Mémoires, moins le tome 1.

1043. Meunier (Victor). Imitation des phénomènes pluto-

Digitized by Google

niques. Article sur l'ouvrage de M. Gorini. — *L'Ami des Sciences,* n° 9, 4 mars 1855.

* **Micheli** (P.) a reconnu le mont Radicofani comme un volcan éteint en 1722. Voy. de Targioni Tozzetti, dans *Dei Vulcani o monti ignivomi...* t. 1, p. vii et x-xiij.

1044. Michell (John). Conjectures concerning the cause, and observations upon the Phœnomena of Earthquakes; particularly of that great Earthquake of the First of November 1755, which proved so fatal to the City of Lisbon, and whose effects ware felt as far as Africa, and more or less throughout almost all Europe.—*Phil. trans.,* 1760, t. 5, p. 566-634. 1 pl. Tir. à part.

1045. Miers. Travels in Chile and La Plata. London, 1826, 2 vol. in-8°. Il y a environ 20 p. sur le tremblement du 19 nov. 1819. Nous en avons une analyse dans le *Bull. de la Soc. de Géog.,* n° 41, t. 6, p. 65-66. 1826.

1046. Milius (Abr.). De Diluvii universalitate Dissertatio prolusoria. Genevæ, 1667, in-18. Sans nom d'auteur.

1047. Mills (Abr.). Some Account of the Strata and volcanic Appearances in the North of Ireland and Western Islands of Scotland. In two Letters to John Lloyd. — *Phil. trans.,* 1790, vol. 80, p. 73-100. 1 pl.

1048. Mills (H.). An Account of the Agitation of the Water, Nov. 1. 1755. — *Phil. trans.,* 1755, vol. 49, p. 361-362.

1049. Milne (David). Notices of Earthquake shocks fel. in Great Britain, and especially Scotland, with inferences suggested by these Notices as to the causes of such shocks. — *New Edinb. phil. Journ.,* t. 31 (1841), n° 61, p. 92-122, n° 62, p. 259-309; t. 32 (1842), n° 63, p. 106-127, n° 64, p. 362-378; t. 33 (1842), n° 66, p. 372-388; t. 34 (1843), n° 67, p. 85-106; t. 35 (1843), n° 69, p. 137-159; t. 36 (1844), n° 71, p. 72-86, et n° 72, p. 362-376.

1050. — On the Parallel Roads of Lochaber with Remarks on the Change of relative Levels of the Sea and Land in Scotland, and on the Detrital Deposits in that Country.—

Digitized by Google

Trans. of the R. Soc. of Edinb., vol. 16, p. 395-418. 1847. Ex. d'Arago, signé.

1051. — et **Greenock.** Report of a Committee appointed at Glasgow Meeting of the British Association in September 1840, for obtaining Instruments and Registers to record shocks of Earthquakes in Scotland and Ireland. — *Report of the Brit. Assoc.*, 1841, p. 46-50.

1052. — Report of the Committee appointed at the Meeting of the Brit. Assoc. held at Plymouth, in 1841, for registering Shocks of Earthquakes in Great Britain. — *Ibid.*, 1842, p. 92-98.

1053. — et **Buckland.** Report of the Committee appointed by the Brit Assoc. in 1842, for registering the Shocks of Earthquakes, and making such meteorological Observations as may appear to them desirable. — *Ibid.*, 1842, p. 120-127.

1054. — Report of the Committee for registering Earthquake shocks in Scotland. — *Ibid.*, 1844, p. 85-90.

1055. Milo (Dom. And. de). All' illustrissima Signora Maria Selvaggia Borghini, ragguagliandola del monte Vesuvio e de' suoi Incendj. — *Bulifon, Lett. memor.*, t. 3, p. 176-185.

1056. Minervino. (Saverio). Dell' Etimologia del monte Vulture, Lettera al Sig. abb D. Dom. Tata; à la suite du *Monte Vulture* de cet auteur, p. 63-235.

1057. — Lettera sopra l'ultima eruzione del Vesuvio dell' anno 1779. Dans l'ouv. *Dei Vulcani o monti ignivomi*, t. 2, p. 226-228.

1058. Mirone (Giu. Pasq.). Descrizione de' fenomeni osservati nell' eruzione dell' Etna, accaduta nell' anno 1787, e d'alcuni vulcanici prodotti che gli appartengono, colla trad. in francese. Catania, 1788, in-12 de 29 p.

1059. Misson (Max.). Voyage d'Italie, Amsterdam, 1743, 5e édit., 4 vol. in-12. On y trouve : Du Vésuve et des pays voisins, t. 2, p. 114-157, 1 pl., et Touchant le Vésuve, t, 4,

Digitized by Google

p. 205-206. Ce dernier art. contient une lettre curieuse d'un Anglais sur le tremblement du 5 juin 1688.

1060. Mitchel (Eup. W.). A Letter on the Irregularities of the Tides in the River Thames, on the 12th of February, 1756. — *Phil. trans.*, 1756, t. 49, p. 532. Une demi-page.

1061. Modesto (fra, *pseudonyme*). All' excellentissimo Sig. D. fr. Conte Esterhazy di Galantha. S. l. e. a., mais signé Calabria, 3 Gennaro 1795, in-4° de 26 p.

1062. Mohr (N). Forsoeg til en islandsk Naturhistorie med adskillige œconomiske samt andere Anmerkninger. Kjoebenhavn, 1786, in-8°, 7 pl.

1063. Moles (Don Fadrique). Relacion tragica del Vesuvio. Napoles, 1632, in-4° de 67 p.

1064. Molina (abbé). Des tremblements et des volcans au Chili. Cop. msc. faite sur la trad. de Grouvel, p. 17-22 de l'Essai d'hist. nat. du Chili. Paris, 1789, in-8°.

1065. Monarty (Mich.). Account of the Irregularities of the Tides at Sheerness, in February 1756. — *Phil. trans.*, 1756, t. 49, p. 525-526.

* **Mongez.** Voy. *Lamanon.*

1066. Monnet. Dissertation sur les débris des volcans d'Auvergne et sur les roches qui s'y trouvent. — *Journ. de Phys.*, t. 4, p. 65-77, juil. 1774.

1067. — Nouveau voyage minéralogique fait dans cette partie du Hainaut connue sous le nom de Thiérache. — *Ibid.*, t. 25 (1784), août, p. 81-94, et sept., p. 161-173.

1068. — Voyages minéralogiques faits en Auvergne dans les années 1772, 1784 et 1785. — *Ibid.*, t. 32, p. 115-132, fév. 1788.

1069. — Second voyage minéralogique fait en Auvergne. — *Ibid.*, p. 179-199, mars 1788.

1070. — Troisième voyage. — *Ibid.*, t. 33, p. 111-129, août 1788.

1071. — Quatrième voyage. — *Ibid.*, p. 321-339, nov. 1788.

Digitized by Google

1072. — Sur les petits volcans dans les anciennes montagnes volcaniques, et en particulier sur celui de la montagne de Coran (Puy-de-Dôme). — *Journ. des Mines*, t. 11, n° 64, p. 273-278, niv. an X.

1073. Montagnac (de). Eruption sous-marine aux Açores en 1721. — *Compt.-rend.*, t. 6, p. 302-303, d'après l'Acad. des Sc., 1721, p. 12. Voir aussi le mémoire de **M. Daussy.**

* **Montagne** (C.). Voy. *Melograni.*

1074. Montémont (Alb.). Des volcans en général, et plus spécialement du Vésuve et de l'Etna. — *Bull. de la Soc. de Géog.*, t. 16, p. 137-158, sept. 1841.

1075. Monticelli (Teodoro). Descrizione dell' eruzione del Vesuvio avvenuta ne' giorni 25 e 26 Dicembre dell' anno 1813. Napoli, 1815, in-4° de 47 p.

1076. — In Agrum Puteolanum camposque Phlegræos Commentarium. Napoli, 1826, in-4° de 25 p.

1077. — et **Covelli** (N.). Storia de' fenomeni del Vesuvio avvenuti nel corso degli anni 1821, 1822 e parte del 1823. Napoli, 1823, in-8° de xx-208 p. et 4 pl. On a joint à la fin le compte-rendu de Necker.

1078. — Le même, trad. all. de Noeggerath u. Pauls. Elberfeld, 1824, in-8° de 234 p. et 4 pl.

1079. — Observations et expériences faites au Vésuve pendant les années 1821 et 1822. Naples, 1822, in-8° de 66 p.

1080. — Analisi del fango dell' Etna. — *Bibl. analit. di Sc., Lett. ed Arti*, 4ª ser., n° 2, p. 143-148, 1 Agosto 1823.

1081. — Prodromo della Mineralogia vesuviana. Napoli, 1825, in-8° de 480 p. vélin, et Atlas de 19 pl. in-8°.

1082. — Le même, 2ª ediz. Napoli, 1843, in-4°, 19 pl.

1083. Montignot (abbé). Lettre sur le tremblement de terre de Lisbonne le 1er nov. 1755. — *Encycl.*, art. Tremblement de terre, t. 34, p. 75-79. Edit. de Genève.

1084. Montlosier (comte de). Essai sur la théorie des

Digitized by Google

volcans d'Auvergne. 1788, s. l. ni nom d'auteur. In-8° de 134 p., non compris la table.

1085. — Le même. 1789, titre changé avec le nom de M. le chev. de Raynaud de Montlosier. Ex. de M. Héricart de Thury.

1086. — Le même, 2e édit. Clermont, an X = 1802, in-8° de 184 p., sans nom d'auteur.

1087. — Le même, avec nom de l'auteur. Clermont, an X = 1802, in-8° de 184 p.

1088. — Le Mont-Dore; de sa composition, de sa formation, de son origine. Clermont-Ferrand, 1834, in-8° de 59 p. — *Annal. scient. de l'Auvergne,* tir. à part.

1089. — Du Cantal, du basalte et des anciennes révolutions de la terre, en réponse à un nouvel écrit de M. Elie de Beaumont. Clermont-Ferrand, 1834, in-8° de 104 p. — *Ann. sc. de l'Auvergne,* tirage à part.

1090. Moreau de Jonnès. Exploration géologique et minéralogique des montagnes du Vauclin à la Martinique, lue à l'Acad. des Sc. les 14 et 29 oct. 1817. Paris, 1818, in-8° de 20 p.

* — Sur huit tremblements de terre ressentis aux Antilles de décembre 1817 au 21 mai 1818. — *Ann. de Ch. et de Phys.,* t. 8, p. 415-416, 1818. Reprod.

1091. — Considérations sur les causes météorologiques qui, dans l'année 1812, ont transporté jusqu'à la Barbade des déjections du volcan de Saint-Vincent. — *Bull. de la Soc. Philom.,* juin 1819, p. 93.

1092. — Histoire physique des Antilles françaises. Paris, 1822, t. 1, in-8° de 560 p.

1093. — Documents relatifs à une éruption qui paraît avoir eu lieu sur le banc de Bahama. — *Compt.-rend.,* t. 6, p. 302, 5 mars 1838.

1094. — Note sur le tremblement de terre du 11 janvier 1839 à la Martinique. — *Ibid.,* t. 8, p. 329-331, 4 mars 1839.

Digitized by Google

1095. — Sur le tremblement ressenti à la Martinique le 2 août 1839. — *Ibid.*, t. 9, p. 415, 30 sept. 1839. Suivent des remarques d'Arago et Bouvard.

1096. — Les tremblements de terre ont été fréquents autrefois et désastreux aux Antilles. — *Ibid.*, t. 16, p. 1153-1154, 29 mai 1843.

1097. Morena (Gior.). Lettera all' abbate Mecatti sopra varj dubbj scambievolmente proposti intorno alla lava. Voy. *Mecatti*, p. 49-52.

1098. Morhof (Dan. Gur.). Polyhistor litterarius philosophicus et practicus. Lubeccæ, 1714, in-4°, 2 vol. en 1.

1099. Morlot (A.) Sur le tremblement du 25 juillet 1855. — *Compt.-rend.*, t. 41, p. 318-319, 20 août 1855.

1100. Mornand (Fil.) Sur les secousses de tremblement de terre aux Moluques en novembre et décembre 1852. — L'*Illustration*, n° 526, mars 1853, p. 204-206 et 1 gr.

1101. Moro (Ant. Lazaro). De' Crostacei et degli altri marini corpi che si truovan su' Monti Libri due. Venetia, 1740, in-4°.

1102. Morris (E. J.). On the Earthquake in Calabria. Letter from Naples, Aug. 26, 1850. — *Amer. Journ. of Sc.*, 2nd ser., t. 12, n° 36, p. 443-444, nov. 1851.

1103. Mortesagne (l'ab. de). Six lettres à M. Faujas de Saint-Fond sur les volcans du Velay. — *Volc. du Vivarais*, ... p. 369-416.

1104. Mottard. Sur les tremblements de terre ressentis à Saint-Jean-de-Maurienne en 1839. — *Compt.-rend.*, t. 9, p. 486, 14 août 1839.

1105. — Tableau de ces secousses. — *Mém. de la Soc. roy. acad. de Savoie*, t. 11, p. 349-352.

1106. Mueller (Alb.). Ueber das Vorkommen von reinem Chlorkalium am Vesuv. — *Verhand. d. Nat. Ges. in Basel*, 1es heft, p. 113-119, 1854.

1107. Murchison (sir R. J.). On the Earlier volcanic Rocks of the Papal States and the adjacents parts of Italy.

Digitized by Google

— *Quart. Journ. of the geol. Soc.*, t. 6, p. 281-310, Aug. 1850. Tir. à part.

1108. — On the Vents of hot Vapor in Tuscany, and their Relations to ancient Lines of fracture and Eruption, with woodcuts. — *Ibid.*, Nov. 1850, tir. à part, et *Amer. Journ. of Sc.*, 2nd ser., t. 11, n° 32, p. 197-217, March 1851.

1109. — On the former Changes of the Alps. — *Amer. Journ.*, 2nd ser., t. 12, n° 35, p. 245-250, Sept. 1851.

1110. **Murphy.** (Patrick). Meteorology considered in its connexion with Astronomy, Climates, and the geographical distribution of animals aud plants, equally with the Seasons and Changes of the weather. London, 1836, in-8° de 277 p.

1111. **Murray.** Examen comparatif des deux systèmes géologiques, en réponse à l'explication de Playfair sur la théorie de Hutton. — Trad. par Basset, à la fin de l'Explication de Playfair, p. 196.

1112. **Musard** (F.). Deux lettres à M. Jallabert sur les fossiles. — Dulac, *Mél. d'Hist. nat.*, t. 1, p. 233-240 et 287-296.

1113. — Lettre à M. Clozier sur la couleur blanche des coquilles fossiles et sur les bois pétrifiés. — *Ibid.*, p. 282-287.

1114. **Muthuon.** Observations sur le Rapport fait par Dolomieu sur la volcanisation. — *Journ. des Mines*, t. 7, n° 47, p. 869-882, therm. an VI.

1115. — Réponse à la lettre de Bertrand sur ces observations. — *Ibid.*, t. 9, n° 54, p. 439-448, vent. an VII.

1116. — Observations et rapport sur les tremblements de terre du Piémont en 1808. — *Ibid.*, t. 23, n° 135, p. 209-220, mars 1808.

1117. **Muysson.** Extract from a Letter, concerning the Earthquake at Oporto, Nov. 1, 1755. — *Philos. trans.*, 1755, vol. 49, p. 423, une demi-page.

(*La suite à une prochaine année.*)

Digitized by Google

CATALOGUE

DES

INSECTES COLÉOPTÈRES

DU DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR,

PAR AUG. ROUGET,

membre de la Société entomologique de France.

SUITE (1)

HYDROPHILI.

HELOPHORUS. *F.*

329. H. RUGOSUS. *Oliv.* (Beaune; sous les pierres au bord des eaux; pas très-commun. — M. *Arias.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

330. H. NUBILUS. *F.* Rare. Villenote, près Semur, en fauchant sur la lisière du bois de Champeaux, au bord d'un fossé. Septembre. (Pontailler-sur-Saône; sous les mousses humides, dans les bois au bord de la Saône; octobre. — M. *Dudrumel.*)

331. H. AQUATICUS. *Linn.* — GRANDIS. *Ill.* Assez commun. Eaux stagnantes. Mai, juin. Dijon, sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. Gevrey, sablière près de la station du chemin de fer. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

---

(1) Voyez t. III, 2e sér., année 1854, p. 85 et suiv.

Digitized by Google

332. H. Granularis. *Linn.* — Minutus. *F.* Très-commun. Eaux stagnantes. Printemps, été, automne. Dijon, sablières près de l'Allée-de-la-Retraite et de la route d'Auxonne; bas des tours du Château; près du glacis au-dessus du moulin Vesson dans une souche de peuplier carié, etc. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant. Gevrey, dans la sablière près de la gare et au bord du petit étang de Satenay sous les détritus. Blaisy-Bas, au bord du ruisseau au midi du village. Chambolle, au vol le soir dans la combe. Villenote, près Semur. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

HYDROCHUS. *Germ.*

333. H. Carinatus. *Germ.* — Costatus. *Dej.* (Beaune; printemps; pas commun. — M. *Arias.*)

334. H. Elongatus. *Schaller.* Dijon, assez commun dans le contre-fossé au midi du Canal, près du chemin de fer de Paris à Lyon; février, mars; en remuant les pierres, les feuilles mortes et les détritus dans l'eau, l'insecte vient à la surface. (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

335. H. Crenatus. *F.* (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

OCHTEBIUS. *Leach.*

336. O. Exsculptus. *Müller.* Commun. Eaux courantes, sous les pierres. Juin, juillet, août. Dijon, dans l'Ouche entre le Parc et Longvic, au-dessous du barrage, par les basses eaux; pris aussi vers le pont de la Colombière et vers le pont du chemin de fer de Paris à Lyon. Gevrey, au bas du déchargeoir du grand étang de Satenay.

337. O. Pygmæus. *F.* — Riparius. *Ill.* Pas rare. Eaux stagnantes. Mars. Dijon, contre-fossé au midi du Canal près du pont du chemin de fer; en remuant les pierres, les feuilles, etc., ces insectes montent à la surface de l'eau. Trouvé aussi dans une sablière près de l'Allée-de-la-Retraite.

Digitized by Google

HYDRAENA. *Kugel.*

338. H. Riparia. *Kugel.* — Longipalpis. *Sch.* Assez commune. Eaux courantes. Sous les pierres et la mousse. Mars, juillet, août, octobre. Dijon, dans l'eau au bord de l'Ouche près de l'écluse de Larrey; au bas du glacis de Vesson et au bas du barrage entre le Parc et Longvic; Jardin des Plantes dans le petit ruisseau près de la maisonnette en pierre, lorsqu'il est presque à sec.

339. H. Angustata. *Dej.* Pas rare. Se trouve comme la précédente. Dijon, dans l'eau au bord de l'Ouche au bas du glacis près de Vesson. Octobre.

340. H. Pulchella. *Sturm.* Pas rare. Sous la mousse qui garnit les pierres et les racines, dans l'eau au bord de l'Ouche au-dessous du glacis qui est avant le moulin Vesson, et près de l'écluse de Larrey. Juillet, août, octobre.

LIMNEBIUS. *Leach.* — *HYDROBIUS. Leach.*

341. L. Truncatellus. *Thunb.* Environs de Dijon. Eaux stagnantes. (Rouvray. — M. *Emy.*)

342. L. Papposus. *Muls.* Commun. Eaux stagnantes. Printemps. Dijon, sablière près de la route d'Auxonne. Corcelles-les-Monts; fontaine de la Combe-aux-Serpents. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

343. L. Nitidus. *Marsh.* Un seul exemplaire, trouvé aux environs de Dijon.

344. L. Atomus. *Duft.* Un seul exemplaire, trouvé le 17 avril à Dijon sous une pierre dans l'eau d'une sablière près de la route d'Auxonne.

Digitized by Google

BEROSUS. *Leach.*

345. B. Æriceps. *Curtis.* — Signaticollis. *Charp.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

346. B. Luridus. *Linn.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

347. B. Affinis. *Brullé.* — Punctatissimus. *Dej.* Pas rare. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, bas des tours du Château. Gevrey, sablière près de la gare. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

HYDROPHILUS. *Geoffroy.*

348. H. Piceus. *Linn.* Pas commun. Eaux stagnantes. Plombières, entre le Canal et l'Ouche. (Pontailler-sur-Saône; dans l'eau d'un fossé près de la Saône; octobre. — M. *Dudrumel.*) (Beaune; automne. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

M. *le Dr Vallot* a trouvé autrefois cet insecte et la coque construite par sa femelle aux Petites-Roches, près Dijon; mais les travaux faits dans cette propriété ne permettraient pas de l'y retrouver aujourd'hui.

HYDROUS. *Linn.* — *HYDROPHILUS. F.*

349. H. Caraboides. *Linn.* Pas rare. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, bas des tours du Château; petite mare près du vieux Suzon; au bord d'un ruisseau près du pâquier de Bray, sur des plantes aquatiques. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

HYDROBIUS. *Leach.*

350. H. Oblongus. *Herbst.* — Picipes. *Duméril.* Pas commun. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

351. H. Fuscipes. *Linn.* — Scarabæoides. *F.* Pas rare. Eaux stagnantes ou peu courantes. Eté, automne. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés, sous la mousse au bord du ruisseau; bas des tours du Château. Blaisy-Bas, sous des lentilles d'eau, *Lemna*, dans les parties profondes et peu courantes du ruisseau qui est entre le village et le bois. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

352. H. Globulus. *Payk.* Commun. Eaux stagnantes. Printemps, été, automne. Dijon, sablière près de la route d'Auxonne, bas des tours du Château, contre-fossé au midi du Canal près du pont du chemin de fer. Gevrey, sablière près de la gare; et au bord du petit étang de Satenay, sous les détritus dans le bois d'aulnes. (Beaune.— M. *Bourlier*.)

LACCOBIUS. *Erich.* — *HYDROBIUS. Leach.*

353. H. Minutus. *Linn.* — Bipunctatus. *F.* Très-commun. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, dans les parties peu courantes de l'Ouche; sablières près l'Allée-de-la-Retraite et la route d'Auxonne, etc. Plombières, déchargeoir du Canal. Gevrey, sablière près de la gare. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

HELOCHARES. *Muls.* — *HYDROBIUS. Leach.*

354. H. Lividus. *Forster.* — Griseus. *F.* Très-commun. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, sablières près l'Allée-de-la-Retraite et la route d'Auxonne, bas des tours du Château. Gevrey, sablière près de la gare. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

PHILHYDRUS. *Solier.* — *HYDROBIUS. Leach.*

355. P. Melanocephalus. *Oliv.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Bourlier*.) (Rouvray; mares près le Jarnois; mai. — M. *Emy*.)

Digitized by Google

356. P. Marginellus. *F.* — Affinis. *Payk.*, var. Marginellus. Pas rare. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, bas des tours du Château, sablière près la route d'Auxonne. (Beaune. — M. *Bourlier*.)

CYLLIDIUM. *Erich.* — *HYDROBIUS. Leach.*

357. C. Seminulum. *Payk.* — Hemisphæricus. *Dej.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy*.)

CYCLONOTUM. *Dej.* — *HYDROBIUS. Leach.*

358. C. Orbiculare. *F.* Pas commun. Eaux stagnantes, sous les pierres en partie hors de l'eau. Printemps. Dijon, contre-fossé au midi du Canal, près du pont du chemin de fer; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

SPHÆRIDIUM. *F.*

359. S. Scarabæoides. *Linn.* Très-commun. Dans les excréments de vache et de cheval. Printemps, été, automne. Dijon, près de Mirande, etc. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

360. S. Bipustulatum. *F.* Très-commun. Se trouve comme le précédent et aux mêmes époques. Dijon, près de Mirande, etc. Je l'ai trouvé aussi dans un amas de raves en putréfaction près de Talant, le 14 mai. (Beaune.—M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

CERCYON. *Leach.*

361. C. Obsoletum. *Gyll.* Pas commun. Dijon, près de Mirande, dans les excréments de vache. Août.

362. C. Hæmorrhoidale. *F.* Pas commun. Excréments de vache, plantes en putréfaction, mousses humides au bord

Digitized by Google

de l'eau. Printemps, été, automne. Dijon, près de Mirande, dans les excréments de vache; fontaine près de l'Asile des aliénés, sous la mousse humide. Talant, dans un amas de raves en putréfaction. (Beaune. — M. *André.*) (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

363. C. Hæmorrhoum. *Gyll.* Pas commun. Excréments de vache. Printemps. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

364. C. Unipunctatum. *Linn.* Commun. Dans les excréments de vache et de cheval. Printemps. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*)

365. C. Quisquilium. *Linn.* — Unipunctatum. Mâle. *F.* Très-commun. Dans les excréments de vache et de cheval; par les soirées chaudes il vole sur les routes autour des excréments de cheval. Printemps, été. Dijon, près de Mirande, route de Gray, route de Paris par Plombières, prés du vallon de l'Ouche après la fauchaison, etc., Gevrey, Blaisy-Bas, en fauchant dans le bois. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

366. C. Centrimaculatum. *Sturm.* Pas commun. Été. Dijon, le soir au vol dans la ville quand il fait très-chaud.

367. C. Pygmæum. *Ill.* Pas commun. Excréments de vache. Été. Dijon, près de Mirande. (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

368. C. Aquaticum. *Steph.* Pas rare. Sous les pierres et les plantes en décomposition au bord de l'eau. Printemps, été. Dijon, contre-fossé au midi du Canal, près du pont du chemin de fer. Gevrey, près du petit étang de Satenay, en fauchant. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

369. C. Flavipes. *F.* Commun. Dans les excréments de vache, au vol près de ces excréments et dans les matières végétales en décomposition. Printemps, été. Dijon, près de Mirande; rempart de Tivoli, au vol. Talant, dans un amas de raves en décomposition. (Beaune. — M. *André.* Dans un champignon ; M. *Arias.*)

Digitized by Google

370. C. Melanocephalum. *Linn.* Pas commun. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

371. C. Lugubre. *Payk.* — Minutum. *F.* Var. Lugubre. *Gyll.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

372. C. Anale. *Payk.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune, sous les meules de foin, octobre. — M. *Bourlier.*)

MEGASTERNUM. *Muls.* — *CERCYON. Leach.*

373. M. Boletophagum. *Erich.* — Minutum. *Gyll.* Pas commun. Sous les pierres, les matières végétales en décomposition, et dans les bois sur les arbres morts et abattus et sur les plantes. Printemps. Dijon, au nord de la ville, entre le chemin d'Ahuy et celui de Fontaine, sous une pierre qui recouvrait une rave en décomposition et dans l'intérieur de cette rave; intérieur du Parc, au vol près d'un arbre coupé. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant. (Beaune, sous des meules de foin; octobre.—MM. *Bourlier* et *André.*) Villenote, près Semur, en fauchant sur la lisière du bois de Champeaux; octobre.

CRYPTOPLEURUM. *Muls.* — *CERCYON. Leach.*

374. C. Atomarium. *F.* Très-commun. Dans les excréments de vache et de cheval, et souvent aussi au vol autour de ces excréments sur les routes et les chemins, par les soirées chaudes. Printemps, été. Dijon, au vol le soir dans les rues et sur les remparts, près de Mirande, route de Paris par Plombières, etc. Fontaine-lez-Dijon, sous des pierres recouvrant un fumier; octobre. (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

PARNI.

PARNUS. *F.*

375. P. Prolifericornis. *F.* Commun. Dans les eaux stagnantes. Février, mars. Printemps, été. Dijon, contre-fossé au midi du Canal, près du pont du chemin de fer. Longvic, dans les parties de l'Ouche où l'eau est peu profonde et presque stagnante, dans le temps des basses eaux. (Rouvray. — M. *Emy.*)

376. P. Viennensis. *Dahl.* Pas commun. Longvic, dans les parties de l'Ouche où l'eau est presque stagnante et peu profonde, en remuant le gros sable couvert de matière végétale verte. Été.

377. P. Auriculatus. *Ill.* Pas commun. Blaisy-Bas, au bord du ruisseau dans les parties où l'eau n'est pas courante, vers le bois; juillet. (Rouvray. — M. *Emy.*)

378. P. Substriatus. *Müll.* — Dumerilii. *Latr.* Rare. Environs de Dijon.

ELMIDES.

LIMNIUS. *Müll.* — *ELMIS. Latr.*

379. L. Tuberculatus. *Müll.* Commun. Sous les pierres dans l'eau. Été. Dijon, au bas du glacis qui est au-dessus du moulin Vesson; dans le Canal lorsqu'il est à sec, sous les pierres; etc. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant sur les herbes près d'une petite source. (Beaune.—M. *Bourlier.*)

Digitized by Google

ELMIS. *Latr.*

380. E. Æneus. *Steph.* Très-commun. Dans l'eau sous les pierres, surtout au bas des chutes ou des barrages, quand les eaux sont basses. Printemps, été. Dijon, au bas du glacis qui est au-dessus du moulin Vesson; fontaine de Larrey; dans l'Ouche près de l'écluse de Larrey, et entre le Parc et Longvic au bas du barrage; Jardin botanique, dans le petit ruisseau près de la maisonnette en pierre; trouvé aussi le soir en fauchant sur les prés au bord de l'Ouche. Plombières, combe de Neuvon en fauchant près d'une petite source. Mâlain, dans le ruisseau près du viaduc. Gevrey, déchargeoir du grand étang de Satenay. (Beaune; près de Gigny, dans le ruisseau de Rhoin; octobre. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

381. E. Maugetii. *Latr.* (Beaune; pas rare; avec le précédent. Octobre. — M. *Bourlier.*)

382. E. Volkmari. *Latr.* Rare. Dans l'eau sous les pierres. Été, quelquefois au printemps. Dijon, au bas du glacis qui est au-dessus du moulin Vesson, quand l'eau est basse. (Beaune; avec le précédent. — MM. *Arias, André* et *Bourlier.*)

383. E. Parallelipipedus. *Steph.* Commun. Comme l'*Æneus* et aux mêmes époques. Dijon, dans l'Ouche, au bas du glacis du moulin Vesson, et près de l'écluse de Larrey contre la prise d'eau pour le Canal; Jardin botanique. (Châtillon-s.-S. — M. *Gontard,* d'après M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

384. E. Pygmæus. *Müll.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

385. E. Cupreus. *Steph.* Assez commun. Été. Dijon, sous les pierres dans l'Ouche, au bas du glacis au-dessus du moulin Vesson. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

386. E. Subviolaceus. *Héer.* (Beaune; pas rare. — M. *Bourlier.*)

387. E. Nitens. *Müll.* Rare; environs de Dijon.

Digitized by Google

STENELMIS. — *Dufour.*

388. S. Canaliculatus. *Dufour.* Deux exemplaires de cet insecte ont été pris par M. *Tarnier,* à Dijon, dans l'Ouche, au bas du glacis qui est au-dessus du moulin Vesson, le 25 août 1851.

HETEROCERI.

HETEROCERUS. *Bosc.*

389. H. Marginatus. *F.* Assez commun. Sous les pierres, dans la terre humide et le sable au bord de l'eau. Printemps. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés, sablière près de la route d'Auxonne. (Environs de Rouvray, sur la rive gauche du Serein. — M. *Emy.*)

SILPHÆ.

NECROPHORUS. *F.*

390. N. Germanicus. *Linn.* Pas rare. Sous les cadavres d'animaux ou dans l'intérieur de ces cadavres, surtout ceux de chiens et de taupes. Avril à juillet. Dijon, autour de la ville, surtout sur les chemins de Fontaine, de la Charmette, de la fontaine des Suisses, de la rente de Morvau, et à la Combe-aux-Serpents. (Beaune.—M. *Arias.*)

391. N. Humator. *F.* Pas rare. Sous les cadavres dans les bois. Avril, mai. Dijon; au Parc; trouvé aussi une

Digitized by Google

fois près de la petite place Saint-Bernard, dans les champs. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*)

392. N. Vespillo. *Linn.* Très-commun. Sous les cadavres, surtout ceux de petits animaux. Printemps. Dijon, partout, autour de la ville, Combe-aux-Serpents, etc. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

393. N. Vestigator. *Hersch.* Commun. Sous les cadavres, dans les champs au bord des chemins. Printemps. Dijon, autour de la ville, surtout au nord. (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Cadaverinus. *Dej.* Avec le précédent; trouvé en outre à la Combe-aux-Serpents. J'ai trouvé une fois cet insecte sur des excréments de renard.

394. N. Fossor. *Erich.* Pas rare. Sous les cadavres. Printemps, été, automne. Dijon, sur les chemins autour de la ville; chemin de Daix, Jardin botanique, etc.

395. N. Sepultor. *Charp.* Rare. Chambolle, sous les cadavres, dans les bois.

396. N. Mortuorum. *F.* Pas commun. Dans les bois, au printemps, sous les cadavres, et en automne dans les champignons. Dijon, au Parc. Ruffey. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

NECRODES. *Wilkin.*

397. N. Littoralis. *Linn.* Commun. Sous les cadavres de gros animaux, chevaux, chiens, etc., ou dans l'intérieur de ces cadavres, dans les champs ou dans les bois, trouvé une fois dans un cadavre de crapaud. Printemps. Dijon, entre le Parc et Longvic; sur le chemin de la rente de Morvau. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Simplicipes. *Dej.* Dijon, au Parc, etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Châtillon-s.-S. — M. *Gontard,* d'après M. *Emy.*)

Digitized by Google

SILPHA. *Lin.*

398. S. Thoracica. *Linn.* Pas rare. Dans les bois, sous et sur les cadavres de petits animaux, quelquefois sur les excréments de renard et les champignons. Printemps, automne. Dijon, intérieur du Parc. Flavignerot, au vol et sur des cadavres. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

399. S. Rugosa. *Linn.* Commun. Sous les cadavres. Printemps. Dijon, chemin de la rente de Morvau, chemin entre celui de Fontaine et celui d'Ahuy, etc., Combe-aux-Serpents. Trouvé une fois sur le chemin de Marsannay-la-Côte sur un amas de hannetons, *Melolontha vulgaris,* écrasés. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

400. S. Sinuata. *F.* Commun. Comme le précédent, à la même époque et dans les mêmes localités; trouvé aussi sur des hannetons écrasés. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune. Rouvray.)

401. S. Dispar. *Herbst.* (Rouvray; très-rare. Femelle. — M. *Emy.*)

402. S. Quadripunctata. *F.* Commun. Dans les bois, sur les chênes, à l'extrémité des branches, où il fait la chasse aux chenilles. Du 24 avril au 8 juin. Dijon, trouvé deux fois au bord du Canal du côté de Larrey sur les tiges d'herbe, intérieur du Parc par terre. Fixin, bois de la plaine près du chemin de fer, en fauchant (dans la combe en secouant les baliveaux, et sous les pierres. — M. *Tarnier.* 30 avril). Gevrey. Epernay. Chambolle. (Beaune; peupliers et chênes. — M. *Arias.*) (Rouvray; commun, suivant les années. — M. *Emy.*)

403. S. Reticulata. *F.* Rare. Avril, juin. Dijon, Combe-aux-Serpents sur une tige d'herbe. Chambolle, sous les pierres. (Fixin; sous les pierres, au bord du chemin, dans la combe. — M. *Tarnier.*) (Beaune; cadavres; été. — M. *Arias.*)

404. S. Tristis. *Ill.* (Rouvray; très-rare. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

405. S. Obscura. *Linn.* Commun. Dans les champs, après les moissons. Juillet, août. Dijon, au bord du chemin au midi de Montmuzard, derrière le Parc près du chemin de fer de Besançon. Gevrey, près du petit étang de Satenay, sous une pierre.

406. S. Polita. *Sulz.* — Lævigata. *F.* Pas rare. Dans les bois par terre et sous les pierres, quelquefois hors des bois. Mai. Dijon, chemin de Marsannay-la-Côte. Chambolle. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune; cadavres; printemps et été. — M. *Arias.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

407. S. Atrata. *Linn.* Commun. Sous les pierres ou sur la terre, surtout dans les bois. Printemps, été. Dijon, bord de l'Ouche près du moulin Vesson. Flavignerot. Gevrey, sous les détritus dans le bois d'aulnes près du petit étang de Satenay. Chambolle.(Pontailler; sous les mousses humides; octobre.— M. *Dudrumel.*) (Beaune ; cadavres.— M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

CATOPS. *F.*

408. C. Angustatus. *F.*— Oblongus. *Latr.* Pas commun. Lieux humides et ombragés. Juin. Combe de Neuvon à Darois, en fauchant. (Beaune; printemps; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

409. C. Agilis. *Ill.* Commun. Dans les lieux humides et ombragés; dans les bois; dans les rues et les maisons, sur les murs à l'ombre, ou au vol. Printemps, été. Dijon, dans la ville. Marsannay-la-Côte, contre le rocher de la fontaine de Gouville. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Flavignerot. Chambolle , sous une écorce de racine de noyer abattu. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

410. C. Castaneus. *And. St.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *André.*)

411. C. Cisteloides. *Frœlich.* Pas commun. Environs de Dijon.(Beaune. — M. *Bourlier.*)

Digitized by Google

412. C. Fuscus. *Panz.* — Rufescens. *F.* (Rouvray. Commun dans les maisons. — M. *Emy.*)

413. C. Picipes. *F.* — Major. *Dej.* Rare. Dans les bois sous les pierres. Mai. Chambolle, sur la lisière du bois, près des champs de Curley. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

414. C. Nigricans. *Spence.* Pas commun. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Juillet. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

415. C. Tristis. *Panz.* Pas commun. Mai. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, au pied des souches d'aulne, sous les détritus.

416. C. Chrysomeloides. *Panz.* Pas rare. Mai. Fixin, bois près du chemin de fer sous des ételles humides, dans une coupe en exploitation.

417. C. Quadraticollis. *Aubé.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

418. C. Fumatus. *Spence.* — Agilis. *F.* Pas rare. Mai, juillet. Dijon, près de la fontaine des Suisses, sous un cadavre de musaraigne. Fixin. Trouvé avec le *Chrysomeloides.* (Beaune. — M. *Bourlier.*)

419. C. Velox. *Spence.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

420. C. Sericeus. *F.* — Truncatus. *F.* Commun. Sous les pierres, dans les détritus, et courant par terre. Printemps, été. Dijon, derrière le mur du Parc du côté de Longvic; chemin près de la promenade de Montchapet. Gevrey, bord du chemin de Saulon, près de la ferme du Pontot, dans le terreau au bas d'un saule creux dans lequel se trouvaient des *Formica Fuliginosa.* Saint-Nicolas-lez-Cîteaux, en tamisant de la poussière de bois qui se trouvait au pied d'un arbre creux. (Beaune; sous des meules de foin; octobre. — MM. *André* et *Bourlier.*)

421. C. Coracinus. *Kellner.* Rare. Environs de Dijon.

Digitized by Google

CATOPSIMORPHUS. *Aubé.*

422. C. Arenarius. *Hampe.* — Pilosus. *Muls.* J'ai trouvé un seul exemplaire de cette espèce près des piles de bois à brûler, au bord du bassin du Canal, le 28 juillet, le soir, au vol, par un temps chaud.

COLON. *Herbst.* — *CATOPS. F.*

423. C. Affinis. *Sturm.* Pas commun. Dans les bois ombragés, en fauchant, surtout vers la fin du jour. Juillet. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Fixin, bois près du chemin de fer.

424. C. Angularis. *Erichs.* Un seul exemplaire. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. 8 juillet.

425. C. Nanus. *Erichs.* Assez rare. Trouvé avec le précédent, à la même époque.

SCAPHIDII.

SCAPHIDIUM. *Oliv.*

426. S. Quadrimaculatum. *Oliv.* Un exemplaire a été trouvé le 22 avril par M. *Dudrumel* à Gevrey, dans le bois qui est à gauche du chemin de Saulon, sur une branche pourrie gisant par terre. (Rouvray; pas rare; sous les écorces et en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

SCAPHISOMA. *Leach.* — *SCAPHIDIUM. F.*

427. S. Agaricinum. *Linn.* Pas rare. Sous les écorces d'arbres morts où se trouvent des cryptogames, sur le bois mort et les champignons qui croissent sur les arbres morts. Mai, juin, juillet, septembre. Dijon, au Parc, sous une pile

Digitized by Google

de bois mort. Fixin, bois près du chemin de fer, sous des ételles humides dans une coupe en exploitation. Gevrey, bord du petit étang de Satenay sous les détritus ; et près du chemin de Saulon, vers la ferme du Pontot, sur des champignons croissant sur un tronc de saule mort: (Rouvray. — M. *Emy.*)

428. S. Boleti. *Panz.* Rare. Environs de Dijon.

TRICHOPTERYX.

TRICHOPTERYX. *Kirby.* — *PTILIUM. Schüppel.*

429. T. Atomaria. *De Géer.* Commune. Dans les excréments de vache et d'autres animaux ; au vol, près des fumiers et des ordures. Printemps, été. Dijon, intérieur du Parc, sous un amas d'herbe et de mousse ; fossés du cours du Parc, au vol au premier printemps ; près de Mirande, dans les excréments de vache, etc. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, dans le bois d'aulnes, sous les détritus, et en fauchant. (Beaune. — M. *André.* Sous des meules de foin ; octobre. — M. *Bourlier.*)

430. T. Fascicularis. *Herbst.* Pas commune. Environs de Dijon. Même *habitat* que le précédent.

431. T. Intermedia. *Gillm.* — Grandicollis. *Er. Mark.* Pas rare. Juillet. Plombières, combe de Neuvon à Prenois, en fauchant. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, en fauchant, etc.

432. T. Chevrolatii. *Allibert.* — Pygmæa. *Er.* Pas rare. Sous les détritus. Eté, automne. Dijon. Plombières, combe de Neuvon, dans une fourmilière de *Formica rufa,* un seul exemplaire, octobre. (Beaune ; sous des meules de foin ; octobre. — M. *Bourlier.*)

Digitized by Google

433. T. Montandonii. *Allibert.* — Pumila. *Er.* Dijon, chemin de Daix, sous des pierres recouvrant du fumier; 16 juillet.

434. T. Guerinii. *Allibert.* Pas rare. Dans les excréments de vache et les fumiers. Printemps, été. Dijon, chemin de Daix. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant.

PTILIUM. *Schüppel.*

435. P. Suturale. *Héer.* Rare. Trouvé en automne sous l'écorce humide d'une grosse branche de hêtre coupée sur le territoire de la commune de Concœur et Corboin, dans la ligne séparative entre le bois de Mantuan et les bois du château d'Entre-deux-Monts; quelques exemplaires. Trouvé aussi à Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la forêt, sous l'écorce d'une grosse branche pourrie, en septembre.

436. Apterum. *Guérin.* Chambolle, un seul exemplaire trouvé dans une maison. Automne.

437. P. Minutissimum. *Weber.* — Trisulcatum. *Aubé.* Pas très-rare. Sous les pierres recouvrant du fumier. Printemps, été. Dijon, chemin entre celui d'Ahuy et celui de Fontaine, chemin de Daix, chemin de la fontaine Sainte-Anne.

438. P. Exaratum. *Allibert.* Rare. Environs de Dijon, probablement dans les mêmes circonstances que le précédent.

439. P. Inquilinum. *Mark.* Pas rare. Dans les fourmilières de *Formica rufa.* Octobre, 1er novembre. Plombières, combe de Neuvon.

440. P. Kunzei. *Héer.* Pas commun. Juillet. Dijon, chemin de Daix, sous des pierres recouvrant du fumier. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, en fauchant.

Digitized by Google

PTENIDIUM. *Erich.* — *PTILIUM. Schüpp.*

441. P. Pusillum. *Gyll.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune, sous des meules de foin; octobre. — M. *Bourlier.*)

442. P. Apicale. *Gyll.* Pas rare. Sous les pierres recouvrant du fumier. Printemps. Dijon, chemin entre celui d'Ahuy et celui de Fontaine, bord du Canal du côté de Plombières, fossés du cours du Parc, au vol. (Beaune, sous des meules de foin; octobre. — M. *Bourlier.*)

NOSSIDIUM. *Erich.*

443. N. Pilosellum. *Marsh.* J'ai trouvé deux fois cette espèce à Dijon, au Parc; la première fois le 3 août, en assez grande quantité sous des champignons et des végétaux en décomposition sur une souche d'arbre; la deuxième fois le 22 septembre, au nombre de trois ou quatre exemplaires, sous la mousse humide d'une souche de charme. J'en ai trouvé, en outre, un exemplaire à Gevrey, près du petit étang de Satenay, en fauchant, en juillet.

ANISOTOMÆ.

HYDNOBIUS. — *Schmidt.* — *ANISOTOMA. F.*

444. H. Punctatus. *Erichs.* Pas commun. Juillet. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant.

ANISOTOMA. *Knoch.*

445. A. Picea. *Ill.* (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

446. A. Obesa. *Schmidt.* — Ferrugineum. *F.* Je n'ai trouvé que deux exemplaires de cet insecte, tous deux sur la neige,

Digitized by Google

où ils étaient probablement tombés en volant, par un temps peu froid et un beau soleil ; le premier, le 10 janvier, dans le bois de Chambolle, et, le deuxième, le 30 novembre, dans le bois appelé le Plain-de-Suzanne, territoire de Fleurey-sur-Ouche.

447. A. Flavescens. *Schmidt.* (Rouvray ; rare. — M. *Emy.*

448. A. Ovalis. *Schmidt.* Rare. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant. Mai. Juillet.

449. A. Nigrita. *Schmidt.* Un seul exemplaire. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Juillet.

450. A. Calcarata. *Erichs.* Pas rare. Juillet. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant dans les endroits ombragés.

451. A. Badia. *Sturm.* Pas rare. Juillet. Plombières, combe de Neuvon à Prenois.

452. A. Hybrida. *Erichs.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon, probablement une des combes de Neuvon.

453. A. Parvula. *Sahlberg.* Pas rare. Juillet. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant.

CYRTUSA. *Erichs.*

454. C. Subtestacea. *Gyll.* Pas commune. Plombières, combe de Neuvon à Prenois, en fauchant. Juillet.

COLENIS. *Erich.* — *ANISOTOMA. Schmidt.*

455. C. Dentipes. *Gyll.* Commune. Dijon, au Jardin botanique sur un champignon, au bord du massif des sapins ; septembre. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant ; juillet. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus ; avril.

Digitized by Google

AGARICOPHAGUS. — *Schmidt.*

456. A. Cephalotes. *Schmidt.* Très-rare. Un seul exemplaire. Environs de Dijon, probablement à Plombières, dans la combe de Neuvon à Darois, en fauchant.

LIODES. *Erich.* — *ANISOTOMA. Knoch.*

457. L. Humeralis. *Kugel.* (Rouvray; pas commun; dans les chênes pourris et dans les champignons. — M. *Emy.*)

458. L. Axillaris. *Gyll.* (Beaune; dans les champignons, en septembre, dans les bois de la plaine; un seul exemplaire. — M. *André.*)

AMPHICYLLIS. *Erich.* — *AGATHIDIUM. Ill.*

459. A. Globus. *F.* Rare. Sur le bois mort. Mai, juin, juillet. Dijon, au Parc sur une pile de bois mort, coupé; fontaine de Larrey, le soir au vol. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant et sous des ételles humides dans une coupe. (Rouvray. — M. *Emy.*)

460. A. Globiformis. *Sahlb.* Plus rare que le précédent. Dijon, Parc, sous des écorces de charmes morts et abattus, et sur du bois mort empilé. Mai.

AGATHIDIUM. *Ill.*

461. A. Nigripenne. *Kugel.* Pas commun. Sous les écorces d'arbres morts et abattus. Mars, mai, juillet. Dijon, au Parc, sous des écorces de charmes morts et abattus, et sur du bois mort empilé. (Rouvray. — M. *Emy.*)

462. A. Atrum. *Payk.* Rare. Trouvé trois exemplaires seulement : le premier, le 6 avril, au vol, à Dijon, à la Combe-aux-Serpents; le deuxième, le 5 juin, à Fixin, dans

Digitized by Google

le bois qui est près du chemin de fer, sous des ételles humides, dans une coupe en exploitation; enfin le troisième par terre, le 8 juillet, sur un chemin humide, à Plombières, dans la combe de Neuvon.

463. A. Seminulum. *Linn.* Rare. Saint-Nicolas-les-Cîteaux; avec l'espèce suivante.

464. A. Badium. *Ziegl.* Rare. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la partie en futaie de la forêt de Cîteaux, sous les écorces de charmes morts sur pied, le 31 juillet. (Rouvray, battue des haies sèches. — M. *Emy*.)

465. A. Lævigatum. *Erichs.* Deux exemplaires. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay, sous un tas d'ételles; 10 juin.

CLAMBUS. *Fisch.*

466. C. Pubescens. *Redt.* Rare. Dijon, dans la ville, sur le mur de la Préfecture, contre l'urinoir, à l'angle de la rue Neuve-Suzon. 25 juin.

467. C. Armadillus. *De Géer.* Commun. Sous les pierres. Mars, avril. Dijon, chemins entre celui d'Ahuy et celui de Fontaine; chemin de Daix; bord du Canal, du côté de Plombières, etc. Gevrey, dans la combe près de la fontaine, en fauchant, 11 juin. (Beaune, sous les meules de foin; octobre. — M. *Bourlier*.)

CALYPTOMERUS. *Redt.*

468. C. Enshamensis. *Westw.* Rare. Dijon, dans la ville, dans les caves, sous des morceaux de bois humide et sur des fruits. Septembre, novembre.

Digitized by Google

PHALACRI.

PHALACRUS. *Payk.*

469. P. Corruscus. *Panz.* Commun. Sous les écorces de platane et de sycomore. Janvier à avril. Dijon, au Parc. Chambolle. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

470. P. Substriatus. *Gyll.* Pas rare. Environs de Dijon, en fauchant. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*)

OLIBRUS. *Erich.* — *PHALACRUS. Payk.*

471. O. Corticalis. *Sch.* Très-commun. Sous les écorces de platane et de sycomore. Janvier à avril, décembre. Dijon, au Parc. Talant, trouvé quelquefois le soir, au mois de mai, sur l'*Erysimum cheirifolium.* (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

472. O. Æneus. *Ill.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

473. O. Bicolor. *F.* Commun. Sur différentes plantes, notamment le *Carduus nutans.* Printemps, été. Dijon, vieux Suzon, etc. (Beaune. — M. *Bourlier.* Sous les écorces et en fauchant. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

474. O. Liquidus. *Erichs.* Pas commun. Environs de Dijon.

475. O. Affinis. *Sturm.* Rare. Juillet. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Plombières, combe de Neuvon. Blaisy-Bas, en fauchant dans le bois. (Villenote, près Semur. Septembre. — M. *Lombard.*) (Beaune. — M. *Arias.*)

476. O. Millefolii. *Payk.* Pas commun. Sur l'*Achillea millefolium.* Juillet, août. Dijon, entre le Canal et l'Ouche du côté de Plombières, chemin de Mirande par les Argentières, etc.

Digitized by Google

477. O. Pygmæus. *Sturm.* — Pusillus. *Dej.* Rare. Dijon, chemin de Daix, sur l'*Achillea millefolium.* Juillet.

478. O. Geminus. *Ill.* — Testaceus. *Gyll.* Commun. En fauchant, surtout dans les bois. Juin, juillet, août, septembre. Dijon, chemin de Daix, sur différentes plantes et au vol le soir; trouvé aussi sous les pierres en avril. Gevrey, dans la combe et dans le bois d'aulnes près du petit étang de Satenay. Villenote, près Semur. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *André* et *Bourlier.*)

479. O. Piceus. *Knoch.* Très-commun. En fauchant dans les endroits humides. Juillet, août, septembre. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay, en fauchant et sous les détritus. Plombières, combe de Neuvon. Villenote, près Semur. (Beaune, sous les écorces; rare. — M. *Arias.*)

480. O. Immaculatus. *Latr.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

481. O. Apicalis. *Latr.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

NITIDULÆ.

CERCUS. *Latr.*

482. C. Pedicularius. *Linn.* Pas commun. Sur les plantes en fauchant. Juin. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la forêt de Cîteaux. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

483. C. Sambuci. *Erichs.* (Environs de Dijon. — M. *Tarnier.*)

484. — C. Rufilabris. *Latr.* — Rubicundus. *Dej.* Pas rare, en fauchant dans les endroits humides, surtout dans le voisinage des étangs. Juin. Gevrey; bord des étangs de Satenay. Fixin, fossés du chemin de fer près du bois. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la forêt de Cîteaux.

Digitized by Google

BRACHYPTERUS. *Kugel.* — *CERCUS. Latr.*

485. B. GRAVIDUS. *Ill.* — PULICARIUS. *Latr.* Pas rare. Sur les plantes et les fleurs, en fauchant. Juillet. Dijon, au bord des chemins de Daix, de Fontaine, etc. Blaisy-Bas, près du ruisseau. Gevrey, bord du petit étang de Satenay.

486. B. PUBESCENS. *Erich.* — URTICÆ, var. c. *Gyll.* Commun. Sur les fleurs et les feuilles de l'ortie dioïque, *Urtica dioïca.* Fin juin, juillet. Dijon, chemin de Daix. Plombières, combe de Neuvon. Blaisy-Bas, près du ruisseau.

487. B. URTICÆ. *F.* Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*)

CARPOPHILUS. *Leach.* — *IPS. Dej.*

488. C. HEMIPTERUS. *Linn.* — BIMACULATUS. *Oliv.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

489. C. SEXPUSTULATUS. *F.* — ABBREVIATUS. *Panz.* Commun. Ecorces humides d'arbres morts, abattus ou sur pied. Printemps, automne. Dijon, au Parc, sous les écorces de charme. Chambolle, écorces des souches de chêne. (Savigny, près Beaune, Fontaine-Froide, sous les écorces; octobre. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

EPURÆA. *Erich.* — *NITIDULA. F.*

490. E. DECEMGUTTATA. *F.* (Environs de Dijon. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

491. E. MELINA. *Erich.* Commune. Sur les fleurs. Juin. Environs de Dijon. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

492. E. ÆSTIVA. *Linn.* — DEPRESSA. *Ill.* Commune. Sur les fleurs et les plantes; en fauchant. Avril, juin, juillet. Environs de Dijon. Plombières, combe de Neuvon. Gevrey,

Digitized by Google

près du petit étang de Satenay. Fixin, bois près du chemin de fer. (Beaune. — MM. *André* et *Bourtier*. En battant les arbres; printemps, été; pas commune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

493. E. Variegata. *Herbst*. Pas rare. Sous les écorces et en fauchant. Mai, juin, septembre. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Dijon, au Parc, sur des troncs d'orme coupés et sous l'écorce. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux, sur le suc suintant d'une souche. (Rouvray. — M. *Emy*.)

494. E. Parvula. *Sturm*. Pas commune. Sous les écorces d'arbres. Environs de Dijon.

495. E. Pygmæa. *Gyll*. Pas commune. Plombières, combe de Neuvon à Darois, 26 juin.

496. E. Pusilla. *Ill*. Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

497. E. Longula. *Erichs*. Pas commune. Environs de Dijon.

498. E. Florea. *Erich*. — Æstiva. *Ill*. Pas rare. Dijon, au Parc, sur l'extrémité de troncs d'ormes coupés. Mai.

499. E. Melanocephala. *Marsh*. — Ferruginea. *Héer*. Pas commune. Environs de Dijon. Plombières, combe de Neuvon à Prenois, en fauchant. Juillet. (Beaune; pas rare. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.)

500. E. Limbata. *F*. Un seul exemplaire. Gevrey, près de la ferme du Pontot, dans un saule mort et en décomposition; 22 juillet.

NITIDULA. *F*.

501. N. Bipustulata. *Linn*. Pas rare. Sur le lard suspendu dans les maisons à la campagne. Mai, juin. Chambolle. Flavignerot, etc. (Beaune. — M. *Bourlier*. Sous les écorces; rare. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

502. N. Obscura. *F*. Pas rare. Sur les fleurs et sous les

Digitized by Google

cadavres desséchés. Mai, juin, juillet, août. Dijon, chemin au midi de Montmuzard, sur un cadavre desséché. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Flavignerot. Chambolle, sur des fleurs de campanule. (Beaune. — M. *Bourlier*. Sous les écorces; rare. — M. *Arias*.)

503. N. Quadripustulata. *F*. Pas commune. Sous les cadavres desséchés. Mai, juin. Dijon, au champ de manœuvre de la Maladière, chemin au midi de Montmuzard. (Beaune. — M. *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

SORONIA. *Erich.* — *NITIDULA. F.*

504. S. Punctatissima. *Ill.* Très-rare. Combe de Gevrey, en fauchant sur les pousses de chêne. Mai.

505. S. Grisea. *Linn.* — Variété Varia. *F*. Pas commune. Mai, juin. Combe de Gevrey en fauchant dans une coupe. Dijon, au vol près des saules le soir, à la fontaine de Larrey et près du ruisseau qui sort du clos de Pouilly. (Beaune; sous les écorces. — M. *Arias*.) (Rouvray; commune. — M. *Emy*.)

AMPHOTIS. *Erich.* — *NITIDULA. F.*

506. A. Marginata. *F*. Pas rare. Sous les écorces, dans le bois pourri, sous les pierres, etc. Dijon, au Parc, dans le bois pourri au bas d'un charme creux, en société avec la *Formica fuliginosa*, septembre; chemin près du vieux Suzon, sous une pierre avec la même espèce de fourmi, mai; fontaine de Larrey, le soir au vol et en fauchant, juin. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant, juin, juillet. Gevrey, sur le chemin de Saulon, près du bois, dans le terreau au pied d'un saule creux, en société avec la *Formica fuliginosa;* août. Curley, bois des Liards, entre des plateaux de hêtre superposés dans une coupe. Fin septembre, 10 novembre. (Rouvray; pas commune. — M. *Emy*.)

Digitized by Google

OMOSITA. *Erich.* — *NITIDULA. F.*

507. O. Depressa. *Linn.* — Sordida. *F.* Très-rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

508. O. Colon. *Linn.* Rare. Avril, juin, juillet. Dijon, trouvée sur la barrière au-dessus du débarcadère du chemin de fer; le soir au vol, dans la ville et à la fontaine de Larrey. (Beaune. — MM. *André* et *Bourlier*. En battant les arbres; printemps. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

509. O. Discoidea. *F.* — Discoides. *F.* Pas rare. Sur les os provenant des aliments, surtout ceux de bœuf lorsqu'on les expose dans les cours ou les jardins. Avril, mai. Dijon. sur les os de bœuf, et quelquefois sur les vitres dans les maisons. Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*)

PRIA. *Kirby.* — *NITIDULA. F.*

510. P. Dulcamaræ. *Ill.* Commune. Sur la douce-amère, *Solanum dulcamara,* sur la fleur et les feuilles de cette plante. Fin juin, juillet. Dijon, le long de l'Ouche, près des Blanchisseries et près de la route de Plombières. Talant, entre le village et la route de Plombières. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Gevrey, près du petit étang de Satenay, sur le *Solanum;* et dans le bois d'aulnes, sous les détritus, le 3 septembre. (Beaune, — M. *André.*)

MELIGETHES. *Kirby.* — *NITIDULA. F.*

511. M. Rufipes. *Gyll.* Commun. Sur les plantes et les fleurs dans les bois, surtout les fleurs de campanules. Mai, juin. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant dans une jeune taille. Chambolle. (Beaune. — MM. *Arias, André* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

512. M. Lumbaris. *Sturm.* — Rutipes, var. b. *Gyll.* Pas commun. Environs de Dijon.

513. M. Hebes. *Erichs.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

514. M. Æneus. *F.* Très-commun. Sur les fleurs de différentes plantes et surtout des crucifères. Depuis le mois d'avril au commencement de juillet. Dijon, autour de la ville, dans les champs de navette, sur la fleur de cette plante; au Parc, sur les fleurs de *Ficaria ranunculoides;* sur la barrière au-dessus du débarcadère du chemin de fer, etc. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Blaisy-Bas, dans le bois en fauchant. Chambolle, sur différentes fleurs, pissenlit, etc. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

515. M. Viridescens. *F.* — Æneus. Var. Viridescens. *Dej.* Pas très-commun. Sur les plantes et les fleurs. Printemps, été. Dijon, au Parc, sur des fleurs de la petite pervenche, *Vinca minor.* Gevrey, près du grand étang de Satenay en fauchant dans un fossé. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

516. M. Coracinus. *Sturm.* Pas commun. Plombières, combe de Neuvon. Juillet.

517. M. Corvinus. *Erichs.* Pas rare. En fauchant dans les bois ombragés. Avril, mai. Dijon, au Parc, sur les fleurs de *Ficaria ranunculoides.* Fixin, bois près du chemin de fer. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

518. M. Subrugosus. *Gyll.* — Pedicularius. Var. Subrugosus. *Dej.* Commun. Sur les fleurs d'*Helleborus fœtidus, Anemone pulsatilla, Ficaria ranunculoides* et autres fleurs printanières. Avril. Dijon, au Parc, à la Combe-aux-Serpents, etc. Plombières, combe de Neuvon, etc. Trouvé aussi en juillet.

519. M. Symphyti. *Héer.* Pas rare. Dans les fleurs de

Digitized by Google

Symphytum officinale. Mai, juillet. Gevrey, bord du petit étang de Satenay.

520. M. Ochropus. *Sturm.* Gevrey, bord du petit étang de Satenay, en fauchant. Juin, juillet, septembre.

521. M. Pedicularius. *Gyll.* Pas rare. Environs de Dijon. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Juillet.

522. M. Serripes. *Gyll.* Commun. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

523. M. Tristis. *Sturm.* Pas commun. Environs de Dijon.

524. M. Flavipes. *Sturm.* Pas commun. Avril, mai. Dijon, au Parc, sur les fleurs de *Ficaria ranunculoides.* Gevrey, bord du petit étang de Satenay, en fauchant.

525. M. Erythropus. *Gyll.* — Pedicularius. Var. Erythropus. *Dej.* Très-commun. Sur les fleurs. Mai, juin, septembre. Environs de Dijon. Talant, sur les fleurs d'*Erysimum cheirifolium.* Plombières, combe de Neuvon. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

526. M. Subæneus. *Sturm.* Un seul exemplaire. Dijon, au bord de l'Ouche, près du moulin Vesson, sur les fleurs de *Spiræa ulmaria.* 12 août.

THALYCRA. *Erich.* — *STRONGYLUS. Herbst.*

527. T. Sericea. *Sturm.* Environs de Dijon. Je crois, mais sans en être bien certain, que l'unique exemplaire que je possède a été pris par moi, dans la combe de Neuvon, près de Darois, en juillet.

POCADIUS. *Erich.* — *STRONGYLUS. Herbst.*

528. P. Ferrugineus. *F.* (Environs de Dijon, au pied d'un frêne cassé sur la route de Gray, près de Montmuzard; mars. — M. *Nodot.*) Villenote, près Semur; pas rare dans

Digitized by Google

les lycoperdons, dans la partie sud-ouest du bois de Champeaux ; 22 octobre. (Rouvray. — M. *Emy*.)

CYCHRAMUS. *Kugel.* — *STRONGYLUS. Herbst.*

529. C. Fungicola. *Héer*. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant, un seul exemplaire ; le 26 juin 1851. (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André*. Pas rare.)

530. C. Luteus. *F*. Rare. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Juillet. Chambolle, dans la combe sur des feuilles. (Beaune ; champignons ; automne ; commun. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.) (Rouvray ; pas commun. — M. *Emy*.)

CRYPTARCHA. *Schuck.* — *STRONGYLUS. Herbst.*

531. C. Strigata. *F*. (Rouvray. — M. *Emy*.)

532. C. Imperialis. *F*. (Environs de Dijon. — M. *Tarnier*. (Beaune ; rare. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

IPS. *F*.

533. I. Quadrinotata. *F*. (Rouvray ; plaies des chênes et autres arbres ; assez rare. — M. *Emy*.)

534. I. Quadripustulata. *Linn*. Létang-Vergy, sous une écorce de noyer abattu ; un exemplaire ; le 20 octobre 1841. (Rouvray ; comme le précédent. — M. *Emy*.)

RHIZOPHAGUS. *Herbst.*

535. R. Ferrugineus. *Payk*. (Rouvray ; pas commun ; sous les écorces. — M. *Emy*.)

536. R. Parallelocollis. *Gyll*. Pas très-rare. Sur le bois récemment coupé ou abattu. Avril, mai, mai, juin. Dijon, au Parc, sur du bois coupé, ou au vol près de ce bois ; chemin entre celui de Fontaine et celui d'Ahuy, le soir au vol, par un temps très-chaud. Villenote, près Semur, en fauchant dans le bois. (Beaune. — M. *Bourlier*.)

Digitized by Google

537. R. Bipustulatus. *F.* Commun. Sous les écorces d'arbres morts, sur pied ou abattus, et aussi sous l'écorce de la souche qui reste après que l'arbre est coupé. Hiver, printemps, automne. Dijon, au Parc, sous les écorces de charme et de platane. Chambolle, écorces de noyers et celles des souches dans les bois. (Savigny près Beaune, Fontaine-Froide. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

538. R. Politus. *Hellw.* Pas commun. Dans les bois, sous les écorces d'arbres abattus, sur les planches et autres bois récemment façonnés dans les coupes en exploitation. Avril, mai, juin, juillet, septembre. Fixin, bois près du chemin de fer. (Epernay. — M. *Saintpère.*) Chambolle. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux, sous les écorces humides. (Rouvray; fort rare. — M. *Emy.*)

TROGOSITA. *Oliv.*

539. T. Mauritanica. *Linn.* — Caraboides. *F.* (Dijon; dans une maison dans la ville; 27 mai. — M. *Tarnier.*)

COLYDII.

DIODESMA. *Meg.*

540. D. Subterranea. *Ziegl.* Rare. Combe de Flavigne-rot, en battant des fagots. Avril, juin.

COXELUS. *Ziegl.*

541. C. Pictus. *Sturm.* Rare. Fixin, bois près du chemin de fer, sous des ételles humides, dans une coupe en exploitation. Mai. (Beaune. — M. *André.*) (Rouvray, très-commun en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

DITOMA. *Ill.* — *BITOMA. Herbst.*

542. D. CRENATA. *F.* Commune. Dans les bois, sous les écorces d'arbres abattus et des souches restant après que les arbres sont coupés, sur le bois empilé dans les coupes, entre les planches, etc., et au vol le soir. Printemps, automne. Dijon, au parc, sous des écorces d'orme; chantiers de bois à brûler sur le bassin du Canal. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey. Chambolle. Curley. Saint-Nicolas-les-Cîteaux. (Beaune. — M. *Arias*. Dans un chantier de charpentier, sous des écorces d'arbres; octobre. — M. *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

Variété RUFIPENNIS. *F.* Avec le type de l'espèce. Elle n'est bien certainement due qu'à une transformation récente.

COLOBICUS. *Latr.*

543. C. MARGINATUS. *Latr.* Pas commun. Sous les écorces, sur le bois mort abattu et sur les troncs de tilleuls sur pied, mais qui commencent à être malades. Hiver, printemps. Dijon, au Parc, sous les écorces de sycomore et sur du bois empilé; Allée-de-la-Retraite, sur les tilleuls. Plombières, au bord de la route, sous des écorces de noyers abattus.

SYNCHITA. *Hellw.*

544. S. JUGLANDIS. *F.* Rare. Dijon, Allée-de-la-Retraite, le soir sur les troncs de tilleuls qui commencent à se carier. Juin, juillet. (Rouvray; en battant les haies sèches; commencement de juin. — M. *Emy*.)

CICONES. *Curtis.* — *SYNCHITA. Hellw.*

545. C. VARIEGATUS. *Hellw.* Très-rare. Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé; un seul exemplaire; fin de mai.

Digitized by Google

AULONIUM. *Erichs.* — *COLYDIUM. F.*

546. A Sulcatum. *Oliv.* (Pontailler-sur-Saône, sous des écorces d'arbres abattus dans un bois au bord de la Saône; 2 juin. — M. *Dudrumel.*)

COLYDIUM. *F.*

547. C. Elongatum. *F.* Très-rare. Juillet. Trouvé à Dijon dans une maison. (Rouvray; sous les écorces d'une souche, au bois Denier. — M. *Emy.)*

TEREDUS. *Dej.*

548. T. Punctcollis. *Dej.* (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

CERYLON. *Latr.*

549. C. Histeroides. *F.* Pas rare. Sous les écorces humides, au pied des arbres morts. Mars, avril, mai, juillet, septembre. Dijon, au Parc, sous les écorces de charme; fontaine de Larrey, au pied d'un saule mort. Chambolle, écorces des souches de chêne et écorces de cerisier. Curley, bois des Liards, entre des plateaux de hêtre. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la forêt de Cîteaux, sous les écorces de chênes morts sur pied et de souches de chêne. (Savigny, près Beaune; Fontaine-Froide; octobre.— M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

550. C. Angustatum. *Erichs.* Rare. Forêt de Cîteaux, partie en futaie sur le territoire de Saint-Nicolas-les-Cîteaux, sous les écorces de chênes morts sur pied, au bas de l'arbre. Juillet, septembre.

PYCNOMERUS. *Erich.* — *CERYLON. Latr.*

551. P. Terebrans. *Oliv.* (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

CUCUJI.

—

LÆMOPHLOEUS. *Dej.*

552. L. Monilis. *F.* Rare. Quelquefois cependant on le trouve en certaine quantité. Mai, juin, juillet. Dijon, au Parc, sur du bois coupé empilé et sur des troncs sciés de tilleul; sur ces troncs, qui étaient raboteux et très-inégaux, j'ai trouvé cet insecte abondamment en soufflant fortement sur les parties creuses, dans lesquelles il se tenait caché sous l'épiderme et sous quelques débris, on le voyait aussitôt sortir de sa retraite; (rempart de Tivoli. — M. *Nodot.*) (Rouvray; en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

553. L. Testaceus. *F.* — Amygdaleus. *Sch.* Commun. Sous les écorces d'arbres morts. Presque toute l'année. Dijon, au Parc, sous les écorces de charmes abattus; dans la ville, sur les vitres d'un grenier où se trouvait du bois à brûler. Lux, forêt de Velours, sous les écorces de hêtres abattus. Chambolle, écorces de hêtres abattus et écorces des souches de chênes et autres arbres. (Rouvray. — M. *Emy.*)

554. L. Duplicatus. *Waltl.* Rare. Environs de Dijon.

555. L. Pusillus. *Sch.* Rare. Environs de Dijon.

556. L. Ferrugineus. *Creutz.* Un exemplaire trouvé à Dijon, dans de la soupe, en août. Cet insecte doit vivre dans la farine.

BRONTES. *F.*

557. B. Planatus. *Linn.* — Flavipes. *F.* Pas rare. Sous les écorces d'arbres morts, sur pied ou abattus, et sur le bois coupé. Printemps, automne, hiver. Dijon, au Parc, sous les écorces de charme et de platane et sur du bois coupé empilé; au vol, près des chantiers du bassin du Canal; sur

Digitized by Google

la barrière au-dessus du débarcadère ; entre le Canal et l'Ouche, dans la pépinière près de l'écluse de Larrey, sous des écorces de peupliers abattus. (Beaune ; dans un chantier de charpentier. — M. *Bourlier.*) (Rouvray ; rare. — M. *Emy.*)

CRYPTOPHAGI.

SYLVANUS. *Latr.*

558. S. Frumentarius. *F.* — Sexdentatus. *F.* Commun. Dans les magasins et les greniers où l'on conserve du blé. Dijon, dans la ville. Villenote, près Semur. Septembre.

559. S. Bidentatus. *F.* Pas rare. Sous les écorces. Printemps, été. Fixin, bois près du chemin de fer, sous des ételles dans une coupe. Chambolle, écorces d'arbres abattus. (Savigny, près Beaune, sous des écorces de vieux chênes ; octobre. — M. *Bourlier.*)

560. S. Unidentatus. *F.* Très-commun. Sous les écorces d'arbres abattus et des souches. Toute l'année. Dijon, au Parc, sous les écorces de charmes abattus et sur pied. pépinière près de l'écluse de Larrey, sous des écorces de peupliers abattus. Plombières, sous l'écorce d'un noyer abattu sur la route. (Fauverney, à la Bayotte, sous des écorces de vieux chênes coupés. — M. *Nodot.*) Fixin, bois près du chemin de fer. Lux, forêt de Velours, sous l'écorce d'un hêtre abattu. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. Chambolle. Curley, bois des Liards, entre des plateaux de hêtre. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

561. S. Similis. *Vesmael.* (Beaune. — MM. *André* et *Arias.*) (Rouvray ; en battant les haies. — M. *Emy.*)

562. S. Populi. *Chevr.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

Digitized by Google

PSAMMOECIUS. *Latr. PSAMMÆCHUS. Boudier.*

563. P. BIPUNCTATUS. *F.* Pas rare. Gevrey, sous les détritus, dans le bois d'aulnes près du petit étang de Satenay. Avril, mai, août, septembre.

LYCTUS. *F.*

564. L. CANALICULATUS. *F.* Très-commun. Sur le bois coupé et dans les maisons, où il perfore les meubles et les boiseries ; on le trouve ordinairement, quand il fait du soleil, sur les vitres des croisées exposées au midi. Mai, juin. Dijon, dans les maisons dans la ville, dans les bûchers et les chantiers de bois à brûler ; sur les arbres abattus au Parc et sur les routes. Plombières. Fixin, bois près du chemin de fer. Chambolle, etc., etc. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

565. L. BICOLOR. *Comolli.* Rare. Plombières-les-Dijon, sur un noyer coupé au bord de la route ; 31 mai.

566. L. COLYDIOIDES. *Dej.* (Dijon. — M. *Nodot,* d'après M. *Emy.*)

TELMATOPHILUS. *Héer. CRYPTOPHAGUS. Herbst.*

567. T. TYPHEÆ. *Fallen.* Rare. Dijon, fontaine de Larrey, en fauchant sur le bord du ruisseau.

568. T. CARICIS. *Oliv.* Rare. Dijon, sous les feuilles mortes au bas du mur au nord du clos de Pouilly, près du chemin de Ruffey ; trouvé aussi dans une maison dans la ville, sur les vitres d'une croisée. Avril, juillet. (Rouvray. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

ANTHEROPHAGUS. *Knoch.*

569. A. Nigricornis. *F.* Rare. Juillet. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*)

570. A. Pallens. *Gyll.* Pas rare. Fin juin, juillet. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

CRYPTOPHAGUS. *Herbst.*

571. C. Lycoperdi. *F.* — Cellaris. Var. Lycoperdi. *Dej.* Pas commun. Sous les pierres, et en fauchant dans les bois. Printemps, été. Dijon, chemin de Daix, sous les pierres au bas d'une haie. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Villenote, près Semur, bois de Champeaux, dans les lycoperdons. (Beaune. — M. *André.*)

572. C. Scanicus. *Linn.* — Cellaris. Var. Scanicus. *Dej.* Commun. Dans les maisons, surtout dans les caves sur les tonneaux, dans les latrines et autres lieux un peu obscurs et humides ; dans les bois, en fauchant et sous les feuilles mortes et les détritus. Printemps, été, automne. Environs de Dijon et dans la ville. Plombières, combe de Neuvon, en battant les fagots. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus dans le bois d'aulnes. Chambolle, dans les caves, sur le fond des tonneaux. (Beaune ; rare. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) Villenote, bois de Champeaux, en fauchant.

Variété Cellaris. *Sturm.* Comme le type de l'espèce. Commun également ; dans les mêmes localités. (Rouvray. — M. *Emy.*)

573. C. Acutangulus. *Gyll.* — Cellaris. Var. Acutangulus. *Dej.* Rare. Environs de Dijon.

574. C. Fumatus. *Gyll.* — Cellaris. Var. Fumatus. *Dej.* Pas rare. Sous les pierres. Environs de Dijon, autour de la ville.

Digitized by Google

575. C. Dentatus. *Herbst.* Commun. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

576. C. Bicolor. *Sturm.* Rare. Dijon, dans les maisons, surtout les latrines et les lieux où les murs sont humides et présentent quelques traces de moisissure; par les temps humides. Mars, novembre. (Rouvray. — M. *Emy.)*

577. C. Crenulatus. *Erich.* — Crenatus. *Gyll.* Rare. Environs de Dijon. Dijon, chemin de Daix, le soir au vol. Juillet.

ATOMARIA. *Kirby.* — *CRYPTOPHAGUS. Herbst.*

578. A. Nana. *Erichs.* Pas commune. Avril, juillet, août, septembre. Dijon, chemin de Daix, sous les pierres. Gevrey, au bord du petit étang de Satenay, sous les détritus, dans le bois d'aulnes.

579. A. Umbrina. *Gyll.* Pas commune. Environs de Dijon. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. — M. *Bourlier.*)

580. A. Linearis. *Steph.* Pas rare. Sous les pierres et les détritus. Dijon, chemin de Daix, sous les pierres au bas d'une haie; 30 avril.

581. A. Mesomelas. *Payk.* (Rouvray. —M. *Emy.*)

582. A. Gutta. *Steph.* Un seul exemplaire. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus. Mai.

583. Fuscipes. *Gyll.* Pas commune. Environs de Dijon.

584. A. Nigripennis. *Payk.* Pas commune. Dans les maisons, surtout dans les caves sur les tonneaux moisis. Printemps, été. Dijon, dans les caves et les celliers, sur les tonneaux. Fixin, bois près du chemin de fer, sous des ételles humides et un peu moisies. (Beaune; commune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

585. A. Cognata. *Erichs.* Pas rare. Environs de Dijon. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. — M. *Bourlier.*)

Digitized by Google

586. A. Atra. *Herbst.* — Fimetaria. *F.* Pas rare. Environs de Dijon.

587. A. Gravidula. *Erichs.* Rare. Environs de Dijon.

588. A. Pusilla. *Payk.* Très-commune. Le soir, au coucher du soleil, au vol, par un temps très-chaud, à Dijon, à la fontaine de Larrey, en juin, et en fauchant le long du ruisseau sur les graminées. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. — M. *Bourlier.*)

589. A. Terminata. *Dahl.* Commune. Sous les pierres et les détritus. Avril, mai, juillet. Dijon, chemin de Daix, sous les pierres au bas des haies, et au vol le soir; Vieux-Suzon, etc. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. — MM. *Bourlier* et *André.*)

590. A. Versicolor. *Erich.* Pas commune. Environs de Dijon.

EPISTEMUS. *Erich.*

591. E. Dimidiatus. *Sturm.* Commun. Sous les pierres au bord des chemins, surtout celles qui recouvrent du fumier ou des excréments. Avril, septembre. Dijon, chemin de Daix, chemin entre celui de Fontaine et celui d'Ahuy, etc. Fontaine. Villenote, près Semur, en fauchant dans le bois de Champeaux. (Beaune; très-commun sous les meules de foin; octobre. — MM. *Bourlier* et *André.*)

592. E. Globulus. *Payk.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. Un seul exemplaire. — M. *Bourlier.*)

MYCETÆA. *Steph.* — *CRYPTOPHAGUS. Herbst.*

593. M. Hirta. *Marsh.* Commune. Dans les maisons, surtout les caves, les bûchers, les latrines et les lieux un peu obscurs et humides où se développe de la moisissure.

Digitized by Google

Printemps, été, automne. Dijon, dans les maisons. Trouvée en décembre sur une bûche de bois mise sur le feu. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

ALEXIA. *Steph.* — *HYGROTOPHILA. Chevr.*

594. A. Pilifera. *Müll.* — Piligera. *Germ.* Pas rare. Sous les écorces, les planches humides, en battant les fagots, etc. Mai, juin, juillet. Dijon, au Parc, sous des écorces de charmes abattus, sur lesquels existait de la moisissure et d'autres petits cryptogames. Flavignerot, en battant de vieux fagots. Fixin, dans le bois près du chemin de fer, sous des ételles humides et un peu moisies en dessous.

ENGIS. *Payk.*

595. E. Humeralis. *F.* Rare. Sous les écorces. Janvier à Mai. Dijon, au Parc, sous les écorces d'arbres abattus, surtout d'ormes, et sur du bois coupé empilé. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant, le 13 juillet. (Rouvray. — M. *Emy.*)

TRITOMA. *F.* — *TRIPLAX. F.*

596. T. Bipustulata. *F.* Rare. Dans les champignons qui croissent sur les arbres, sous les écorces, etc. Printemps, été. Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé; au bord de l'Ouche dans un saule pourri. Epernay. Chambolle, sur un agaric sur un noyer dans la combe. Concœur, bois de Mantuan, sur un hêtre mort sur pied et couvert de petits champignons. Curley, bois des Liards, sur une feuille. (Rouvray; commune sous les écorces, dans les caries des chênes et en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

TRIPLAX. *Linn.*

597. T. Russica. *Linn.* — Nigripennis. *F.* Pas rare. Dans les champignons qui croissent sur le tronc des arbres. Juin

Digitized by Google

à septembre. Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé, cours du Parc et route de Langres, dans les agarics sur le tronc des frènes. Chambolle, dans un bolet de noyer dans la combe. (Pontailler. — M. *Dudrumel.*) (Beaune; en battant les arbres; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

598. T. Rufipes. *Payk.* — Collaris. *Schaller.* Trouvée communément le 2 juin par M. *Dudrumel* à Pontailler-sur-Saône, sur des champignons qui croissent sur les arbres, dans les bois au bord de la Saône.

SPHINDUS. *Meg.*

599. S. Gyllenhalii. *Dej.* (Rouvray; dans les agarics et en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

LATHRIDII.

MONOTOMA. *Herbst.*

600. M. Picipes. *Herbst.* Pas rare. Dans les maisons, au vol le soir, etc. Été. Dijon, dans la ville, sur les vitres d'un bûcher, au vol dans les rues le soir au soleil couchant par des temps chauds; bords du bassin du Canal. (Beaune. — M. *Arias.* Sous des meules de foin, octobre. — M. *Bourlier.*)

601. M. Conicicollis. *Guérin.* Rare. Bois de Marsannay-la-Côte, près du parc de Gouville, en fauchant sur l'herbe, près d'une fourmilière de *Formica rufa,* le 27 mai. Plombières, combe de Neuvon, dans les fourmilières de la même espèce de fourmi. Octobre, 1er novembre.

602. M. Angusticollis. *Gyll.* Plombières, combe de Neuvon, dans les fourmilières de *Formica rufa;* pas rare. Oc-

Digitized by Google

tobre. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans les fourmilières de la même fourmi. Septembre. (Rouvray ; en fauchant près de la mare de la corne des trois bois, le 19 juillet 1840. — M. *Emy*.)

603. M. Longicollis. *Gyll.* Rare. Environs de Dijon.

604. M. Brevicollis. *Aubé.* Pas commune. Dijon, chemin de Daix, sous des pierres au bas d'une haie, le 30 avril. Fontaine, chemin de Daix à Dijon, sous des pierres recouvrant un fumier. Octobre.

605. M. Quadricollis. *Aubé.* Rare. Dijon, sur un chemin entre celui d'Ahuy et celui de Fontaine, sous des pierres recouvrant des restes de fumier, le 4 avril.

MYRMECOXENUS. *Chevr.* — *MYRMECHIXENUS. Chevr.*

606. M. Subterraneus. *Chevr.* Pas rare. Dans les fourmilières de *Formica rufa*, dans les bois, au moyen du tamis. Avril, mai. Plombières, bois près de la ferme de la Cras. Gevrey, bois de la plaine.

LATHRIDIUS. *Herbst.*

607. L. Angusticollis. *Meg. Schüpp.?* (Rouvray. — M. *Emy*.)

608. L. Constrictus. *Gyll.* Pas rare. Environs de Dijon. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux, sous les écorces ; septembre. (Beaune, sous les meules de foin ; octobre. — M. *Bourlier*.)

609. L. Clathratus. *Dahl.* Rare. Environs de Dijon.

610. L. Exilis. *Dej.* Rare. Dans les bûchers, sur le bois à brûler. Dijon.

611. L. Collaris. *Mann.* — Ruficollis. *Chevr.* (Rouvray ; dans les débris de plantes médicinales chez M. *Cogniot ;* 1839. — M. *Emy*.)

612. L. Transversus. *Oliv.* — Sculptilis. *Schüpp.* Pas

Digitized by Google

commun. Sous les pierres. Mars, avril. Dijon, chemin de Daix, etc. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. — M. *Bourlier*.)

613. L. Porcatus. *Herbst*. Très-commun. Dans les maisons, surtout dans les caves, sur les tonneaux, dans les latrines et les autres endroits un peu humides, sur les murs. Presque toute l'année. Dijon, dans les maisons dans la ville. (Beaune; troncs d'arbres; rare. — M. *Arias*. Sous des meules de foin; octobre. — MM. *Bourlier* et *André*.)

614. L. Filiformis. *Dej*. Rare. Dans les maisons. Août, novembre, décembre. Dijon, sur les murs dans les maisons, sous des papiers humides et un peu moisis; trouvé aussi sur une bûche de bois mise sur le feu.

615. L. Carbonarius. *Chevr*. Pas commun. Dans les bûchers sur le bois à brûler. Dijon.

616. L. Elegans. *Markel*. (Rouvray; dans les débris de plantes médicinales chez M. *Cogniot*; 1839. — M. *Emy*.)

617. L. Impressus... (Rouvray. — M. *Emy*.)

618. L. Marginatus... (Rouvray. — M. *Emy*.)

CORTICARIA. *Marsh.* — *LATHRIDIUS. Herbst.*

619. C. Pubescens. *Ill*. Commune. Sous les écorces, en battant les fagots, etc. Printemps, été, automne. Dijon, au Parc. Plombières, combe de Neuvon, en battant les fagots. Flavignerot, en battant les fagots. Chambolle. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. — MM. *Bourlier* et *André*. en battant les fagots. — M. *Arias*. Savigny, près Beaune, sous les écorces de vieux chênes. M. *Bourlier*.)

620. C. Crenulata. *Schüpp*. Pas commune. Sous les écorces. Environs de Dijon.

621. C. Denticulata. *Schüpp*. Rare. Sous les écorces. Environs de Dijon.

622. C. Serrata. *Gyll*. Rare. Environs de Dijon.

Digitized by Google

623. C. Elongata. *Schüpp.* Commune. Sous les écorces; dans les bûchers sur le bois. Printemps été. Dijon, intérieur des maisons, dans les latrines; chemin de Daix, le soir au vol.

624. C. Ferruginea. *Marsh.* Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus dans le bois d'aulnes; 3 septembre.

625. C. Gibbosa. *Herbst.* Pas rare. Sous les écorces et les détritus. Printemps. Dijon, au Parc, sous les écorces de platane; au bas du mur au nord du clos de Pouilly, sous les feuilles sèches. (Beaune; rare. — M. *Arias.* Sous les meules de foin; octobre. — MM. *Bourlier* et *André.*)

626. C. Transversalis. *Schüpp.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon. (Rouvray, sous les écorces et en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

627. C. Similata. *Schüpp.* Rare. Environs de Dijon.

628. C. Distinguenda. *Chevrier.* Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray, dans les débris de plantes médicinales, chez M. *Cogniot.* — M. *Emy.*)

629. C. Fuscula. *Meg.* Commune. Sous les pierres, les écorces, etc. Mars à juin. Dijon, chemin de Daix, sous les pierres; barrière au-dessus du débarcadère; au Parc, sur du bois coupé. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant.

DASYCERUS. *Brongniart.*

630. D. Sulcatus. *Müll.* Un seul exemplaire trouvé à Plombières dans la combe de Neuvon, dans une fourmilière abandonnée de *Formica rufa*, le 29 octobre 1854. (Beaune; sur des bolets, sur un arbre dans un bois. Septembre. — MM. *Bourlier* et *André.*)

Digitized by Google

MYCETOPHAGI.

—

MYCETOPHAGUS. *Hellw.*

631. M. QUADRIPUSTULATUS. *Linn.* — QUADRIMACULATUS. *F.* Rare; trouvé cependant quelquefois au Parc en assez grande quantité. Sous les écorces. Printemps, été, automne et aussi l'hiver. Dijon, au Parc, sous les écorces d'ormes morts, sur pied ou abattus, et sur lesquels se développent des cryptogames, sur du bois coupé empilé; fontaine de Larrey, le soir au vol. (Au Parc, dans un bolet de tilleul. — M. *Tarnier.*)

632. M. PICEUS. *F.* — VARIABILIS. *Gyll.* Très-rare. Sous les écorces. Dijon, à l'Arquebuse, sous une écorce de platane; Allée-de-la-Retraite, sur un tronc de tilleul, le soir, en juin. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

633. M. ATOMARIUS. *F.* Rare. Sous les écorces d'arbres morts et sur le bois mort coupé. Février, avril, mai, juin, août. Dijon, dans les maisons, sur du bois à brûler provenant de vieux hêtres pourris; au Parc, sur du bois coupé. Concœur, bois de Mantuan, sur un vieux hêtre creux abattu. (Courlon, écorces de hêtre. — M. *Eug. Guillaume* [1]. (Pontailler-sur-Saône, dans les champignons qui croissent sur les arbres, dans les bois près de la Saône. — M. *Dudrumel.*) (Rouvray, dans les vieux hêtres; pas commun. — M. *Emy.*)

634. M. QUADRIGUTTATUS. *Müller.* — TETRATOMA. *Dej.* Trouvé plusieurs exemplaires de cette espèce à Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la forêt de Cîteaux, en tamisant de la poussière de bois recueillie au bas du tronc d'un chêne creux; 23 septembre.

---

(1) Actuellement sculpteur à Paris. S'est occupé d'Entomologie à Dijon en 1835, 1836 et 1837.

Digitized by Google

LITARGUS. *Erich.* — *TRIPHYLLUS. Meg.*

635. L. Bifasciatus. *F.* Commun. Sous les écorces d'arbres morts et sur les arbres abattus. Toute l'année. Dijon, au Parc, sous des écorces de platane, de charme et autres arbres morts, sur du bois mort empilé. Fixin, bois près du chemin de fer, sous une écorce de chêne abattu. Chambolle, écorces de hêtre. Curley, bois de Mantuan, écorces de hêtre. Saint-Nicolas-les-Cîteaux. (Rouvray, en battant les haies sèches. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Arias.* Dans un chantier de charpentier, sous les écorces d'arbres ; octobre. — M. *Bourlier.*)

DIPLOCOELUS. *Guérin.* — *TRIPHYLLUS. Meg.*

636. D. Fagi. *Chevrolat.* — Serratus. *Dej.* Pas commun. Ecorces de hêtres abattus. Printemps, automne. Chambolle. Curley, bois de Mantuan.

TIPHÆA. *Kirb.* — *TRIPHYLLUS. Meg.*

637. T. Fumata. *Linn.* Très-commune. Au vol, le soir surtout, près des chantiers de bois à brûler, etc. Eté. Dijon, chantiers près du bassin du Canal, à la fontaine de Larrey, sur le chemin de Daix, quelquefois même dans les rues de la ville, par les soirées très-chaudes. (En fauchant dans les bois. — M. *Nodot.*) (Beaune, sous les meules de foin ; octobre. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

DERMESTÆ.

BYTURUS. *Latr.*

638. B. Tomentosus. *F.* Assez commun. Sur les fleurs de ronce, surtout dans les bois, et en fauchant. Juin, juillet.

Digitized by Google

Dijon, Combe-aux-Serpents. Plombières, combe de Neuvon. Blaisy-Bas, dans le bois. (Beaune. — M. *Bourlier*. Dans les champignons, l'été; pas commun. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

639. B. Fumatus. *Linn.* — Tomentosus. Var. Fumatus. *F.* Très-commun. Dans les bois, sur les fleurs des plantes printanières. Mai, juin, commencement de juillet. Dijon, au Parc, sur les fleurs de *Leontodon taraxacum*, d'*Anthriscus sylvestris*, de *Ficaria ranunculoides*, etc. Plombières, combe de Neuvon. (Beaune; rare. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.)

DERMESTES. *Linn.*

640. D. Vulpinus. *F.* Pas commun. Sur les cadavres d'animaux. Printemps Environs de Dijon. Ahuy, sous les pierres au bord de Suzon, près du lavoir; novembre. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

641. D. Frischii. *Kug.* Pas rare. Sur les cadavres. Printemps. Environs de Dijon. Dijon, Combe-aux-Serpents.

642. D. Murinus. *Linn.* — Catta. *Panz.* Rare. Sur les cadavres. Printemps. Environs de Dijon. Dijon, cours du Parc, sur l'herbe des fossés. (Pontailler-sur-Saône, sous la mousse; octobre. — M. *Dudrumel*.) (Beaune; pas rare. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

643. D. Undulatus. *Brahm.* Pas rare. Sur les cadavres. Mai, juin. Dijon, autour de la ville; fossés du cours du Parc, sur l'herbe; champ de manœuvre de la Maladière. Talant. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy*.)

644. D. Mustelinus. *Erich.* — Murinus. *Dej.* Pas rare. Sur les cadavres. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

645. D. Laniarius. *Ill.* Commun. Sur les cadavres. Juin. Dijon, champ de manœuvre à la Maladière, etc. (Beaune. M. *Bourlier*.)

Digitized by Google

646. D. Ater. *Oliv.* Rare. Sous les écorces et dans le bois pourri d'orme. Dijon, au Parc. Février.

647. D. Lardarius. *Linn.* Commun. Dans les maisons, sur les peaux, le lard suspendu, etc. Printemps, quelquefois en septembre. Dijon, dans les armoires de la galerie zoologique de la Faculté des sciences. Chambolle, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

648. D. Bicolor. *F.* (Beaune; une seule fois. — M. *Arias.*)

ATTAGENUS. *Latr.*

649. A. Megatoma. *F.* Très-rare. Environs de Dijon, un seul exemplaire. (Beaune; très-commun dans les maisons. — M. *Arias.*)

650. A. Pellio. *Linn.* Très-commun. Dans les maisons. Fin mars, avril, commencement de mai; plus ou moins précoce selon les années. Dijon, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

MEGATOMA. *Herbst.* — *ATTAGENUS. Latr.*

651. M. Undata. *Linn.* Pas commune. Sous les écorces, sur le bois mort, etc. Février à juin, octobre. Dijon, dans les maisons de la ville; au Parc, sous les écorces de charmes et d'ormes abattus, sur du bois mort empilé, et au vol près de ce bois; au-dessus de la fontaine de Larrey, sous des écorces de sycomore; (sur un frêne cassé sur la route de Gray, près de Montmuzard. — M. *Nodot*); sur la barrière au-dessus du débarcadère; trouvée dans une boîte d'insectes; obtenue d'éclosion, provenant de fragments de lierre rapportés du Parc; (obtenue également d'éclosion, provenant de morceaux de tilleul pourris. — M. *Dudrumel.*) Chambolle, sous une écorce de noyer. (Rouvray, sur les vieux charmes. M. *Emy.*)

Digitized by Google

HADROTOMA. *Erich.* — *ATTAGENUS. Latr.*

652. H. Nigripes. *F.* Assez commun. Dijon, au Parc, sur les fleurs de l'*Anthriscus sylvestris*, ombellifère très-commune dans les allées couvertes. Mai.

TRINODES. *Meg.*

653. T. Hirtus. *F.* Rare. Dans les vieux tilleuls creux, où il est retenu quelquefois dans des toiles d'araignées. Juin, juillet. Dijon, Allée-de-la-Retraite et cours du Parc; intérieur du Parc, sur une feuille de sureau près d'une pile de bois mort.

ANTHRENUS. *Geoffroy.*

654. A. Scrophulariæ. *Linn.* Pas rare. Sur les fleurs. Mai, juin. Dijon, au Parc, sur les fleurs d'*Anthriscus sylvestris;* fontaine de Larrey, en fauchant. (Rouvray. — M. *Emy.*)

655. A. Pimpinellæ. *F.* Commun. Comme le précédent. Mai, juin. Dijon, au Parc, sur les fleurs d'*Anthriscus sylvestris;* dans la ville, dans les jardins, sur différentes fleurs. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

656. A. Varius. *F.* — Tricolor. *Herbst.* Var. Verbasci. *Gyll.* Très-commun. Sur les fleurs; dans les maisons. Fin avril, mai, juin, commencement de juillet. Dijon, dans les jardins dans la ville, dans les maisons, les collections d'objets d'histoire naturelle, où il fait souvent de grands ravages. (Fixin, Gevrey, sur les ombellifères. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

657. A. Musæorum. *Linn.* Pas rare. Dans les maisons et sur les fleurs. Printemps. Dijon, dans les maisons dans la ville; sur les fleurs, dans les jardins et dans les bois. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

TROGODERMA. *Latr.*

658. T. Versicolor. *Creutz.* M. *Tarnier* a obtenu cette espèce de l'éclosion de larves contenues dans des coléop-

Digitized by Google

tères renfermés dans une boîte qui lui a été envoyée en 1853 de Cordoue (Espagne); ces *Trogoderma* sont éclos en juillet et août 1854 et 1855.

Je fais figurer ici cet insecte, non que je le considère comme spontané dans le département, mais parce que je crois qu'il pourrait très-bien s'y naturaliser.

659. T. Elongatula. *F.* Rare. Dans les tilleuls creux et quelquefois au vol près de ces arbres. Juin, juillet. Dijon, Allée-de-la-Retraite, rempart de Tivoli.

TIRESIAS. *Stephens.* — *MEGATOMA. Latr.*

660. T. Serra. *F.* Rare. Sur les arbres creux, sur le bois mort et coupé, etc. Mai. Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé; Allée-de-la-Retraite, dans les tilleuls creux; (dans les plaies des tilleuls. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

GEORYSSI.

GEORYSSUS. *Latr.*

661. G. Pygmæus. *F.* (Rouvray; pas rare; dans les sables au bord des rivières. Juin et juillet. — M. *Emy.*)

BYRRHI.

ASPIDIPHORUS. *Latr.*

662. A. Orbiculatus. *Gyll.* Rare. Sous les écorces des arbres morts où croissent de petits cryptogames, et en fauchant dans les bois ombragés. Juin, juillet. Dijon, au Parc, sous des écorces de charmes abattus et où se développent

Digitized by Google

des moisissures ou autres végétaux cryptogames. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant. Fixin, bois près du chemin de fer, sous des ételles humides et présentant des moisissures, dans une coupe en exploitation. (Rouvray. — M. *Emy*.)

LIMNICHUS. *Latr.*

663. L. Pygmæus. *Sturm*. Très-rare. Environs de Dijon.

SYNCALYPTA. *Dillwin.* — *BYRRHUS. F.*

664. S. Spinosa. *Rossi*. — Arenaria. *Duft*. Pas très-rare. Au vol par les soirées chaudes du printemps, dans le voisinage de l'eau ou en fauchant dans les bois humides. Mai, juin. Dijon, bords du Canal du côté de Larrey. Chambolle.

NOSODENDRON. *Latr.*

665. N. Fasciculare. *F*. Pas rare, à Dijon, au Parc dans les plaies humides des ormes. Mai, juin.

BYRRHUS. *Linn.*

666. B. Pilula. *Linn*. Commun. Sous les pierres et la mousse, sur l'herbe, surtout dans les bois. Fin avril, mai, commencement de juin, plus rarement en juillet. Dijon, au bord de Suzon du côté d'Ahuy et quelquefois dans la ville. Flavignerot. Plombières, combe de Neuvon. (Fixin, Gevrey. — M. *Tarnier*.) Chambolle, sous la mousse et sur les chênes. (Beaune; pas commun; été. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

667. B. Fasciatus. *F*. (Rouvray; 1843. — M. *Emy*.)

668. B. Dorsalis. *F*. Rare. Fixin, bois près du chemin de fer, sur la barrière au bord de ce chemin. 21 mai.

669. B. Murinus. *F*. Rare. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *André*.)

Digitized by Google

CYTILLUS. *Erich.* — *BYRRHUS. F.*

670. C. VARIUS. *F.* Pas commun. Dans les bois, par terre et en fauchant; rarement dans les champs. Fin avril, mai, juin. Dijon, dans les rues de la ville, à l'Arquebuse, au bord de Suzon près de la route d'Auxonne. Flavignerot. Marsannay-la-Côte, en fauchant et sur la boue d'une ornière. Fixin, bois près du chemin de fer. (Fixin, bois de la montagne. Gevrey. — M. *Tarnier.*) Blaisy-Bas, dans le bois, en fauchant. Villenote, près Semur, bois de Champeaux. (Rouvray. — M. *Emy.*)

MORYCHUS. *Erich.* — *BYRRHUS. F.*

671. M. ÆNEUS. *F.* (Environs de Dijon, sur des plantes aquatiques; 23 mars. — M. *Nodot.*)

THROSCI.

THROSCUS. *Latr.*

672. T. DERMESTOIDES. *Linn.* — ADSTRICTOR. *F.* Commun. Dans les bois, en fauchant dans les parties ombragées et un peu humides, sous les écorces, en battant les fagots, etc. Avril, mai, juin. Dijon, au Parc, sous les écorces de charme, en fauchant et sur du bois mort coupé; fontaine de Larrey, le soir en fauchant. Flavignerot, en battant des fagots. Fixin et Gevrey, bois de la plaine, en fauchant. St-Nicolas-lez-Cîteaux, en fauchant dans la forêt de Cîteaux. (Rouvray; très-rare. — M. *Emy.*)

673. T. PUSILLUS. *Héer.* Pas commun. Dans les bois en battant les fagots, et sur le bois mort. Mai, juillet. Dijon,

Digitized by Google

barrière au-dessus du débarcadère du chemin de fer. Flavigneret, en battant de vieux fagots. Gevrey, près du petit étang de Satenay, sous les détritus au pied des vieilles souches d'aulne.

HISTRI.

PLATYSOMA. *Leach.*

674. P. Frontale. *Payk.* (Rouvray; rare; dans le bois mort. — M. *Emy.*)

675. P. Oblongum. *F.* Très-rare. Dans les bois, sous les écorces des souches de chêne. Environs de Chambolle.

676. P. Depressum. *F.* Commun. Dans les bois, sous les écorces humides des arbres abattus ou des souches, principalement celles des chênes; sur le bois récemment coupé. Mai, juin, juillet, septembre. Dijon, au Parc, sur du bois coupé. Marsannay-la-Côte. Chambolle. Curley, bois des Liards, entre des plateaux de hêtre un peu humides. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

677. P. Angustatum. *Ent. Hefte.* (Environs de Dijon. — M. *Tarnier.*)

HISTER. *Linn.*

678. H. Quadrimaculatus. *Linn.* — Lunatus. *F.* Assez commun. Dans les excréments, surtout ceux des vaches et des chevaux; quelquefois sous les pierres à la fin de l'hiver. Printemps et automne. Dijon, autour de la ville, dans les lieux où l'on fait paître les vaches et autres animaux. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

679. H. Quadrinotatus. *Scriba.* — Quadrimaculatus. *F.* Commun. Comme le précédent. Fin de l'hiver, printemps et automne. Dijon, Talant, près de la Fontaine-aux-Fées,

Digitized by Google

dans les excréments de mouton. Fixin, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

680. H. Helluo. *Truqui.* Pas très-rare. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus au pied des souches d'aulnes. Avril, mai, juin.

681. H. Unicolor. *Linn.* Pas très-commun. Comme le *Quadrimaculatus.* Printemps, automne. Environs de Dijon. (Beaune.—M. *Arias.*)

682. H. Fimetarius. *Herbst.* Très-rare. Environs de Dijon.

683. H. Merdarius. *Ent. Hefte.* Pas commun. Dans les excréments; quelquefois au vol. Printemps. Dijon, autour de la ville, etc.

684. H. Cadaverinus. *Ent. Hefte.* Commun. Dans les cadavres et les excréments. Printemps. Dijon, autour de la ville. (Beaune; printemps, automne. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

685. H. Ventralis. *De Marseul.* Rare. Environs de Dijon.

686. H. Carbonarius. *Ent. Hefte.* Rare. Dans les excréments. Printemps. Environs de Dijon.

687. H. Nigellatus. *Germ.* (Rouvray, un seul exemplaire. — M. *Emy.*)

688. H. Purpurascens. *Payk.* Assez commun. Dans les excréments de vache et de cheval; quelquefois sous les pierres. Printemps. Dijon, autour de la ville. Talant, etc. (Beaune; rare. — M. *Arias.*)

689. H. Stercorarius. *Ent. Hefte.* Assez commun. Dans les excréments. Printemps, automne. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*)

690. H. Sinuatus. *Payk.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

691. H. Bissexstriatus. *Payk.* (Beaune; pas commun. — M. *Arias.*)

692. H. Corvinus. *Germ.* Assez commun. Dans les excré-

Digitized by Google

ments et le fumier. Printemps. Dijon, autour de la ville; trouvé plusieurs fois sous des pierres posées sur du fumier. (Beaune; un seul exemplaire. — M. *Arias.*)

693. H. Bimaculatus. *Linn.* Pas rare. Dans les excréments. Printemps. Dijon, autour de la ville. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Saint-Nicolas-les-Cîteaux, sous une écorce humide dans le bois; septembre. (Beaune; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

694. H. Duodecimstriatus. *Payk.* Assez commun. Dans les fumiers et sous les pierres. Printemps. Dijon, autour de la ville, chemin de Daix, etc. (Rouvray. — M. *Emy.*)

HÆTERIUS. *Godet.*

695. H. Quadratus. *Ent. Hefte.* Très-rare. Quelques exemplaires de cet insecte ont été trouvés à l'Etang-Vergy, par M. *J. Saintpère,* sous des pierres, avec une petite espèce de fourmi noire.

DENDROPHILUS. *Leach.*

696. D. Punctatus. *Payk.* Rare. Sous les écorces d'arbres morts et sur le bois coupé dans les bois. Mai, juin. Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé. (Rouvray. — M. *Emy.*)

697. D. Pygmæus. *Linn.* Plombières-les-Dijon, combe de Neuvon, dans les fourmilières de *Formica rufa*; octobre. Rare. (Rouvray. — M. *Emy.*)

PAROMALUS. *Erich.* — *PLATYSOMA. Leach.*

698. P. Flavicornis. *Payk.* Pas rare. Sous les écorces des souches de chêne, dans les bois. Septembre. Chambolle. Concœur, bois de Mantuan, etc. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

SAPRINUS. *Erich.* — *DENDROPHILUS. Leach.*

699. S. Rotundatus. *Ill.* Rare. Sous les écorces des arbres morts et sur les arbres coupés, dans les bois. Mai. Dijon, au Parc.

HISTER. Linn.

700. S. Nitidulus. *F.* Commun. Dans les cadavres et les excréments. Printemps, été. Dijon, autour de la ville, dans les champs et sur les chemins. (Beaune. — M. *Arias.*)

701. S. Subnitidus. *De Marseul.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

702. S. Furvus. *Erichs.* Rare. Environs de Dijon.

703. S. Chalcites. *Ill.* — Affinis. *Payk.* Rare. Environs de Dijon.

704. S. Speculifer. *Latr.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune ; dans les bouses, l'été. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

705. S. Æneus. *F.* Pas commun. Environs de Dijon. (Rouvray ; commun. — M. *Emy.*)

706. S. Conjungens. *Payk.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

707. S. Rugifrons. *Ent. Hefte.* — Metallicus. ? *F.* Très-rare. Environs de Dijon. Un seul exemplaire.

TERETRIUS. *Erich.* — *PLATYSOMA. Leach.*

708. T. Picipes. *F.* Rare. Sous les écorces des arbres morts et sur le bois coupé. Mai, juin, octobre. Dijon, sur la barrière au-dessus du débarcadère du chemin de fer. Velars-sur-Ouche, sur la maçonnerie d'un petit viaduc du chemin de fer, entre Neuvon et Velars. Chambolle. (Rouvray ; en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

ONTHOPHILUS. *Leach.*

709. O. Striatus. *F.* (Fixin, le soir au vol dans la combe; un seul exemplaire. — M. *Tarnier.*) (Beaune; en battant des fagots de chêne, dans le bois de la plaine; octobre. — M. *Arias.* Trouvé aussi par M. *André.*) (Rouvray; assez rare; dans les bouses. — M. *Emy.*)

PLEGADERUS. *Erich.* — *ABRÆUS. Leach.*

710. P. Cœsus. *F.* Très-rare. Dans le bois de saule pourri. Fin mars, milieu d'avril. Dijon, à l'Ile, sur le bord de l'Ouche; fontaine de Larrey; un seul exemplaire dans chacune de ces localités. (Rouvray; très-rare; dans le bois pourri au pied des chênes. — M. *Emy.*)

ABRÆUS. *Leach.*

711. A. Globulus. *Creutz.* Rare. Dijon, cours du Parc, dans des champignons dans l'intérieur d'un tilleul creux.

712. A. Globosus. *Ent. Hefte.* Rare. Dans les matières végétales en décomposition. Dijon, au Parc, sous des détritus au pied d'une souche de charme; 1er avril. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans du bois de chêne pourri et humide; 23 septembre. (Rouvray, dans les bolets et sous les écorces de hêtre; rare. — M. *Emy.*)

713. A. Granulum. *Erich.* Rare. Dijon, cours du Parc, dans un champignon en décomposition dans l'intérieur d'un tronc de tilleul.

714. A. Minutus. *F. De Marseul.* Assez rare. Environs de Dijon.

715. A. Nigricornis. *Ent. Hefte.* Commun. Sous les pierres qui recouvrent du fumier. Avril, mai. Dijon, chemins entre celui d'Ahuy et celui de Fontaine; chemin de la fontaine Sainte-Anne, etc.

Digitized by Google

SCARABÆI.

—

PLATYCERUS. *Geoffr.*

716. P. Caraboides. *F.* Pas rare. Sur les branches de chêne dans les bois, quelquefois au vol ou sur les fagots; la femelle se tient ordinairement dans l'intérieur des bourgeons de chêne. Paraît dès la fin d'avril les années précoces, mais toujours lorsque la feuille de chêne commence à se développer; on le trouve pendant tout le mois de mai. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte, dans la grande combe et sur le plateau près du parc de Gouville. Messigny, fontaine de Jouvence. Fixin, dans la combe et dans le bois près du chemin de fer. Gevrey, Chambolle, etc. (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray; assez commun. — M. *Emy.*)

Variété Rufipes. *Muls.* Rare. Comme le type de l'espèce et aux mêmes époques. Plombières, combe de Neuvon. Combe de Marsannay. (Rouvray. — M. *Emy.*)

LUCANUS. *Scop.*

717. L. Cervus. *F.* Pas rare. Dans les bois, la journée sur les arbres, et le soir, après le coucher du soleil, au vol. Du 11 juin aux premiers jours de juillet; j'ai cependant trouvé des femelles en août et au commencement de septembre sur des souches de chêne où elles déposaient sans doute leurs œufs; cet insecte a aussi été trouvé dans la terre, bien développé, le 9 mai. Dijon, au Parc; quelquefois à la fontaine de Larrey, sur les saules, où j'ai observé une fois plusieurs mâles se battant avec leurs mandibules près d'une partie du tronc qui laissait suinter un liquide jaunâtre. Marsannay-la-Côte. Fixin. Gevrey. Chambolle, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. M. *Emy.*)

Digitized by Google

Les exemplaires de très-grande et de très-petite dimension sont rares. J'en possède de 23 et de 52 millimètres de longueur, mesurés depuis la partie antérieure du labre jusqu'à l'extrémité suturale des élytres.

DORCUS. *Mac-Leay.*

718. D. Parallelipipedus. *Linn.* Commun. Sur les troncs d'arbres creux par les soirées chaudes de l'été, sur les vieilles souches. Du 15 mai au 20 juillet; trouvé cependant le 25 avril, sous une pierre dans un bois, et le 16 septembre. Dijon, cours du Parc, rempart de Tivoli et Allée-de-la-Retraite, sur les tilleuls; fontaine de Larrey, sur les saules, quelquefois au vol le soir; route de Langres, sur un frêne; bord du bassin du Canal, sur des troncs de chênes, le matin. Plombières, combe de Neuvon, sur une vieille souche de chêne. Flavignerot. Marsannay. Chambolle, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

SINODENDRON. *F.*

719. S. Cylindricum. *Linn.* (Environs de Rouvray, dans l'intérieur de très-vieux hêtres, 7 juillet. — M. *Nodot* et M. *Emy.*)

GEOTRUPES. *Latr.*

720. G. Stercorarius. *Linn.* Pas rare. Dans les excréments de cheval et dans les trous que l'insecte se creuse en terre sous ces excréments. Eté. Dijon, chemin de la rente de Morvau, etc. (Beaune; sur la route de Dijon, par terre; octobre. — M. *Arias.* Trouvé aussi par M. *André.*)

721. G. Putridarius. *Esch.* Assez commun. Dans les excréments et au vol le soir, sur les routes et les chemins. Printemps, été. Dijon, chemin d'Ahuy, chemin de la rente de Morvau, Vieux-Suzon, etc. (Rouvray. — M. *Emy.*)

722. G. Mutator. *Marsh.* Très-commun. Dans les excré-

Digitized by Google

ments de vache, de cheval et ceux de l'homme, et le soir au vol. Printemps, été. Dijon, sur les routes et les chemins autour de la ville; chemin d'Ahuy, chemin de Daix, etc. Plombières; octobre. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — M. *André*.)

723. G. Hypocrita. *Schn.* (Beaune; pas commun. — M. *Arias*.) (Rouvray; très-rare. — M. *Emy*.)

724. G. Sylvaticus. *Panz.* Pas commun. Dans les bois, par terre et sous les champignons. Mai. Combe de Gevrey. Chambolle. (Rouvray; très-commun. — M. *Emy*.)

725. G. Vernalis. *Linn.* Commun. Dans les excréments. Printemps. Dijon, chemins autour de la ville, chemin de Saint-Joseph à Gouville, etc. (Beaune. — M. *Arias*.)

CERATOPHYUS. *Fisch.* — *GEOTRUPES. Latr.*

726. C. Typhæus. *Linn.* Pas rare. Le soir au vol, surtout après une pluie chaude. Fin avril, mai. Dijon, chemin de la Charmette, près de Saint-Martin; très-rarement dans d'autres localités; chemin de Fontaine, chemin d'Ahuy, lit de Suzon. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy*.)

BOLBOCERAS. *Kirb.*

727. B. Mobilicornis. *F.* Ce remarquable insecte a été jusqu'ici considéré comme très-rare, et moi-même j'avais eu la même opinion; mais j'ai pu me convaincre, comme l'a fait M. Aubé, l'un des premiers entomologistes de Paris (1), que la rareté de cette espèce résultait seulement de la difficulté de sa recherche lorsqu'on ne connaît pas les circonstances indispensables pour la rencontrer avec certitude. J'ai indiqué ces circonstances dans une lettre que j'ai adressée à M. Aubé, et qui a été insérée dans les *Annales de la Société*

(1) *Note sur le Bolboceras mobilicornis*. Annales de la Société entomologique de France, 2e série, tome 10, 1852, p. 659 et suiv.

Digitized by Google

entomologique de France (1). Je vais les rappeler en abrégé. Cet insecte vole le soir au crépuscule, très-près de terre, depuis les derniers jours de mai jusqu'au milieu de juillet, lorsqu'il fait une grande chaleur; et c'est toujours de huit heures et demie à neuf heures du soir que je l'ai rencontré, excepté quelquefois par un temps très-couvert et orageux, où j'ai pris le *Bolboceras* dès les sept heures un quart; il se trouve en outre dans les lieux humides ou dans leur voisinage. Il faut, après avoir réuni les conditions de lieu, de saison et d'heure, y ajouter celle d'un ciel sans nuage ou à peu près, et se placer alors de manière à ce que l'insecte en volant se détache sur le ciel; autrement l'obscurité ne permettrait pas de l'apercevoir; il faut pour cela se baisser presque jusqu'à terre. J'ai pris ainsi près de Dijon, sur le petit chemin de Ruffey, près du ruisseau qui sort du clos de Pouilly, une certaine quantité de *B. Mobilicornis*, ordinairement cinq ou six pendant la demi-heure que dure cette chasse, quelquefois un plus grand nombre, quelquefois aussi deux ou trois seulement. J'ai également trouvé cette espèce près de Dijon, à la fontaine de Larrey, sur le chemin d'Ahuy près de Suzon, sur le chemin de Fontaine, rarement dans la première de ces localités, et un seul exemplaire dans chacune des deux autres; deux exemplaires ont été trouvés le 4 juin (var. jaune) par M. *J. Luce*, au commencement du chemin de Daix; elle a été prise également une fois au Parc, et une autre fois par M. *Tarnier*, à Fixin; toujours le soir au vol.

GYMNOPLEURUS. *Ill.*

728. G. Mopsus. *Pallas.* — Pillularius. *F.* Commun. Dans les excréments de l'homme, principalement sur les montagnes ou dans leur voisinage. Printemps. Dijon,

(1) 3e série, t. 1, 1853, Bulletin, p. xxv et xxvi.

Digitized by Google

Combe-aux-Serpents. Marsannay-la-Côte, sur le chemin de la combe de Gouville. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*)

SISYPHUS. *Latr.*

729. S. Schæfferi. *Linn.* Commun. Comme le *Gymnopleurus mopsus;* aussi au printemps. Marsannay-la-Côte, chemin de la combe de Gouville. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray ; fort rare. — M. *Emy.*)

COPRIS. *F.*

730. C. Lunaris. *Linn.* — Femelle. Emarginata. *F.* Assez commun. Dans les excréments de cheval et de vache. Printemps. Dijon, derrière le Parc du côté de Longvic ; chemin de la rente de Morvau. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

ONTHOPHAGUS. *Latr.*

731. O. Lemur. *F.* Assez commun. Dans les excréments de l'homme, principalement sur les montagnes. Printemps. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Beaune ; pas commun. — M. *Arias.*) (Rouvray ; pas commun. — M. *Emy.*)

732. O. Maki. *Ill.* (Beaune ; rare. — M. *Arias.*)

733. O. Nuchicornis. *Linn.* (Beaune ; pas rare. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

734. O. Fracticornis. *Preyssl.* Assez commun. Dans les excréments de vache, etc. Printemps, automne. Talant, près de la Fontaine-aux-Fées, dans des excréments de mouton. Fixin, Chambolle, sur les pâturages des montagnes. (Beaune ; pas commun. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

735. O. Nutans. *F.* Pas rare. Dans les excréments. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

736. O. Cœnobita. *Herbst.* Pas rare. Dans les excréments

Digitized by Google

de l'homme. Printemps. Dijon, chemin près de la Combe-aux-Serpents, etc. (Beaune; rare. — MM. *Arias* et *André*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

737. O. Vacca. *Linn*. — Medius. *F*. — Affinis. *Sturm*. Commun. Dans les excréments de vache. Printemps. Dijon. Fixin, etc. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

738. O. Taurus. *Linn*. — Capra. *F*. Pas commun. Dans les excréments de vache. Dijon, environs de Mirande. (Beaune; très-commun. — MM. *Arias* et *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

739. O. Schreberi. *Linn*. Très-commun. Dans les excréments de vache. Printemps. Dijon, environs de Mirande. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

740. O. Ovatus. *Linn*. Très-commun. Dans les excréments de vache. Printemps, été. Dijon. Environs de Mirande, etc. (Fixin. — M. *Tarnier*.) Chambolle. (Beaune. — MM. *Arias* et *André*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

ONITICELLUS. *Lepellet*.

741. O. Flavipes. *F*. Commun. Dans les excréments de vache. Printemps. Dijon, chemin de la rente de Morvau, environs de Mirande, etc. Chambolle. (Beaune; rare. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

COLOBOPTERUS. *Muls*. — *APHODIUS. F*.

742. C. Erraticus. *F*. Très-commun. Dans les excréments de vache. Printemps, été. Dijon, chemin de Morvau, environs de Mirande, chemin de Daix, etc. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

EUPLEURUS. *Muls*. — *APHODIUS. F*.

743. E. Subterraneus. *Linn*. Pas rare. Dans les excréments de vache. Printemps, été. Dijon, environs de Mirande. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

Digitized by Google

OTOPHORUS. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

744. O. Hæmorrhoidalis. *Linn.* Pas rare. Dans les excréments. Printemps. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

TEUCHESTES. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

745. T. Fossor. *Linn.* Commun. Dans les excréments de vache. Mai à août. Dijon, chemin de la rente de Morvau; derrière le Parc du côté de Longvic. Fixin. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Sylvaticus. *Ahrens.* Assez rare. Fixin. Chambolle. (Beaune. Rouvray.)

APHODIUS. *Ill.*

746. A. Scybalarius. *F.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

747. A. Fœtens. *F.* Rare. Environs de Dijon. (Juillet; dans les bouses. — M. *Nodot.*)

748. A. Fimetarius. *Linn.* Excessivement commun. Dans les excréments de vache, de cheval, et ceux de l'homme; au vol au premier printemps, et même à la fin de l'hiver, par les temps sereins, auprès des excréments. Depuis le milieu de février jusqu'en automne. Dijon, fossés du cours du Parc, environs de Mirande, chemin de la rente de Morvau, chemin de Daix, etc. Fixin. Chambolle, etc. (Pontailler. — M. *Dudrumel.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

749. A. Alpinus. *Scopoli.* — Rubens. *Dej.* (Beaune; rare. — M. *Arias.*)

750. A. Constans. *Meg.* — Vernus. *Muls.* Pas commun. Environs de Dijon.

751. A. Granarius. *Linn.* — Carbonarius. *Sturm.* Commun. Dans les excréments et au vol. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

752. A. Bimaculatus. *F.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*)

753. A. Plagiatus. *Linn.* — Niger. *Gyll.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

754. A. Quadrimaculatus. *Linn.* — Quadripustulatus. *F.* Pas commun. Environs de Dijon.

755. A. Tristis. *Panz.* (Beaune; rare. — M. *Arias.*)

756. A. Pusillus. *Herbst.* Commun. Dans les excréments et au vol. Environs de Dijon. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant, 26 juin. (Beaune; rare. — MM. *Arias* et *André.*)

757. A. Sordidus. *F.* Commun. Dans les excréments de vache. Printemps, été. Dijon, environs de Mirande, etc. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Rufescens. *F.* Assez commun. Comme le précédent. Dijon, environs de Mirande. (Rouvray. — M. *Emy.*).

758. A. Lugens. *Creutz.* Pas rare. Dans les excréments de vache et au vol le soir. Juillet, août. Dijon, environs de Mirande; fontaine de Larrey, etc. (Beaune; rare. — M. *Arias.*)

759. A. Immundus. *Creutz.* Commun. Dans les excréments de vache. Été. Dijon, environs de Mirande. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

760. A. Nitidulus. *F.* Pas rare. Dans les excréments. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

761. A. Merdarius. *F.* Commun. Dans les excréments. Printemps. Dijon, Combe-aux-Serpents, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

762. A. Lividus. *Oliv.* — Anachoreta. *F.* Rare. Dans les excréments et au vol. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*)

763. A. Melanostictus. *Schüpp.* — Conspurcatus. *F.* Pas rare. Dans les excréments et au vol. Été. Dijon, environs de Mirande, chemin de Saint-Martin à Fontaine, etc. (Rouvray. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

764. A. Inquinatus. *Herbst.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

765. A. Consputus. *Creutz.* Pas commun. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

766. A. Quadriguttatus. *Herbst.* — Quadrimaculatus. *F.* Rare. Dans les excréments. Mai. Dijon, environs de Mirande. (Fixin. — M. *Tarnier.*)

ACROSSUS. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

767. A. Rufipes. *Linn.* Pas rare. Dans les excréments de vache et le soir au vol. Eté, automne. Dijon, environs de Mirande, fontaine de Larrey, petit chemin de Ruffey, etc. Talant. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

768. A. Luridus. *F.* Commun. Dans les excréments de vache et de mouton. Printemps. Dijon, Combe-aux-Serpents. Flavignerot. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Variegatus. *Herbst.* Flavignerot. Rare.

Variété Gagatinus. *Fourcr.* — Nigripes. *F.* Comme le type de l'espèce et dans les mêmes lieux ; encore plus commun. (Beaune. — M. *André.*)

769. A. Depressus. *Kugel.* (Beaune; rare. — M. *Arias.*)

770. A. Pecari. *F.* Pas rare. Dans les excréments. Printemps. Dijon, environs de Mirande. (Fixin, près de la ferme de la Fortelle. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

MELINOPTERUS. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

771. M. Obliteratus. *Heyden.* Très-commun. Dans les excréments de l'homme, et au vol près de ces excréments, par les temps chauds et sereins. Octobre. Dijon, au bord des chemins. Fixin. (Beaune; dans les excréments de cheval, sur les routes, en automne. — M. *Arias.*)

Digitized by Google

772. M. Prodromus. *Brahm.* Commun. Au vol, près des excréments de l'homme. Printemps, automne. Dijon, fossés du cours du Parc, etc. (Beaune; comme le précédent. — M. *Arias.*) Villenote, près du bois de Champeaux. (Rouvray; dans les bouses un peu desséchées, sur l'Erigny, 16 avril. — M. *Emy.*)

HEPTAULACUS. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

773. H. Sus. *Herbst.* — Pubescens. *Sturm.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

AMMOECIUS. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

774. A. Elevatus. *F.* (Beaune; pas commun. — M. *Arias.*)

775. A. Brevis. *Erich.* (Fixin. Rare. — M. *Tarnier.*)

PLAGIOGONUS. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

776. P. Arenarius. *Oliv.* Rare. Environs de Dijon.

OXYOMUS. *Esch.*

777. O. Porcatus. *F.* Très-commun. Au vol, par les soirées chaudes. Printemps, été. Dijon, sur les chemins, cours du Parc, fontaine de Larrey, etc. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

PLEUROPHORUS. *Muls.* — *OXYOMUS. Esch.*

778. P. Cœsus. *Panz.* Pas rare. Au vol le soir par les temps très-chauds et orageux. Printemps, été. Dijon, sur les chemins entre celui de Fontaine et celui d'Ahuy, etc. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

RHYSSEMUS. *Muls.* — *OXYOMUS. Esch.*

779. R. Germanus. *Linn.* — Asper. *F.* Très-rare. Je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire de cette espèce, au vol par une soirée très-chaude, à Dijon, au bord du jet-d'eau de la porte Saint-Pierre, le 28 mai.

Digitized by Google

TROX. *F.*

780. T. Perlatus. *Scriba.* Pas rare. Sous les cadavres desséchés. Printemps, été. Dijon, chemin de Talant, chemin de Fontaine près de la promenade de Montchapet, etc. Plombières, combe de Neuvon, sur des excréments de renard, 28 mai. (Beaune; été, automne; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

781. T. Hispidus. *Laichart.* (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*)

782. T. Sabulosus. *Linn.* Pas commun. Le soir au vol par les temps chauds et quelquefois aussi sous les cadavres desséchés. Printemps, été. Dijon, chemin de Talant, chemin de Saint-Martin à Fontaine, etc. Chambolle.

783. T. Scaber. *Linn.* — Arenarius. *F.* Pas rare. Le soir au vol par les temps chauds. Du 25 mai au 13 juillet. Dijon, fontaine de Larrey; petit chemin de Ruffey; bord de Suzon, sur un peuplier; Allée-de-la-Retraite, sur un tilleul. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

ORYCTES. *Ill.*

784. O. Nasicornis. *Linn.* (Châtillon-sur-Seine, dans le tan. — M. *Nodot.*)

POLYPHYLLA. *Harris.* — *MELOLONTHA. F.*

785. P. Fullo. *F.* (Saulieu. — M. *Lombard.*)

MELOLONTHA. *F.*

786. M. Albida. *Dej.* Un exemplaire de cet insecte a été trouvé à Dijon sur la route de Plombières, au bord de l'Ouche, sur un jeune peuplier, près du moulin Vesson, par M. *L. Humbert.*

787. M. Vulgaris. *Linn.* Cet insecte n'est que trop commun, surtout certaines années; il paraît avec les premières

Digitized by Google

feuilles, à la fin d'avril, quelquefois dès le 15 quand l'année est précoce, et ne disparaît qu'au commencement de juillet; mais c'est pendant le mois de mai qu'il est le plus commun. Partout, sur les arbres des jardins et des promenades, ainsi que sur ceux des bois; sur les haies; le soir au vol. Trouvé une fois dans la terre dès le mois de février.

RHIZOTROGUS. *Latr.*

788. R. Æstivus. *Oliv.* Très-commun. Le soir au vol au bord des chemins; dans les champs; autour des haies. Du 16 avril au 4 mai. Dijon, autour de la ville. Trouvé une fois sous une pierre le 14 avril, derrière le mur du Parc du côté de Longvic. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune; juin, juillet. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

789. R. Cicatricosus. *Muls.* — Meridionalis. *Dej.* (Beaune; rare; juin, juillet. — M. *Arias.*)

AMPHIMALLUS. *Latr.* — *RHIZOTROGUS. Latr.*

790. A. Ater. *Herbst.* Commun. Le mâle se trouve ordinairement le matin au vol au bord des chemins et dans les champs, où il se cramponne quelquefois aux tiges de blé ou de seigle. La femelle se trouve par terre sur les chemins, souvent sur la poussière. Du 17 juin au 25 juillet. Dijon, cours du Parc et intérieur de cette promenade, Vieux-Suzon, bord du Canal, chemin de Daix. Plombières, bord de la route. Velars-sur-Ouche, dans la combe de La Cude. Gevrey. (Nantoux, près Beaune. — M. *Péragallo.*) (Beaune; dans les fossés et sur les *Sedum* des terrains incultes; juin; très-commun. — M. *Arias.*)

791. A. Solstitialis. *Linn.* Commun. Le soir au vol, dans les prés, au bord des chemins et autour des peupliers. Juillet. (Juin. — M. *Nodot.*) Dijon, dans les prés entre le Canal et l'Ouche, surtout autour des jeunes peupliers; derrière le Parc; bord du Canal; chemin de Daix; Vieux-Suzon; chemin d'Ahuy, autour des peupliers qui bordent le lit de Suzon, etc.

Digitized by Google

792. A. Ochraceus. *Knoch.* — Fallenii. *Sch.* Pas commun. Environs de Dijon.

793. A. Ruficornis. *F.* — Paganus. *Oliv.* Pas commun. Au vol le matin, au bord des chemins. Juin. Dijon, Allée-de-la-Retraite. Plombières, bord de la route. (Nantoux, près Beaune. — M. *Péragallo.*) (Beaune; très-commun sur les routes et les fossés. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

ANOMALA. *Meg.*

794. A. Frischii. *F.* — Julii. *F.* Var. (Auxonne; 20 juillet environ; sur les fleurs de rosiers dans les jardins. — M. *Eug. Guillaume.*)

PHYLLOPERTA. *Kirby. ANISOPLIA. Meg.*

795. P. Horticola. *Linn.* Assez commune. Sur les fleurs des rosiers sauvages. Juin. Dijon, chemin d'Ahuy, chemin de Daix, intérieur du Parc sur des feuilles. Asnière, sur les feuilles dans le bois. Flavignerot, sur des ombellifères dans la combe. (Beaune; sur les herbes au bord des ruisseaux; mai et juin. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Ustulatipennis. *Villa.* Moins commune que le type. Dijon, chemin d'Ahuy. (Rouvray. — M. *Emy.*)

ANISOPLIA. *Meg.*

796. A. Fruticola. *F.* (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*)

797. A. Agricola. *F.* (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*)

798. A. Tempestiva. *Erichs.* — Austriaca. *Muls.* Var. Deleta. *Muls.* J'ai trouvé deux exemplaires de cet insecte, le 4 juillet, sur des tiges de seigle, à Perrigny, près de la ferme de Sans-Fond.

SERICA. *Mac Leay.* — *OMALOPLIA. Meg.*

799. S. Brunnea. *Linn.* Rare. Juillet. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Cet insecte doit avoir des habitudes

Digitized by Google

nocturnes; j'en ai trouvé quelques individus morts pris dans des toiles d'araignées tendues sur des plantes. (Fixin, au vol, le soir dans la combe, trouvée avec une lanterne à 10 heures. — M. *Tarnier*.) (Rouvray. —M. *Emy*.)

OMALOPLIA. *Steph.*

800. O. Holosericea. *Scop.* — Variabilis. *F.* Très-rare. Environs de Dijon.

BRACHYPHYLLA. *Muls.* — *OMALOPLIA. Meg.*

801. B. Ruricola. *F.* Pas rare. Le matin au vol sur les pelouses, dans les champs, au bord des chemins, sur la lisière des bois. Commencement de juillet. Dijon, combe Saint-Joseph; fossés à l'ouest du cours du Parc, autour des tas d'herbe coupée, par un temps couvert, dans l'après-midi. Flavignerot. Chambolle. La variété noire est plus rare.

HOPLIA. *Ill.*

802. H. Philanthus. *Sulz.* — Argentea. *Oliv.* Commune. Autour des saules, dans les lieux un peu humides. Juin, juillet. Dijon, le long du cours de Suzon, près la route d'Auxonne; chemin d'Ahuy, sur les chardons. (Crimolois, au vol autour des saules. — M. *Tarnier*.) Gevrey, au-dessus du grand étang de Satenay. (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide. Pommard, sur le chemin de Nantoux. — M. *Péragallo*.) (Beaune; pas commune; dans les bois sur les plantes. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

803. H. Farinosa. *Linn.* — Squamosa. *F.* Commune. Sur les fleurs des rosiers sauvages et des ombellifères, surtout dans les bois des montagnes. 31 mai, juin. Marsannay-la-Côte, chemin de la combe et dans le bois. Plombières, bois de Bonveau et combe de Neuvon. Flavignerot. Fixin. Gevrey. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray; très-rare. — M. *Emy*.)

Digitized by Google

VALGUS. *Scriba.*

804. V. Hemipterus. *Linn.* Pas rare. Dans les arbres creux et sur le bois mort. Avril, mai, commencement de juin. Dijon, cours du Parc dans les tilleuls creux et sur l'herbe des fossés; intérieur du Parc dans un peuplier creux et sur du bois mort empilé; serre chaude du Jardin botanique, 12 mars. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

TRICHIUS. *F.*

805. T. Fasciatus. *Linn.* Pas rare. Dans les bois, sur les fleurs de ronce et d'ombellifères. Juin, juillet, août. Plombières, combe de Neuvon à Darois. (Rouvray. — M. *Emy.*)

806. T. Gallicus. *Dej.* Commun. Sur différentes fleurs, les roses, les ombellifères, etc. Mai, juin, juillet. Dijon, dans les jardins de la ville sur les roses; le long du Canal, sur les ombellifères; bord de l'Ouche, sur les fleurs d'yèble, *Sambucus ebulus,* etc. (Fixin. Gevrey. — M. *Tarnier.*) Chambolle, sur les fleurs d'héraclée, *Heracleum sphondylium.* (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

OSMODERMA. *Lepellet.*

807. O. Eremita. *Scop.* Pas commune. Sur les troncs d'arbres creux, principalement de tilleuls et de saules, et sur le bois mort. Cet insecte exhale une odeur assez forte, ressemblant à peu près à celle de la prune ou de l'abricot, et qui le fait facilement découvrir à l'entrée des cavités des arbres sur lesquels il se tient dans l'après-midi lorsqu'il fait chaud (1). Du 28 juin au 12 août. Dijon, intérieur et cours du Parc, rempart de Tivoli, fontaine de Larrey. Plombières.

(1) Cette odeur est assez prononcée pour qu'une personne qui la connaît puisse sentir un insecte de cette espèce à 20 mètres environ de distance en se plaçant sous le vent.

Digitized by Google

Concœur, sur un noyer près du château d'Entre-deux-Monts. (Beaune. — M. *Arias.*) (Villenote, près Semur. — M. *Lombard.*) (Dompierre-en-Morvant, au pied d'un prunier carié, près du hameau de Genouilly; trouvée une seule fois. — M. *Emy.*)

GNORIMUS. *Lepellet.*

808. G. Nobilis. *Linn.* Pas rare. Sur les fleurs, surtout les ombellifères et les roses, sur les arbres et le bois mort. Du 26 mai au 10 juillet. Dijon, au Parc sur du bois mort empilé; dans l'intérieur de la ville, sur les roses dans les jardins; fontaine de Larrey, sur les saules. Fontaine-lez-Dijon, sur des roses dans un jardin. (Beaune; fleurs d'yèble, *Sambucus ebulus.* — M. *Arias.* Au jardin anglais. — M. *Péragallo.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

CETONIA. *F.*

809. C. Stictica. *Linn.* Commune. Sur les fleurs, dans les jardins, les haies, au bord des chemins, etc. Avril à juillet. Dijon, dans les jardins sur différentes fleurs; au bord des chemins sur les fleurs de plantain; dans les haies sur les fleurs d'aubépine; fontaine de Larrey, etc. (Fixin.— M. *Tarnier.*) (Beaune; sur les fleurs, le blé, etc. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

810. C. Hirtella. *Linn.* — Hirta. *F.* Commune. Sur différentes fleurs, pissenlit (*Leontodon taraxacum*), aubépine, plantain, etc., au bord des chemins. Avril à juin. Dijon, Parc, chemin de Chenôve, chemin de Daix, etc. Marsannay-la-Côte. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

811. C. Aurata. *Linn.* Très-commune. Sur différentes fleurs, roses des jardins et sauvages, ombellifères, fleurs d'yèble, etc. Avril, mai, juin; 27 mars sous une pierre. Dijon, dans les jardins dans la ville, au bord des chemins sur les haies,

Digitized by Google

sur les ombellifères dans les prés et dans les bois, sur le bois mort au Parc. Flavignerot. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) On trouve la larve et la nymphe de cette espèce dans le terreau au bas des tilleuls en août, et c'est à cette époque qu'elle subit sa dernière métamorphose dans sa coque pour ne sortir qu'au printemps suivant.

812. C. Morio. *F.* (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

813. C. Metallica. *Payk.* Variété Obscura. *Andersch.* Moins commune que l'*Aurata.* Aussi sur différentes fleurs. Printemps. Dijon, cours du Parc, etc. (Beaune; rare; sur les roses; l'été. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Metallica. *F.* (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

814. C. Marmorata. *F.* Rare. Sur le bois mort, dans les creux des arbres et au vol près des arbres morts ou creux. Mai, juin. (25 avril. — M. *Nodot.*) Dijon, intérieur et cours du Parc. Concœur, bois de Mantuan, près du Télégraphe. (On trouve, dans le terreau au pied des tilleuls, au cours du Parc, à la fin de juillet et en août, la nymphe de cette espèce, qui ne tarde pas à se métamorphoser dans sa coque, où elle reste jusqu'au printemps suivant. — M. *Tarnier.*)

BUPRESTI.

PTOSIMA. *Solier.*

815. P. Novemmaculata. *F.* Rare. Sur les ronces et les rosiers. Du 30 mai au 1er juillet. (Dijon, trouvée une fois au Parc par M. *Eug. Guillaume.*) (Gevrey, près d'une fontaine dans les vignes au bord du bois du Chaignot. — M. *Tarnier.*) M. *Piffond,* conseiller à la Cour impériale de Dijon, m'a donné un certain nombre d'exemplaires de cet insecte pris par lui dans son jardin, à Chambolle. (Rouvray; extrêmement rare. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

CAPNODIS. *Esch.*

816. C. Tenebrionis. *Linn.* Rare. Sur les prunelliers couverts de lichens. Du 30 mai au 29 juin ; en septembre et jusqu'au 16 octobre. (Dijon, combe Saint-Joseph. — M. *Dudrumel.*) Marsannay-la-Côte. Chambolle, dans la combe ; au bord du bois, contre les champs d'Entre-deux-Monts ; combe d'Orvau.

BUPRESTIS. *Linn.* — *LAMPRA. Meg.*

817. B. Rutilans. *F.* Pas rare. Sur le tronc des tilleuls au soleil. Du 25 mai au 19 juillet. Dijon, cours et intérieur du Parc, Allée-de-la-Retraite, remparts autour de la ville, route de Langres. (Beaune. — MM. *Arias* et *Péragallo.*)

CHRYSOBOTHRIS. *Esch.*

818. C. Affinis. *F.* Rare. Dans les bûchers et les chantiers de bois à brûler et dans les bois sur les arbres coupés. Fin juin, juillet. Dijon, dans les bûchers et les chantiers de la ville, surtout sur le bois de hêtre et de tremble ; au Parc sur un arbre coupé. Chambolle, dans la combe sur un noyer abattu. Curley, bois des Liards, sur un hêtre abattu, dans une coupe en exploitation.

AGRILUS. *Curtis.*

819. A. Guerinii. *Lacord.* (Châtillon-sur Seine ; un exemplaire de ce bel insecte a été trouvé par M. *Gontard*, en présence de M. *Emy*, dans le parc de M^me^ *de Rochechouard.*)

820. A. Biguttatus. *F.* Pas rare. Sur les jeunes pousses de chêne qui croissent sur les gros troncs coupés, sur les arbres abattus et le bois coupé dans les coupes en exploitation. Du 25 mai au 23 juin. Corcelles-les-Monts, bois près de la route de Paris. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Gevrey. Chambolle. Concœur. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rou-

Digitized by Google

vray; au vol à la cime des grands chênes et sous les écorces des souches des gros chênes coupés deux ans auparavant. M. *Emy*.)

821. A. Sinuatus. *Oliv*. Très-rare. Marsannay-la-Côte, près du parc de Gouville, dans une coupe de deux ans, sur une feuille de noisetier, 10 juin; un seul exemplaire. Un second m'a été donné comme pris aux environs de Semur.

822. A. Aubei. *Lap*. et *Gory*. Pas rare. Sur les pousses de chêne. 21 mai, 25 juin. Fixin, bois près du chemin de fer.

823. A. Fallax. *Perroud*. *Inédit* (d'après M. *Reiche*). Pas rare. Juin. Fixin, bois de la plaine.

824. A. Graminis. *Laferté*. *Inédit* (d'après M. *Reiche*). Pas rare. Sur les pousses de chêne. Mai. Fixin, bois de la plaine.

825. A. Viridipennis. *Lap*. et *Gory*. Très-rare; environs de Dijon. (Rouvray.— M. *Emy*.)

826. A. Auripennis. *Solier*. (Rouvray; rare; sur le tremble dans le bois Darié; juin.— M. *Emy*.) J'en possède un exemplaire qui m'a été donné comme provenant des environs de Semur.

827. A. Cinctus. *Oliv*. (Rouvray; pas rare. — M. *Emy*.)

828. A. Derasofasciatus. *Lacord*. Rare. Flavignerot, en fauchant dans le bois; 28 mai.

829. A. Cyaneus. *Oliv*. (Rouvray, peu commun.— M. *Emy*.)

830. A. Laticornis. *Ill*. Rare. Environs de Dijon, je crois dans les bois de la plaine au bas de Fixin et de Perrigny. (Beaune, pousses de chêne; juin. — M. *Arias*.)

831. A. Linearis. *F*. — Roberti. *Chevr*. Pas rare. Sur les pousses de chêne dans les coupes d'un an, dans les bois de la plaine. Juin, commencement de juillet. Crimolois. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, bois près de la voie romaine. (Beaune; un seul exemplaire, bois de chêne. — M. *Arias*.)

832. A. Nocivus. *Ratz*. (Beaune; rare; juin.— M. *Arias*.)

833. A. Tenuis. *Ratz*. — Viridis. *F*. Commun. Dans les

Digitized by Google

bois, sur les pousses de chêne et sur le bois coupé. Fin mai, juin. Dijon, au Parc et dans les chantiers de bois à brûler dans la ville et près du bassin du Canal. Marsannay-la-Côte. Chambolle, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

834. A. Angustulus. *Ratz. Ill.* Pas rare. Fixin, bois de la plaine, en fauchant. Mai, juin. (Rouvray. — M. *Emy.*)

CORRÆBUS. *Lap. et Gory.* — *AGRILUS. Meg.*

835. C. Undatus. *F.* Très-rare. Juillet, août. Sur les pousses de chêne. Environs de Dijon. (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide. — M. *Arias.*)

836. C. Amethystinus. *Oliv.* Pas rare. En fauchant dans les bois, sur les jeunes taillis. Du 18 mai au 2 juillet. Plombières, combe de Neuvon et coteaux. Corcelles-les-Monts, bois près de la route de Paris. Flavignerot. Blaisy-Bas. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey. Curley, bois de la Reine. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux.

837. C. Elatus. *F.* Très-rare. Trouvé une seule fois dans la combe de Chambolle, sur une graminée, le 29 juin.

ANTHAXIA. *Esch.*

838. A. Manca. *F.* Pas rare. Sur les fagots d'orme, les troncs d'orme, le bois coupé, etc. Du 5 mai au 1er juin. Dijon, au Parc sur des ormes coupés, sur une barrière et des fagots d'orme; cours du Parc sur les petits ormes sur pied entourés d'épines; (chemin du réservoir de la montée de Montmuzard, sur le tronc des jeunes ormes.—M. *Dudrumel.*) dans la ville, dans les bûchers et les chantiers de bois à brûler. Plombières, bois de Bonveau, sur des fagots; Marsannay-la-Côte, sur des feuilles de noisetier dans la combe. (Savigny-sous-Beaune, bois de Chenôve, sur des rejetons de chêne; juin. — M. *Arias.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

839. A. Nitens. *F.* — Nitida. *Rossi.* Commune. Sur les

Digitized by Google

roses sauvages, les ombellifères, les renoncules, l'*Achillea millefolium* et d'autres fleurs. Du 15 mai au 8 août. Dijon, chemin de Daix, bords du Canal, bords de l'Ouche, fontaine de Larrey, chemins entre celui de Fontaine et celui d'Ahuy. Flavignerot. Marsannay-la-Côte, petit chemin près de la combe et dans la combe. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Gevrey, dans la combe. Chambolle. (Savigny-sous-Beaune, bois de Chenôve, sur les rejetons de chêne; pas commune. — M. *Arias.*) (Pommard. — M. *Péragallo.*) (Rouvray; sur les roses églantines et sur les radiées. — M. *Emy.*)

840. A. Cichorii. *Oliv.* Commune. Sur les fleurs de carotte et de l'*Achillea millefolium*. Du 1er juillet au 15 août. Dijon, chemin de Daix; bord de Suzon, près la route d'Auxonne; bords du Canal. (Beaune. Nantoux, 17 juin. — M. *Péragallo.*) (Savigny-sous-Beaune, bois de Chenôve, sur les rejetons de chêne; juin. — M. *Arias.*)

841. A. Inculta. *Germ.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

842. A. Læta. *F.* (Dijon; commune, mêmes lieux que la *Nitens.* — M. *Nodot*, d'après M. *Emy.*)

843. A. Nitidula. *Linn.* Pas rare. Dans les bois, sur les jeunes pousses de chêne et de noisetier, les ombellifères, les roses sauvages, les ronces, et en fauchant. Du 9 mai au 3 août. Dijon, au Parc. Plombières, combes de Bonveau et de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Gevrey, dans la combe. Chambolle. (Rouvray; mêmes lieux que la *Nitens.* — M. *Emy.*)

844. A. Funerula. *Ill.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

TRACHYS. *F.*

845. T. Pygmæa. *F.* Très-rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

846. T. Pumila. *Ill.* — Minuta. *F.* Commune. Dans les bois sur les feuilles, principalement celles de noisetier et de tilleul. Du 8 mai au 3 juillet et le 3 septembre. Dijon, au Parc.

Digitized by Google

Corcelles-les-Monts, Combe-aux-Serpents. Flavignerot, dans la combe. Plombières, combe de Neuvon. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay, sur le saule Marceau. (Beaune; pas commune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

847. T. Nana. *F.* Trouvé un seul exemplaire sur une pierre au soleil, le 27 mai, sur un chemin près de la combe de Marsannay-la-Côte.

848. T. Ænea. *Mann.* Rare. Environs de Dijon, dans les bois.

APHANISTICHUS. *Latr.*

849. A. Emarginatus. *F.* Pas commun. Dans les bois de la plaine, sur le saule Marceau; rarement dans les bois de montagne. Du 16 au 29 juin. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Gevrey, près du grand étang de Satenay. Chambolle, jardin de M. *Piffond,* sur une tige de graminée. Saint-Nicolas-les-Cîteaux; forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*)

850. A. Pusillus. *Oliv.* Très-rare. Plombières-les-Dijon, combe de Neuvon à Darois, en fauchant, le 26 juin. Curtil-Vergy, bois de Mantuan, sur une pierre au soleil, le 17 septembre. Un seul exemplaire dans chacune de ces localités.

ELATERES.

MELASIS. *Oliv.*

851. M. Buprestoides. *Linn.* — Flabellicornis. *F.* Très-rare. Sur le vieux bois. 25 mai, 16 juin. Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé. Chambolle, sur du vieux bois de char-

Digitized by Google

pente dans le village; (dans la combe. — M. *Tarnier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

CEROPHYTUM. *Latr.*

852. C. Elateroides. *Latr.* Rare. Sous les écorces des arbres morts et dans les troncs creux des arbres. Du 31 mars au 30 mai. Dijon, au Parc, sous les écorces d'érables morts sur pied, sous les écorces de platanes vivants, sur un tronc de peuplier creux, sur du bois mort empilé; Allée-de-la-Retraite, dans un tronc de tilleul creux. (Rouvray; extrêmement rare. — M. *Emy*.)

EUCNEMIS. *Ahrens.*

853. E. Capucinus. *Ahrens.* Rare. Sur les tilleuls et peupliers creux. Du 18 mai au 6 juillet. Dijon, au Parc, sur un tronc de peuplier creux et sur du bois mort empilé; cours du Parc, sur les troncs de tilleuls creux; Allée-de-la-Retraite et rempart de Tivoli, aussi sur des tilleuls creux. (Rouvray. — M. *Emy*.)

854. E. Emyi. *Rouget. Inédit.* (1) J'ai trouvé trois exemplaires de cette espèce en fauchant dans les bois; le premier

(1) J'extrais d'une description manuscrite, que je me propose d'adresser à la Société Entomologique de France, la diagnose suivante, qui suffira pour faire reconnaître facilement cette nouvelle espèce :

Elongatus, niger, confertim punctatus, cinereo-pilosus; capite convexo, non carinato, antennis longioribus, serratis; pronoto latitudine breviori, convexo, basi transversim impresso, postice medio longitudinaliter carinato, antice angustato, lateribus rectis, angulis posticis valde productis, acutissimis, supra carinatis; prosterno brevi, scrobibus antennariis profundis, rectis; elytris stria suturali tantummodo conspicua, apice summo laxe subseriatim foveolato-punctatis; tibiis tarsisque testaceis, his tenuibus, posticis elongatis.

Mas. *Antennis quarta parte corpore brevioribus, acutissime serratis.*

Fem. *Antennis tertia parte corpore brevioribus.*

(*Long.* 0m,0033-0m,0038. — *Lat.* 0m,0011-0m,0012.)

Digitized by Google

le 12 juin, à Flavignerot, au bas de la combe, et les deux autres les 20 et 24 juillet, à Plombières, dans la combe de Neuvon à Darois.

SYNAPTUS. *Esch.*

855. S. Filiformis. *F.* Rare. Bois de la plaine, en fauchant. Juin. Fixin, bois près du chemin de fer. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Beaune; sur les plantes. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

MELANOTUS. *Esch.* — *CRATONYCHUS. Dej.*

856. M. Niger. *F.* Trouvé une seule fois à Dijon, par terre dans une rue, le 19 mai. (Beaune; pas commun; l'été; sur des plantes. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

857. M. Castaneipes. *Payk.* — Obscurus. *F.* Pas rare. Dans les bois sur les pousses de chêne. Du 16 mai au 11 juin. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, bois du Chaignot et de Château-Renaud. Plombières, combe de Neuvon, sous l'écorce d'une vieille souche de chêne. Chambolle. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

LACON. *Laporte.* — *AGRYPNUS. Esch.*

858. L. Murinus. *Linn.* Très-commun. Sur les tiges des plantes et au vol. Mai, juin. Dijon, au cimetière, à la Combe-aux-Serpents, sur les bords de Suzon, dans les fossés du cours du Parc, etc. (Quetigny. — M. *Tarnier.*) Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant. Chambolle, etc. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

ATHOUS. *Esch.*

859. A. Rhombeus. *Oliv.* Rare. Le soir au vol autour des saules, à huit heures environ, lorsqu'il fait très-chaud; quelquefois la journée sur le tronc des tilleuls. Du 15 juin

Digitized by Google

au 7 août. Dijon, fontaine de Larrey, bord du Canal près de Larrey, cours du Parc, (rempart de Tivoli. — M. *Nodot*).

860. A. Hirtus. *Herbst.* Commun. Sur les graminées et les feuilles d'arbres, surtout dans les bois. Juin. Dijon, au Parc et dans les fossés du cours du Parc. Gevrey. Chambolle. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

861. A. Longicollis. *F.* Commun. Sur les plantes et les feuilles d'arbres, surtout dans les bois. Juin, juillet. Dijon. Gevrey, bois de la plaine et de la montagne. Etc. (Fauverney, en fauchant, sur les chênes près de la Bayotte. — M. *Nodot.*) (Beaune; rare. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

862. A. Hæmorrhoidalis. *F.* Très-commun. Dans les bois, en fauchant dans les taillis de deux ou trois ans. Mai, juin. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois de la montagne et bois de la plaine. Etc. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

863. A. Inunctus. *Panz.* Rare. Dans les saules pourris, en creusant le bois. Avril. (Dijon, bord de l'Ouche, près du moulin Vesson. — M. *Tarnier.*) Quetigny, au bord du ruisseau; moins rare qu'à Dijon. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

864. A. Crassicollis. *Dej.* Pas commun. Sur les plantes, par terre et dans les bois en fauchant. Fin juin, juillet. Dijon, dans les rues de la ville, par terre, à l'époque où se font les provisions de bois à brûler; rempart de Tivoli et cours du Parc, par terre; barrière au-dessus du débarcadère du chemin de fer. Talant, du côté de Dijon, sur le *Carduus nutans.* Fixin, bois près du chemin de fer.

865. A. Vittatus. *F.* Commun. Dans les bois, en fauchant dans les jeunes taillis. Mai, juin. Dijon, bord de l'Ouche; avril. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Gevrey. Chambolle, etc. (Beaune; rare. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

866. A. Dilutus. *Kugel.* — Subfuscus. *Gyll.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

867. A. Lugens. *Redt.* Rare. Dans les tilleuls creux et sur le bois mort. Mai, juin. Dijon, cours du Parc et Allée-de-la-Retraite; chantiers de bois à brûler près du bassin du Canal.

CREPIDOPHORUS. *Muls.* — *ATHOUS. Esch.*

868. C. Mutilatus. *Rosenh.* — Foveolatus. *Hampe.* — Anthracinus. *Muls. Opusc. Ent.* 2. Très-rare. Je n'ai trouvé qu'une seule fois cet insecte, au nombre de deux exemplaires, le 14 juin, au Parc, sur le tronc d'un peuplier creux.

CAMPYLUS. *Fisch.*

869. C. Linearis. *F.* Rare. Dans les bois de la plaine sur le saule Marceau, très-rarement dans les bois de montagne. Du 13 mai au 7 juillet. Dijon, au Parc sur du bois coupé; (cours du Parc. — M. *Nodot*). Fixin et Gevrey, bois de la plaine. Epernay. Curley, bois des Liards. Concœur, bois de Mantuan, sur un vieux hêtre creux abattu. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Mesomelas. *F.* Comme le type, mais beaucoup plus rare. Dijon, au Parc, sur du bois mort coupé. Fixin et Gevrey, bois de la plaine. (Rouvray. — M. *Emy.*)

LIMONIUS. *Esch.*

870. L. Nigripes. *Gyll.* Commun. Sur les graminées et dans les bois, en fauchant. Mai. Dijon, fossés du cours du Parc, intérieur du Parc, Combe-aux-Serpents, etc. J'ai aussi trouvé cet insecte le 3 avril, sous une pierre, au bas du mur au nord du clos de Pouilly. Fixin, bois de la montagne et de la plaine. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

871. L. Minutus. *Linn.* Pas commun. Dans les tilleuls creux. Du 12 avril au 20 mai. Dijon, cours du Parc et Allée-de-la-Retraite. J'ai aussi obtenu cet insecte d'éclosion; il provenait de tiges de lierre mort rapporté du Parc. (Beaune. — M. *André.*)

872. L. Bructeri. *F.* (Rouvray; très-rare. — M. *Emy.*)

873. L. Bipustulatus. *Linn.* Pas commun. Sur les ombellifères dans les bois et en fauchant, sous les écorces d'arbres morts et abattus, sur le bois mort, quelquefois dans les maisons sur le bois à brûler. Du 3 mai au 8 juin; 24 mars, sous des écorces. Dijon, au Parc, en fauchant sur les fleurs d'*Anthriscus sylvestris*, sur du bois mort empilé, sous des écorces de charmes abattus, sur le mur de la maison du concierge; sur la barrière au-dessus de la gare du chemin de fer; trouvé aussi, en février, dans les maisons sur du bois mis sur le feu. Fixin, bois de la plaine près du chemin de fer. (Pontailler-sur-Saône, dans l'intérieur du bois mort et sous les écorces de chêne; octobre. — M. *Dudrumel.*) (Beaune. — M. *André.*) (Rouvray; rare; sous les mousses. — M. *Emy.*)

J'ai trouvé au Parc et à Fixin une très-jolie variété de cet insecte, dont les élytres sont entièrement d'un rouge testacé; mais cette variété est très-rare. On trouve aussi quelquefois des exemplaires dont la tache humérale disparaît presque complètement.

874. L. Parvulus. *Panz.* — Mus. *Ill.* Très-commun. En fauchant dans les bois sur les jeunes taillis. Mai. Flavigne-rot. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois de la plaine et de la montagne. Gevrey. Chambolle. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

CARDIOPHORUS. *Esch.*

875. C. Thoracicus. *F.* Pas commun. Sur le bois à brûler, dans les chantiers, et dans les troncs d'arbres creux. Avril, mai, commencement de juin. Dijon, cours du Parc,

Digitized by Google

dans les tilleuls; à Larrey, sur un mur; dans les maisons, sur le bois à brûler. (Beaune; sous les écorces de vieux saules. — M. *Arias*. — M. *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

876. C. Rufipes. *F.* (Fauverney; en fauchant, sur les chênes à la Bayotte; 13 juin. — M. *Nodot*.) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy*.)

877. C. Rubripes. *Germ.* — Albipes. *Meg.* (Rouvray; commun. — M. *Emy*.)

ELATER. *Linn.* — *AMPEDUS. Meg.*

878. E. Sanguineus. *Linn.* Pas commun. Dans les bois, sur les fleurs et les feuilles, sous les écorces et dans le bois pourri. Fin février, mars, mai, juillet, septembre. Dijon, au Parc, dans l'intérieur de branches mortes tombées par terre; près de l'Ile, dans un peuplier pourri. Velars-sur-Ouche, coteau au-dessus de la forge. Gevrey, près du petit étang de Satenay, sur les feuilles d'aulne, dans les souches mortes de cet arbre et sur des piles de bois. Curley, bois des Liards, sur les ombellifères, en fauchant, et sous des écorces de cerisiers morts. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

879. E. Lytropterus. *Germ.* (Beaune; pas commun. — M. *Arias*.)

880. E. Ephippium. *F.* Rare. Dans le bois pourri. Mai, juillet, septembre. Quetigny, dans un saule pourri abattu. (Pontailler-sur-Saône, bois au bord de la Saône, dans le bois mort. — M. *Dudrumel*.) Gevrey, sur des piles de bois d'aulne, près du petit étang de Satenay.

881. E. Præustus. *F.* Rare. Dans les bois. Du 16 mai au 5 juin. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant. Gevrey, bois du Chaignot, un seul exemplaire, en fauchant. (Beaune. — M. *Bourlier*.)

882. E. Pomorum. *Geoffr.* — Ferrugatus. *Ziegl.* Pas rare. Dans les saules pourris. Avril à septembre. Dijon, bords de

Digitized by Google

l'Ouche; fontaine de Larrey, dans les saules, sur les feuilles de cet arbre et au vol le soir. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

883. E. Crocatus. *Geoffr.* Pas rare. Comme le précédent. Avril à juillet. Dijon, fontaine de Larrey, saules et peupliers pourris, sur les feuilles des saules, en fauchant sur les herbes au bord de l'eau, et au vol le soir. Quetigny. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sur des piles de bois d'aulne. (Rouvray. — M. *Emy.*)

884. E. Balteatus. *Linn.* (Rouvray; fort rare. — M. *Emy.*)

885. E. Elongatulus. *F.* Assez commun. Sur le saule Marceau dans les bois de la plaine. Mai, juin. Fixin et Gevrey, sur les rejets de saule Marceau, dans les jeunes taillis, et en fauchant; bord du petit étang de Satenay, sur des piles de bois d'aulne. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux, en fauchant. (Rouvray. — M. *Emy.*)

886. E. Megerlei. *Germ.* Très-rare. Deux exemplaires ont été trouvés à l'Allée-de-la-Retraite par M. *Tarnier,* l'été, sur des troncs creux de tilleuls, le soir.

887. E. Brunnicornis. *Germ.* — Æthiops. *Frœlich.* Rare. Dans le bois pourri des tilleuls, sur le bois mort et sous les écorces d'arbres morts. Février, mars, mai, juin, août. Dijon, (Allée-de-la-Retraite, Cours-Fleury, dans le bois pourri des tilleuls. — M. *Dudrumel;* il a également obtenu d'éclosion cet insecte chez lui, après avoir renfermé dans une chambre du bois pourri de tilleul provenant de ces localités); Parc, écorces de charmes abattus; trouvé dans une chambre dans la ville à la fin de l'hiver; il sortait sans doute de vieux bois à brûler mis sur le feu. Curley, bois des Liards, écorces de cerisiers morts.

ISCHNODES. *Germ.* — *AMPEDUS. Meg.*

888. I. Sanguinicollis. *Panz.* J'ai trouvé un seul exemplaire de ce très-rare insecte, à Dijon, au Parc, sur un banc en bois, le 15 mai. Un deuxième exemplaire existe dans la

Digitized by Google

collection du Muséum de la ville de Dijon ; il provient sans doute aussi des environs de cette ville.

CRYPTOHYPNUS. *Esch.*

889. C. PULCHELLUS. *Linn.* (Dijon, le long de l'Ouche derrière le Parc ; 23 avril. — M. *Nodot.*) (Rouvray ; rare ; sur les sables au bord des ruisseaux. — M. *Emy.*)

890. C. TETRAGRAPHUS. *Germ.* — QUADRIPUSTULATUS. *Payk.* Commun. Dans le sable et sous les détritus au bord de l'eau. Avril, juin, août, novembre. Dijon, bord de l'Ouche au-dessous de Dijon, bord de Suzon. Ahuy, bord de Suzon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

891. C. DERMESTOIDES. *Herbst.* — MINIMUS. *Dej.* (Rouvray ; rare ; sous une pierre près du moulin Fricot ; fin avril. — M. *Emy.*)

892. C. LAPIDICOLA. *Westerh.* — EXIGUUS. *Dej.* Un seul exemplaire trouvé dans les environs de Dijon, je crois dans la combe de Neuvon, près Plombières.

893. C. MINUTISSIMUS. *Germ.* Rare. En fauchant dans les bois. 3 et 24 juin. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot, au bas de la combe.

LUDIUS. *Latr.* — *STEATODERUS. Esch.*

894. L. FERRUGINEUS. *Linn.* Assez rare. Sur les feuilles et sur le tronc des saules, sur les troncs creux des peupliers, des tilleuls et des marronniers d'Inde. Du 23 juin au 8 août. Dijon, fontaine de Larrey, bords de l'Ouche sur les saules ; cours du Parc et Allée-de-la-Retraite, dans les tilleuls creux ; (rempart du Château, troncs creux des marronniers d'Inde. — M. *Dudrumel.*) (Beaune. — M. *Arias.*)

La variété à prothorax noir a été prise une fois à la fontaine de Larrey par M. *Tarnier*. Elle a été trouvée aussi près de Semur.

Digitized by Google

CORYMBYTES. *Latr.* — *LUDIUS. Latr.*

895. C. Hæmatodes. *F.* Pas commun. Dans les bois de la plaine, sur le saule Marceau. Du 24 avril au 19 juin. Fixin, bois près du chemin de fer, sur les pousses de saule Marceau et sur la barrière du chemin de fer. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux, sur les saules Marceau, au bord du fossé du chemin de Saint-Nicolas à Nuits et dans un faux chemin dans la partie en futaie de la forêt. Trouvé aussi, mais rarement, à Flavignerot, sur les ombellifères dans le pré de la combe, par MM. *Ch.* et *L. Humbert.* (Semur, autour des arbres fruitiers en fleurs; avril. — M. *Nodot.*) (Rouvray; assez commun dès le commencement de la feuillaison des chênes, il voltige à la cime des jeunes cépées. — M. *Emy.*)

896. C. Castaneus. *Linn.* Très-rare. J'ai trouvé une femelle de cet insecte dans la forêt de Cîteaux, près de Saint-Nicolas, sur un saule Marceau, le 19 juin. (Rouvray. — M. *Emy.*)

897. C. Tessellatus. *Linn.* J'ai trouvé un exemplaire de cet insecte le 8 juin, en fauchant dans un petit pré situé entre les bois, au bord de la voie romaine, sur le territoire de la commune de Fénay, et deux autres à Gevrey, au bord du petit étang de Satenay, en fauchant et sur le saule Marceau, le 10 juin. (Rouvray; pas rare. — M. *Emy.*)

DIACANTHUS. *Latr.* — *LUDIUS. Latr.*

898. D. Holosericeus. *F.* Commun. Dans les bois de la plaine, sur le saule Marceau et en fauchant. Du 24 avril au 30 juin. (Dijon, au Parc, sur l'*Anthriscus sylvestris;* une seule fois. — M. *Tarnier.*) Fixin et Gevrey, bois de la plaine. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Beaune; pas commun. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

899. D. Metallicus. *Payk.* Pas très-rare. Dans les bois de la plaine, sur le saule Marceau. Du 16 mai au 23 juillet.

Digitized by Google

Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, bois de la plaine; une seule fois en montagne dans le bois du Chaignot. Saint-Nicolas-les-Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*)

900. D. Latus. *F.* Commun. Sur les graminées, dans les clairières et sur la lisière des bois de montagne. Du 13 mai au 14 juin. Corcelles-les-Monts, Combe-aux-Serpents et Mont-Afrique. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Gevrey. Chambolle. (Beaune; sur les fleurs; printemps et automne. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

AGRIOTES. *Esch.*

901. A. Pilosus. *F.* Assez commun. Dans les bois, sur les feuilles, en fauchant et au vol. Du 24 avril au 26 juin. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois de la plaine et de la montagne. Gevrey. Chambolle. Reulle-Vergy, bois de Mantuan. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

902. A. Gallicus. *Dej.* Commun. Sur les ombellifères et autres fleurs. Août. Dijon, au bord des chemins autour de la ville; chemin de Daix, sur les fleurs de carotte; etc. (Beaune. — M. *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

903. A. Graminicola. *Redt.* — Gilvellus. *Ziegl.* Commun. Sur les fleurs d'yèble et de carotte. Juillet, août. Dijon, au bord du Canal et au bord des prés de l'Ouche vis-à-vis la Combe-aux-Serpents, chemin de Daix et la plupart des petits chemins peu fréquentés autour de la ville. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

On trouve, aussi communément que le type, les deux variétés de cette espèce; la première avec les élytres plus ou moins obscures à leur partie postérieure, et la deuxième avec les élytres entièrement obscures.

904. A. Segetis. *Bierk.* Assez commun. Sous les pierres, dans les champs et les prés au bord de l'eau. Fin de l'hiver, printemps. Dijon, bords de Suzon et de l'Ouche. Ahuy.

Digitized by Google

(Beaune. — MM. *Arias* et *André*. Savigny, près Beaune, Fontaine-Froide, sous des écorces; octobre. — M. *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

905. A. Obscurus. *Linn*. — Variabilis. *F*. Pas rare. Sous les pierres, dans les prés. Avril, mai. Dijon, prés du bord de l'Ouche, près le moulin Vesson. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier*.)

906. A. Sputator. *Linn*. Commun. Sur les fleurs, surtout les ombellifères. Juillet. Environs de Dijon, au bord des chemins dans les lieux cultivés en vigne. (Beaune; pas commun. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

907. A. Rufulus. *Dej*. Très-rare. Environs de Dijon.

908. A. Fallax.... (Rouvray; très-rare. — M. *Emy*.)

SERICOSOMUS. *Serv*.

909. S. Fugax. *F*. (Rouvray; très-rare. — M. *Emy*.)

DOLOPIUS. *Meg*.

910. D. Marginatus. *Linn*. Commun. Dans les bois, en fauchant et sur les ombellifères. Mai, juin. Dijon, au Parc, sur les fleurs de l'*Anthriscus sylvestris*. Plombières, combe de Neuvon. Fixin, bois près du chemin de fer. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

ADRASTUS. *Meg*.

911. A. Pallens. *F*. Commun. Dans les bois en fauchant. Mai, juin. Flavignerot. Marsannay-la-Côte, etc. (Beaune. — M. *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

912. A. Pusillus. *F*. Commun. Sur les graminées, au bord de l'eau et dans les bois. Juin, juillet. Dijon, fontaine de Larrey, le soir; bords de l'Ouche, le soir, sur les *Dipsacus* et autres plantes, au bord des prés, après la fauchaison.

Digitized by Google

Chambolle, dans un jardin, sur des noisetiers. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux (Beaune. — MM. *Arias* et *André*.)

913. A. Quadrimaculatus. *F.* (Beaune; rare.— M. *Arias*.)

914. A. Umbrinus. *Germ.* (Beaune; pas commun. — M. *Arias*.)

CYPHONES.

ATOPA. *Payk.*

915. A. Cervina. *F.* Pas commune. Dans les bois de montagne, sur le noisetier dans les jeunes taillis, sur les ombellifères et en fauchant; on le trouve quelquefois noyé dans l'eau retenue par les feuilles des *Dipsacus*. Du 6 juin au 13 juillet. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Gevrey. Chambolle. L'Etang-Vergy. Blaisy-Bas.

D'après des observations récentes, la larve de cet insecte vivrait dans les bulbes d'orchidées.

916. A. Cinerea. *F.* Comme la précédente, avec laquelle on la trouve presque toujours, mais plus rarement. J'ai trouvé une fois la *cinerea* accouplée avec la *cervina;* celle-ci était une femelle. Je suis très-disposé à croire que la *cinerea* n'est qu'une variété du mâle de la *cervina*.

ELODES. *Latr.* — *CYPHON. F.*

917. E. Livida. *F.* Pas rare. Dans les endroits humides près de l'eau. Juin. Plombières, combe de Neuvon. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. Etc. (Beaune; été. — — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.)

918. E. Variabilis. *Thunb.* — Pubescens. *F.* (Rouvray; commune. — M. *Emy*.)

Digitized by Google

919. E. Coarctata. *Payk.* — Grisea. *F.* Commune. Sur les plantes, au bord de l'eau. Juin, juillet, septembre. Dijon, fontaine de Larrey. Fixin, fossés du chemin de fer, près du bois. Gevrey, au-dessus du grand étang de Satenay et sous les détritus dans le bois d'aulnes près du petit étang.

920. E. Serricornis. *Müll.* — Testacea. *Dej.* Très-rare. Dijon, dans l'intérieur du Parc, sur une feuille du lierre qui entourait un gros orme, 29 juin; un exemplaire. Velars-sur-Ouche, près des terres à l'est de la ferme du Fays, au-dessus d'un coteau, en fauchant, sur de jeunes pousses de chêne, dans une coupe en exploitation; 8 juillet; trois exemplaires.

921. E. Pallida. *F.* Assez commune. Sur les plantes, au bord de l'eau. 20 mai, juin, juillet. (Messigny, vallon de Sainte-Foy. — M. *Nodot.*) Gevrey, au bord des ruisseaux, près des étangs de Satenay. Blaisy-Bas, au bord du ruisseau, sur le *Nasturtium officinale* et d'autres plantes. (Beaune; pas commun. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

SCIRTES. *Ill.*

922. S. Hemisphæricus. *Linn.* Commun. Sur les plantes aquatiques, au bord de l'eau. Fin juin, juillet. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant; très-abondant au bord des fossés du chemin de fer, sur le saule Marceau, les roseaux, les prêles, etc. Saint-Nicolas-les-Cîteaux. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray; lieux humides; en automne. — M. *Emy.*)

EUCINETUS. *Schüpp.* — *NYCTEUS. Latr.*

923. E. Hæmorrhoidalis. *Germ.* — Hæmorrhous. *Ziegl.* Rare. Sous les pierres. Du 17 mars au 30 avril. Dijon, chemins entre celui d'Ahuy et celui de Fontaine; chemin de Daix, au bas d'une haie.

Digitized by Google

TELEPHORI.

—

LYGISTOPTERUS. *Dej.*

924. L. Sanguineus. *F.* Très-rare. Trouvé à Epernay par M. *J. Saintpère*, le 29 juin, sur un vieux chêne; quatre exemplaires. (Rouvray. — M. *Emy.*)

DICTYOPTERUS. *Latr.*

925. D. Aurora. *F.* Très-rare. Trouvé dans la combe de Flavignerot, le 23 juin, par M. *Ch. Humbert.*

926. D. Minutus. *F.* Très-rare. Trouvé un exemplaire, mort récemment, à Dijon, au Parc, sous la mousse qui recouvrait une souche, au commencement de septembre.

OMALISUS. *Geoffr.*

927. O. Suturalis. *F.* Commun. En fauchant, dans les bois. Du 28 mai au 30 juin. (Messigny, vallon de Sainte-Foy. — M. *Nodot.*) Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Marsannay, dans la combe et vers le parc de Gouville. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey. Chambolle. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*)

LAMPYRIS. *Linn.*

928. L. Noctiluca. *Linn.* Commune. Tout le monde connaît la femelle, que sa lumière phosphorescente fait aisément découvrir par terre, entre les herbes et les plantes, dans les soirées chaudes de l'été; le mâle, qui n'est pas lumineux, ou seulement quelquefois peu distinctement, se trouve souvent accouplé avec la femelle; si l'on a pris une de ces dernières, il n'y a qu'à la placer dans un endroit

Digitized by Google

découvert (sur son chapeau, par exemple), et, en la visitant de temps à autre, on trouvera fréquemment des mâles auprès d'elle; on peut aussi chercher à prendre les mâles au vol, ce qui n'est pas très-facile à cause de l'obscurité; mais, si l'on se munit d'une lanterne ou si l'on expose une lumière sur une fenêtre, dans une maison de campagne, ces insectes viennent voltiger à l'entour, souvent en grand nombre. Juin et juillet les deux sexes; août, seulement des femelles. Dijon, bords du Canal, talus des deux routes de Paris, aux Perrières, etc. Talant. Fixin. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Je n'ai jamais trouvé cet insecte pendant le jour; je ne sais où il se tient caché alors. On ne le rencontre que le soir lorsque l'obscurité est à peu près complète, et la nuit.

La larve se trouve assez communément dans les endroits secs, sous les pierres, presque toute l'année. Cette larve est quelquefois un peu lumineuse, pendant les soirées chaudes d'août et de septembre.

PHOSPHÆNUS. *Lap.* — *GEOPYRIS. Dej.*

929. P. Hemipterus. *F.* Pas commun. Par terre sur les chemins la journée, surtout par un temps chaud, lorsque la terre est un peu humide; on le trouve aussi le soir, mais il est à peine lumineux et par conséquent très-difficile à apercevoir. Du 24 mai au 24 juillet. Dijon, au Parc, sur les chemins autour de la ville, au bord des routes; je l'ai trouvé une fois, au nombre de plusieurs centaines, le 6 juin, dans les ornières du chemin de Pouilly à Fontaine, entre la route de Langres et Suzon; presque tous ces insectes étaient noyés dans l'eau de pluie retenue dans les parties profondes de ces ornières. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant. Talant, chemin de Dijon. Flavignerot, dans la combe. Marsannay-la-Côte, sur le chemin de Dijon. Chambolle. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Rouvray. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

J'ai trouvé deux ou trois exemplaires de la larve de cette espèce ; elle est faiblement lumineuse, peut-être même n'est-ce pas en tout temps. Un de ces exemplaires a été trouvé au mois de mai, le soir, près de Marsannay-la-Côte, sur le chemin de Dijon, et un autre à Gevrey, au bord du petit étang de Satenay, sous les détritus.

DRILUS. *Oliv.*

930. D. Flavescens. *F.* Mâle, pas rare. Au bord des chemins, sur les graminées et sur les haies. Du 23 mai au 26 juin. Dijon, fontaine de Larrey, etc. Plombières, combe de Neuvon. Marsannay-la-Côte, dans la combe. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

La femelle de cet insecte est aptère, comme celle des *Lampyris ;* elle est excessivement difficile à trouver ; elle vit dans les *Helix*. M. *Tarnier* en a pris une à Fixin.

J'ai trouvé la larve de cette espèce à Dijon, une fois par terre sur la route devant la porte de l'Arquebuse, et une autre fois au bas d'un mur sur le chemin qui va du faubourg Raines à l'Asile des Aliénés ; en août. J'ai également récolté un certain nombre d'exemplaires de cette larve, vers le milieu d'août, au Jardin botanique de Dijon, dans les coquilles de l'*Helix hortensis* (n° 31 du *Catalogue des Mollusques terrestres et fluviatiles du département de la Côte-d'Or,* de M. Barbié), dont elle dévore le mollusque ; j'en ai recueilli dans la même localité au mois d'octobre et au mois de février ; dès la première de ces époques cette larve a atteint tout son développement et habite le fond de la spire de l'*Helix ;* elle y reste immobile tout l'hiver, s'y transforme en nymphe, et l'insecte parfait n'éclot qu'à la fin de mai suivant ou au commencement de juin. J'espère, cette année (1856), obtenir l'éclosion de mes larves, et me procurer ainsi quelques femelles de *Drilus,* que j'ai vainement cherchées depuis que je collige des Coléoptères.

Digitized by Google

Pour se procurer ces larves, il suffit, après l'hiver, au mois de février ou de mars, de ramasser des coquilles vides d'*Helix hortensis*, qui sont très-communes à cette époque, par terre, surtout au bas des murs exposés au nord et au pied des haies vives, dans le voisinage des vignes ou dans les endroits un peu humides. On peut aisément reconnaître celles des coquilles où se trouvent des larves de *Drilus*, en faisant un petit trou, après le premier tour de spire, contre la bouche de ces coquilles; on voit alors aisément, lorsqu'il existe une larve, la peau provenant de sa dernière mue; en détournant cette peau, on aperçoit l'abdomen de la larve; cependant, quand celle-ci est de petite taille, elle est plus avancée vers le fond de la coquille, et il faut alors faire l'ouverture sur une partie de la spire un peu plus éloignée de la bouche.

Voyez, au surplus, les détails intéressants donnés par MM. *Mielzinski* et *Desmarest* dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1824, t. I, p. 67, s. pl. VII, et t. II, p. 257, s. pl. XV.

TELEPHORUS. *Geoffr.* — *CANTHARIS. Linn.*

931. T. Fuscus. *Linn.* — Anticus. *Märkel.* Commun. Sur les graminées et les haies vives. Mai. Environs de Dijon. Blaisy-Bas, dans le bois; 6 juin. (Beaune. — M. *Arias.*)

932. T. Rusticus. *Fallen.* — Fuscus. *F.* Très-commun. Sur les graminées, surtout au bord des chemins. Mai, commencement de juin. Dijon, fossés du cours du Parc, etc. (Beaune. — M. *André.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

933. T. Dispar. *F.* Assez commun. Sur les graminées et les feuilles d'arbres, dans les bois. Mai, commencement de juin. Dijon, intérieur du Parc et fossés du cours du Parc. Fixin, bois près du chemin de fer. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

J'ai trouvé un mâle de cette espèce accouplé avec une femelle du *Lividus* (n° 942).

Digitized by Google

934. T. Pellucidus. *F.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune; très-commun. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

935. T. Violaceus. *Payk.* Un exemplaire de cette espèce a été trouvé aux environs de Beaune, en 1855, par M. *André.*

936. T. Nigricans. *F.* Assez commun. Environs de Dijon. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant, sur les chênes, 4 juin. (Beaune; rare. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

937. T. Obscurus. *F.* Pas commun. Dijon, chemin de Marsannay-la-Côte, etc. Mai. (Beaune; très-commun; sur les plantes. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

938. T. Lateralis. *Linn.* Très-commun. Dijon, Combe-aux-Serpents, etc. Mai. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sur les chardons, 10 juin. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

939. T. Pulicarius. *F.* Commun. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

940. T. Italicus. *Dej.* — Flavicollis. *Dej.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

941. T. Fulvicollis. *F.* (1). Pas rare. Je ne l'ai trouvé que dans la forêt de Cîteaux, sur le territoire de Saint-Nicolas, dans la partie en futaie, en fauchant, le 29 juin.

942. T. Lividus. *F.* Commun. Au bord des chemins, sur les graminées et les haies vives; dans les bois. Mai, 2 juin. Dijon, chemins autour de la ville, fossés du cours du Parc. Fixin, bois près du chemin de fer. (Beaune; sur les blés. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Voyez l'observation à la suite du *T. Dispar* (n° 933).

943. T. Rufus. *Linn.* Rare. Environs de Dijon.

944. T. Bicolor. *F.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *André.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

---

(1) Dans le catalogue de M. Gaubil cette espèce est placée par erreur dans le genre *Ragonycha*, mais elle appartient réellement au genre *Telephorus*.

Digitized by Google

945. T. Lituratus. *Gyll.* Pas rare. Environs de Dijon.

946. T. Clypeatus. *Ill.* Assez commun. Sur les feuilles d'arbres et de plantes. Mai. Dijon, bords des chemins autour de la ville; chemin de Marsannay-la-Côte, etc. (Rouvray. — M. *Emy.*)

RAGONYCHA. *Esch.* — *CANTHARIS. Linn.*

947. R. Melanura. *F.* Très-commune. Sur les graminées et différentes plantes, surtout le soir au coucher du soleil; dans les bois; etc. Mai, juin, juillet, août. Dijon, presque partout autour de la ville au bord des chemins, sur les fleurs d'yèble, les chardons, etc. Parc, Vieux-Suzon, etc. Fixin, bois près du chemin de fer et bois de la montagne. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

948. R. Testacea. *Linn.* Commune. Dans les bois en fauchant. Mai, juin. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois près du chemin de fer. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

949. R. Fuscicornis. *Oliv.* Pas rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

950. R. Pallida. *F.* — Pallipes. *F.* Commune. Dans les bois en fauchant. Juin. Fixin, bois près du chemin de fer, etc. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

MALTHINUS. *Latr.*

951. M. Minimus. *Oliv.* — Flavus. *Latr.* Pas rare. Dans les bois en fauchant. Juin. Fixin, bois près du chemin de fer. Chambolle. (Beaune. — M. *André.*)

952. M. Fasciatus. *Oliv.* Assez commun. Dans les bois en fauchant. Juin. Fixin, bois près du chemin de fer. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

953. M. Biguttulus. *Payk.* Rare. Trouvé les 19 et 25 mai, à Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé.

954. M. Biguttatus. *Linn.* Commun. Dans les bois et les prés. Mai, juin. Dijon, au Parc, sur les fleurs d'*Anthris-*

Digitized by Google

cus sylvestris; sur les prés au bord de l'Ouche. (Messigny, vallon de Sainte-Foy. — M. *Nodot.*) Marsannay-la-Côte. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey. (Beaune; pris une seule fois, en août, dans un jardin. — M. *Arias.* MM. *Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

955. M. Marginatus. *Latr.* — Minimus. *Gyll.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

956. M. Sanguinicollis. *Sch.* Très-rare. Un seul exemplaire, pris en fauchant, sur les prés au bord de l'Ouche, à Dijon, le 1er juin.

957. M. Brevicollis. *Payk.* Pas rare. Dans les prés et sur les haies. Mai, juin. Dijon, prés au bord de l'Ouche; fontaine de Larrey; chemin de Daix, sur une haie. (Rouvray; sur les fleurs d'aubépine. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

TABLE

PARTIE DES SCIENCES.

Bibliographie seismique, par M .Alexis Perrey. 1
Catalogue des insectes coléoptères du département de la Côte-d'Or, par M. Aug. Rouget. 113

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

ANNÉES 1855-1856.

Composition du Bureau de l'Académie.

Président, M. De Lacuisine.
Vice-Président, M. Gaulin.
Secrétaire, M. Brulet.
Secrétaire-Adjoint, M. Garnier.
Bibliothécaire, M. Brullé.
Conservateur des Médailles et Antiquités, M. Baudot.
Trésorier, M. Perrey.

Conseil d'Administration.

Président, M. De Lacuisine.
Membres, MM. Foisset, Rossignol, Boucher, Ladrey.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES.

1° *Membres honoraires.*

Académiciens honoraires non résidants.

MM.

Tocqueville (de) (O ✻), ancien préfet de la Côte-d'Or. 6 mars 1816.

Chaper (P.-M.-A.) (O ✻), ancien préfet de la Côte-d'Or. 26 décembre 1834.

Lamartine (de) (O ✻), membre de l'Académie française. 21 janvier 1846.

Le Roy de la Tournelle (Adrien) (O ✻), ancien député et ancien premier président de la Cour impériale de Dijon. 27 janvier 1847.

Vaillant (comte) (G. C. ✻), sénateur, membre de l'Institut, ministre de la guerre, maréchal de France, grand-maréchal du palais de l'Empereur. 29 juin 1853.

2° *Membres résidants.*

MM.

1. **Vallot**, D.-M., ancien professeur-adjoint d'histoire naturelle à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 26 janvier 1792.

2. **Gueneau d'Aumont** (✻), ancien professeur de physique à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 24 janvier 1816.

3. **Foisset**, conseiller à la Cour impériale. (Cl. des Belles-Lettres.) 28 juin 1820.

Digitized by Google

MM.

4. **Tilloy**, ancien pharmacien. (Cl. des Sciences.) 3 juillet 1822.

5. **Salgues**, D.-M., professeur de clinique médicale et ancien directeur de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie. (Cl. des Sciences.) 24 juillet 1822.

6. **Sené** (✻), D.-M., ancien doyen de la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 7 août 1822.

7. **Frantin** aîné. (Cl. des Belles-Lettres.) 24 mai 1826.

8. **Girard de Caudemberg** (✻), ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées. 16 décembre 1829.

9. **Darbois**, professeur de sculpture à l'Ecole spéciale des Beaux-Arts. (Cl. des Beaux-Arts.) 14 décembre 1831.

10. **Stiévenart** (✻), chevalier de l'ordre grec du Sauveur, doyen de la Faculté des Lettres. (Cl. des Belles-Lettres.) 14 novembre 1832.

11. **Paul** aîné, chef de division à la Préfecture. (Cl. des Belles-Lettres.) 14 novembre 1832.

12. **Nodot**, directeur du cabinet d'histoire naturelle de la ville. (Cl. des Sciences.) 10 juillet 1833.

13. **Baudot** (H.), président de la Commission départementale d'Antiquités de la Côte-d'Or. (Cl. des Belles-Lettres.) 23 mai 1838.

14. **Ripault**, D.-M., ancien interne des hôpitaux et hospices civils de Paris. (Cl. des Sciences.) 29 février 1840.

15. **Perrey** (✻), professeur de mathématiques appliquées à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 29 juillet 1840.

16. **Brullé** (✻), chevalier de l'ordre grec du Sauveur, professeur de zoologie et de physiologie à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 28 avril 1841.

17. **Morelot** (✻), doyen de la Faculté de Droit de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres.) 30 juin 1841.

18. **Delarue**, pharmacien, conservateur du Laboratoire départemental de Chimie. (Cl. des Sciences.) 14 juillet 1841.

Digitized by Google

MM.

19. **Rossignol**, conservateur des archives du département de la Côte-d'Or et de l'ancienne province de Bourgogne. (Cl. des Belles-Lettres.) 24 novembre 1841.

20. **Lodin de Lalaire**, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres. (Cl. des Belles-Lettres.) 24 novembre 1841.

21. **Brulet**, D.-M., ancien interne des hôpitaux de Lyon. (Cl. des Sciences.) 7 février 1844.

22. **De Lacuisine** (✻), président à la Cour impériale de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres.) 22 mai 1844.

23. **Noirot** père, géomètre, économiste forestier. (Cl. des Sciences.) 28 janvier 1846.

24. **Despeyrous**, professeur de mathématiques pures à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 16 mai 1849.

25. **Guillemot** (Paul), secrétaire-général de la préfecture. (Cl. des Belles-Lettres.) 19 décembre 1849.

26. **Mignard**, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. (Cl. des Belles-Lettres.) 19 décembre 1849.

27. **Gaulin** (✻), ancien élève de l'Ecole polytechnique. (Cl. des Belles-Lettres.) 19 décembre 1849.

28. **André** (Aimé), peintre-paysagiste. (Cl. des Beaux-Arts.) 23 janvier 1850.

29. **Billet**, professeur de physique à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 19 mars 1851.

30. **Boucher**, D.-M., (Cl. des Sciences.) 6 août 1851.

31. **Tissot** (Joseph) (✻), professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Dijon. (Cl. des Lettres.) 4 février 1852.

32. **Guignard** (Philippe), bibliothécaire de la ville. (Cl. des Belles-Lettres.) 25 août 1852.

33. **Chevreul**, ancien magistrat. (Cl. des Belles-Lettres.) 5 janvier 1853.

Digitized by Google

MM.

34. **Garnier** (Joseph), archiviste de la ville. (Cl. des Belles-Lettres.) 2 février 1853.

35. **Paris**, organiste de la cathédrale. (Cl. des Beaux-Arts.) 3 août 1853.

36. **Ladrey**, professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 7 juin 1854.

3° *Membres non résidants.*

MM.

Adelon (✻), professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine de Paris. 1er décembre 1824.

Arthur, professeur de physique, à Paris.

Bally (Victor) (✻), D.-M., ancien président de l'Académie impériale de Médecine, président de la section médicale du Congrès général de France, à Villeneuve-sur-Yonne.

Bard (Joseph), homme de lettres, à Chorey. 1848.

Babbage (Ch), secrétaire de la Société astronomique de Londres. 7 août 1822.

Billiet (Alexis), archevêque de Chambéry. 26 mars 1851.

Bollu-Grillet, D.-M., à Dole. 9 décembre 1835.

Brifaut (✻), membre de l'Académie française, à Paris. 16 mars 1825.

Brissac (de) (C ✻), ancien pair de France, à Paris. 24 juin 1812.

Chassay (l'abbé), professeur de philosophie au grand-séminaire de Bayeux. 19 mars 1851.

Colin (✻), professeur des sciences physiques à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. 12 avril 1820.

Colin (✻), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Orléans. 5 mars 1850.

Collenza, D.-M., à Naples. 7 décembre 1853.

Cournot (O ✻), ancien inspecteur-général, recteur de l'Académie de Dijon. 24 août 1853.

Digitized by Google

MM.

Coussemaker (de) (✻), chevalier de l'ordre de saint Grégoire-le-Grand, juge au Tribunal civil, et membre du Conseil général du Nord, à Dunkerque. 29 mars 1854.

D'Audiffret, ancien receveur-général de la Côte-d'Or, à Nantes.

Darcy (O ✻), inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, à Paris. 15 janvier 1845.

Delcros (G.-C.) (O ✻), ancien officier supérieur au corps des ingénieurs géographes militaires et de l'état-major, à Paris. 20 novembre 1820.

Derome (✻), doyen de la Faculté des Lettres de Poitiers. 30 juin 1841.

Dompmartin, directeur de l'établissement orthopédique, à Besançon. 8 février 1839.

Estocquois (d'), professeur à la Faculté des Sciences de Besançon. 22 décembre 1852.

Flauti, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Naples. 7 décembre 1853.

Floquet, correspondant de l'Institut. 27 juin 1855.

Forget, D.-M. (✻), professeur de clinique interne à la Faculté de Médecine de Strasbourg. 20 mars 1844.

Gibson (William-Sydeney) de Londres. 7 décembre 1853.

Greppo, vicaire-général, à Belley, 3 juin 1835.

Guigniaut, de l'Académie des Inscriptions, à Paris. 4 juin 1828.

Hecker, professeur de médecine à l'Université de Berlin. 27 avril 1836.

Henry (Ossian), membre de l'Académie impériale de Médecine de Paris. 14 décembre 1853.

Herschel (Sir J.-F.-W.), de la Société royale de Londres. 7 août 1822.

Heyfelder, premier médecin de la régence de Sigmaringen, en Souabe. 10 juin 1835.

Hubert, ancien inspecteur de l'Académie universitaire d'Amiens. 5 mars 1835.

Digitized by Google

MM.

Jouffroy (✻), sculpteur, à Paris.

Labouïsse (A. de), homme de lettres, à Castelnaudary. 26 mai 1824.

Laferrière (✻), ancien inspecteur-général des Facultés de Droit, recteur de l'Académie de Toulouse. 10 août 1850.

Lapérouse (Gustave) (✻), docteur en droit, sous-préfet de Sens. 15 mars 1843.

Mallet (Robert), ingénieur, à Dublin. 29 juin 1853.

Malo, homme de lettres et administrateur de la caisse d'épargnes, à Paris. 18 juillet 1827.

Martin, D.-M., à Paris. 18 juillet 1812.

Masson, professeur suppléant à la Faculté des Sciences de Paris. 22 décembre 1852.

Mathieu de Fossey, homme de lettres, naturaliste, à Oaxaca (Mexique). 21 mai 1845.

Mauduit, membre de l'Institut. 22 décembre 1852.

Mérian (Pierre), professeur de physique, à Bâle. 29 juin 1853.

Monnier (Désiré), membre de la Société des Antiquaires de France, inspecteur-correspondant du ministère de l'intérieur pour les monuments historiques, à Domblans (Jura). 9 juillet 1834.

Montalembert (de) (✻), ancien pair de France, membre du Corps législatif, à Paris. 28 août 1844.

Montmeyan (de) (✻), secrétaire de l'Académie des Sciences, Agriculture, Lettres et Arts d'Aix. 23 avril 1827.

Nisard (O ✻), professeur à la Faculté des Lettres de Paris, membre de l'Académie française. 20 mars 1839.

Parker, membre de l'Institut royal de la Grande-Bretagne, à Londres. 24 juillet 1822.

Passy (A.), ancien sous-secrétaire d'Etat, géologue, à Evreux. 1er juillet 1835.

Pautet (J.). 16 janvier 1833.

Digitized by Google

MM.

Péricaud, bibliothécaire de la ville de Lyon. 4 mai 1825.

Pihan de la Forest, homme de lettres, à Paris. 3 juin 1835.

Pommer, professeur à la Faculté de médecine de Zurich. 24 juin 1835.

Roget de Belloguet (✻), officier de cavalerie en retraite, à Saint-Mandé, près Paris. 27 janvier 1847.

Rose (Gustave), professeur, à Berlin. 29 juin 1813.

Studer (B.), professeur de géologie, à Berne. 29 juin 1853.

Vienne (H.), ancien archiviste et ancien conservateur de la Bibliothèque de la ville de Toulon, à Gevrey. (Côte-d'Or). 24 décembre 1845.

Vrohk, professeur d'anatomie, secrétaire général de l'Académie des Sciences d'Amsterdam. 2 janvier 1856.

4° Membres correspondants.

MM.

Abord, avocat à Autun.

Audibert-Caille, D.-M., à Brignolles (Var). 28 juin 1809.

Avezac de Castera de Macaya (d'), garde des Archives de la Marine et des Colonies, membre de la Société asiatique, à Paris. 29 juillet 1829.

Barrau, officier de l'Université, à Chaumont (Haute-Marne). 19 décembre 1827.

Barrier, D.-M., chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu de Lyon. 28 août 1844.

Baudier, ancien sous-préfet de Morlaix, à Morlaix. 2 juillet 1845.

Baux (J.) (✻), archiviste du département de l'Ain, à Bourg. 12 août 1846.

Beaudoin (Jules), géologue, à Châtillon-sur-Seine. 13 décembre 1843.

Digitized by Google

MM.

Bineau, professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Lyon. 18 février 1846.

Blanchard, professeur de mathématiques au lycée de Clermont-Ferrand. 31 janvier 1844.

Bégin (Emile), D.-M., membre de la Société médicale, à Metz.

Bellin (Gaspard), docteur en droit, juge suppléant au Tribunal de première instance, à Lyon. 31 mars 1841.

Bernot, professeur de rhétorique au collége de Langres. 12 février 1851.

Bollo, notaire à Limonest (Rhône). 20 mars 1855.

Bouillet, inspecteur divisionnaire des monuments historiques, à Clermont-Ferrand. 18 décembre 1839.

Boullée, ancien magistrat, à Paris. 1er août 1832.

Brachet, D.-M., médecin du grand Hôtel-Dieu de Lyon et professeur à l'Ecole préparatoire de Médecine. 26 janvier 1842.

Calmels (L.), géomètre en chef du Cadastre, à Mâcon. 1er avril 1846.

Canat (Marcel), avocat, à Châlon-sur-Saône. 30 août 1854.

Canonge, homme de lettres, à Nîmes. 30 mai 1838.

Carlet (J.), conducteur des ponts-et-chaussées, à Saulieu. 20 juillet 1853.

Carpentier-Méricourt, D.-M.-P., à Paris. 2 juillet 1845.

Chalon (Renier), président de la Société des Bibliophiles de Mons. 31 août 1836.

Chapuis-Montlaville (de), sénateur. 13 janvier 1830.

Chevalier, chimiste, à Paris. 10 janvier 1855.

Colby, capitaine royal des ingénieurs, à Edimbourg. 18 mai 1818.

Colla (Antonis), professeur de physique, à Parme. 10 juin 1845.

Collard de Martigny, D.-M., à Mirecourt. Mai 1828.

Collyer (W.), ministre de la chapelle de Hanôvre, membre de la Société philosophique, à Londres. 28 janvier 1818.

Digitized by Google

MM.

Colson, D.-M., médecin à l'hôpital de Noyon. 23 janvier 1828.

Corblet (l'abbé), antiquaire, à Amiens. 11 janvier 1843.

Coubard d'Aulnay, homme de lettres, à Paris. 14 avril 1839.

Coulon, docteur en droit, juge à Lons-le-Saulnier. 17 avril 1839.

Daremberg (Ch.), D.-M., bibliothécaire à la Bibl. Mazarine, à Paris. 17 mars 1847.

Denis, D.-M., professeur de chimie organique, à Toul. 26 janvier 1842.

Désormes-Duplessis, manufacturier à Verberie. 14 juin 1800.

Despine fils (le baron), D.-M., à Aix, en Savoie. 23 mars 1838.

Desportes, homme de lettres, à Paris. 8 décembre 1841.

Devilly, homme de lettres, à Metz. 23 janvier 1822.

Donnet, ingénieur géographe, à Paris. 10 août 1825.

Duchesne (E.) (✻), D.-M., à Paris. 21 août 1833.

Duhamel (✻), membre du Conseil général des mines, à Paris. 18 novembre 1802.

Dumont (Ch.-Em.), bâtonnier de l'ordre des avocats, à St.-Mihiel, en Lorraine. 12 mai 1844.

Duret, D.-M., maire de la ville de Nuits. 25 mai 1831.

Duvivier (Anthony), homme de lettres, archéologue, à Nevers. 31 mars 1841.

Eynard (Ch.), homme de lettres, à Genève. 10 février 1846.

Falconnet, procureur général, à Pau. 22 mars 1836.

Faivre, D.-M., à Paris. 30 août 1854.

Fauré, pharmacien, à Bordeaux. 10 février 1845.

Flour de Saint-Genis, à La Rochelle. 25 mai 1831.

Foucher de Careil, à Paris. 10 mai 1854.

Fouques, libraire, à Chalon-sur-Saône. 9 février 1853.

Gauthier, D.-M., médecin de l'hospice de l'Antiquaille, à Lyon. 28 mars 1832.

Digitized by Google

MM.

Gerbaud (J.-M.), docteur en médecine et maître en pharmacie, à Lyon. 26 août 1846.

Gimet de Gouland, homme de lettres, à Paris. 14 août 1830.

Gintrac, D.-M., professeur de clinique médicale à l'Ecole préparatoire de Médecine, à Bordeaux. 19 janvier 1825.

Gistl, de Munich (Bavière). 7 décembre 1850.

Goulet, architecte, à Paris. 22 juillet 1803.

Grateloup, naturaliste, à Bordeaux. 23 mars 1836.

Grellet-Dumazeau, conseiller à la Cour impériale de Riom. 5 février 1851.

Guérin (Jules), rue Chanoinesse, n° 12, à Paris.

Guillaume (l'abbé), membre de la Société des Antiquaires de Normandie, à Amiens. 17 mai 1843.

Guillaume (Am.), D.-M., à Moissey (Jura). 20 novembre 1843.

Guillory aîné, président de la Société industrielle de Maine-et-Loire, à Angers. 15 février 1846.

Haxo, D.-M., à Epinal. 9 mars 1853.

Hazard-Mirault, secrétaire-général de l'Athénée des Arts, à Paris. 27 janvier 1819.

Hombres-Firmas (d') (✻), correspondant de l'Institut, à Alais. 5 mai 1830.

Hubaud, homme de lettres, à Marseille. 5 juillet 1820.

Jacquemyns, D.-M et Ch., membre de la Commission d'examen et de surveillance médicale de la Flandre occidentale, à Dadizeele, près Ménin (Belgique). 26 août 1829.

Jobard (✻), contrôleur-aviseur, directeur du musée industriel belge, à Bruxelles. 18 juillet 1832.

Jolibois, curé de Trévoux, président de la Société de Trévoux. 1844.

Kerckhove dit **de Kirckhoff de Varent** (le vicomte) (G. C. ✻), commandeur et chevalier de plusieurs ordres, D.-M., ancien médecin en chef des hôpitaux militaires, à Anvers. 16 août 1837.

Digitized by Google

MM.

Kuhnholtz, D.-M , professeur agrégé à la Faculté de médecine, conservateur de la Bibliothèque médicale de la même Faculté, à Montpellier. 14 décembre 1836.

Lamoureux, magistrat, à Nancy. 24 août 1808.

Landouzy, D.-M., membre correspondant de l'Académie de Médecine et professeur à l'Ecole préparatoire de Médecine, à Reims. 17 février 1841.

Laurens, homme de lettres, chef de division à la préfecture, à Besançon. 25 mai 1831.

Lavirotte, ancien inspecteur des finances, receveur particulier, à Autun. 5 juillet 1837.

Le Bidart de Thumaïde, magistrat, à Liége. 19 mars 1851.

Lécurieux, de Dijon, peintre d'histoire, à Paris. 24 juillet 1844.

Legeay, professeur au Lycée de Lyon. 11 mai 1831.

Lemaistre (L.-F.) (※), ex-inspecteur général des poudres et salpêtres de France, à Saint-Martin-de-la-Lieue (Calvados). 18 novembre 1802.

Le Peintre, homme de lettres, à Paris. 18 juillet 1838.

Lestiboudois, D.-M., député du Nord, à Lille. 30 mai 1827.

Lévy (Michel), chirurgien-major à l'armée du Nord. 26 novembre 1834.

Lubanski, D.-M., à Pont-à-Mousson (Meurthe). 17 mars 1847.

Mahon (Eugène), à Saint-Germain-en-Laye. 11 mai 1853.

Maignien, doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble. 16 août 1838.

Malherbe, juge au Tribunal de première instance et homme de lettres, à Metz. Juillet 1844.

Malle (P.-N.-F.), D.-M., professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Strasbourg, chirurgien-major aux ambulances de l'Algérie. 5 février 1834.

Mazade, D.-M., à Anduze (Gard). 10 janvier 1855.

Digitized by Google

MM.

Migneret, (Stanislas), préfet de la Haute-Garonne. 25 mai 1836.

Mirault (✻), homme de lettres, ex-président de la Société libre des Beaux-Arts, à Paris.

Mongis (✻), procureur général près la Cour impériale de Dijon. 23 juillet 1834.

Montfalcon, D.-M., à Lyon. 16 avril 1823.

Montherot (de), homme de lettres, à Lyon. 9 juillet 1834.

Moreau (César), ancien consul de France en Angleterre, à Marseille. 12 novembre 1817.

Moreau de Jonnès (✻), membre correspondant de l'Institut, à Paris. 26 novembre 1817.

Mourouval, homme de lettres, à Bapaume (Pas-de-Calais). 25 mai 1836.

Munaret, D.-M., médecin en chef du dispensaire spécial pour le traitement des vénériens indigents, à Lyon. 12 décembre 1838.

Muteau (Ch.), juge au Tribunal de Dijon. 28 mars 1855.

Morren, professeur de botanique à l'Université de Liége. 6 juin 1838.

Nadaut de Buffon, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Paris. 7 mai 1834.

Olry, homme de lettres, à Nancy. 27 mai 1840.

Parent, D.-M. 28 juillet 1830.

Pasquier, D.-M., membre du Conseil municipal, à Lyon. 23 mars 1836.

Patris de Breuil, homme de lettres, ancien juge de paix, à Troyes. 20 avril 1825.

Pequégnot, curé de Rully. 13 août 1845.

Perraut-Ménant, ancien chef d'institution, à Lyon. 17 mai 1843.

Peschier (Ch.), D.-M., ancien chirurgien-major, à Genève. 10 juin 1835.

Digitized by Google

MM.

Petit ✻, D.-M., à Corbeil. 19 août 1818.

Petitot, statuaire, à Paris. 23 décembre 1802.

Petrequin, D.-M., ex-chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu, professeur à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, à Lyon. 26 janvier 1842.

Pettigrew, de la Société philosophique, à Londres. 28 janvier 1818.

Picquet, D.-M., à Saint-Claude. 12 décembre 1804.

Piogey, D.-M., à Paris. 9 mars 1853.

Poisot (Charles), compositeur de musique, à Paris.

Protat, à Brazey. 20 juillet 1853.

Pyot, D.-M., à Clairvaux (Jura). 30 mai 1838.

Regazzoni (Gaëtan). 30 août 1843.

Révolat père (E.-B.) (✻), D.-M., à Bordeaux. 6 mars 1808.

Richard de la Prade, D.-M., à Lyon. 10 août 1808.

Rivaud de Poitiers, D.-M., à Lyon. 15 mars 1843.

Roosmalen, homme de lettres, à Paris. 1er juillet 1840.

Rougier, D.-M., secrétaire de la Société médicale, médecin du grand Hôtel-Dieu, à Lyon. 15 février 1839.

Rousseau (E.), D.-M., chef des travaux anatomiques au Jardin des Plantes, à Paris. 4 juillet 1832.

Rousset, homme de lettres, à Lyon. 6 juillet 1842.

Santerre, archéologue, à Beauvais. 11 janvier 1843.

Saucerotte, D.-M., médecin en chef de l'hôpital civil et militaire, à Lunéville. 9 août 1837.

Soyer-Willemet, bibliothécaire de la ville de Nancy. 2 décembre 1829.

Thomas, secrétaire de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans. 24 décembre 1823.

Tudot, conservateur du Musée de Moulins.

Digitized by Google

MM.

Villiers du Terrage (※), ancien pair de France, à Paris. 15 mars 1837.

Vingtrinier, D.-M., à Rouen. 9 janvier 1828.

Voillot, D.-M., à Beaune. 13 mai 1835.

Voizot, principal du Collége de Châtillon-sur-Seine. 9 décembre 1835.

Westreenen de Tiellandt (G.-H.) (※), conseiller d'Etat et ministre de S. M. le Roi des Pays-Bas, à La Haye. 13 août 1834.

MM. les Membres non résidants et correspondants sont invités à faire rectifier les erreurs ou omissions qui auraient pu avoir été commises dans l'énoncé de leurs titres ou de leurs adresses, en écrivant *franco* à l'Académie.

Le Secrétaire de l'Académie, BRULET.

Le Président de l'Académie, DE LACUISINE.

Dijon, imprimerie Loireau-Feuchot.

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES

ENVOYÉS A L'ACADÉMIE

PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES

A L'ÉTRANGER.

AMÉRIQUE (ETATS-UNIS).

I. *Travaux publiés par l'Institution Smithsonienne, à Washington.*

Smithsonian contributions to Knowledge. Vol. I-VII (1848-1855), 4°.

Reports, etc., of the Smithsonian institution, from the third annual Report of the board of regents. 1849-1855, 7 vol. 8°.

Report on the history of the discovery of Neptune, by Benj. Apthorp Gould jr. 1850, 8°.

The annular eclipse of mai 26, 1854. By James C. Dobbin, 1854, 8°.

On recent improvements in the chemical arts, by prof. James C. Booth and Campbell Morfit. 1851, 8°.

Catalogue of the described Coleoptera of the United States, by Fried. Ernst Melsheimer, revised by Haldeman and J.-L. Le Conte. 1853, 8°.

Digitized by Google

Notices of public Librairies in the United States of America, by Ch. C. Jewett. 1851, 8°.

On the construction of Catalogues of Librairies and of a general Catalogue. 1853, 8°.

Directions for collecting, preserving and transporting specimens of natural history. 1852, 8°.

Ibid. 2d ed. 1854, 8°.

II. *Ouvrages envoyés par l'intermédiaire de l'Institution Smithsonienne.*

Historical and statistical information respecting the Indian tribes of the United States; published by the authority of Congress. Philadelphia. 3 vol. 4°, 1851-1853. — Offert à l'Académie par M. L. Lea, commissaire pour les affaires indiennes aux Etats-Unis.

Annual Report of the commissioner of patents for the year 1848. — House of Representatives. Washington, 1849, 8°.

Report of the secretary of the Treasury. Senate. 1849, 8°.

Letter from the secretary of the Treasury. Commerce and navigation of the United States. 1849-50. 8°.

W. F. G. Morton. M. D. Sulfuric Ether. — House of Representatives. 1852, 8°.

Statements of W. F. G. Morton, M. D. On his claim to the discovery of the anæsthetic properties of Ether. 32d congress, 2d session. Washington. 1853, 8°. — Offert par M. Morton.

The seventh census. — Report of the superintendent of the census. — House of Representatives. Washington. 1853, 8°.

Report of the computation of tables, to be used with the hydrometer recently adopted for use in the United States custom-houses, etc. — Senate. 1851, 8°.

Digitized by Google

Geological Report on the Copper Lands of Lake superior Land district, Michigan. — House of Representatives. 1850, 8°.

Report on the Geology of the Coast Mountains and part of the Sierra Nevada, etc., by D. J.-B. Trask. 1854, 8°.

Report of the Board of Trustees of the Wisconsin institution for the education of the blind. Madison. 1853, 8°, pp. 19.

Report of the debates in the Convention of California, etc. Washington. 1850, 8°.

American zoological, botanical and geological Bibliography for the year. 1851, 8°. (From the American journal of science and arts. 2d ser., vol. 13.)

A Notice of the origin, progress and present condition of the Academy of natural sciences of Philadelphia. — Philadelphia. 1852, 8°.

Norton's Literary Register and Book Buyer's Almanac. New-York. 1853, 8°.

Norton's Literary and Educational Register. New-York. 1854, 8°.

III. *Académie de Boston.*

Memoirs of the American Academy of arts and sciences. New series. Cambridge and Boston. vol. I-IV; V (part. 1). 1833-1853, 4°.

Proceedings of the American Academy of arts and sciences. Vol. I, II, III (pag. 1-184), 8°.

Description of a skeleton of the *Mastodon giganteus* of north America, by J. C. Warren. Boston. 1852, 4°. — Offert par l'auteur.

IV. *New-York.*

Index to the Library of the Lyceum of natural history of New-York. 1830, 8°.

Digitized by Google

ANGLETERRE.

Memoirs of the royal Astronomical Society of London. Vol. I-XXII; XXIII, part. 1 (1822-1854), 4°.

Monthly Notices of the royal Astronomical Society. Vol. VII-XIII. (1845-1853), 8°.

Regulations of the Astronomical Society of London. 1820, 8°.

Ibid. 1821, 8°.

Report of the council of the Astronomical Society of London. 1821, 8°.

Transactions of the Society for encouragement of arts, manufactures and commerce. London, vol. I-LV (1783-1845), 8°. Manquent : tome 40 (1822); tome 43 (1825); tome 45 (1827); tome 48 (1830), part. 2; tome 48 (1831), part. 1; tome 49 (1832), part. 2.

Transactions of the royal Asiatic Society. London. Vol. I, part. 1 (1824); part. 2 (1826). — Vol. II, part. 1 (1829). — Vol. III, part. 1 (1831); part. 2 (1833). 4°.

Catalogue of the printed books in the royal Asiatic Society's Library, etc. London. 1830, 4°.

Journal of the royal Asiatic Society. London, vol. VI. 1841, 8°.

Proceedings of the tenth annual Meeting of the royal Asiatic Society. London. 1833, 8°.

An oration delivered at the anniversary of the philosophical Society. London. 1816, 8°.

An oration, etc. London. 1817, 8°.

Academic Annals, published by authority of the royal Academy of arts. London. 1801-2, 1803, 1804-5, 1805-9. 4°.

Digitized by Google

Records of the origin and proceedings of the Outlinian Society. London, vol. I. part, 1 (1822). 4°.

Regulations of the horticultural Society of London. — London. 1805, 8°.

Communications to the Board of agriculture, etc. New series, vol. I, part. 1. London. 1819, 8°.

An account of the mode of draining land, etc., 2d ed. London. 1801, 8°. (Adressé à l'Académie par la Société centrale d'agriculture d'Angleterre.)

A Letter... on the advantages of using salt in agriculture and in feeding cattle. Fourth ed. London. 1819, 8°. (Ibid.)

The rules and the proceedings of the Workington agricultural Society, etc. Workington. 1809, 1810, 1811, 1812, 1813-14. 8°.

The president's Report to the Workington agricultural Society. London. 1819, 8°.

Memoirs of the literary and philosophical Society of Manchester. London, new series, vol. I-V, VII-XII (1805-1855). 8°.

The Transactions of the royal Irish Academy. Dublin, vol. I-XXII (1787-1850). 4°.

Proceedings of the royal Irish Academy. Vol. I-IV (1837-1850). 8°.

AUTRICHE.

Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Wien. 8°.

— Mathematisch-naturwissenschaftliche Klasse. Band VIII, Heft. 4, 5; Band IX, Heft. 1-5; Band X, Heft. 1-5; Band XI, Heft. 1-5; Band 12, Heft. 1-5; Band XIII, Heft. 1, 2; Band XIV, Heft. 1-3; Band XV, Heft. 1, 2. (1852-1855).

Digitized by Google

— Philosophisch-historische Klasse. Band VIII, Heft. 3-5; Band IX, Heft. 1-5; Band X, Heft. 1-5; Band XI, Heft. 1, 2, 4, 5; Band XII, Heft. 1-5; Band XIII, Heft. 1-3; Band XIV, Heft. 1, 2; Band XV, Heft. 1 (1852-1855).

Die feierliche Sitzung am 29 mai 1852.

Archiv fuer Kunde œsterreichischer Geschichts-Quellen, Band VIII, heft. 1, 2; Band IX, heft. 1; Band X, heft. 1, 2; Band XI, heft. 1, 2; Band XII, heft. 1, 2; Band XIII, heft. 1, 2; Band XIV, heft. 1. (1852-1855).

Notizenblatt. Beilage zum Archiv, etc. 1852, 11-24; 1853, 1-24; 1854; 1-24; 1855, 1-12.

Fontes rerum Austriacarum. 2e Abtheil. Band V, 1852; Band VI, 1853; Band VII, 1853.

Monumenta Habsburgica. 2e Abtheil. 1er Band, 1853. — 1e Abtheil. 1er Band, 1854.

Almanach der kaiserlichen Akademie, etc., 3, 4, 5 Jahrg. 1853-55, 12°.

Jahrbuch der kais-kœnigl. Geologischen Reichanstalt. 1 Jahrg. 1-3. Wien. 1850, 4°.

BAVIÈRE.

Abhandlungen der kœnigl. Bayerischen Akademie der Wissenchaften. Muenchen. 4°.

— Mathem.-physik. Klasse. Band VII, abth. 1, 2. (1853-54), 4°.

— Philos.-philolog. Klasse. Band VII, abth. 1, 2. (1853-54), 4°.

Ueber die Bewegung der Bevœlkerung im Kœnigreiche Bayern. Festrede, etc. 1853, 4°.

Die klassischen Studien und ihre Gegner. Eine Rede, etc. 1853, 4°.

Digitized by Google

Pfalzgraf Rupert der Cavalier. Ein Lebensbild aus dem 17 Jahrhundert. Festrede, etc. 1854, 4°.

Ueber das klima von Muenchen. Festrede, etc. 1854, 4°.

Friedr. Wilh. Joseph v. Schelling. Denkrede, etc. 1855, 4°.

Denkrede auf die Akademiker Dr Thaddæus Siber und Dr Georg Simon Ohm. 1855, 4°.

Rede in der œffentlichen Sitzung, etc., zu 96 Stiftungsfeier. 1855, 4°.

Almanach der kœnigl. Akademie. 1855, 12°.

Wegweiser fuer die Besucher des botanischen Gartens in Muenchen. Von Dr Martius. 1852, 12°.

BELGIQUE.

Bulletins de l'Académie royale de Belgique. Bruxelles. Tomes XVI à XXI, XXII (1re partie), (1849-1855), 8°.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique. 15e-21e année (1849-55), 12°.

Bibliographie académique, ou Liste des ouvrages publiés par les membres de l'Académie. 1855, 12°.

Mémoires de l'Académie royale des sciences de Liége. Tomes 1 à 7 et tome 9 (1843-1851 et 1854). 8°, atl. 4°.

Société libre d'Emulation de Liége, séances publiques de 1821, 1842, 1851. 3 vol. 8°. — Rapp. sur les travaux de la Société, par M. Le Bidart de Thumaïde. Liége, 1851. 8°, pp. 32.

Les trois époques, le passé, le présent et l'avenir de la Société libre d'Emulation de Liége, ou Esquisse historique de cette Société, par le secr. gén. Alb. d'Otreppe de Bouvette. Liége, 1853. 12°.

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Mons, 1852. 8°.

Digitized by Google

Bulletin et Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgigique. Anvers. Année 1843. Tome 1er, 1re livraison; ann. 1845, tome 2e, 3e livraison. 8°.

Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique. Anvers. Tome 12e, livraisons 1-3. 1855, 8°.

Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand. — Rapport sur les travaux de la Société, par M. Edmond de Busscher. Gand, 1851. 8°, pp. 30.

HOLLANDE.

Verhandelingen der eerste Klasse van het Koninglijk-Nederlandsche Instituut, enz. Amsterdam. Derde Reeks. Deel. I-V (1849-1852), 4°.

Verhand. der koningl. Akademie van Wetenschappen. Deel. I, II (1854, 55), 4°.

Organik Reglement der Akademie, enz. Amsterdam. 1855, 4°, pp. 27.

Catalogus der Bœkerij van de honingl. Akad. enz. Amsterdam. 1855, 8°.

Verslagen en mededeelingen der koningl. Akad. van Wetenschappen. Deel. 1, 2, 3 (stuk. 1, 2). Amsterdam. 1853-55, 8°.

Natura artis magistra. Bijdragen tot de dierkunde. Eerste deel. Amsterdam. 1848-1854, 4°.

Natuurkundige Tijdschrift voor Neerlandsch Indië. Reeks 2. I-IV, V (1-4); VI (1, 2). Batavia, 1853-1855. 8°.

Eenige misgeboorten. Vrolik. Amsterdam. 1855, 4°. — Offert par l'auteur.

Monographie de la hernie du cerveau. Spring. Liége. 1855, 4°. — Offert par M. Vrolik.

Digitized by Google

ITALIE.

Annales de l'Observatoire de l'Académie de Turin. 1809, 1er semestre, 1810, 1811. Turin, 4°.

Memorie della Societa centrale di agricultura di Torino. Ann. IX e X ; tom. VIII, IX, X, XI (1805-1838). 8°.

Calendario georgico della reale Societa agraria di Torino, per ann. 1837, 1838, 1839. 8°.

Annali della reale Societa agraria di Torino. Vol. I, II, III, IV (1-3). 1840-1847, 8°.

Rendiconto della Societa reale Borbonica. Accademia delle scienze. Nuova serie. Napoli, 4°. 1852, n° 6. 1853, nos 1, 2, 3, 4, 5. 1854 compl.

PRUSSE.

Monatsbericht der kœnigl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin. (1852-1855, jan.-jun.) 8°.

Neues Lausitzischer Magazin, im Auftrage der Oberlausizischen Gesellschaft der Wissenschaften. Gœrlitz. Band. XXIII-XXXI (1846-1855). 8°.

Scriptores rerum Lusaticarum. Herausg. von der Oberlaus. Gesellschaft der Wissensch. Gœrlitz. I-III (1837-1852). 8°.

Verzeichniss Oberlausizischer Urkunden. Herausg. van der Oberlaus. Gesellschaft der Wissensch. Gœrlitz. 1799. 2 Baend., 4°.

Die Bibliotheh der Oberlaus. Gesellsch. der Wissenschaften. Gœrlitz. 1819. 2 Baend., 8°.

RUSSIE.

Annales de l'Observatoire physique central de Russie, par A. F. Kupffer. St-Pétersbourg. Année 1849, nos 1, 2, 3 (1852). — Année 1850, nos 1, 2 (1853). 4°.

Digitized by Google

Compte-rendu annuel par le directeur de l'Observatoire, A. F. Kupffer. Années 1851, 1852, 1853 (publ. en 1852, 53, 54). 4°.

SAVOIE.

Mémoires de la Société royale académique de Savoie. Chambéry. Tomes I-XII (1825-1846). 8°. — 2e série, tomes I, II (1851-54). 8°.

SUÈDE.

Kongl. Vetenskaps Akademiens nya Handlingar. Stockholm. Tom. III (1782); tom. IV (1783) 1, 2 quart.

SUISSE.

Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève. Tome I-XIV (1re p.) (1821-1855). Genève. 4°.

Nouveaux Mémoires de la Société helvétique des sciences naturelles. Tomes I-XIII (1837-1853). Neufchâtel, Neubourg et Zurich. 4° (en allem.).

Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft bei ihrer 36e. Versammlung in Glarus. 1851, 8°.

Mittheilungen der Naturforschenden Gesellschaft in Bern. 1851, nos 195 à 237; 1852, nos 258 à 264; 1853, nos 265 à 309. 8°.

Bericht ueber die Verhandlungen der Naturforschenden Gesellschaft in Basel. 1-9 (1835-1851). 8°.

Acta helvetica, physico-mathem.-botanico-medica. Basileæ. I-IX (1751-1787). 4°.

Dijon, imprimerie Loireau-Feuchot.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 106 239 981

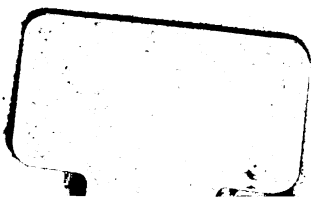

Digitized by Google